



Ce projet
est financé
par l'Union
européenne

Indice du crime organisé en Afrique **2025**

Passé, présent et avenir
du crime organisé



Ce projet
est financé
par l'Union
européenne

Indice du crime organisé en Afrique 2025

Passé, présent et avenir
du crime organisé

ENACT est mis en œuvre par



Table des matières

1	Introduction	6
1.1	L'Indice du crime organisé en Afrique d'ENACT.	9
1.2	Principales conclusion (2019–2025)	10
2	À propos de l'Indice	14
2.1	Composantes de l'Indice	16
2.2	Attribution de scores aux indicateurs	18
3	Aperçu de la criminalité organisée en Afrique en 2025	20
3.2	Acteurs de la criminalité	24
3.3	Résilience	25
4	Le développement de la criminalité organisée en Afrique	26
4.1	Émergence du crime organisé (années 1970 et 1980)	30
4.2	Consolidation du crime organisé (années 1990) . . .	30
4.3	Les marchés criminels mûrissent et se mondialisent (années 2000 et 2010)	32
4.4	Pandémie de COVID-19 : la criminalité supplante la résilience	34
5	Le rôle de l'Afrique dans la criminalité organisée transnationale	36
5.1	L'Afrique comme point d'origine	39
5.2	L'Afrique comme point de transit	49
5.3	L'Afrique comme destination	52

6	Géopolitique et crime organisé	56
6.1	Un ordre mondial fragmenté	59
6.2	Sociétés militaires privées avec appui étatique	60
6.3	Investissements stratégiques	62
6.4	Après le soft power	64
6.5	Géopolitique interne à l'Afrique	65
7	Conflit et crises humanitaires	66
7.1	Le crime organisé alimente les conflits	70
7.2	Les conflits favorisent les économies criminelles	71
7.3	Le trafic d'armes exacerbe la violence	73
7.4	Les conflits nuisent à la résilience et exacerbent la fragilité	75
8	Gouvernance, corruption et crime organisé	78
8.1	De la gouvernance à la gouvernance criminelle	80
8.2	Démocratie et résilience	83
9	Les nouvelles menaces liées au boom digital en Afrique	86
9.1	Criminalité cyberdépendante	90
9.2	La criminalité financière cyber-facilitée	94
9.3	Résilience face aux cybermenaces émergentes en Afrique	97
10	Conclusion	98
10.1	Points d'action clés	102
	Tableaux de classement	104
	Notes	116
	Remerciements	132

SECTION 1

Introduction



1

Introduction

Il est essentiel de comprendre le développement des marchés criminels et leurs interactions avec les dynamiques plus larges au sein des pays et au-delà des frontières afin de pouvoir élaborer des réponses efficaces. Les études fournissent les données probantes nécessaires à la conception de politiques ciblées et dotent les acteurs nationaux et régionaux des outils pour démanteler des systèmes criminels bien établis et lutter contre les menaces émergentes.

Pendant des années, les recherches sur le crime organisé en Afrique étaient menées en silo, se concentrant sur des points chauds clés ou des activités criminelles spécifiques. Pour remédier à cela, depuis 2017, le projet ENACT¹ travaille à renforcer les capacités de l'Afrique à lutter contre le crime organisé, grâce à l'analyse, le dialogue, l'assistance technique, la formation et la réunion des parties prenantes. L'un des produits phares du projet ENACT est l'Indice du crime organisé en Afrique d'ENACT (ci-après « l'Indice Afrique »), qui explore les dynamiques de la criminalité et de la résilience sur le continent, en mettant en évidence les endroits où les activités illicites sont les plus répandues et où les réponses des pays sont les plus faibles ou les plus compromises.

LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE EXISTE-ELLE EN AFRIQUE ?

Un débat de longue date existe concernant l'existence ou non d'une véritable criminalité organisée en Afrique. La persistance de ce débat souligne la nécessité d'une plus grande clarté conceptuelle sur la question, car cela a des implications importantes pour la recherche empirique et l'efficacité des politiques de lutte.

Le débat porte sur l'argument selon lequel la « criminalité organisée » est un concept occidental qui est surimposé de manière inappropriée aux contextes africains, parfois pour servir les intérêts des bailleurs de fonds et des programmes de développement internationaux². Les détracteurs affirment que ce concept ne rend pas compte de manière adéquate des relations entre les États, les entreprises licites et les acteurs criminels en Afrique³, et qu'il qualifie à tort les vastes économies informelles du continent de criminalité organisée. Ce scepticisme découle en partie de l'idée que la criminalité organisée (i.e. des formations coordonnées de type mafieux, similaires à la mafia sicilienne et à ses réseaux de patronage) n'existe pas en Afrique⁴. L'absence de définition universelle aggrave le problème. Le cadre le plus couramment utilisé, la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (United Nations Convention against Transnational Organized Crime, UNTOC), définit les groupes criminels organisés, mais pas la criminalité organisée.

Cependant, notre analyse des données empiriques montre clairement que les différentes activités illicites observées aujourd'hui (y compris leur évolution et leurs liens avec les tendances mondiales) constituent des activités criminelles organisées, opérant parfois à l'échelle transnationale. Aux fins de l'Indice, la criminalité organisée englobe les activités illégales menées par des groupes ou des réseaux agissant de concert par le biais de la violence, de la corruption ou de moyens connexes afin d'obtenir, directement ou indirectement, des avantages financiers ou matériels, que ce soit au niveau national ou international.

Les exemples abondent : la taxation d'Al-Shabaab en Somalie, les gangs durablement implantés en Afrique du Sud et la fraude, le détournement de fonds et la corruption sur le continent montrent comment les acteurs criminels manipulent les systèmes de gouvernance et utilisent la violence et la corruption à leur avantage. Les économies de la traite des personnes et du trafic d'êtres humains en Afrique du Nord témoignent d'une coordination transfrontalière à des fins lucratives, tandis que le commerce de cocaïne en Afrique de l'Ouest révèle comment la corruption contribue à intégrer le continent dans les itinéraires mondiaux de trafic. Il ne s'agit pas simplement d'activités informelles, mais d'entreprises illicites à grande échelle caractérisées par la violence, la corruption, un degré sophistiqué de coordination, des structures hiérarchiques et une portée transnationale, autant d'éléments qui sont la marque de la criminalité organisée.

Les États d'Afrique et les organismes régionaux reconnaissent cette menace dans leurs cadres juridiques. L'Afrique du Sud, par exemple, a promulgué le Prevention of Organised Crime Act (loi sur la prévention de la criminalité organisée), l'Union africaine (UA) et les conventions régionales font référence à la lutte contre la criminalité organisée, et pratiquement tous les États africains ont ratifié l'UNTOC. Cette reconnaissance généralisée par les décideurs politiques confirme que la criminalité organisée est non seulement présente en Afrique, mais qu'elle pose des défis systématiques qui nécessitent une attention urgente.

1.1 L'Indice du crime organisé en Afrique d'ENACT

En 2019, la première édition de l'Indice Afrique a évalué 10 types de marchés criminels, quatre typologies d'acteurs criminels et 12 indicateurs de résilience pour l'ensemble des 54 pays d'Afrique. La sélection des indicateurs de criminalité a pris en compte la diversité des économies illicites et des acteurs qui y participent, ainsi que des facteurs méthodologiques tels que la reproductibilité. Les 12 indicateurs de résilience sélectionnés représentaient une réponse holistique à la criminalité organisée, comprenant des mesures répressives, l'intégrité politique et la gouvernance, des mesures économiques et les efforts de la société civile et des communautés. Plus de 120 experts thématiques, nationaux et internationaux ont participé aux différentes étapes itératives de

notation, de vérification et de consolidation de chaque indicateur au niveau national.

En 2021, la deuxième édition de l'Indice Afrique a été publiée parallèlement au premier Indice mondial du crime organisé, un outil qui évalue la criminalité et la résilience dans les 193 États membres des Nations Unies (ONU). Cela a permis de comparer la criminalité et la résilience en Afrique aux tendances mondiales en matière de criminalité organisée transnationale et de positionner l'Afrique dans l'économie illicite mondiale. Publié pendant la pandémie de COVID-19, l'Indice 2021 a également donné un éclairage sur la manière dont le crime organisé s'adapte aux urgences mondiales.

En 2023, l'Indice Afrique et l'Indice mondial ont été enrichis en réponse à l'évolution des tendances de la criminalité organisée à travers le monde, avec l'ajout de cinq nouveaux marchés criminels (criminalité cyberdépendante, criminalité financière, commerce de produits de contrefaçon, racket d'extorsion et chantage à la protection, et commerce illicite de biens de consommation soumis à accise) et d'un nouveau type d'acteur criminel (les acteurs du secteur privé, afin de saisir l'implication de ceux qui opèrent dans la zone grise entre l'économie licite et illicite).

L'Indice 2025 identifie les tendances de la criminalité organisée en Afrique à l'aide de quatre ensembles de données couvrant plus de sept ans d'évolutions dans les domaines de la criminalité et de la résilience. Cet ensemble de données longitudinales met en

évidence la croissance et la consolidation de certains marchés criminels, les fluctuations des dynamiques liées aux acteurs criminels et une inertie en matière de résilience, qui a systématiquement obtenu un score inférieur à celui de la criminalité.

En 2025, le projet ENACT prend fin après près d'une décennie où il a produit des connaissances sur la criminalité organisée en Afrique et renforcé les capacités pour répondre aux menaces liées à la criminalité organisée. Il s'agit donc du dernier Indice Afrique produit sous la forme d'un rapport autonome. À l'avenir, les données concernant l'Afrique seront intégrées dans l'Indice mondial, et le rôle de l'Afrique dans l'économie illicite mondiale sera analysé, ce qui permettra d'obtenir une image plus complète de la criminalité et de la résilience.

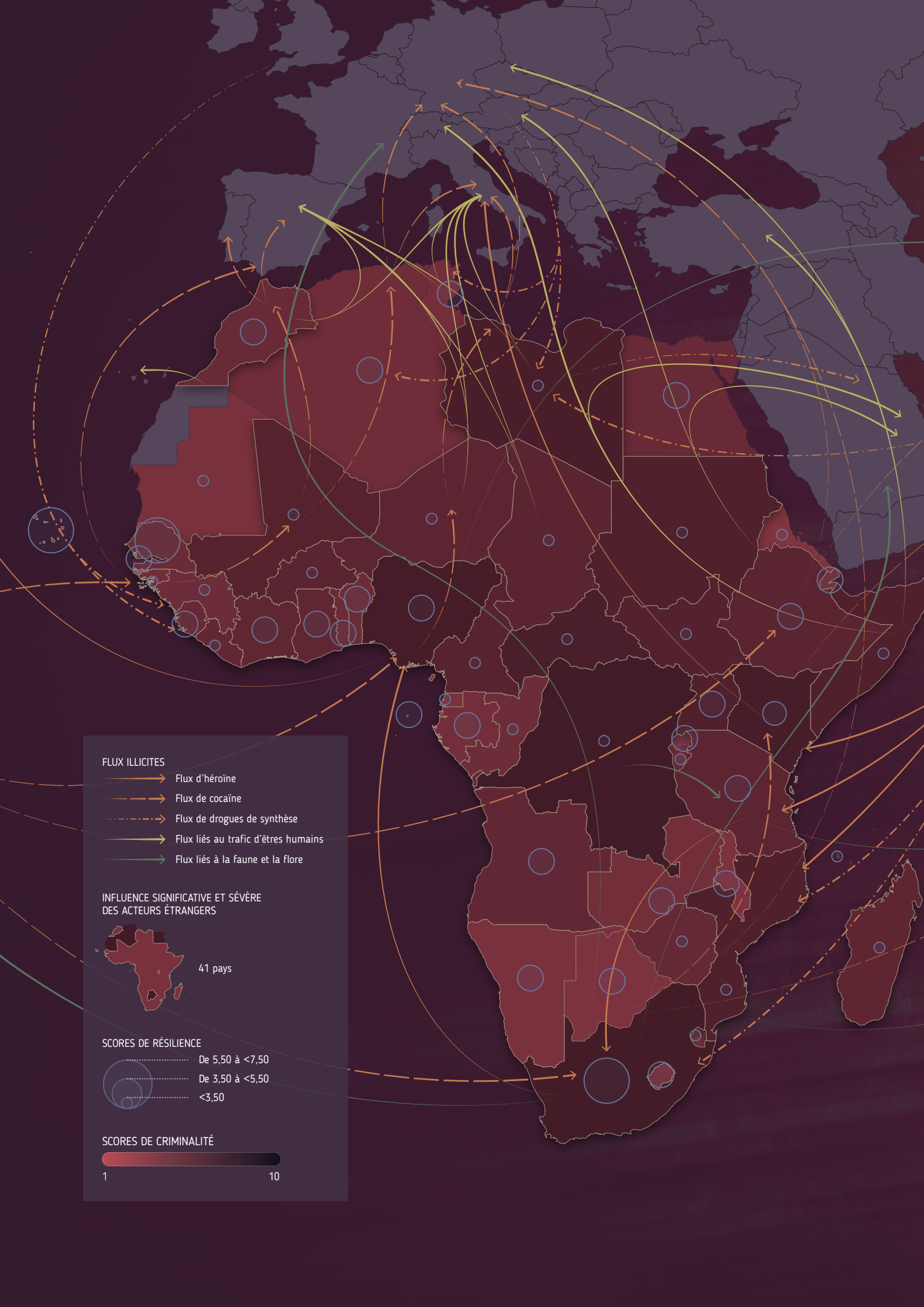
1.2 Principales conclusion (2019–2025)

- **La criminalité organisée en Afrique est diversifiée en termes de marchés illicites et d'acteurs criminels.** En 2025, la moyenne des marchés criminels était de 5,11 (sur 10, 10 indiquant le niveau de criminalité le plus élevé), reflétant la présence généralisée des 15 marchés criminels, tandis que la moyenne des acteurs criminels était de 5,58, signe de l'influence d'un éventail d'acteurs criminels actifs en Afrique. Ces deux indicateurs ont enregistré une augmentation constante depuis l'Indice de 2019.
- **Les acteurs intégrés à l'État sont les principaux moteurs de la criminalité en Afrique.** La criminalité est principalement alimentée par le pouvoir et la capacité d'adaptation des acteurs criminels opérant sur le continent, où les acteurs criminels obtiennent systématiquement des scores plus élevés que les marchés criminels. Depuis 2019, les acteurs criminels les plus prééminents sont les acteurs intégrés à l'État, qui facilitent les marchés criminels, sapent les structures de gouvernance et affaiblissent la capacité de l'État à lutter contre la criminalité organisée.
- **Bien qu'il faille nuancer ce propos, la structure de gouvernance d'un État influence la portée et l'ampleur des marchés criminels.** Bien que les différentes structures de gouvernance aient des défis spécifiques à relever en matière de criminalité organisée, les États démocratiques se sont systématiquement révélés mieux équipés pour y répondre, tandis que les États autoritaires ont tendance à ouvrir les bras à la criminalité organisée, lorsqu'ils ne la répriment pas violemment.
- **Les dynamiques géopolitiques et la criminalité organisée se renforcent mutuellement.** Les objectifs des États en matière de sécurité régionale, de stratégies économiques et de politique étrangère, entre autres, convergent souvent avec les activités économiques illicites et façonnent les relations internationales. Par exemple, le retrait (et parfois l'expulsion) d'alliés étrangers traditionnels, tels que la France et d'autres acteurs occidentaux, du Mali, du Burkina Faso et du Niger, a créé un vide sécuritaire et géopolitique, qui a été comblé par d'autres alliés capitalisant sur l'instabilité de ces États.
- **La criminalité prolifère dans les environnements instables et volatiles.** Les États et les régions où les conflits et les insurrections fragmentées continuent connaissent des niveaux de criminalité élevés. Lorsque la criminalité organisée et les conflits se recoupent, ce sont souvent des motivations économiques, sociales, historiques et politiques qui poussent à la participation. Des solutions durables doivent s'attaquer à ces facteurs sous-jacents en répondant aux besoins des communautés, en créant des moyens de subsistance alternatifs et en offrant aux acteurs du conflit des voies de sortie des économies illicites.

- **Internet est en train de remodeler la criminalité sur le continent africain.** Internet offre des opportunités économiques aux groupes criminels, tant pour élargir et diversifier les marchés traditionnels que pour développer de nouveaux marchés criminels, tels que la fraude financière en ligne et les ransomwares.
- **Les mécanismes de résilience de l'Afrique sont insuffisants.** Hormis une légère augmentation pour retrouver les niveaux pré-pandémie entre 2021 et 2023, la tendance générale à la baisse de la résilience sur le continent s'est poursuivie, parallèlement à une augmentation de la criminalité. De plus, les pays africains ont tendance à privilégier les réponses institutionnelles plutôt que les approches plus souples, telles que le recours à des acteurs non étatiques, lorsqu'il s'agit de renforcer la résilience. Les acteurs non étatiques jouent un rôle essentiel dans le renforcement de la résilience en soutenant les communautés vulnérables et en demandant des comptes aux autorités. Ils sont souvent à la proue des efforts de protection sociale. Cependant, depuis l'Indice 2021, l'indicateur de résilience « acteurs non étatiques » a connu la plus forte baisse.
- **Il est essentiel d'absorber réellement la croissance démographique afin de réduire la criminalité organisée.** Avec une population qui continue de croître, les pays africains doivent trouver des moyens d'absorber une main-d'œuvre plus nombreuse et renforcer l'environnement économique existant en réglementant les secteurs informels, en fournissant des filets de sécurité économique et en protégeant les secteurs vulnérables à la criminalité, tels que l'extraction artisanale de l'or.

Combinant une analyse qualitative et des données issues des quatre itérations de l'Indice Afrique, ce rapport examine comment la criminalité organisée s'est développée en Afrique, comment la criminalité et la résilience interagissent avec les enjeux mondiaux actuels et ce que l'avenir pourrait réserver au continent. Après une vue d'ensemble de la criminalité organisée en Afrique, le rapport examine l'évolution de la criminalité organisée, le rôle de l'Afrique dans la criminalité organisée transnationale et l'influence de la géopolitique sur la criminalité organisée en Afrique. Il examine ensuite le cycle de renforcement mutuel entre conflits, violence et économies criminelles, ainsi que les liens entre la gouvernance, la corruption et la criminalité organisée. Le rapport explore ensuite la criminalité cyberdépendante et les menaces liées à l'essor du numérique en Afrique, et conclut par quelques mesures clés pour le continent.





FLUX ILLICITES

- Flux d'héroïne
- Flux de cocaïne
- Flux de drogues de synthèse
- Flux liés au trafic d'êtres humains
- Flux liés à la faune et la flore

**INFLUENCE SIGNIFICATIVE ET SÉVÈRE
DES ACTEURS ÉTRANGERS**



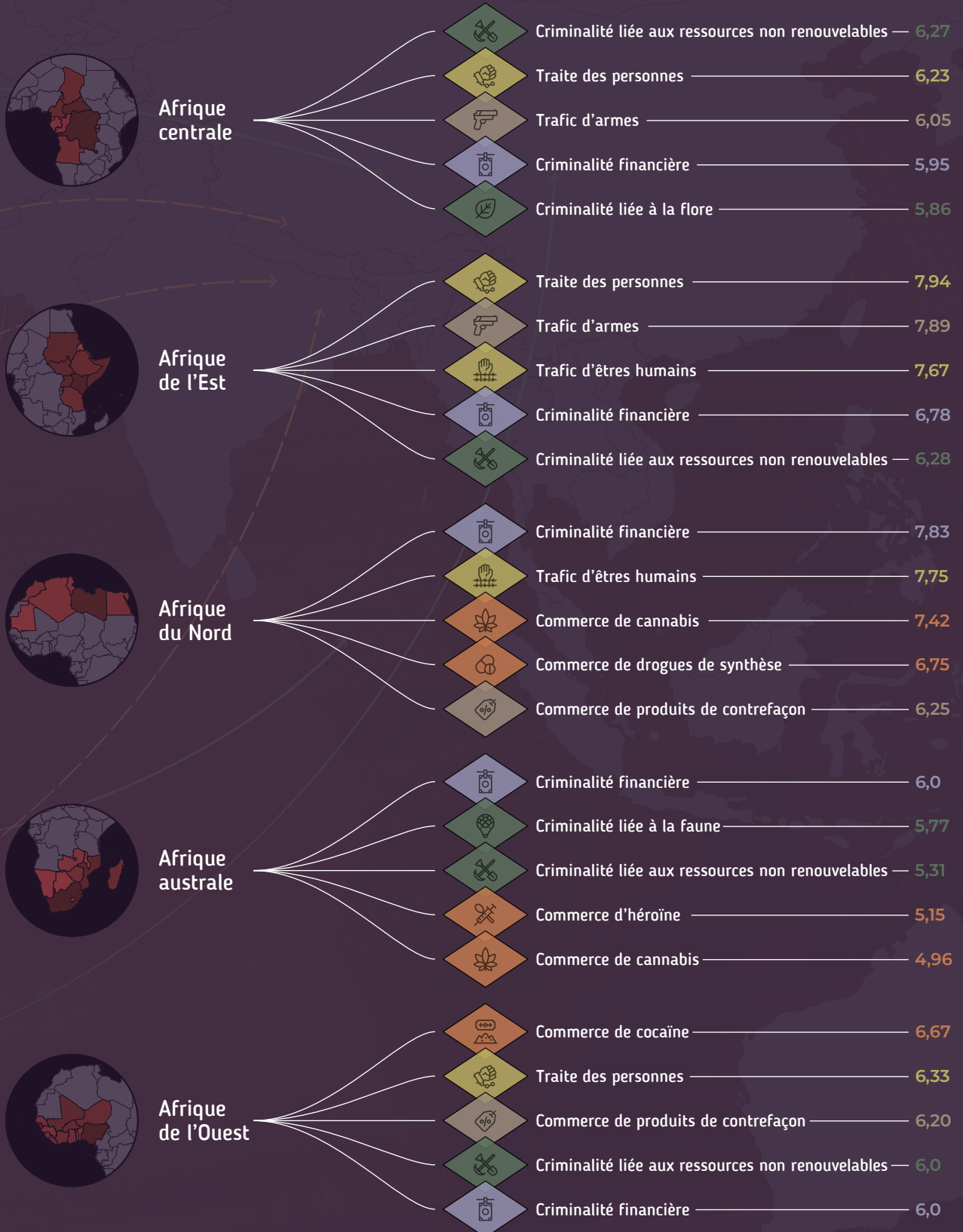
SCORES DE RÉSILIENCE

- De 5,50 à <7,50
- De 3,50 à <5,50
- <3,50

SCORES DE CRIMINALITÉ



MARCHÉS CRIMINELS AUX SCORES LES PLUS ÉLEVÉS



Logbook
00701 84 84 84

NOVEL
CITY

SECTION 2

À propos de l'Indice



2

À propos de l'Indice

L'Indice Afrique est reconnu comme un repository de solides recherches et est largement utilisé par les décideurs politiques et les professionnels de la justice pénale. Il s'agit d'une ressource influente pour l'élaboration et le renforcement des stratégies et des plans de lutte contre la criminalité organisée transnationale. Il a été recommandé par des institutions étatiques, telles que l'Autorité nationale des poursuites d'Afrique du Sud, et par de nombreux États et organismes régionaux, notamment l'Organisation de coopération des chefs de police d'Afrique de l'Est ⁵. L'Indice Afrique a également été utilisé dans le développement d'autres outils, notamment l'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique, ainsi que dans le cadre de projets de la société civile et du monde universitaire à travers le continent.

DÉFINITION DE LA « CRIMINALITÉ ORGANISÉE » ADOPTÉE PAR L'INDICE

Toute activité illégale, menée par des groupes ou des réseaux agissant de concert, se servant de la violence, de la corruption ou d'activités connexes afin d'obtenir, directement ou indirectement, un avantage financier ou matériel. Ces activités peuvent être menées à la fois à l'intérieur d'un pays et à l'échelle transnationale.

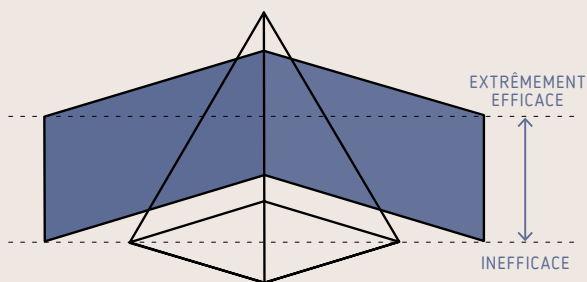
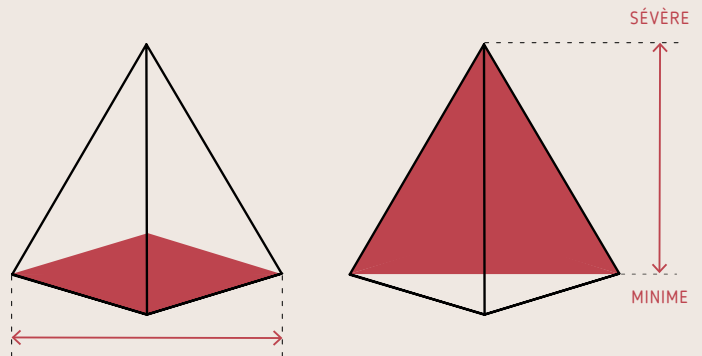
2.1 Composantes de l'Indice

L'Indice Afrique repose sur les composantes suivantes :

- La portée, l'ampleur et l'impact de 15 marchés criminels (la base de la pyramide de la criminalité – plus la pyramide est large, plus le score des marchés criminels est élevé).
- La structure et l'influence de cinq types d'acteurs de la criminalité (la hauteur de la pyramide – plus la pyramide est haute, plus le score des acteurs criminels est élevé).
- L'existence et l'efficacité de 12 « éléments constitutifs » de la résilience censés lutter contre la criminalité organisée (le panneau derrière la pyramide – plus le mur est haut, plus le score de résilience est élevé).

Largeur et hauteur de la pyramide

Le score des **marchés criminels** est représenté par la taille de la base de la pyramide et le score des **acteurs de la criminalité** est représenté par la hauteur de la pyramide selon une échelle allant de 1 à 10.



Hauteur du panneau

Le **score de résilience** est représenté par la hauteur visible sur le côté du panneau.

Score moyen de l'Afrique

La pyramide représente le score de criminalité, c'est-à-dire la moyenne entre les acteurs de la criminalité et les marchés criminels.

Le score de **criminalité** global pour l'Afrique est de 5,34. Ce score est composé d'un score de 5,11 pour les **marchés criminels**, et de 5,58 pour les **acteurs de la criminalité**. Le score de **résilience** est de 3,79.

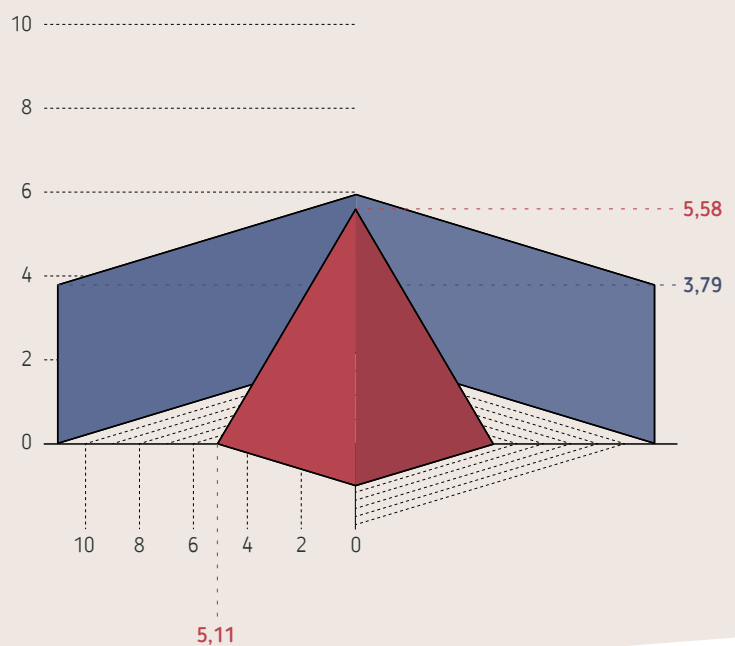
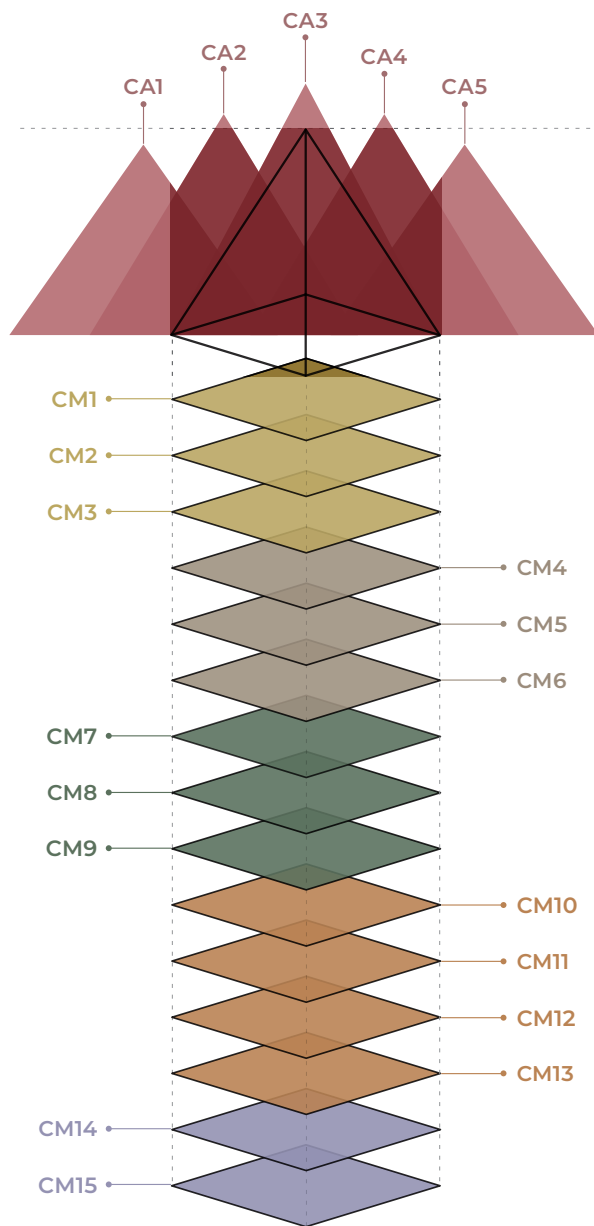


FIGURE 2.1

Indicateurs de criminalité



Acteurs de la criminalité

- ▲ CA1. Groupes de type mafieux
- ▲ CA2. Réseaux criminels
- ▲ CA3. Acteurs intégrés à l'État
- ▲ CA4. Acteurs étrangers
- ▲ CA5. Acteurs du secteur privé

Criminal markets

- ◆ CM1. Traite des personnes
- ◆ CM2. Trafic d'êtres humains
- ◆ CM3. Racket d'extorsion et chantage à la protection
- ◆ CM4. Trafic d'armes
- ◆ CM5. Commerce de produits de contrefaçon
- ◆ CM6. Commerce illicite de biens de consommations soumis à accise
- ◆ CM7. Criminalité liée à la flore
- ◆ CM8. Criminalité liée à la faune
- ◆ CM9. Criminalité liée aux ressources non renouvelables
- ◆ CM10. Commerce d'héroïne
- ◆ CM11. Commerce de cocaïne
- ◆ CM12. Commerce de cannabis
- ◆ CM13. Commerce de drogues de synthèse
- ◆ CM14. Criminalité cyberdépendante
- ◆ CM15. Criminalité financière

2.2 Attribution de scores aux indicateurs

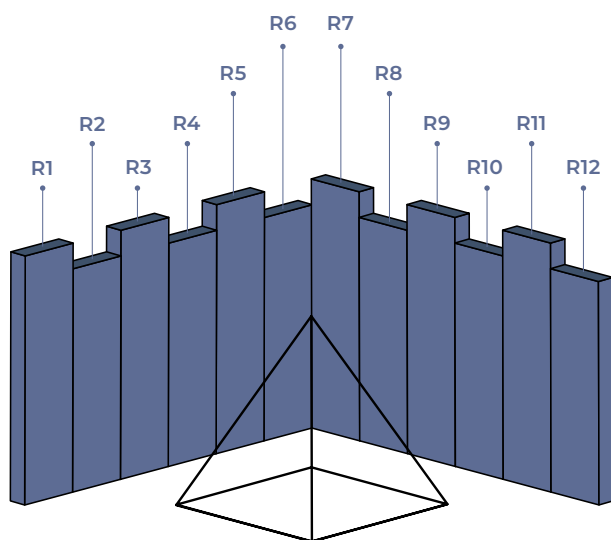
Les composantes criminalité et résilience sont notées de manière anonyme et indépendante par un large éventail d'experts nationaux et thématiques, sur la base des données préliminaires recueillies par les équipes de recherche de l'Indice et des connaissances et de l'expérience propres des experts. Tous les éléments de chaque composante et sous-composante sont indépendants et pondérés de manière égale, mais ils peuvent également être

regroupés en catégories plus larges qui reflètent leurs points communs.

Chaque indicateur se voit attribuer un score sur une échelle de 1 à 10, mais les seuils sont inversés pour la résilience et la criminalité (Figure 2.3). Un score de 1,0 signifie l'absence d'un marché criminel ou d'un acteur criminel (ce qui est souhaitable), mais une faible résilience (ce qui n'est pas souhaitable).

FIGURE 2.2

Indicateurs de résilience



- R1. Leadership politique et gouvernance
- R2. Transparence et responsabilité du gouvernement
- R3. Coopération internationale
- R4. Politiques et législations nationales
- R5. Système judiciaire et détention
- R6. Forces de l'ordret
- R7. Intégrité territoriale
- R8. Lutte contre le blanchiment d'argent
- R9. Capacité de réglementation économique
- R10. Soutien aux victimes et aux témoins
- R11. Prévention
- R12. Acteurs non étatiques

FIGURE 2.3

Seuils pour les indicateurs de criminalité et de résilience

CRIMINALITÉ

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
INFLUENCE INEXISTANTE OU MODESTE			INFLUENCE MODÉRÉE		INFLUENCE SIGNIFICATIVE		INFLUENCE SÉVÈRE		

RÉSILIENCE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
INEXISTANTE OU TRÈS INEFFICACE			MODÉRÉMENT EFFICACE		SUFFISAMMENT EFFICACE		EXTRÊMEMENT EFFICACE		

Une moyenne est ensuite calculée à partir des scores de tous les indicateurs pour obtenir un score national pour la criminalité et un score national pour la résilience. Cela signifie que les pays qui comptent plusieurs marchés criminels modérément répandus obtiendront souvent un score plus élevé en matière de criminalité que ceux qui ne comptent qu'un ou deux marchés extrêmement présents.

SECTION 3

Aperçu de la criminalité organisée en Afrique en 2025



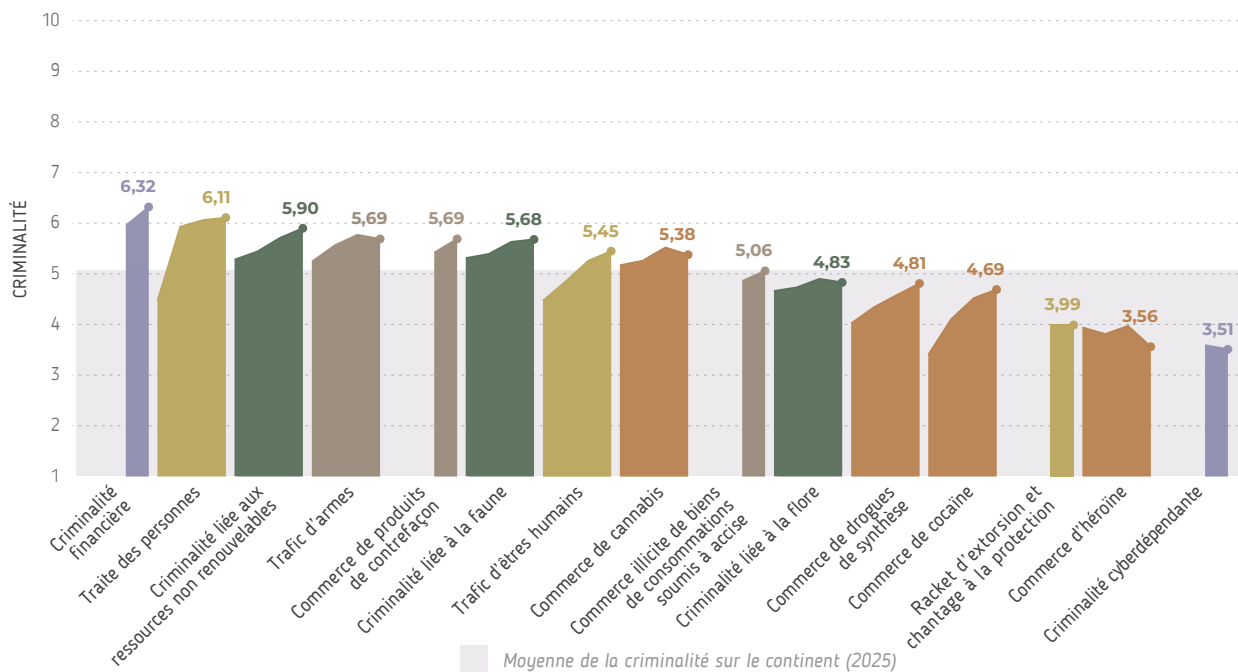


3 Aperçu de la criminalité organisée en Afrique en 2025

3.1 Marchés criminels

Les marchés criminels en Afrique se caractérisent par une grande diversité, allant des marchés centrés sur les marchandises et l'exploitation des personnes et des ressources naturelles à la criminalité cyberdépendante et à la criminalité financière. En suivant l'évolution des marchés criminels sur sept ans, l'Indice met en évidence plusieurs tendances qui reflètent l'état actuel des économies criminelles et des marchandises illicites en Afrique.

FIGURE 3.1
Tendances des marchés criminels (2019–2025)



Dans l'édition 2025, les marchés criminels les plus répandus étaient la criminalité financière, la traite des personnes, la criminalité liée aux ressources non renouvelables, le commerce de produits de contrefaçon et le trafic d'armes (Figure 3.1). Depuis 2023, les deux marchés qui connaissent la croissance la plus forte sont la criminalité financière et le commerce de produits de contrefaçon, ce qui reflète les tendances mondiales. Bien que le trafic d'êtres humains ait

connu une croissance plus lente depuis 2023, il a été le marché criminel à connaître la deuxième croissance la plus rapide (le premier étant la cocaïne) au cours des six années entre les éditions 2019 et 2025 de l'Indice, ce qui témoigne de l'instabilité et des conflits qui poussent les personnes à se déplacer. Le score élevé de la criminalité liée aux ressources non renouvelables reflète l'abondance

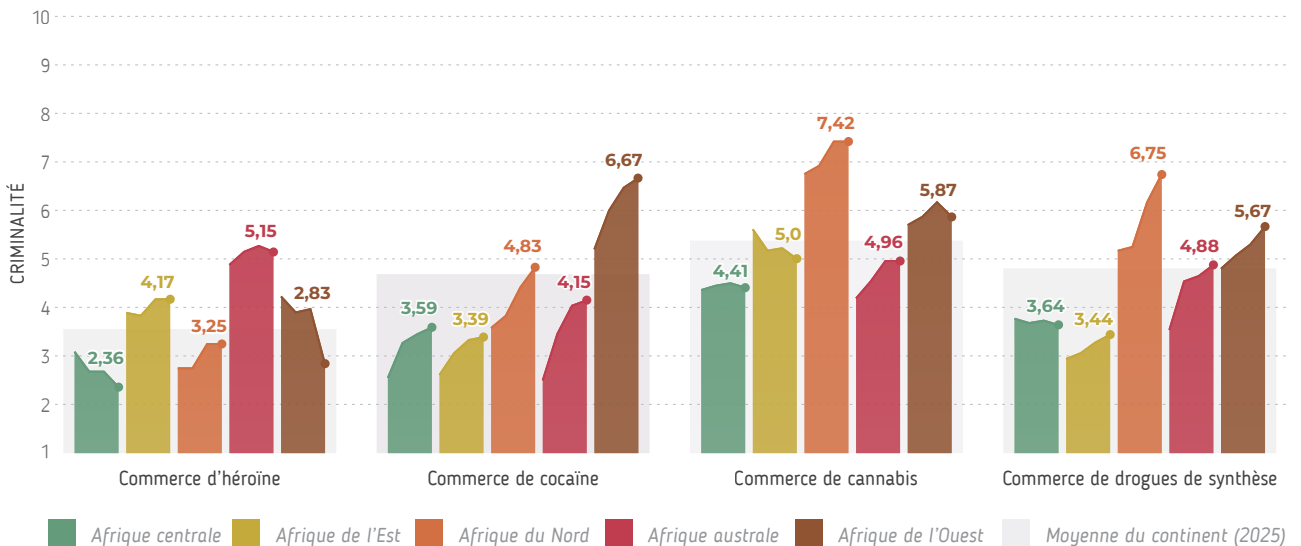
En 2025, le commerce de cannabis a été estimé être le marché de la drogue le plus ancré en Afrique, tandis que le commerce d'héroïne était le moins ancré. Les régions ayant obtenu les scores les plus élevés pour les marchés de la drogue étaient l'Afrique du Nord pour le commerce de cannabis et de drogues de synthèse, l'Afrique australe pour le commerce d'héroïne et l'Afrique de l'Ouest pour



des ressources et la biodiversité du continent, qui sont très demandées à l'échelle mondiale. D'autres marchés criminels ont enregistré des baisses marginales entre 2023 et 2025. Il s'agit notamment du trafic d'armes, de la criminalité liée à la flore et de la criminalité cyberdépendante.

le commerce de cocaïne (Figure 3.2). Entre 2019 et 2025, le commerce de cocaïne a été le marché criminel qui a connu la croissance la plus forte de tous les marchés criminel, mais le commerce de drogues de synthèse a connu une croissance plus rapide depuis 2023.

FIGURE 3.2
Scores des marchés de la drogue par région (2019–2025)

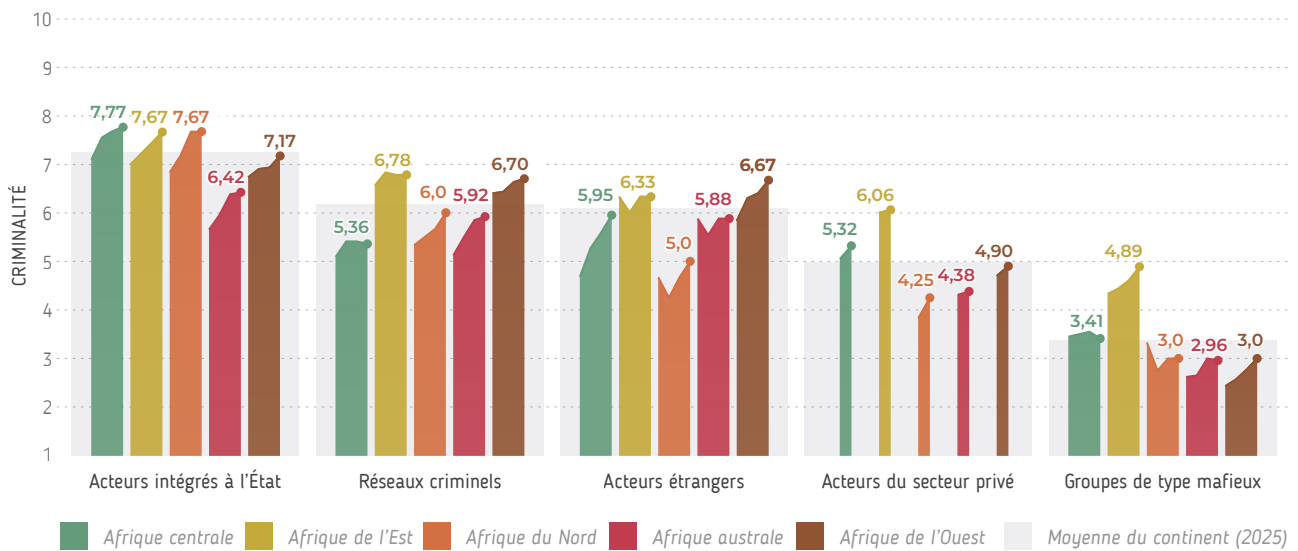


3.2 Acteurs de la criminalité

Les acteurs de la criminalité impliqués dans ces marchés criminels incluent des acteurs intégrés à l'État, des réseaux criminels, des groupes de type mafieux, des acteurs étrangers et des acteurs du secteur privé, qui contribuent tous à augmenter la

moyenne de la criminalité. Les acteurs intégrés à l'État, en particulier, restent les principaux moteurs de la criminalité depuis la première évaluation en 2019, utilisant leur autorité officielle pour permettre et soutenir les économies illicites.

FIGURE 3.3 Acteurs de la criminalité, tendances par région (2019–2025)



Comme le montre la Figure 3.3, les acteurs intégrés à l'État restent la catégorie d'acteurs criminels la plus prévalente, leur influence ayant augmenté de 0,65 point depuis 2019, ce qui reflète la tendance mondiale, ce type d'acteurs criminels dominant le paysage criminel. Ces acteurs sont les moteurs principaux de la criminalité en Afrique, en particulier en Afrique centrale, en Afrique de l'Est et en Afrique du Nord. Depuis 2023, c'est l'influence des acteurs étrangers et des acteurs du secteur privé qui a le plus augmenté. L'Afrique de l'Ouest a obtenu le score

le plus élevé (6,67) pour les acteurs étrangers en Afrique et dans le monde, ce qui reflète leur emprise profonde sur le commerce de cocaïne et d'autres marchés criminels, ainsi que les dynamiques complexes entre la géopolitique et la criminalité organisée, tandis que les acteurs du secteur privé étaient les plus présents en Afrique de l'Est. Les groupes de type mafieux et les réseaux criminels n'ont que légèrement accru leur influence sur le continent entre 2019 et 2025.

3.3 Résilience

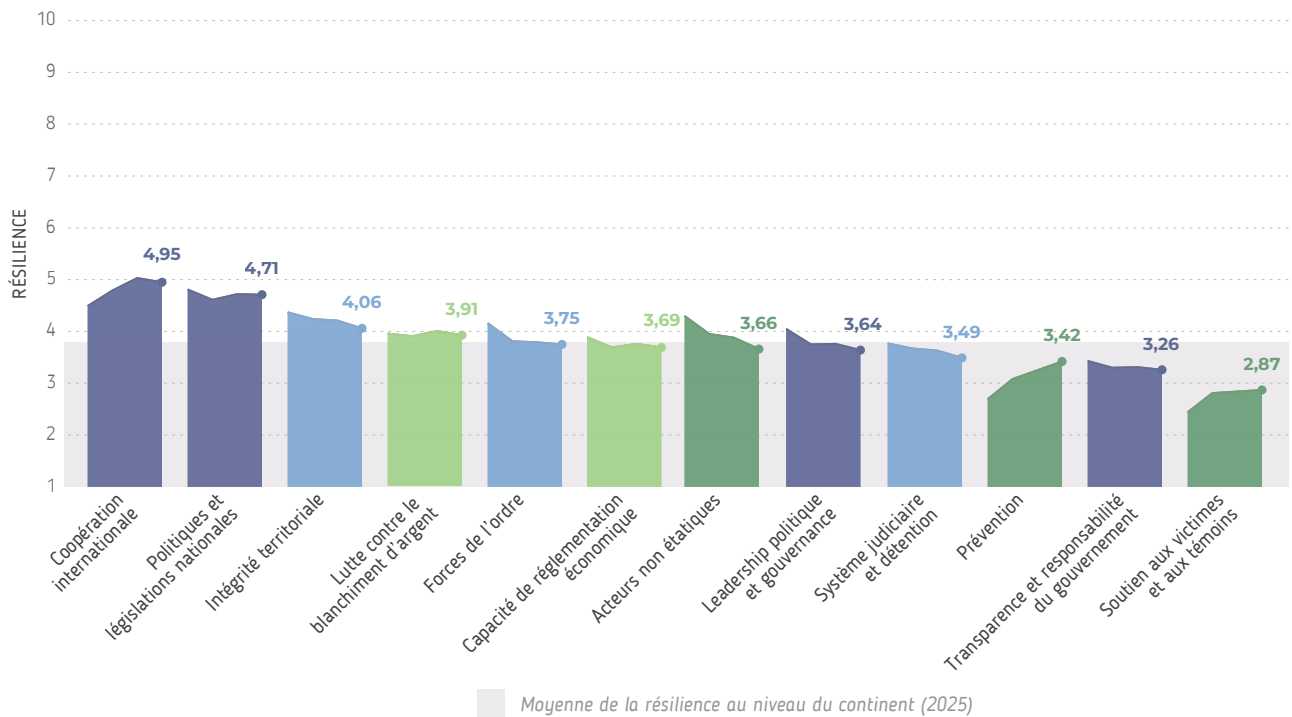
Après une légère augmentation entre 2021 et 2023, la résilience globale a diminué entre 2023 et 2025, passant de 3,85 à 3,79. Les indicateurs de résilience qui ont contribué à cette baisse sont les suivants : « lutte contre le blanchiment d'argent », « capacité de réglementation économique », « leadership politique et gouvernance », « système judiciaire et détention », « intégrité territoriale », « forces de l'ordre » et, particulièrement, « acteurs non étatiques ». Seules deux régions (Afrique australe et Afrique de l'Ouest) ont obtenu des scores de résilience supérieurs à la moyenne.

Les « acteurs non étatiques » sont l'indicateur qui a le plus baissé depuis 2019, passant de 4,30 à 3,66 en

2025. Les « acteurs non étatiques », dont les médias et la société civile font partie, continuent de faire face à des environnements opérationnels difficiles sur tout le continent, en particulier en Afrique du Nord, qui a obtenu le score le plus bas (2,75) au monde pour cet indicateur.

Entre 2023 et 2025, l'indicateur « intégrité territoriale » a été l'un des indicateurs de résilience qui a le plus baissé, juste derrière « acteurs non étatiques ». Depuis 2019, l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est, deux régions en proie à des conflits, ont enregistré une baisse de cet indicateur.

FIGURE 3.4
Tendances en matière de résilience (2019–2025)



Depuis 2021, la « coopération internationale » est l'indicateur au score le plus élevé, suivi des « politiques et législations nationales » (score le plus élevé en 2019), reflétant la solidité des cadres juridiques sur le continent. En 2025, l'Afrique australe était la région au score le plus élevé pour la « coopération internationale » (5,54) et les « politiques et législations nationales » (5,12).

Bien qu'ils figurent parmi les indicateurs de résilience les plus faibles en 2025, le « soutien aux victimes et aux témoins » et la « prévention » se sont tous deux améliorés depuis 2019, reflétant la mise en œuvre de mesures visant à soutenir les victimes et les témoins de la criminalité organisée. Toutefois, leurs faibles scores suggèrent que les pays ne les considèrent peut-être pas encore comme des interventions prioritaires.

SECTION 4

Le développement de la criminalité organisée en Afrique





4

Le développement de la criminalité organisée en Afrique

La criminalité organisée s'est rapidement développée dans les États postcoloniaux d'Afrique, en réponse à la faiblesse de la gouvernance et aux inégalités socio-économiques, alimentée par l'abondance des ressources naturelles et la riche biodiversité, ainsi que par la porosité des frontières, l'instabilité politique, les conflits persistants, la fragilité et la corruption systémique. Ces conditions ont attiré des acteurs criminels étrangers et favorisé l'émergence de réseaux nationaux.

L'INFLUENCE DE L'ÉTAT SUR LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Trois pays offrent un éclairage intéressant sur la manière dont la criminalité organisée s'est développée et le rôle de l'État dans la nature de la criminalité organisée.

Afrique du Sud. Le développement industriel et l'urbanisation rapides après la Seconde Guerre mondiale ont créé un environnement dans lequel la criminalité urbaine a commencé à augmenter dans les villes sud-africaines, en particulier Johannesburg, Pretoria, Le Cap et Durban ⁶. À mesure que la criminalité augmentait, des gangs de rue modérément structurés se sont multipliés. Ces gangs de rue sont les précurseurs des groupes criminels organisés plus structurés qui existent aujourd'hui, et ont succédé aux renégats et aux criminels opportunistes du monde entier attirés par la ruée vers l'or en 1885 ⁷. Ces gangs se livraient à des vols à main armée, à du racket de protection, à des détournements de véhicule et à la contrebande de cannabis et d'autres marchandises illicites. Dans les années 1980, des gangs criminels plus endurcis et mieux organisés se sont formés, le résultat de dynamiques sociales, économiques et politiques en Afrique du Sud et dans la région au sens large. Les migrants ont établi des liens entre les gangs sud-africains et les groupes criminels des pays voisins. Le gouvernement d'apartheid a également laissé les gangs agir en toute impunité afin de freiner les mouvements de libération. Il a utilisé les gangs pour infiltrer et recueillir des informations sur les syndicats de contrebande de mandrax et de voitures, qui auraient financé certains mouvements de libération ⁸. Les gangs criminels organisés, que l'Indice classe dans



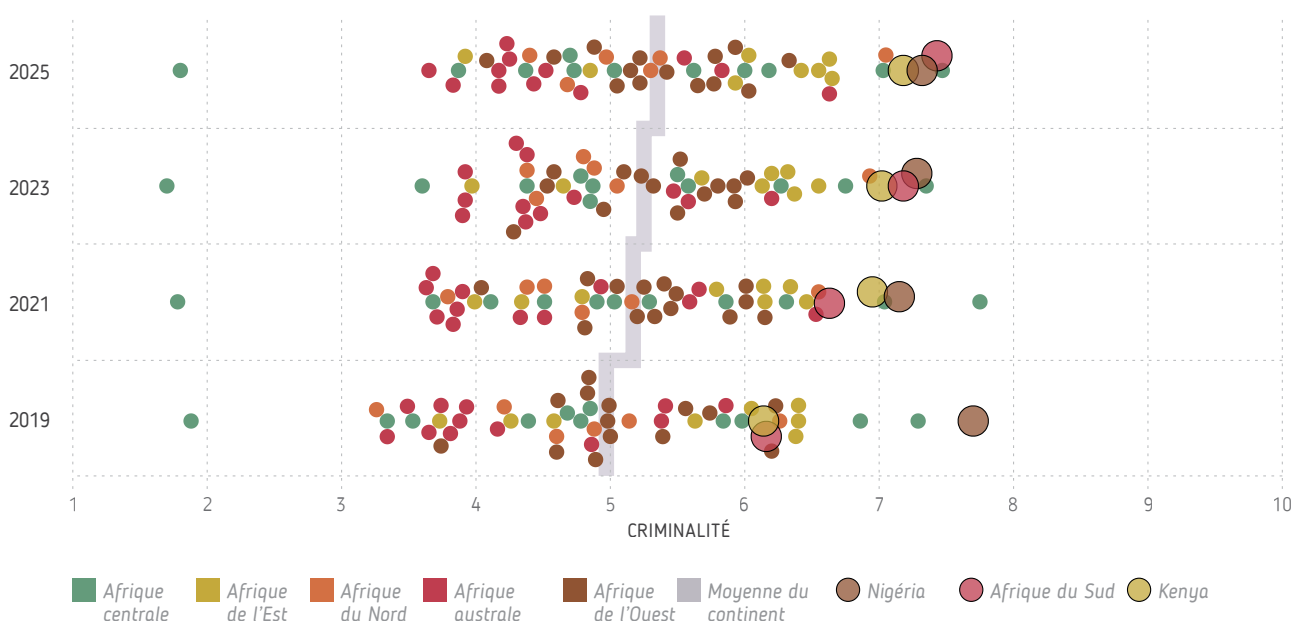
la catégorie des groupes de type mafieux, exercent aujourd'hui une influence considérable sur le paysage du crime organisé en Afrique du Sud et ont un impact négatif sur les structures sociales et étatiques.

Nigéria. Après l'indépendance en 1960, la criminalité s'est développée autour du secteur pétrolier du pays, favorisée par la corruption des fonctionnaires de l'État dont la complicité dans des activités illicites a ouvert la voie à la propagation du crime organisé à d'autres produits et créé un espace propice à la prolifération des groupes criminels. Cela se reflète dans les scores élevés du Nigéria en matière de criminalité liée aux ressources non renouvelables, d'acteurs intégrés à l'État et de réseaux criminels, qui ont tous obtenu un score de 8,0 en 2025. Au fil du temps, la corruption a encouragé un mépris de la loi et facilité l'émergence d'autres types de marchés illicites, notamment la piraterie, les vols à main armée, les cambriolages et le trafic de drogues ⁹.

Kenya. Après l'introduction du suffrage universel dans les années 1960, les gangs et les milices sont devenus une caractéristique persistante du paysage politique du pays, les individus cherchant à arriver au pouvoir créant ou finançant des groupes violents afin d'influencer les résultats électoraux. Au cours des années 1980 et 1990, les milices de jeunes intégrées dans les structures des partis politiques ont souvent été responsables de violences contre leurs adversaires lors d'élections disputées. Aujourd'hui, les milices et les gangs tels que les Mungiki, l'un des plus grands groupes du Kenya avec plus de 100 000 membres, restent profondément ancrés dans les dynamiques criminelles et politiques ¹⁰. Ces organisations sont impliquées dans des activités criminelles, notamment le vol de bétail et l'extorsion, et ont également acquis une influence politique en collaborant avec des acteurs intégrés à l'État pendant les périodes électorales ¹¹. Les acteurs intégrés à l'État, les groupes de type mafieux et les réseaux criminels continuent d'exercer une influence significative à l'échelle nationale.

FIGURE 4.1

Scores de criminalité pour l'Afrique du Sud, le Kenya et le Nigéria (2019–2025)



4.1 Émergence du crime organisé (années 1970 et 1980)

Les années 1970 ont vu une augmentation de la contrebande de marchandises facilement accessibles sur le continent. Il s'agissait notamment de diamants illicites provenant de Sierra Leone et de produits soumis à accise, tels que le cacao du Ghana trafiqué vers la Côte d'Ivoire et le Togo, et du Nigéria vers le Bénin (alors appelé Dahomey) et des arachides du Nigéria vers le Niger¹². Les tribus du nord du Cameroun se livraient également à la contrebande de bétail vers le Nigéria voisin¹³.

À la même époque, le crime organisé s'est développé en raison de la hausse des prix du pétrole, du « découplage du dollar de l'or, de la forte inflation et de la propagation rapide de la dette dans les pays en développement »¹⁴. Au Nigéria, des groupes criminels organisés se sont lancés dans le trafic de drogues illicites à petite échelle, de l'Asie du Sud vers les États-Unis¹⁵, tandis qu'en Ouganda, le commerce illicite de biens de consommation soumis à accise a vu le jour, avec environ 20 % du café Arabica exporté par les canaux officiels et le reste transporté en contrebande vers les pays voisins¹⁶. Les acteurs intégrés à l'État impliqués dans ce commerce ont joué un rôle central dans la criminalité en Ouganda¹⁷.

Les années 1980 ont été marquées par une recrudescence des conflits, l'expansion des marchés existants et l'arrivée de nouveaux acteurs étrangers sur les marchés illicites du continent. Le trafic d'armes s'est intensifié, avec le signalement d'exportations d'armes à feu vers la Côte d'Ivoire par des groupes armés

impliqués dans les guerres au Libéria et en Sierra Leone¹⁸. De même, au Sénégal, le conflit armé dans la région de la Casamance a contribué à l'augmentation du commerce de cannabis et du trafic d'armes¹⁹.

De nouveaux marchés ont émergé, consolidant les marchés criminels existants, en expansion depuis les années 1960. Par exemple, la criminalité financière au Nigéria s'est développée lorsque la fraude internationale par avance de frais s'est généralisée dans les années 1980, s'ajoutant à la fraude monétaire qui existait depuis les années 1960²⁰.

Pendant cette période, des « chasseurs de fortune » venus de France, du Portugal, de Grande-Bretagne, de Grèce, du Liban, d'Inde, d'Israël et de certains pays d'Europe centrale sont arrivés dans des pays d'Afrique tels que la République démocratique du Congo (RDC, alors Zaïre), la Zambie et le Zimbabwe²¹. Beaucoup d'entre eux ont créé de petites entreprises d'import-export, pour servir de couverture aux activités illégales qu'ils cherchaient à mettre en place²². S'approvisionnant auprès d'acteurs criminels locaux, ils exportaient illégalement des marchandises telles que du cobalt et d'autres métaux précieux, des diamants et de l'ivoire²³. Au cours des années 1980, des ressortissants israéliens ont été impliqués dans le trafic d'armes et le trafic de drogues en Afrique du Sud²⁴, qui continue d'être une destination pour les acteurs étrangers qui cherchent à s'insérer dans des activités criminelles organisées.

4.2 Consolidation du crime organisé (années 1990)

Avec la fin de la guerre froide, le monde a connu de profonds changements, certains États autoritaires se transformant en démocraties (Afrique du Sud) et d'autres gagnant leur souveraineté (Namibie, Érythrée). Des guerres civiles et des conflits ont éclaté à travers le continent, en Afrique de l'Ouest, dans la Corne de l'Afrique et en Afrique centrale, tandis que les frontières et les sociétés s'ouvraient. Ces changements majeurs ont non seulement permis la libre circulation des

personnes et des marchandises légales, mais aussi le trafic de marchandises illicites.

La transition d'un système politique à un autre a également entraîné l'affaiblissement des structures de l'État dans certains pays²⁵. Par exemple, les touristes et les entrepreneurs ont afflué en Afrique du Sud après la fin de l'apartheid, une fois les sanctions levées et les restrictions aux frontières assouplies²⁶. Parmi ces

transnationale, qui portait atteinte à la souveraineté des États d'Afrique. En 1992, l'OUA a adopté la Résolution sur le renforcement de la coopération et de la coordination entre les États africains à Dakar ³⁴, à la suite des sanctions imposées par le Conseil de sécurité des Nations Unies contre la Libye pour avoir refusé de coopérer aux enquêtes suite aux attentats terroristes contre le vol Pan Am 103 et le vol UTA 772 ³⁵,

et l'escalade de la violence qui a abouti à l'assassinat du président algérien Mohamed Boudiaf ³⁶. Cependant, ces premières initiatives à l'échelle continentale ne se sont pas traduites par des réponses individuelles au niveau des États, les cadres juridiques nationaux ayant pris plusieurs décennies de retard par rapport aux réseaux criminels bien établis et les décideurs politiques cherchant perpétuellement à rattraper la situation.

4.3 Les marchés criminels mûrissent et se mondialisent (années 2000 et 2010)

Vers 2000, les marchés criminels africains avaient mûri, tandis que les liens entre les réseaux criminels locaux, les groupes de type mafieux et les acteurs criminels étrangers consolidaient la criminalité transnationale et intracontinentale. Au début des années 2000, la mondialisation et la croissance économique de l'Afrique ont permis au continent de s'intégrer davantage dans l'économie mondiale, les marchés illicites se développant parallèlement aux marchés licites ³⁷. Bien qu'ils aient participé aux discussions et à la finalisation de l'UNTOC, les pays africains n'ont pas placé la criminalité organisée parmi leurs priorités nationales, même si une grande partie d'entre eux ont signé l'UNTOC dès son entrée en vigueur. À cette date, cependant, la criminalité organisée avait déjà pris une ampleur considérable sur le continent.

Les efforts de répression menés par les forces de l'ordre européennes contre les itinéraires classiques du trafic de cocaïne en provenance d'Amérique du Sud ont incité les trafiquants à se tourner vers l'Afrique de l'Ouest, établissant ainsi un itinéraire Amérique du Sud-Afrique de l'Ouest-Europe ³⁸. Au milieu des années 2000, la cocaïne sud-américaine était importée en Afrique de l'Ouest côtière (principalement en Guinée-Bissau, en Guinée, au Sénégal, à Cabo Verde et en Gambie) avant d'être acheminée via le Sahel vers l'Europe, qui représentait alors 26 % de la consommation mondiale ³⁹. En 2016, on estime que 20 tonnes de cocaïne (d'une valeur en gros de 1 milliard de dollars américains) ont transité par l'Afrique de l'Ouest à destination de l'Europe ⁴⁰, consolidant ainsi le rôle de la région en tant que point de transit crucial, qui perdure encore aujourd'hui.

Entre 2005 et 2015, la criminalité organisée a continué de s'enraciner en Afrique. Des États entiers d'Afrique de l'Ouest ont été complètement infiltrés par des réseaux criminels étrangers impliqués dans le commerce de cocaïne ; la côte est-africaine servait de voie de transit majeure pour l'héroïne afghane ; des drogues de synthèse étaient désormais fabriquées dans des laboratoires au Nigéria et en Afrique du Sud ; et le Maroc avait consolidé sa position de producteur mondial majeur de cannabis.

La traite des personnes était également omniprésente, un grand nombre de personnes étant victimes de la traite à des fins de travail forcé, d'esclavage, d'exploitation sexuelle et de recrutement forcé dans les zones de conflit. Le trafic d'êtres humains, étroitement lié à la traite, a prospéré en parallèle, les passeurs facilitant les départs depuis les zones de conflit et permettant la migration économique vers l'Europe et au-delà. En 2016, ce marché était estimé, selon des estimations prudentes, à environ 15 millions de dollars américains par an ⁴¹.

Les conflits au Mali, en RDC, en Somalie, au Soudan, en Éthiopie, en Libye et ailleurs ont alimenté l'essor du trafic d'armes. La criminalité liée à la faune, notamment la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, s'est également solidement enracinée sur le continent au cours de cette décennie, suivie de près par la criminalité liée à la flore et aux ressources non renouvelables. Ce type de criminalité s'est encore intensifié dans les éditions suivantes de l'Indice Afrique, la République centrafricaine (RCA) atteignant le score maximal de 10 en 2023 (score confirmé dans l'édition 2025).

FIGURE 4.3

Scores des marchés criminels et des acteurs de la criminalité (2019)

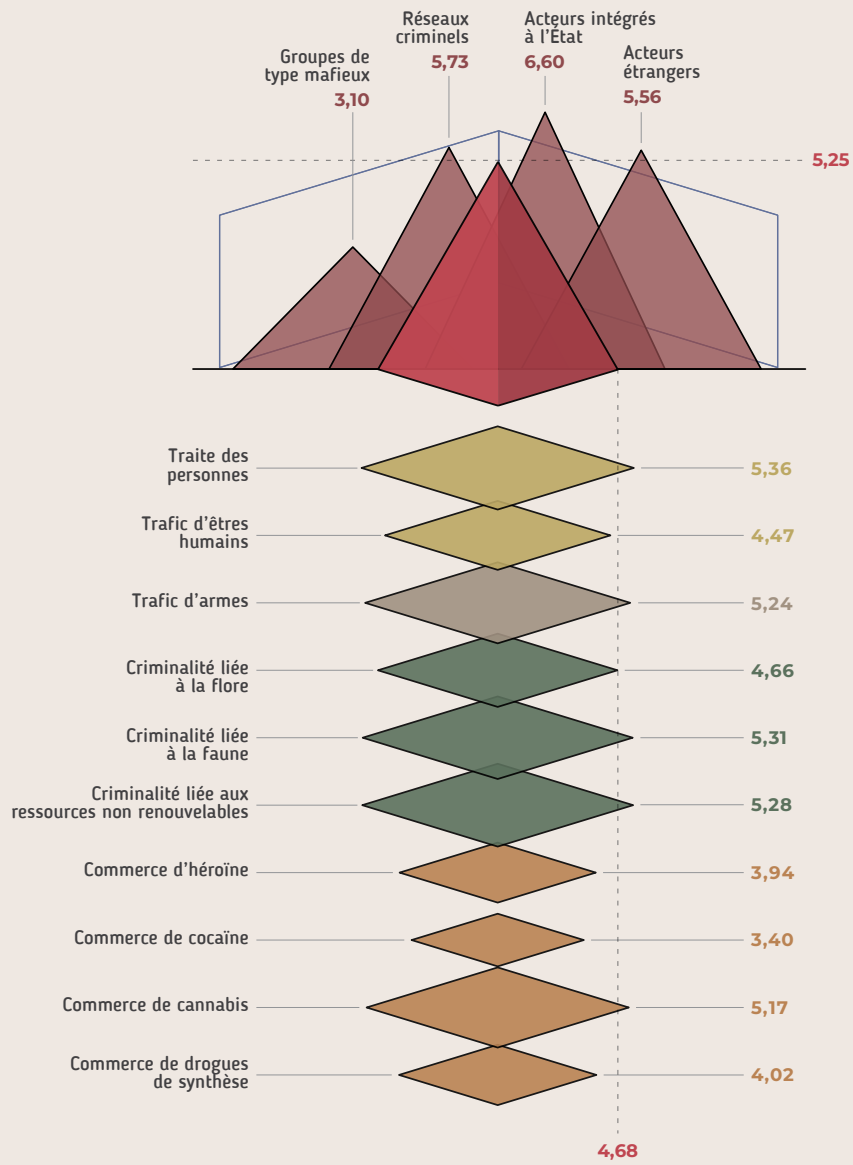
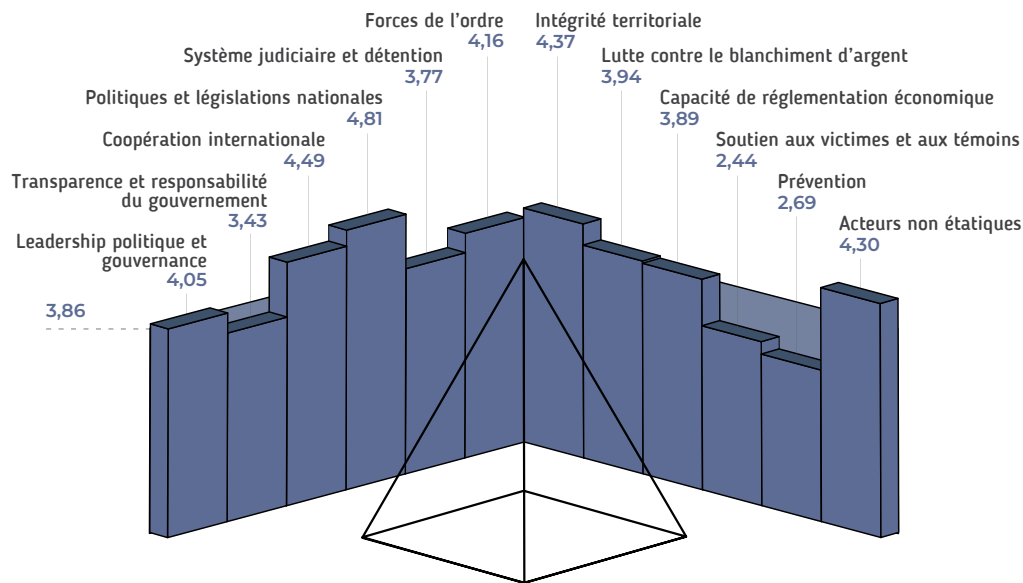


FIGURE 4.4

Scores de résilience (2019)



Les acteurs intégrés à l'État ont souvent facilité ces marchés illicites, soit en participant activement à des activités criminelles, soit en acceptant des pots-de-vin pour fermer les yeux. Des groupes criminels étrangers ont établi leurs opérations sur tout le continent : le Primeiro Comando da Capital brésilien et la 'Ndrangheta italienne en Afrique de l'Ouest, des groupes bulgares en Afrique du Sud et des acteurs criminels italiens au Kenya. Ces groupes se sont installés dans de grandes villes bien connectées telles que Lagos, Le Cap et Nairobi, où ils ont collaboré avec des réseaux criminels peu structurés et des groupes de type mafieux, fournissant toute une gamme de produits illicites, des drogues aux armes.

Face à l'essor et à la diversité des économies criminelles, la capacité du continent à y répondre était une préoccupation majeure. L'une des conclusions essentielles du premier Indice Afrique en 2019 était que les pays africains avaient un très faible niveau de résilience face à la menace du crime organisé. La résilience moyenne du continent a été évaluée à 3,86 sur 10, tandis que la criminalité moyenne était de 4,97 sur 10. Cette conclusion a confirmé que le fléau de la criminalité avait dépassé la capacité de résilience du continent, un constat qui reste vrai dans les quatre éditions de l'Indice Afrique.

4.4 Pandémie de COVID-19 : la criminalité supplante la résilience

Les lacunes de l'Afrique en matière de résilience ont été mises en évidence lors de l'une des crises mondiales les plus graves de notre époque : la pandémie de COVID-19. Si les effets de la pandémie sur le continent ont été moins sévères que dans d'autres régions du monde, la réponse du crime organisé aux mesures de confinement, notamment la fermeture des frontières et le renforcement de la sécurité, a révélé son haut degré de sophistication et son enracinement en Afrique. Entre 2019 et

2021, la criminalité a légèrement augmenté sur le continent, sans être véritablement freinée par les mesures mises en œuvre en réponse à la pandémie. Les acteurs criminels se sont adaptés en innovant, les activités illicites migrant de plus en plus en ligne ⁴². Parallèlement, les restrictions en matière de déplacements et de rassemblements, combinées à l'absence de soutien financier pour les personnes défavorisées et vulnérables, ont poussé nombre d'entre elles à se tourner vers l'économie informelle

ou illicite pour assurer leur subsistance. Au cours de cette période, l'écart entre la criminalité et la résilience a continué de se creuser, les autorités concentrant leurs efforts sur l'urgence sanitaire.

Une légère augmentation des niveaux de résilience a été observée entre 2021 et 2023, grâce à une coopération internationale accrue sur le continent pour lutter contre l'expansion des marchés illicites. Cependant, l'efficacité de ces mesures a varié d'une région à l'autre. Le continent a généralement donné la priorité aux mesures institutionnelles pour lutter contre le crime organisé, telles que le leadership politique, la coopération internationale et l'élaboration de politiques et de législations nationales, souvent au détriment d'initiatives plus axées sur le volet social et communautaire, telles que les efforts de prévention ou le soutien aux victimes et aux témoins. Cette tendance, déjà observée dans

la première édition de l'Indice, persiste dans toutes les éditions suivantes, malgré des progrès modestes dans certains domaines.

Cette tendance suggère que l'adoption de nouvelles législations ou la rhétorique politique en matière de lutte contre la criminalité organisée prennent souvent le pas sur le traitement des causes profondes de la criminalité et la protection des victimes. Ce déséquilibre persistant souligne la nécessité de repenser fondamentalement l'approche du continent en matière de lutte contre la criminalité organisée, d'autant plus que cette édition de l'Indice Afrique révèle un déclin général pour presque tous les indicateurs de résilience. Au fil des décennies, la résilience du continent est restée insuffisante pour perturber le paysage sans cesse changeant de la criminalité organisée.



SECTION 5

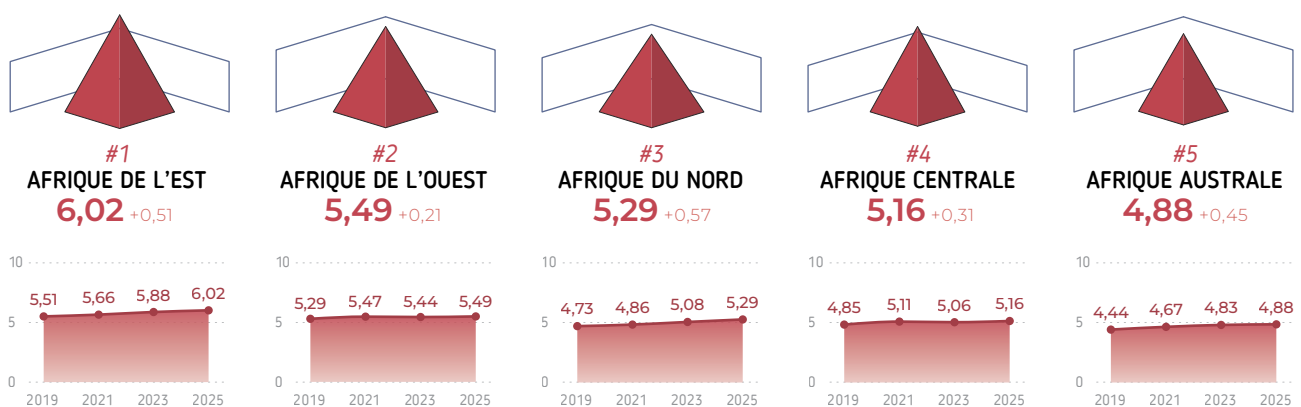
Le rôle de l'Afrique dans la criminalité organisée transnationale



5 Le rôle de l'Afrique dans la criminalité organisée transnationale

Entre la première édition de l'Indice et cette dernière édition, la criminalité en Afrique n'a cessé de croître (Figure 5.1). L'Afrique est désormais profondément intégrée dans l'économie criminelle mondiale, servant à la fois de source, de plaque tournante du transit et de destination pour divers marchés criminels, ces rôles se recoupant souvent. La position de l'Afrique dans l'économie criminelle mondiale a été façonnée par ses infrastructures, ses ports, ses réseaux de transport, ses systèmes sociaux et politiques, ses réseaux financiers et les capacités limitées de ses forces de l'ordre. Parallèlement, les mesures visant à stimuler le développement économique et à accroître les échanges commerciaux entre l'Afrique et le reste du monde (expansion de la conteneurisation, progrès dans les infrastructures de transport et accords de libre-échange) ont créé des opportunités pour les organisations criminelles.

FIGURE 5.1
Moyenne des changements du score de criminalité par région (2019–2025)



5.1 L'Afrique comme point d'origine

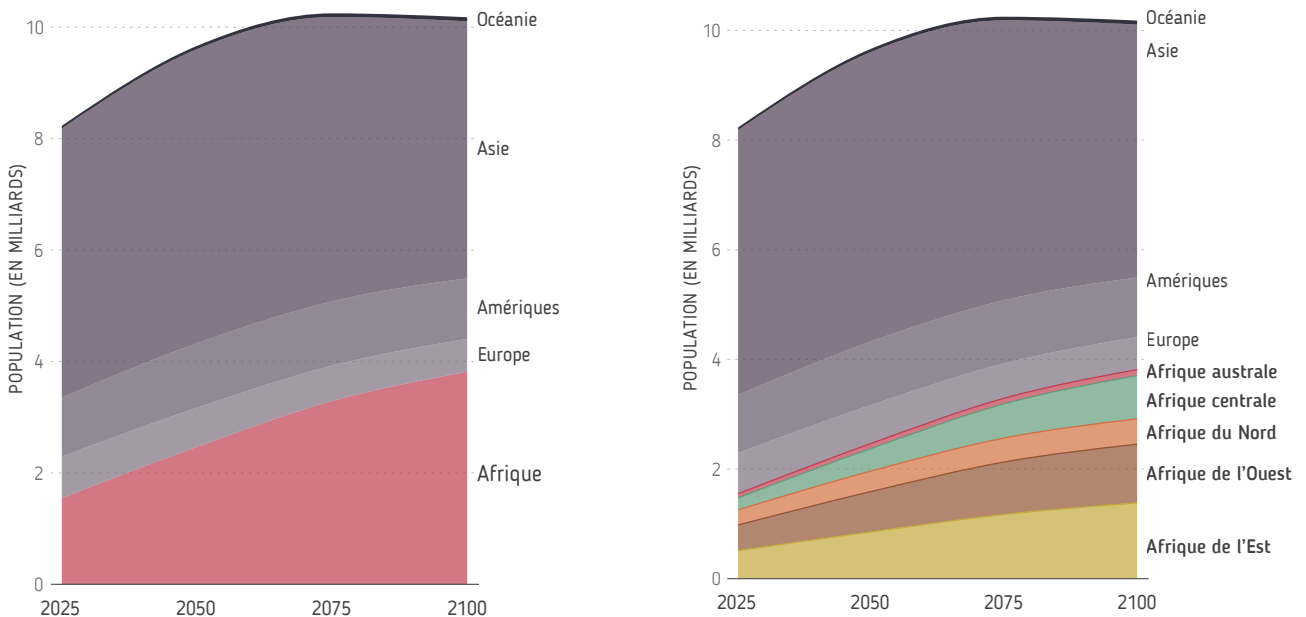
5.1.1 Exploitation des personnes et déplacements non autorisés

La population africaine, jeune et en forte croissance, augmente plus rapidement que la croissance économique du continent, ce qui fait de la migration, en particulier des zones rurales vers les zones urbaines, une tendance généralisée ⁴³. La population urbaine du continent, actuellement estimée à environ 700 millions d'habitants, devrait doubler pour atteindre 1,4 milliard d'ici 2050 ⁴⁴. Sans une planification urbaine et des stratégies efficaces pour gérer cette croissance, les villes africaines auront du mal à absorber l'afflux de population et à offrir des

opportunités d'emploi suffisantes à une main-d'œuvre en forte expansion. Ces pressions démographiques sont aggravées par la dégradation de l'environnement, l'épuisement des ressources et les effets croissants du changement climatique, notamment les sécheresses et les inondations, qui exercent une pression supplémentaire sur les infrastructures urbaines et exacerbent les vulnérabilités socio-économiques. Dans de nombreuses régions, une planification inadéquate, une faible gouvernance et des infrastructures limitées perpétuent la surpopulation et l'insécurité alimentaire, poussant les populations à chercher des opportunités ailleurs ⁴⁵.

FIGURE 5.2

Population de l'Afrique et projections, 2025–2100.



L'instabilité croissante, marquée par une recrudescence des conflits armés et des coups d'État, amplifie les pressions existantes et favorise les migrations dans des conditions de plus en plus précaires. Les conflits et les migrations irrégulières sont étroitement liés : l'effondrement des États, l'érosion de l'État de droit, la fragmentation sociale, les tensions économiques et les déplacements de population accentuent la vulnérabilité et alimentent le trafic d'êtres humains à l'intérieur des pays et au-delà des frontières, créant ainsi un environnement propice

au crime organisé. En 2024, on estimait à 40 millions le nombre de personnes déplacées de force en Afrique ⁴⁶. Sur ces 40 millions, près de 80 % étaient déplacés à l'intérieur de leur pays, et 96 % de ceux qui ont quitté leur pays sont restés en Afrique ⁴⁷. Au cours de l'année écoulée, 64 % des Africains déplacés de force provenaient de cinq pays : le Soudan, la Somalie, la RDC, la Nigéria et le Burkina Faso, qui sont tous en proie à des conflits et connaissent des niveaux élevés de criminalité (Figure 5.3) ⁴⁸.

Au cours de l'année écoulée, plus de 3 millions de ressortissants africains ont été déplacés en raison des conflits, soit une augmentation de 13 % depuis 2011 ⁴⁹. Depuis 2019, les activités de trafic d'êtres humains ont augmenté chaque année (Figure 5.4), mais ont ralenti en 2025 par rapport aux années précédentes en raison de la baisse substantielle du nombre de migrants irréguliers quittant le continent. Entre 2023 et 2024, le nombre de migrants africains en situation irrégulière interceptés en route vers l'Europe et le Golfe a diminué

de près de moitié, passant de 282 000 à 146 000. Cette réduction est largement attribuée à l'intensification des opérations financées par l'Union européenne (UE) en Afrique du Nord et de l'Ouest, au renforcement des patrouilles des garde-côtes en Afrique de l'Est et aux conflits en cours à certains points de transit, en particulier au Yémen ⁵⁰. Malgré ces développements, le trafic d'êtres humains persiste, devenant de plus en plus complexe et ayant des répercussions sociales aggravées sur l'ensemble du continent.

FIGURE 5.3

Pays en situation de conflit et leurs scores pour le trafic d'êtres humains

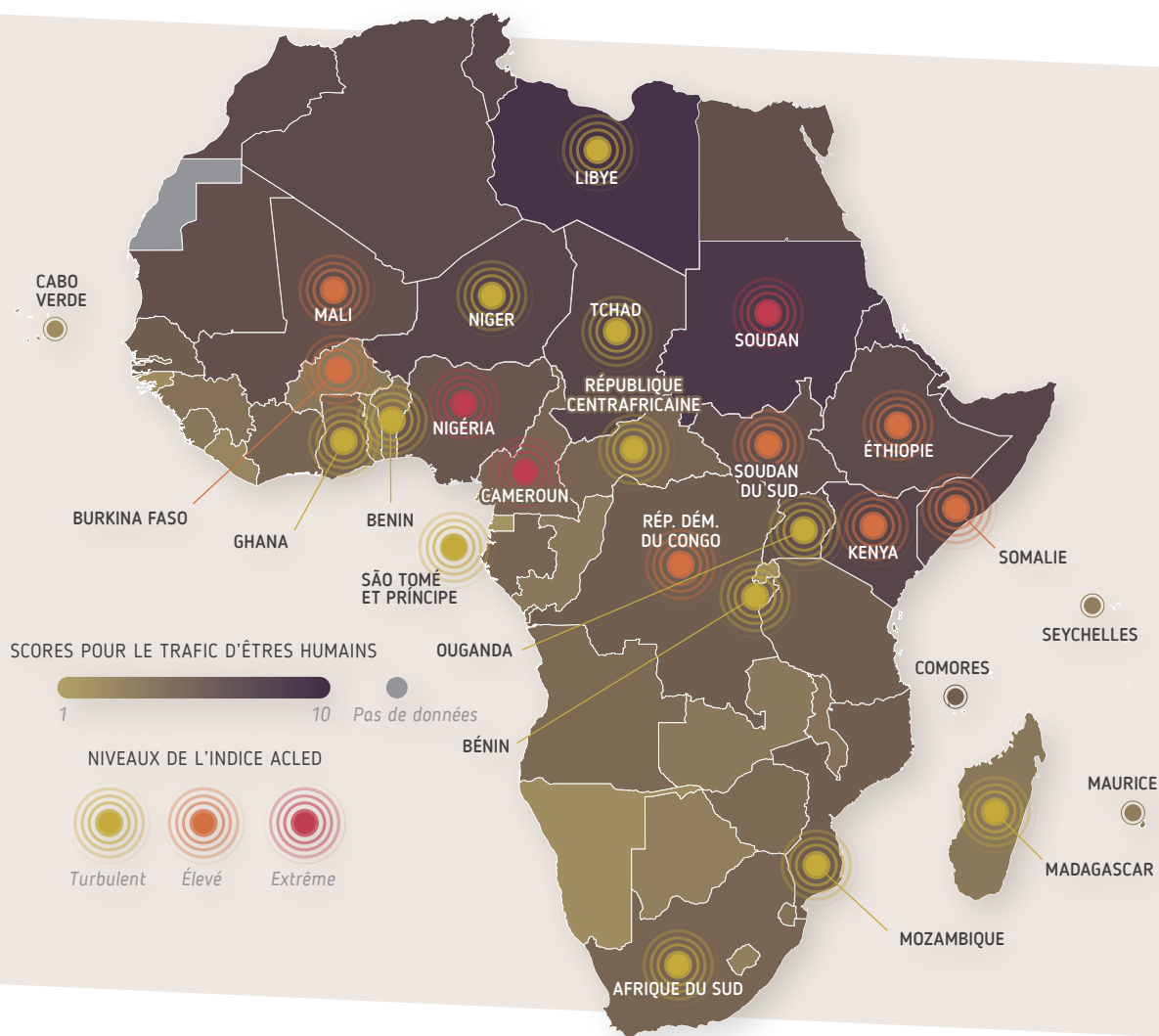
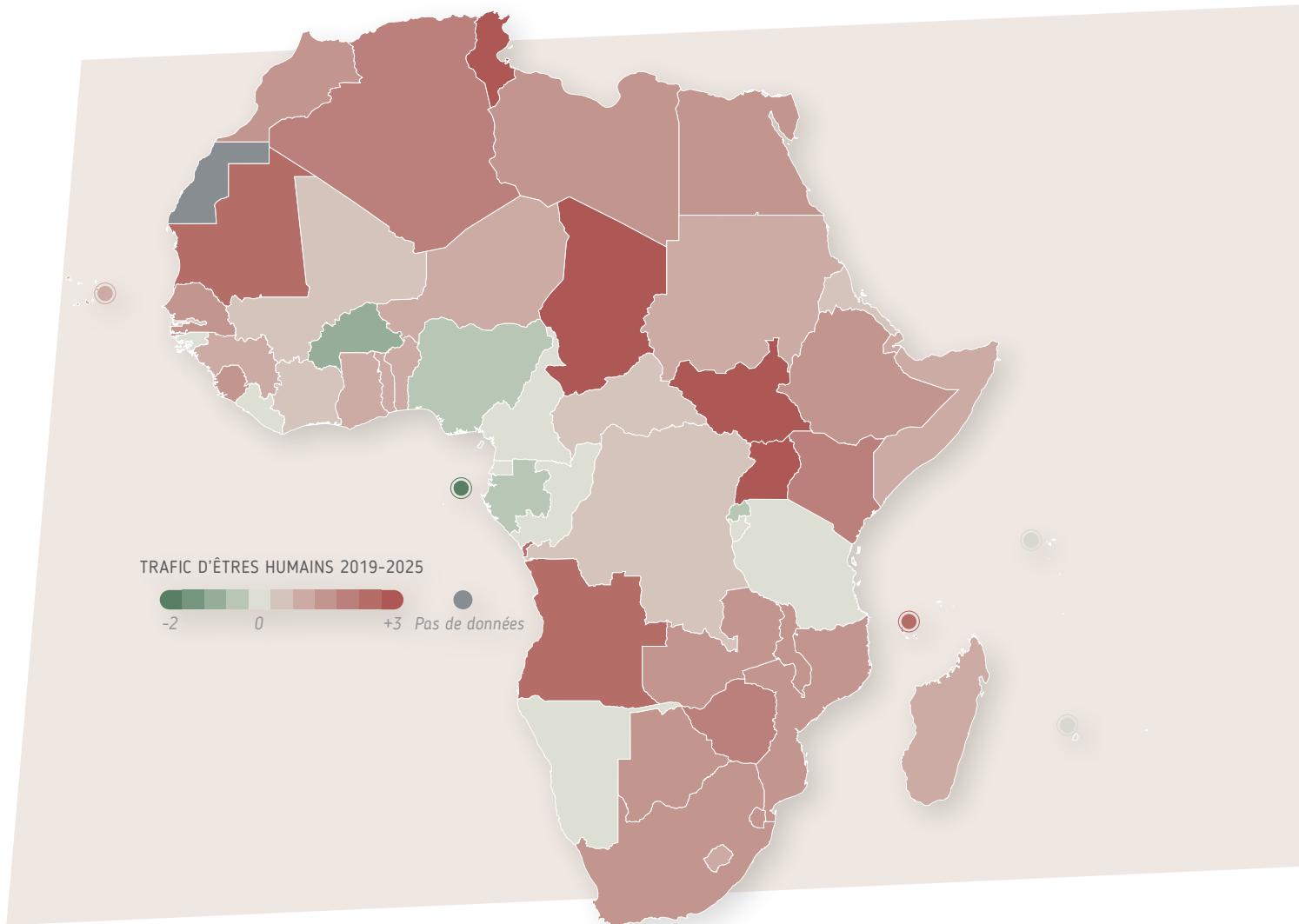


FIGURE 5.4

Évolution du trafic d'êtres humains depuis 2019



TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS ET TRAITE DES PERSONNES

La pauvreté et les inégalités sociales poussent les individus à accepter des opportunités à haut risque pour assurer leur survie économique, tandis que la faiblesse des réponses institutionnelles les rend plus vulnérables à l'exploitation. Dans l'Indice 2025, la corrélation entre le trafic d'êtres humains et la traite des personnes était de 0,68, reflétant le lien entre ces deux marchés criminels distincts, le trafic d'êtres humains pouvant conduire à la traite des personnes.

Dans certains cas, les personnes pensent faire appel aux services d'un passeur, mais se retrouvent en réalité entre les mains de trafiquants. D'autres peuvent s'engager à rembourser les passeurs en travaillant pour eux, mais se retrouvent piégées dans un endettement sans fin. Parfois, les migrants sont capturés en cours de route par des groupes criminels. En 2025, la traite des personnes était le deuxième marché criminel le plus répandu en Afrique et affiche une croissance

constante depuis 2019. La Libye est un point chaud notoire pour ce type d'abus et a obtenu un score de 8,50 pour la traite des personnes, l'un des scores les plus élevés en Afrique ⁵¹. La traite des personnes prend de nombreuses formes, du travail forcé dans l'agriculture et l'extraction minière artisanale au recrutement d'enfants soldats dans les zones de conflit. La plupart des cas de traite des personnes se produisent sur le continent, principalement aux niveaux sous-régional et national, et ont des effets profonds et néfastes sur les sociétés et la gouvernance.

Parmi tous les indicateurs de l'Indice, la traite des personnes est le principal obstacle au développement humain ⁵², avec une corrélation de -0,58. Les routes empruntées par les réfugiés recoupent souvent les couloirs de trafic et de traite existants, ce qui facilite l'expansion de la criminalité organisée transnationale. Les groupes criminels opèrent dans et autour des camps de réfugiés et le long des voies de migration, soumettant les personnes déplacées au travail forcé, à la violence sexuelle, à la traite des personnes et, dans certains cas, au recrutement dans des groupes armés

Bien que l'Afrique soit souvent considérée comme une zone d'origine pour le trafic d'êtres humains vers d'autres régions du monde, de vastes réseaux de trafic opèrent également à l'intérieur du continent, soulignant son double rôle mondial et régional. Un réseau d'itinéraires de trafic relie les régions africaines entre elles et fournit des voies de transit vers l'Europe et l'Asie de l'Ouest. Ces itinéraires s'appuient sur des réseaux de trafic bien établis qui se sont développés au fil des ans.

Reflétant son rôle prépondérant dans les itinéraires de trafic, l'Afrique du Nord (7,75) était la région au score le plus élevé en matière de trafic d'êtres humains en 2025, dépassant l'Afrique de l'Est (7,67), qui avait obtenu le score le plus élevé pour ce marché criminel dans les trois dernières éditions de l'Indice. Le corridor nord ou central de la Méditerranée (Figure 5.5), l'une des routes de trafic les plus notoires et les plus meurtrières, transporte des migrants de tout le continent à travers la Libye et (dans une moindre mesure) la Tunisie vers l'Europe (généralement l'Italie). Sans surprise, la Libye a obtenu le score le plus élevé (9,50) en matière de trafic d'êtres humains. Les migrants sont souvent victimes de cas d'exploitation grave, notamment de travail forcé et de torture, aux mains de réseaux de trafic bien implantés ⁵³.

Le corridor ouest de la Méditerranée est principalement emprunté par les migrants originaires d'Afrique centrale et de l'Ouest. Il comprend plusieurs sous-itinéraires reliant d'autres pays d'Afrique du Nord, en particulier le Maroc et l'Algérie, à l'Espagne ⁵⁴.

L'itinéraire de l'Atlantique à partir de l'Afrique de l'Ouest est étroitement lié aux flux migratoires traversant l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest. Les migrants en situation irrégulière partant souvent des États côtiers tels que la Gambie et le Sénégal, puis sont acheminés vers les îles Canaries espagnoles. Les trajets varient de moins de 100 kilomètres à plus de 1 600 kilomètres en pleine mer, ce qui fait de cet itinéraire migratoire l'un des plus dangereux, avec un risque élevé de décès ⁵⁵.

L'itinéraire de l'Afrique de l'Est traverse la Corne de l'Afrique pour rejoindre le Yémen, puis les États du Golfe, en particulier l'Arabie saoudite. Bien que la migration régulière de main-d'œuvre de l'Afrique de l'Est vers le Golfe reste importante, les flux irréguliers ont fortement augmenté ces dernières années, faisant de cette route l'une des plus fréquentées vers le Golfe ⁵⁶. Malgré les dangers importants liés aux conflits, à l'insécurité et aux conditions maritimes périlleuses, le trafic d'êtres humains n'a cessé d'augmenter, en particulier depuis l'Éthiopie (7,50), Djibouti (8,0) et la Somalie (8,0) ⁵⁷. La plupart des milliers de personnes qui empruntent cet itinéraire sont sans papiers et dépendent fortement des passeurs. L'itinéraire depuis l'Éthiopie passe par Djibouti ou par des points de départ côtiers en Somalie, où des migrants somaliens rejoignent la traversée, ceux-ci recourant également à des passeurs pour atteindre le Yémen ⁵⁸. À leur arrivée, les passeurs facilitent le passage vers l'Arabie saoudite en mettant les migrants en contact avec d'autres passeurs au Yémen ⁵⁹.

FIGURE 5.5

Le corridor central de la Méditerranée

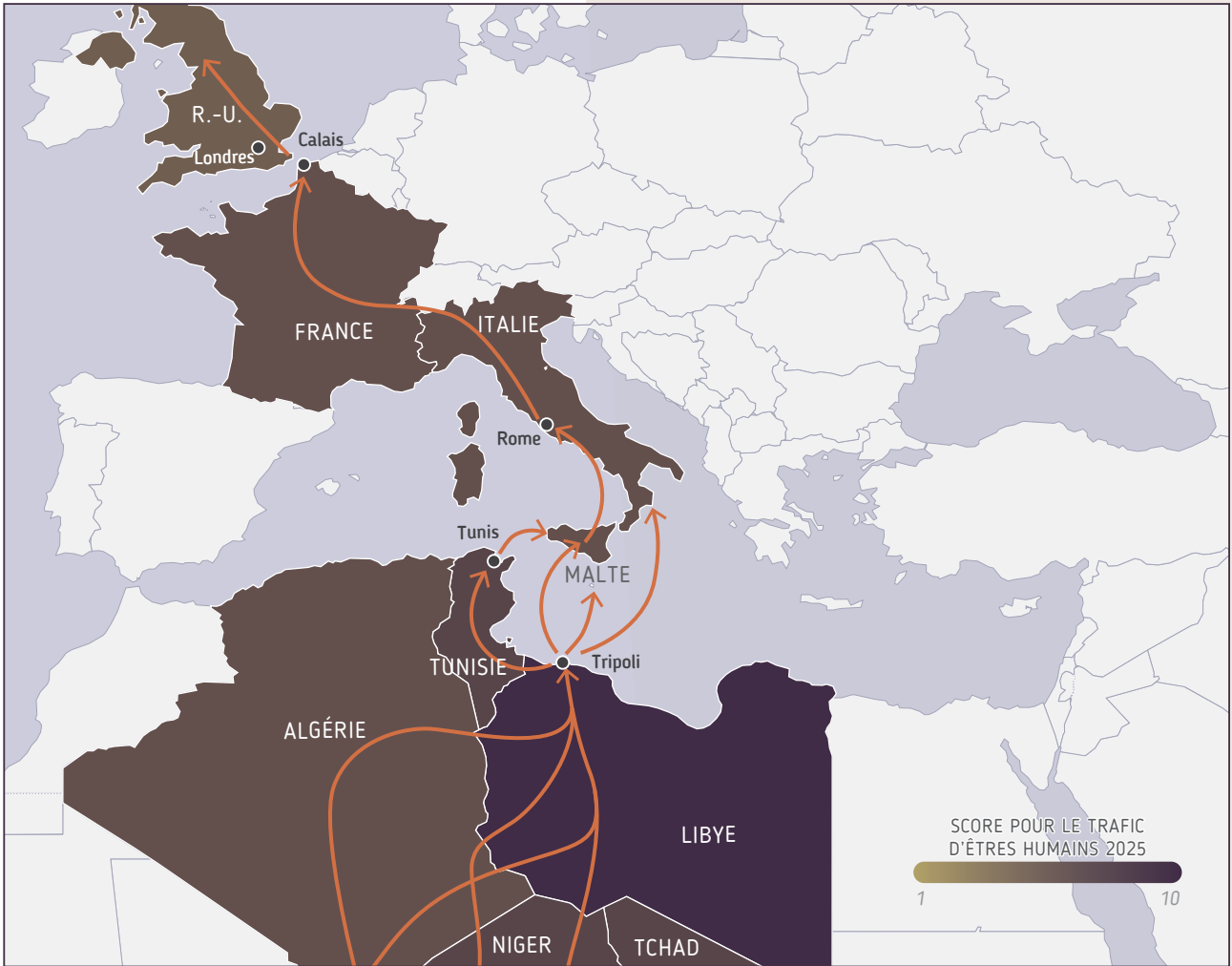
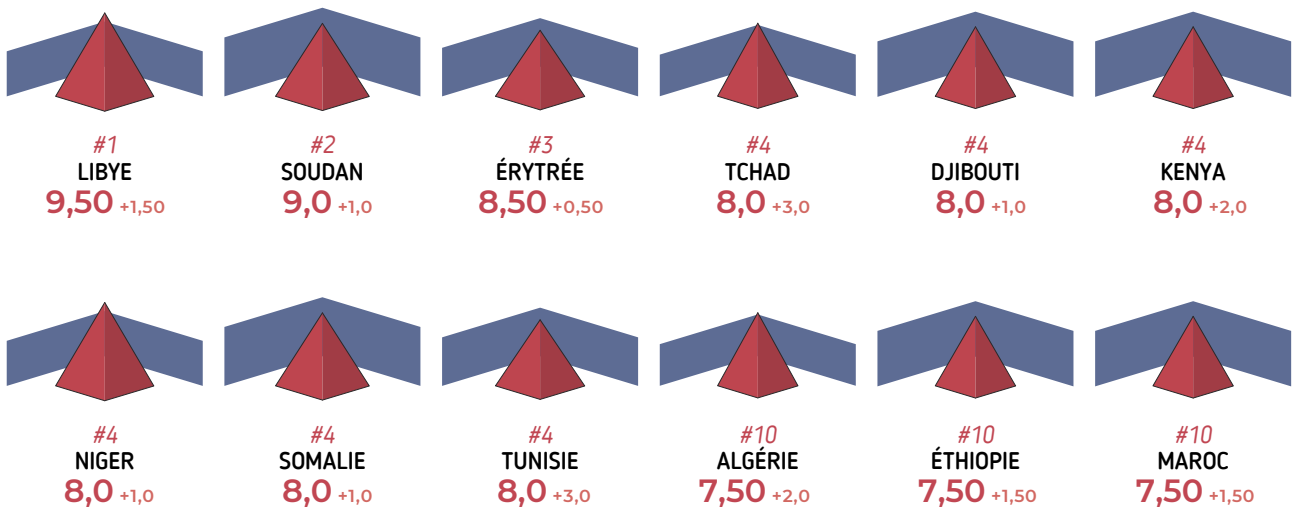


FIGURE 5.6

Pays avec les scores les plus élevés pour le trafic d'êtres humains (2025)



L'IMPACT DE LA CRISE HUMANITAIRE AU SOUDAN SUR LES ITINÉRAIRES MIGRATOIRES

Au Soudan, la guerre civile entre des groupes rivaux prédateurs qui cherchent à contrôler les économies formelles et illicites du pays (en particulier les ressources minérales et financières) et à exploiter les institutions de l'État à des fins personnelles⁶⁰, a déclenché une crise humanitaire de grande ampleur. Entre le début de la guerre en avril 2023 et novembre 2024, plus de 28 700 décès ont été signalés, dont 7 500 civils tués lors d'attaques directes, et les centres économiques (tels que Khartoum) ont été dévastés⁶¹. Le conflit ne montre aucun signe d'apaisement, la plupart des personnes étant victimes de violences sexuelles, les maisons pillées et les établissements de santé, les marchés économiques et les autres infrastructures détruits⁶². Près de la moitié de la population soudanaise a besoin d'aide humanitaire et plus de 30 % des habitants ont été déplacés, ce qui crée des conditions propices à la prolifération des réseaux de traite des personnes et de trafic d'êtres humains.

La guerre civile modifie également les itinéraires régionaux de trafic et de migration. En 2025, les restrictions en matière de visas imposées par l'Égypte aux réfugiés soudanais ont poussé nombre d'entre eux à recourir à des réseaux de passeurs, en particulier via le triangle d'Halayeb, une zone contestée. L'augmentation du nombre d'arrivées à la frontière libyenne reflète l'évolution des trajets migratoires. En parallèle, dans l'ouest du Soudan, le contrôle territorial exercé par les Forces de soutien rapide (Rapid Support Forces, RSF), un groupe paramilitaire, et les violences associées contre la population civile ont entraîné des déplacements massifs vers le Tchad. Les réfugiés voyagent souvent de manière autonome, mais les réseaux de passeurs le long de la frontière entre le Tchad et le Soudan jouent un rôle de plus en plus crucial, soit pour faciliter un passage sûr à travers le territoire contrôlé par les RSF, soit dans le cadre d'itinéraires plus longs vers le nord du Niger et le sud de la Libye. On a également observé une reprise limitée des flux de migrants et de réfugiés en provenance d'Éthiopie et d'Érythrée vers le sud-est du Soudan. Si ces mouvements se poursuivent, ils pourraient renforcer les couloirs de trafic entre l'est du Soudan et l'Égypte, exacerbant ainsi une situation sécuritaire déjà précaire dans la région⁶³.

5.1.2 Exploitation des ressources

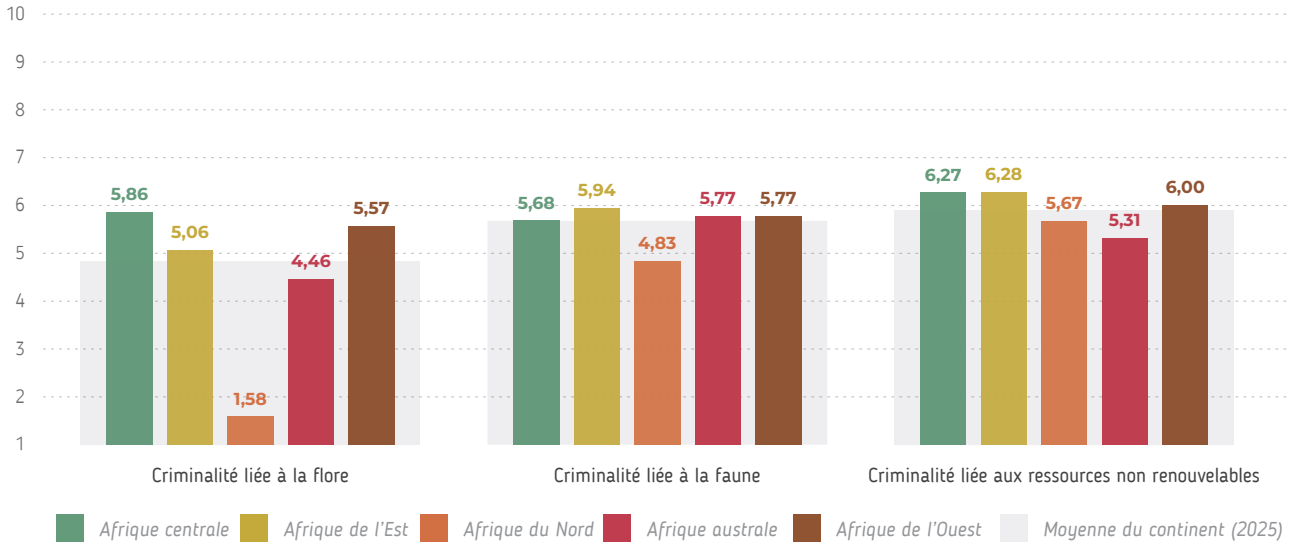
La grande biodiversité et les ressources abondantes de l'Afrique font de ce continent l'un des principaux points d'origine pour les crimes liés aux matières premières extractives et aux espèces sauvages qui alimentent des marchés illicites très lucratifs dans le monde entier.

En 2025, la criminalité liée aux ressources non renouvelables constituait le troisième marché criminel le plus répandu sur le continent, après la criminalité financière et la traite des personnes. L'Afrique est une source majeure de ressources non renouvelables pour l'économie illicite mondiale, car elle recèle de vastes réserves d'or, de diamants et de platine.

On estime que chaque année, l'équivalent de plusieurs dizaines de milliards de dollars d'or est exporté clandestinement hors d'Afrique⁶⁴. Ce commerce épuise les réserves, prive les économies nationales de revenus vitaux, donne lieu à l'exploitation des personnes sur les sites miniers et cause de graves dommages environnementaux en raison de méthodes d'extraction destructrices. Un réseau de plaques tournantes de transit facilite les flux illicites d'or. Ces plaques tournantes sont situées dans des zones où la réglementation est faible, à proximité des zones de production ou disposant de bonnes capacités logistiques. Il s'agit notamment du Mali et du Ghana en Afrique de l'Ouest, de la Libye en Afrique du Nord, de la RDC en Afrique centrale, du Kenya en Afrique de l'Est et du Zimbabwe en Afrique australe⁶⁵.

FIGURE 5.7

Criminalité liée à la faune, à la flore et aux ressources non renouvelables par région d'Afrique (2025)

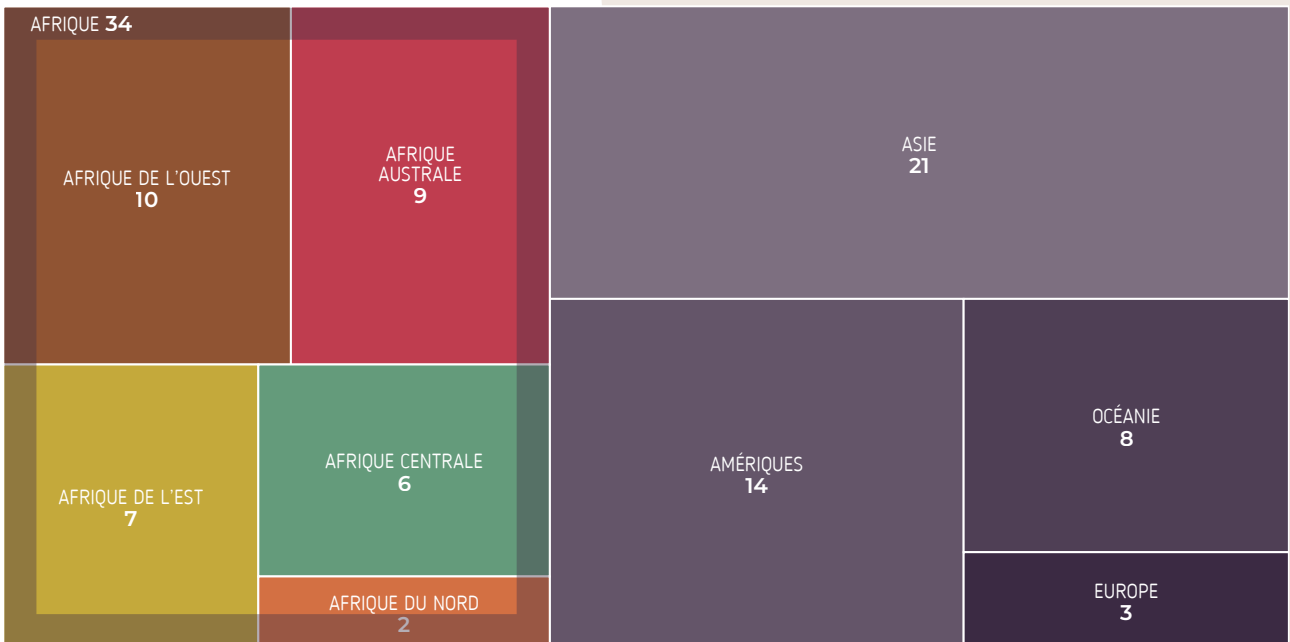


Entre 2015 et 2021, environ un cinquième (19 %) des saisies mondiales d'espèces sauvages signalées ont eu lieu en Afrique, principalement en Afrique subsaharienne. Les cinq principaux groupes d'espèces saisis comprenaient les éléphants,

les pangolins, les rhinocéros, les crocodiles et les perroquets, ce qui souligne le rôle central de l'Afrique dans les marchés de la faune à fort impact, en particulier ceux qui répondent à la demande asiatique ⁶⁶.

FIGURE 5.8

Criminalité liée à la faune par région du monde



NOTE: Les chiffres indiquent le nombre de pays par région ayant obtenu un score de 5,50 ou plus pour la criminalité liée à la faune en 2025.

Tout comme le trafic d'êtres humains, le trafic d'espèces sauvages en Afrique suit des modalités bien établies, adaptées aux espèces et itinéraires spécifiques entre les marchés d'origine et de destination. Le marché illicite de la faune sauvage est présent dans toutes les régions d'Afrique, l'Afrique de l'Est affichant le score le plus élevé (5,94) en 2025.

- L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale sont les principales régions sources et des plaques tournantes du transit pour l'ivoire d'éléphant de forêt et les écailles de pangolin, la Nigéria servant de point de sortie pour ces marchandises à destination des marchés asiatiques ⁶⁷.
- L'Afrique de l'Est (en particulier la Tanzanie et le Kenya) est une source d'ivoire illicite, expédié depuis Mombasa, Dar es Salaam, Maputo et Nampula au Mozambique vers les marchés asiatiques, notamment le Vietnam, Hong Kong, les Philippines et la Malaisie ⁶⁸. Le trafic de guépards en provenance d'Afrique de l'Est est également très répandu : chaque année, on estime que 300 jeunes guépards sont acheminés clandestinement via la Somalie vers des collectionneurs privés d'animaux exotiques dans les pays du Golfe ⁶⁹.
- Les crimes liés à la faune les plus importants en Afrique australe concernent le trafic de cornes de rhinocéros, en particulier en provenance d'Afrique du Sud et de Namibie, bien que le nombre de rhinocéros tués en Afrique du Sud ait diminué, passant de 499 en 2023 à 420 en 2024 ⁷⁰. Un autre problème important en Afrique du Sud est la récolte illégale d'ormeaux (*Haliotis midae*), qui sont exportés vers les marchés asiatiques. Ce commerce est assuré par des réseaux bien organisés, malgré des mesures de lutte mises en place depuis longtemps ⁷¹.

En 2025, la corrélation entre la criminalité liée à la faune et la criminalité liée à la flore était de 0,69, ce qui reflète le fait que ces marchés criminels convergent souvent, car des réseaux criminels similaires sont impliqués dans les deux ⁷².

Sous l'effet de la demande mondiale en bois dur, l'exploitation forestière illégale coûterait environ 17 milliards de dollars américains par an à l'Afrique

et cause des dommages durables, souvent irréversibles, à ses écosystèmes ⁷³. L'Afrique centrale est la région la plus touchée par l'exploitation forestière illégale, en particulier le bassin du Congo, en raison des économies liées aux conflits et de la faible gouvernance des concessions. La RDC couvre environ 60 % du bassin du Congo et abrite la deuxième plus grande forêt tropicale du monde, ce qui explique son score élevé (9,0) en matière de criminalité liée à la flore en Afrique. Les forêts sont détruites en raison de conflits prolongés, qui ont poussé l'exploitation forestière illégale et la production de charbon de bois à des niveaux sans précédent ⁷⁴, et des activités des entreprises d'exploitation forestière industrielle, qui enfreignent régulièrement les lois forestières, ignorent les quotas d'abatage, renomment les espèces d'arbres dans les documents d'exportation et corrompent les fonctionnaires ⁷⁵.

L'Afrique de l'Ouest est une source majeure de bois de rose illicite (*Pterocarpus erinaceus*) destiné à la Chine. La région sénégalaise de la Casamance, juste au sud de la Gambie, sert depuis longtemps de plaque tournante pour l'approvisionnement. De là, le bois est acheminé clandestinement vers la Gambie, puis réexporté vers les marchés asiatiques, en violation des restrictions officielles. Les groupes séparatistes opérant en Casamance tireraient également profit de ce commerce pour financer leur insurrection ⁷⁶.

L'Afrique australe, en particulier l'Afrique du Sud et la Namibie, est une région d'origine majeure pour les plantes succulentes et les cycadales rares destinées aux marchés européens, américains et asiatiques. Le biome du Karoo, un point chaud de la biodiversité mondiale, a été particulièrement touché par le commerce illégal, avec des plantes désertiques centenaires arrachées pour approvisionner des marchés horticoles lucratifs ⁷⁷. Parmi les autres plantes très recherchées de la région, on trouve le bois de rose de Madagascar et des plantes médicinales telles que l'écorce du cerisier africain (*Prunus africana*) et le cactus hoodia (traditionnellement utilisé par les communautés San, mais aujourd'hui surexploité pour répondre à une demande internationale croissante) ⁷⁸.

ÉCONOMIES ILLICITES ET CRISE CLIMATIQUE

La crise climatique remodèle l'économie, l'environnement et la société en Afrique, tout en amplifiant et en alimentant la criminalité organisée. La pénurie de ressources résultant du changement climatique crée un terrain fertile pour l'expansion des économies parallèles et de la criminalité organisée. Les acteurs criminels exploitent les riches ressources naturelles et la biodiversité du continent à des fins lucratives, contribuant ainsi à la dégradation de l'environnement, accélérant le changement climatique et menaçant la sécurité et les perspectives économiques des citoyens africains.

- La présence de Boko Haram autour du lac Tchad a entravé la coopération régionale visant à sauver ce lac en voie d'assèchement, tandis que les militants du Sahel ont délibérément saboté les infrastructures hydrauliques afin d'affaiblir leurs rivaux. Alors que les conflits persistent, les zones de conservation ne sont pas protégées et les forêts deviennent des refuges pour les combattants ou les trafiquants, ce qui met fin aux pratiques de gestion durable des ressources.
- La corruption et l'extorsion ont compromis certains des fonds d'adaptation au changement climatique et l'accès aux ressources naturelles. Des représentants officiels ou des groupes armés exigeraient des paiements importants de la part d'organisations ou de communautés locales en échange de l'approbation de projets ou de droits sur les ressources.

Les mesures visant à lutter contre ces défis devraient se concentrer sur la protection contre la corruption des fonds d'adaptation au changement climatique et des droits sur les ressources grâce à la transparence, aux audits et à la surveillance communautaire ; la protection des écosystèmes dans les zones de conflit grâce à des initiatives locales de conservation et à des patrouilles rapides ; le renforcement de l'application transfrontalière de la loi grâce à des opérations conjointes, au partage de renseignements et à des unités spécialisées dans la lutte contre la criminalité environnementale ; et le renforcement de la résilience des communautés dans les zones touchées par le stress climatique en promouvant des moyens de subsistance légaux et durables et en apportant un soutien psychologique aux victimes de conflits liés au climat.

5.1.3 Commerce de cannabis

Le cannabis est le seul marché de la drogue pour lequel l'Afrique est une source mondiale. Une part importante du cannabis trafiqué dans le monde, en particulier vers l'Europe, est cultivée en Afrique. En 2023, l'Afrique représentait 44 % de toutes les saisies mondiales d'herbe et de résine de cannabis, dépassant les Amériques, l'Asie et l'Europe⁷⁹. Depuis 2019, le commerce de cannabis est le marché de la drogue le plus répandu sur le continent, l'Afrique du Nord affichant le score le plus élevé tant en Afrique qu'à l'échelle mondiale. Le Maroc (9,0) domine la production de cannabis à l'échelle régionale et mondiale, tandis que la Tunisie (7,0) et la Libye (7,0) cultivent du cannabis principalement pour leurs marchés intérieurs⁸⁰.



En 2021, le Maroc a adopté la loi 13-21, qui légalise la production de cannabis à des fins médicales, pharmaceutiques et industrielles (mais pas à des fins récréatives). L'année suivante, le pays a créé l'Agence nationale de réglementation des activités relatives au cannabis (ANRAC) afin de mettre en œuvre cette loi et de gérer les licences. À la fin de 2024, l'ANRAC avait délivré plus de 3 300 permis liés à la culture et à la transformation de cette drogue ; le cannabis était cultivé légalement sur 2 700 hectares, produisant plus de 4 000 tonnes à des fins approuvées ; et le roi Mohammed VI avait accordé une grâce royale à plus de 4 800 personnes condamnées ou inculpées dans des affaires liées au cannabis ⁸¹. Malgré ces réformes, le secteur réglementé reste modeste par rapport à un marché illicite profondément ancré. Selon le ministère de l'Intérieur marocain, entre

2023 et 2024/25, la culture avec licence est passée de moins de 300 hectares à environ 5 800 hectares, ce qui représente une fraction des 27 100 hectares de cannabis cultivés dans tout le pays, selon les estimations. Ces réformes ne se sont pas encore traduites par une baisse du score du Maroc en matière de commerce de cannabis dans l'Indice.

Le trafic de cannabis s'effectue principalement le long de cinq itinéraires principaux : du Maroc vers l'Espagne, en passant par le détroit de Gibraltar et la mer d'Alboran ; à travers le Sahara central vers la Libye ; vers l'est, à travers l'Algérie, la Tunisie et la Libye ; par voie maritime, du Maroc vers la Libye et l'est de la Méditerranée ; et de la Libye vers l'est, vers l'Égypte et le Levant, et vers le nord, vers les Balkans et d'autres régions d'Europe ⁸².

LA LÉGALISATION DU CANNABIS EN AFRIQUE

Pendant des siècles, le cannabis a revêtu une grande importance médicale et culturelle dans les sociétés africaines ⁸³. Avec le colonialisme, le marché du cannabis est passé dans la clandestinité, puis a été criminalisé au cours du XXe siècle, dans le cadre de la répression généralisée des marchés de la drogue menée partout dans le monde ⁸⁴. À l'époque, l'argument était que la restriction de la production de drogues et l'interception des drogues sur les routes de trafic empêcheraient l'approvisionnement du marché et créeraient des frictions dans les chaînes d'approvisionnement, ce qui ferait augmenter les prix et réduirait la demande globale ⁸⁵. En réalité, ces approches ont conduit à une augmentation du crime organisé, à la militarisation de la guerre contre la drogue, à des violations des droits de l'homme, ainsi qu'à la criminalisation et à la marginalisation des consommateurs de drogues.

Au cours de la dernière décennie, inspirés par l'essor des marchés mondiaux et motivés par la reconnaissance du potentiel économique de cette plante, de nombreux pays ont pris des mesures pour dépénaliser ou légaliser le cannabis. Parmi les pays africains qui ont adopté des lois autorisant l'utilisation industrielle ou médicale du cannabis et la culture ou l'exportation du chanvre, on peut citer le Malawi, la Zambie, le Zimbabwe, le Lesotho, le Ghana, le Maroc, le Rwanda, l'Afrique du Sud et l'Ouganda ⁸⁶. L'Afrique du Sud a également dépénalisé la possession de cannabis à usage personnel ⁸⁷.

Les travaux de recherche et de sensibilisation menés actuellement par les organismes régionaux montrent que la réglementation du marché du cannabis contribuerait à empêcher les produits du crime d'être injectés dans les marchés légaux, à perturber le marché noir, à réduire la violence liée aux drogues, à alléger la charge pesant sur le système pénal et à créer de nouvelles opportunités économiques ⁸⁸. Cependant, ils soulignent l'importance d'une législation claire et adaptée au contexte pour tirer parti de ces avantages et perturber le commerce illicite. Cela est particulièrement évident dans le cas de l'Afrique du Sud, où le Cannabis for Private Purposes Act de 2024 ne prévoit pas de mécanisme d'approvisionnement légal, ce qui signifie que le cannabis utilisé à des fins récréatives doit être soit cultivé par l'utilisateur, soit acheté sur le marché illicite. Cela a conduit à la poursuite du commerce illicite malgré la dépénalisation de la consommation de cannabis. ⁸⁹

5.2 L'Afrique comme point de transit

Autrefois périphérique dans l'économie mondiale de la drogue, l'Afrique est devenue une plaque tournante clé de transbordement en raison de sa position entre les régions productrices de drogues et les marchés de consommation en Europe et en Asie. La cocaïne provenant d'Amérique latine et l'héroïne et les drogues de synthèse provenant d'Asie du Sud-Ouest transitent désormais en quantités importantes et croissantes par les ports, les aéroports et les corridors terrestres de l'Afrique⁹⁰. De plus, la porosité des frontières, le manque de ressources des services répressifs, la corruption endémique et l'instabilité

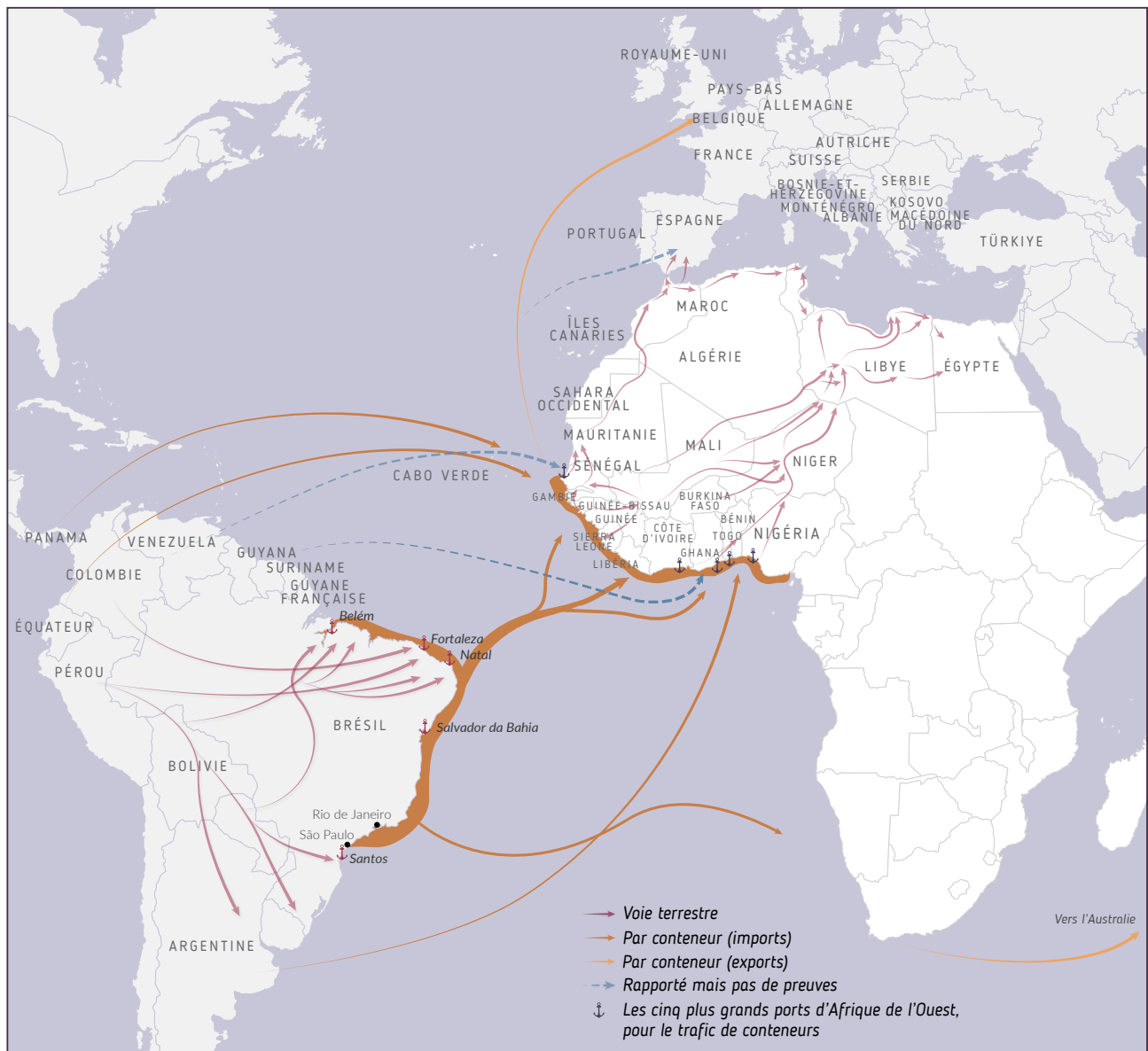
politique ont permis aux réseaux de trafic de s'intégrer aux systèmes commerciaux et logistiques légitimes.

5.2.1 Commerce de cocaïne

Avec l'augmentation de la production et de la consommation à l'échelle mondiale, le commerce de cocaïne a connu une forte croissance en Afrique, en particulier en Afrique de l'Ouest (6,67) et en Afrique du Nord (4,83)⁹¹, qui ont obtenu les scores régionaux les plus élevés pour ce marché en 2025. Ces deux régions constituent des points de transit majeurs pour les cargaisons à destination de l'Europe,

FIGURE 5.9

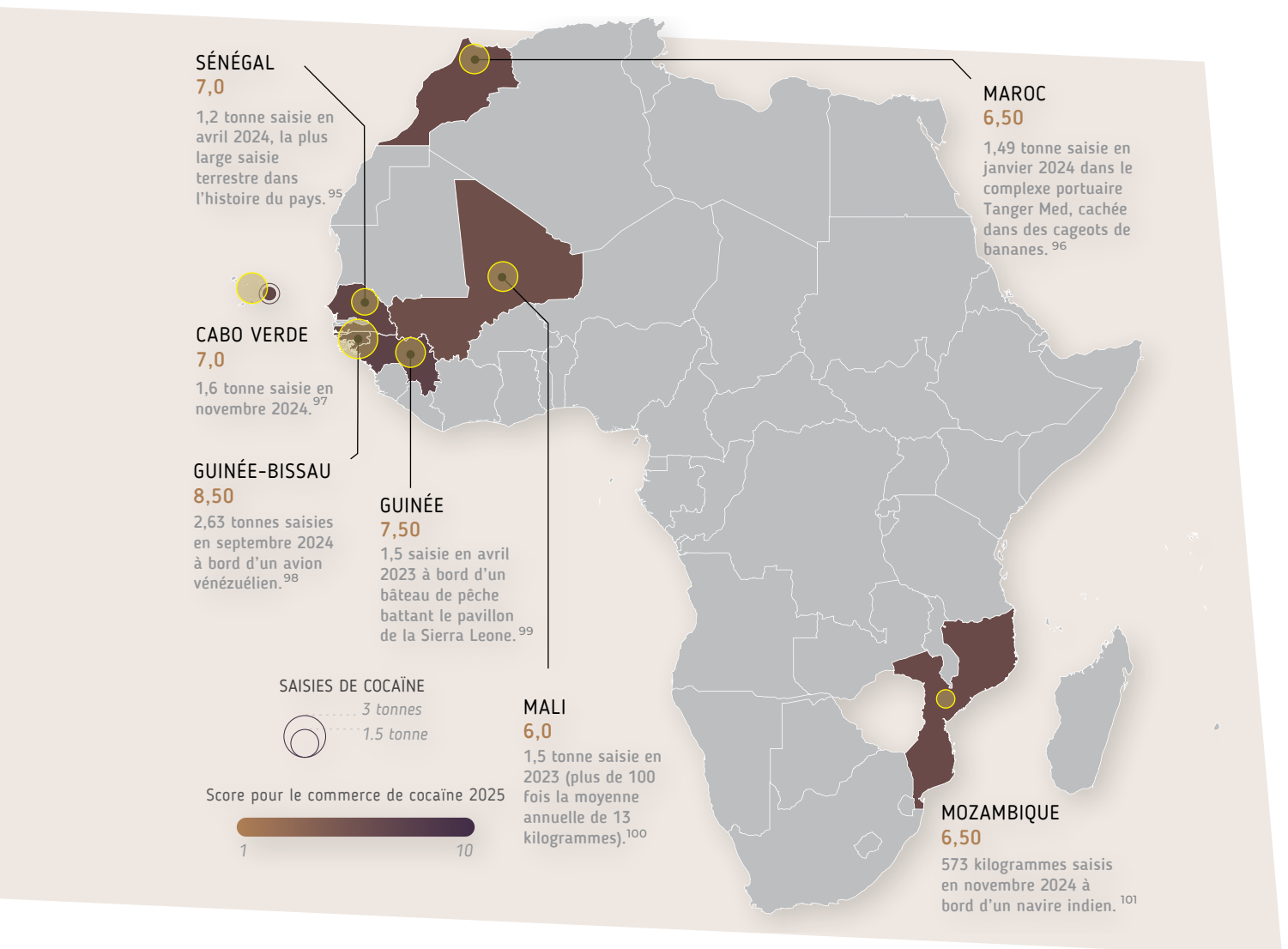
Itinéraires du trafic de cocaïne à travers l'Afrique de l'Ouest



transportées principalement par des vraquiers, des bateaux de pêche et (de plus en plus) des yachts. Depuis les États côtiers, la cocaïne est réexportée dissimulée dans des cargaisons légitimes ou acheminée par voie terrestre à travers le Sahel vers les ports d'Afrique du Nord⁹². Bien que l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord continuent de dominer ce marché, l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe gagnent en importance en raison de la surveillance limitée des ports, de la faiblesse des contrôles maritimes, d'un environnement politique permissif et de liaisons maritimes et aériennes bien établies vers l'UE⁹³.

Les forces de l'ordre n'interceptent qu'une fraction des drogues trafiquées, et ces saisies ne reflètent donc pas nécessairement les volumes réels du commerce, mais indiquent plutôt une amélioration des mesures répressives et de la coopération internationale⁹⁴. Cependant, les saisies donnent une idée des différents pays africains par lesquels transitent les drogues, ce qui peut être le signe que les trafiquants s'adaptent en réponse à la pression exercée par les services répressifs (Figure 5.10).

FIGURE 5.10
Exemples de saisies de cocaïne (2024 et 2025)

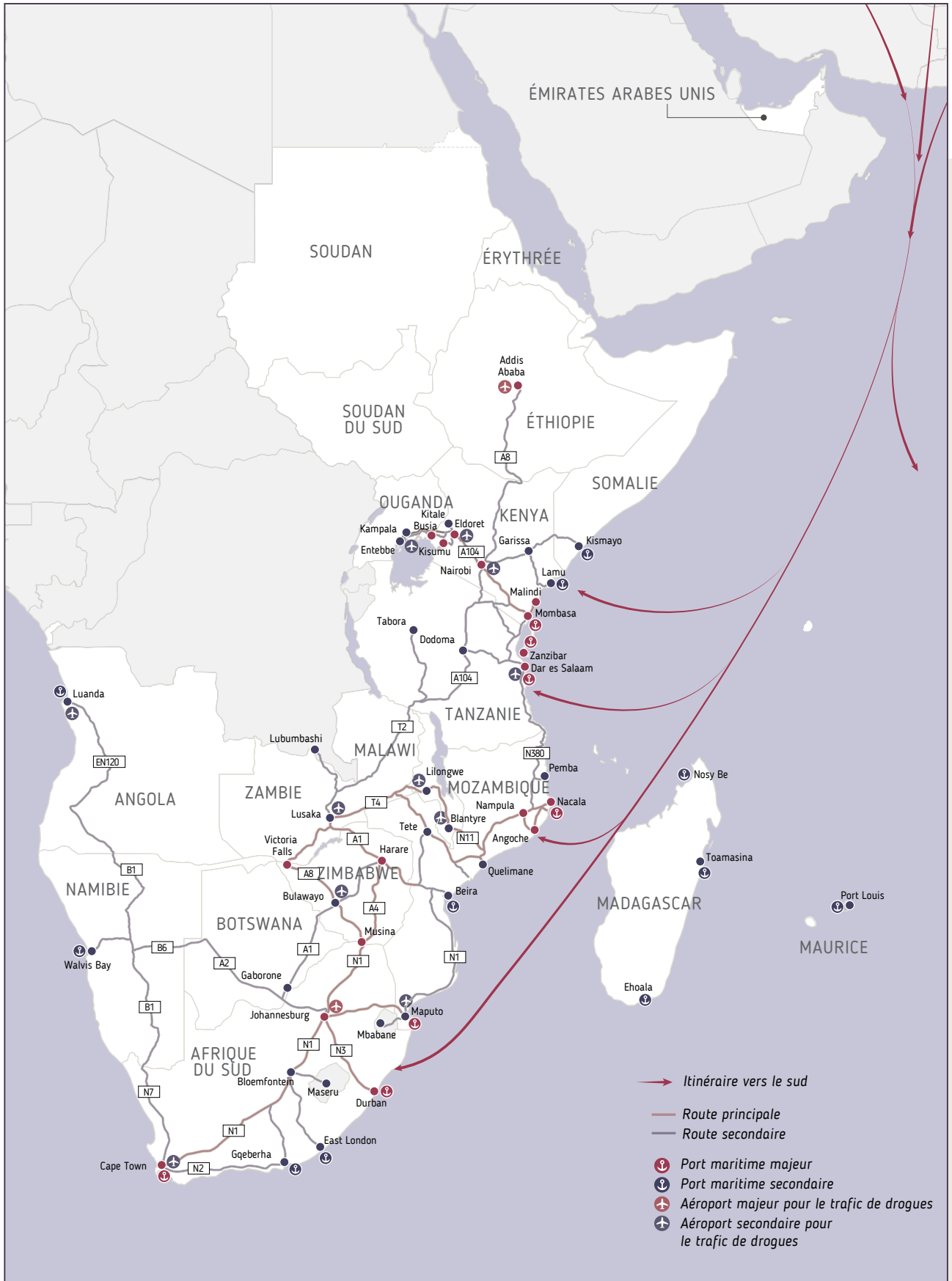


Ces saisies témoignent de la diversification des pays de transit sur le continent, signe des stratégies d'adaptation mises en œuvre par les trafiquants pour faire face à la pression exercée par les forces de l'ordre. Cette expansion géographique, associée à une propagation croissante de la drogue sur les marchés nationaux, a fait du commerce de cocaïne le marché criminel qui connaît la plus forte

croissance en Afrique depuis que l'Indice mesure ce commerce. Ce changement radical depuis 2019 s'explique non seulement par le rôle croissant de l'Afrique dans le commerce de cocaïne transnational, mais aussi par la hausse de la consommation intérieure de drogues, l'impact croissant sur la santé publique et l'expansion d'économies criminelles interconnectées couvrant plusieurs régions.

FIGURE 5.11

L'itinéraire vers le sud de l'héroïne



5.2.2 Commerce d'héroïne

Alors que la cocaïne occupe depuis peu une place plus importante parmi les drogues illicites en Afrique, l'héroïne, en particulier celle provenant d'Afghanistan, fait depuis longtemps l'objet d'un trafic à travers le continent. En 2025, l'Afrique australe (5,15) et l'Afrique de l'Est (4,17) affichaient les scores régionaux les plus élevés pour le commerce d'héroïne en Afrique. L'héroïne destinée aux marchés d'Asie, d'Afrique, d'Europe et (dans une moindre mesure) d'Amérique du Nord est principalement expédiée depuis l'Afghanistan via un réseau d'itinéraires maritimes et terrestres interconnectés.¹⁰²

- Via le Pakistan et l'Iran, à travers la mer d'Oman et l'océan Indien jusqu'au nord du Mozambique et la Tanzanie, qui ont obtenu les scores les plus élevés (8,0) en Afrique pour le commerce d'héroïne.
- De l'Asie du Sud-Ouest au Kenya (8,0), en particulier à Mombasa ou dans ses environs : les multiples saisies de plusieurs centaines de kilogrammes sur des navires dans l'océan Indien

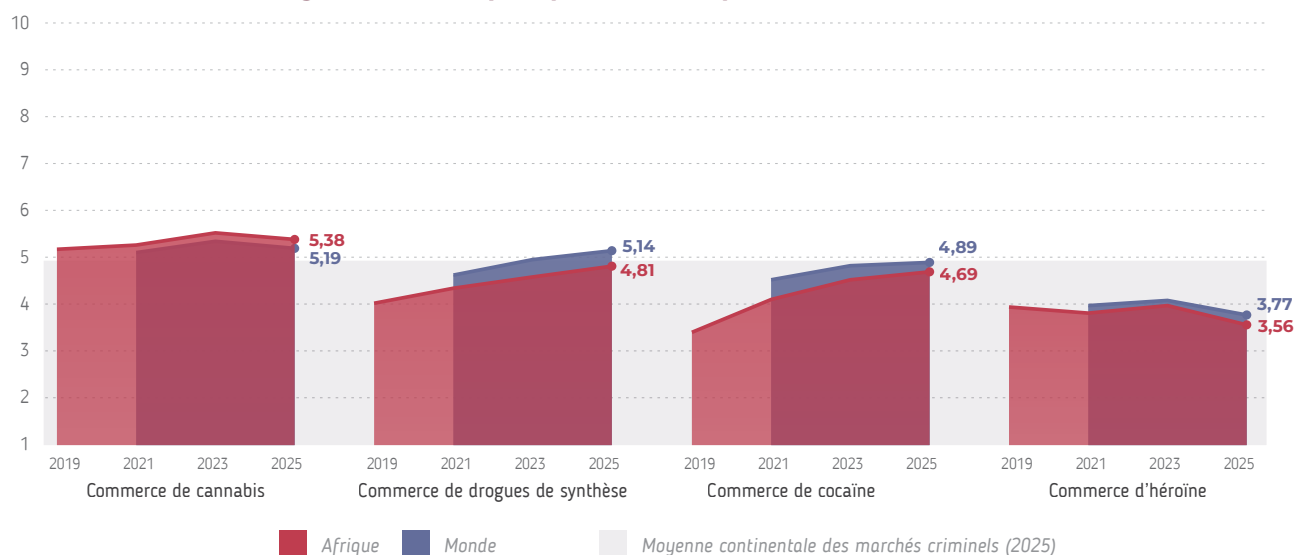
soulignent l'importance stratégique de Mombasa dans le commerce d'héroïne.

- En passant par l'Afrique du Sud, où la proximité du KwaZulu-Natal au nord du pays avec le Mozambique facilite la contrebande transfrontalière d'héroïne, et la région du Gauteng (qui comprend Johannesburg, Pretoria et les villes environnantes) qui sert de plaque tournante pour la distribution.

Cette route par le sud via l'Afrique est devenue une alternative à la route terrestre des Balkans vers l'Europe de l'Ouest, qui est devenue plus difficile à emprunter pour les trafiquants¹⁰³.

Depuis 2021, le commerce d'héroïne est le marché de la drogue le moins répandu en Afrique et a connu la plus forte baisse parmi les 15 marchés criminels depuis 2023. Ce déclin reflète une tendance mondiale plus large plutôt qu'une évolution propre à l'Afrique, car à la suite de l'interdiction de la culture du pavot en Afghanistan, les saisies mondiales d'héroïne ont diminué et les prix de l'héroïne ont augmenté, ce qui suggère des contraintes d'approvisionnement sur le marché international de l'héroïne¹⁰⁴.

FIGURE 5.12
Marchés de la drogue en Afrique (2019–2025)



5.3 L'Afrique comme destination

L'expansion mondiale de la conteneurisation, les progrès réalisés dans les infrastructures de transport et les accords de libre-échange, autant de mesures destinées à stimuler le développement

économique, ont favorisé les échanges commerciaux entre l'Afrique et le reste du monde. Cependant, ces mesures ont également créé des opportunités pour les organisations criminelles d'introduire des

marchandises illicites en Afrique, en particulier via les ports aux capacités d'inspection réduites ¹⁰⁵. L'intégration croissante de l'Afrique dans le commerce mondial légal s'est donc accompagnée de nouvelles vulnérabilités, notamment l'émergence de marchés de consommation intérieurs pour diverses drogues illicites.

5.3.1 Un marché de consommation de drogues en expansion

L'augmentation du volume de drogues transitant par l'Afrique a eu des répercussions au niveau national, les pays devenant également des marchés de destination. Par exemple, la ville d'Agadez au Niger, qui se trouve sur la route de la cocaïne Amérique

du Sud-Afrique de l'Ouest-Europe, a connu une augmentation de la consommation de cocaïne, alimentée par des trafiquants mineurs qui sont souvent payés en nature (c'est-à-dire en cocaïne) et qui écoulent leur excédent sur les marchés locaux s'ils ne disposent pas de connexions vers des destinations plus lucratives ¹⁰⁶. Le problème est exacerbé par le fait qu'Agadez est également une plaque tournante pour les migrants qui tentent de rejoindre l'Europe. La vulnérabilité des populations migrantes, en particulier les femmes contraintes au travail du sexe pour rembourser leurs dettes liées aux services des passeurs, garantit une demande constante pour cette drogue ¹⁰⁷.



Depuis 2019, le commerce de drogues de synthèse en Afrique est passé de 4,02 à 4,81. En Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, l'usage non médical du tramadol est depuis longtemps problématique et est devenu un enjeu sanitaire majeur ¹⁰⁸. Entre 2015 et 2023, près de 90 % des saisies mondiales de tramadol ont eu lieu

en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Le tramadol est de plus en plus utilisé par les jeunes et les travailleurs manuels, tels que les mineurs et les chauffeurs, et comme composante de mélanges de drogues à bas prix (et facilement disponibles), tels que le kush, qui ont de graves conséquences sur la santé et la société ¹⁰⁹.

L'Afrique de l'Est et l'Afrique australe sont devenues des destinations importantes pour les drogues de synthèse afghanes, en particulier la méthamphétamine. La méthamphétamine afghane a fait son apparition soudaine en 2019 et s'est rapidement intégrée dans les chaînes d'approvisionnement mondiales en drogues ¹¹⁰. Malgré l'interdiction de la production et de la vente de drogues par les Talibans en 2022, la production de méthamphétamine se poursuit, facilitée par le fait que ces laboratoires sont plus difficiles à détecter que les sites liés à l'héroïne. Les réseaux criminels d'Asie du Sud, qui acheminaient déjà de l'héroïne vers l'Afrique australe, se sont adaptés en incluant la méthamphétamine afin de répondre à la forte demande locale pour les drogues illicites ¹¹¹.

5.3.2 Commerce de produits de contrefaçon

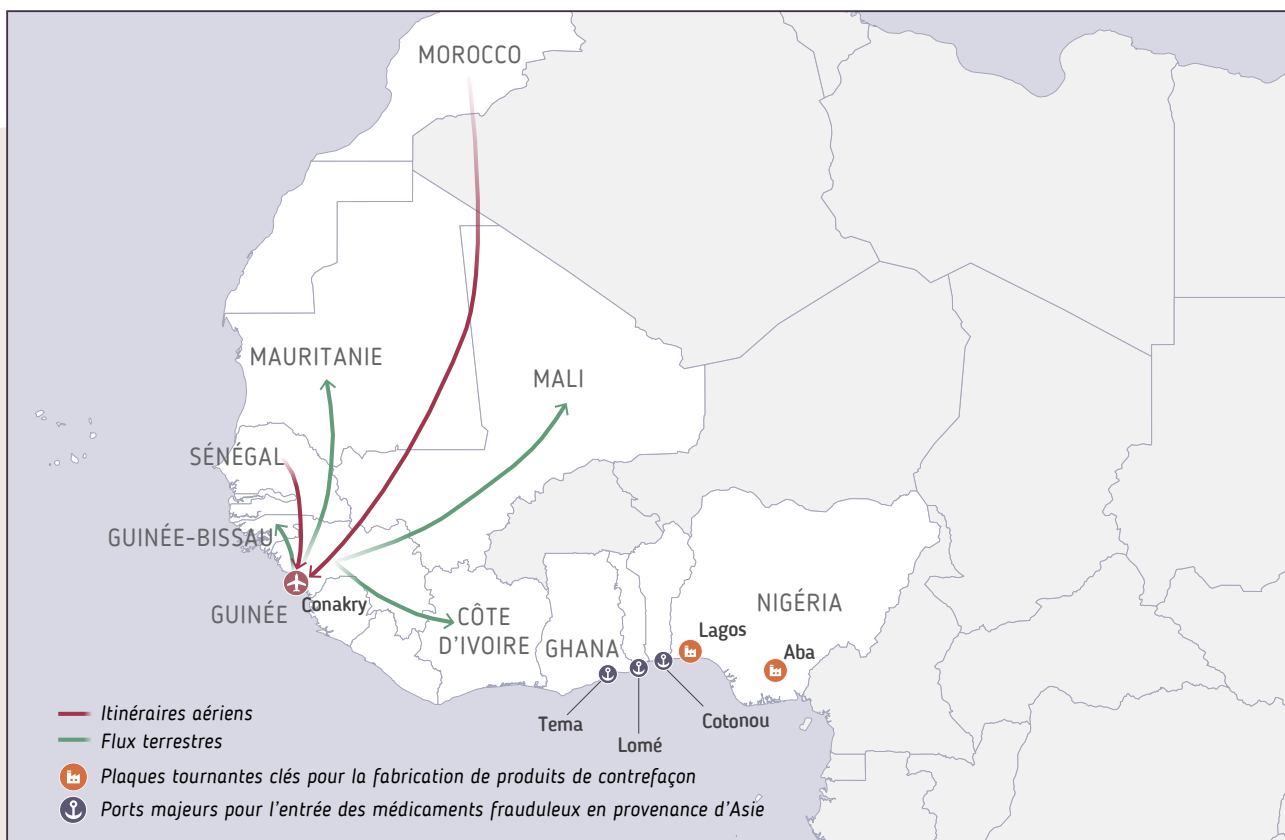
En 2025, le commerce de produits de contrefaçon était le quatrième marché criminel le plus important et a enregistré la deuxième plus forte augmentation d'une année sur l'autre : 36 des 54 pays africains ont obtenu

des scores supérieurs à 5,50 (indiquant une « influence significative »), plusieurs d'entre eux obtenant des scores supérieurs à 7,50 (« influence sérieuse ») ¹¹². L'Afrique possède le deuxième plus grand marché au monde pour les produits de contrefaçon.

La Nigéria est le plus grand marché africain pour les produits de contrefaçon, avec une population de plus de 230 millions d'habitants, un taux de pauvreté élevé et des niveaux de revenus faibles qui stimulent cette demande. Le pays est une plaque tournante pour les produits de contrefaçon, avec d'importants volumes d'importations en provenance d'Asie (en particulier de Chine) arrivant au complexe portuaire d'Apapa à Lagos, l'un des ports les plus grands et les plus actifs d'Afrique. La corruption au sein des douanes, des forces de l'ordre et des structures politiques permet aux trafiquants de contourner les inspections. Les produits de contrefaçon faisant l'objet de trafic incluent des médicaments, principalement en provenance de Chine et d'Inde, ainsi que d'autres produits pharmaceutiques, qui constituent une menace grave et immédiate pour la santé publique.

FIGURE 5.13

Flux du trafic de biens de contrefaçon et de médicaments frauduleux



En outre, des produits de consommation et des produits médicaux de contrefaçon sont fabriqués localement et souvent trafiqués vers les autres pays de la région. En Afrique de l'Ouest, la Nigéria et le Ghana sont les principaux producteurs de produits pharmaceutiques : sur les 172 sites de fabrication de produits médicaux situés dans les pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), 120 se trouvent en Nigéria et 37 au Ghana ¹¹³. Parallèlement aux usines légales, des sites de plus petite taille alimentent le marché en médicaments contrefaits. Parmi les autres produits fréquemment contrefaits au Nigéria et introduits en contrebande dans toute la région figurent les boissons alcoolisées, les boissons gazeuses et les cosmétiques. En 2024 et 2025, l'Agence nationale pour l'administration et le contrôle des aliments et des médicaments du Nigéria (National Agency for Food and Drug Administration and Control) a mené de fréquentes descentes et démantelé des usines et des ateliers illicites à Aba et à Lagos qui produisaient des produits de contrefaçon ¹¹⁴.

En dehors du Nigéria, les produits médicaux sont trafiqués par voie maritime via d'autres grands ports d'Afrique de l'Ouest, notamment Lomé (Togo), Cotonou (Bénin), Tema (Ghana) et Conakry (Guinée) ¹¹⁵. La Guinée a été identifiée comme un autre nœud important du trafic de produits de contrefaçon. Si le port de Conakry est le principal point d'entrée des produits pharmaceutiques contrefaits provenant d'Asie, l'aéroport international Ahmed Sékou Touré de la capitale a également vu arriver des flux de produits médicaux de contrefaçon provenant de la région, en particulier du Sénégal et du Maroc. Une fois à Conakry, ces produits de contrefaçon sont transportés illégalement vers d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, notamment le Mali, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau ¹¹⁶.

5.3.3 Trafic d'armes

L'ONU estime que plus de 40 millions d'armes légères et de petit calibre illicites sont actuellement en circulation en Afrique, la plupart ayant été introduites sur le continent d'ailleurs ¹¹⁷. Des années de conflits armés et d'instabilité politique ont conduit à la prolifération et à l'utilisation abusive

généralisées d'armes illicites, en particulier en Afrique de l'Est (7,89), la région affichant le score le plus élevé en matière de trafic d'armes en Afrique et dans le monde en 2025.

En 2025, le score de 9,50 obtenu par le Soudan en matière de trafic d'armes s'explique par la résurgence du conflit interne, intense et violent, depuis avril 2023. Les estimations du nombre d'armes au Soudan varient entre 5 millions d'armes détenues par des civils à la fin de 2022 et plus de 3 millions d'armes en mai 2023 ¹¹⁸. Les armes affluent vers le Soudan à partir de multiples sources illicites, notamment des trafiquants internationaux et régionaux, ainsi que par des voies légales. L'implication de puissances étrangères poursuivant des intérêts stratégiques et liés aux ressources rend le conflit au Soudan encore plus complexe. Certaines des armes et munitions, qui avaient été importées légalement de pays tels que la Chine, la Russie, la Serbie, la Türkiye, les Émirats arabes unis (EAU) et le Yémen, ont été détournées vers le Darfour, une région toujours soumise à un embargo sur les armes, ce qui a encore aggravé l'instabilité dans la région ¹¹⁹.

La Somalie (9,0) était l'autre point chaud d'Afrique de l'Est pour les armes illicites, qui sont acheminées depuis le Yémen, à travers le golfe d'Aden. Ces armes sont utilisées dans des attaques violentes et d'autres activités criminelles perpétrées par des milices claniques armées, des réseaux criminels transnationaux et des groupes militants liés à al-Shabaab et à la faction somalienne de l'État islamique ¹²⁰. En 2023, après plus de 30 ans, le Conseil de sécurité des Nations Unies a complètement levé son embargo sur les armes à destination de la Somalie, le consensus international étant que les forces de sécurité somaliennes devaient assumer l'entière responsabilité de la défense nationale, y compris par l'importation d'équipements militaires. Malgré les craintes que la levée des restrictions ne déclenche une course aux armements parmi les acteurs non étatiques, compte tenu du contrôle limité de l'État sur son territoire, le score de la Somalie en matière de trafic d'armes est resté stable entre 2023 et 2025, ce qui suggère que la levée de l'embargo n'a pas eu d'impact négatif.

SECTION 6

Géopolitique et crime organisé



AES

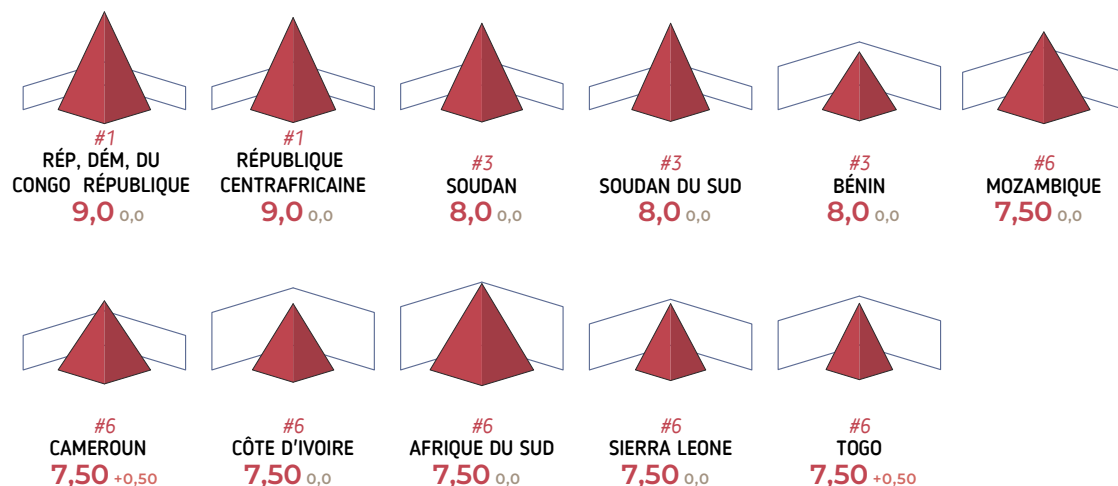
6 Géopolitique et crime organisé

La position de l'Afrique dans l'économie illicite mondiale est intrinsèquement liée à son rôle dans les dynamiques géopolitiques plus larges, et l'intersection entre la géopolitique et le crime organisé définit de plus en plus les relations internationales à l'heure actuelle. La guerre entre la Russie et l'Ukraine a ravivé les divisions entre l'Est et l'Ouest et a conduit les États-Unis, l'Union européenne, la Russie et l'Ukraine à rechercher des partenariats diplomatiques et le soutien politique des États africains dans des forums internationaux tels que l'ONU ¹²¹. À mesure que la rivalité entre l'Est et l'Ouest s'intensifie, les pays africains ont noué des alliances tactiques avec des acteurs extérieurs issus de différents blocs ou sphères d'influence au niveau mondial. Ces alliances reposent souvent sur des accords mutuellement avantageux, dans le cadre desquels, en échange des ressources et du soutien politique de l'Afrique pour faire avancer leurs intérêts géopolitiques, les acteurs extérieurs offrent des investissements étrangers et des partenariats militaires et sécuritaires visant à lutter contre les insurrections. Dans certains cas, les puissances étrangères tirent profit de marchés illicites lucratifs tels que l'exploitation illégale de l'or et l'extraction d'autres ressources non renouvelables.

Une grande partie de l'Afrique est devenue le théâtre de la rivalité entre l'Est et l'Ouest, ce qui a exacerbé le crime organisé, avec en particulier la prolifération de la criminalité liée aux ressources non renouvelables et du trafic d'armes en réponse directe aux conflits. En Afrique de l'Ouest et au Sahel, les accords de coopération militaire ont donné lieu à des violations des droits de l'homme, au non-respect des embargos internationaux sur les armes et à la persistance de la corruption. Ces dynamiques se reflètent dans l'influence croissante des acteurs étrangers sur le continent, qui est passée de 5,56 en 2019 à 6,09 en 2025, soit la plus forte augmentation d'une année à l'autre parmi les acteurs de la criminalité. Depuis 2019, la RCA affiche systématiquement les scores les plus élevés du continent en matière de criminalité liée aux ressources non renouvelables (avec un score maximal de 10 en 2025) et d'acteurs étrangers (avec un score de 9,0 depuis 2021).

FIGURE 6.1

Pays aux scores les plus élevés pour les acteurs étrangers



6.1 Un ordre mondial fragmenté

Les conflits, les guerres commerciales et les tensions diplomatiques ont mis à l'épreuve les alliances géopolitiques et souligné les divisions croissantes au sein de l'ordre mondial. Dans ce contexte de multipolarité et de dynamiques changeantes, les pays rivalisent pour conclure des alliances et obtenir des ressources, facilitant souvent les activités criminelles afin d'atteindre leurs objectifs politiques, militaires et économiques.

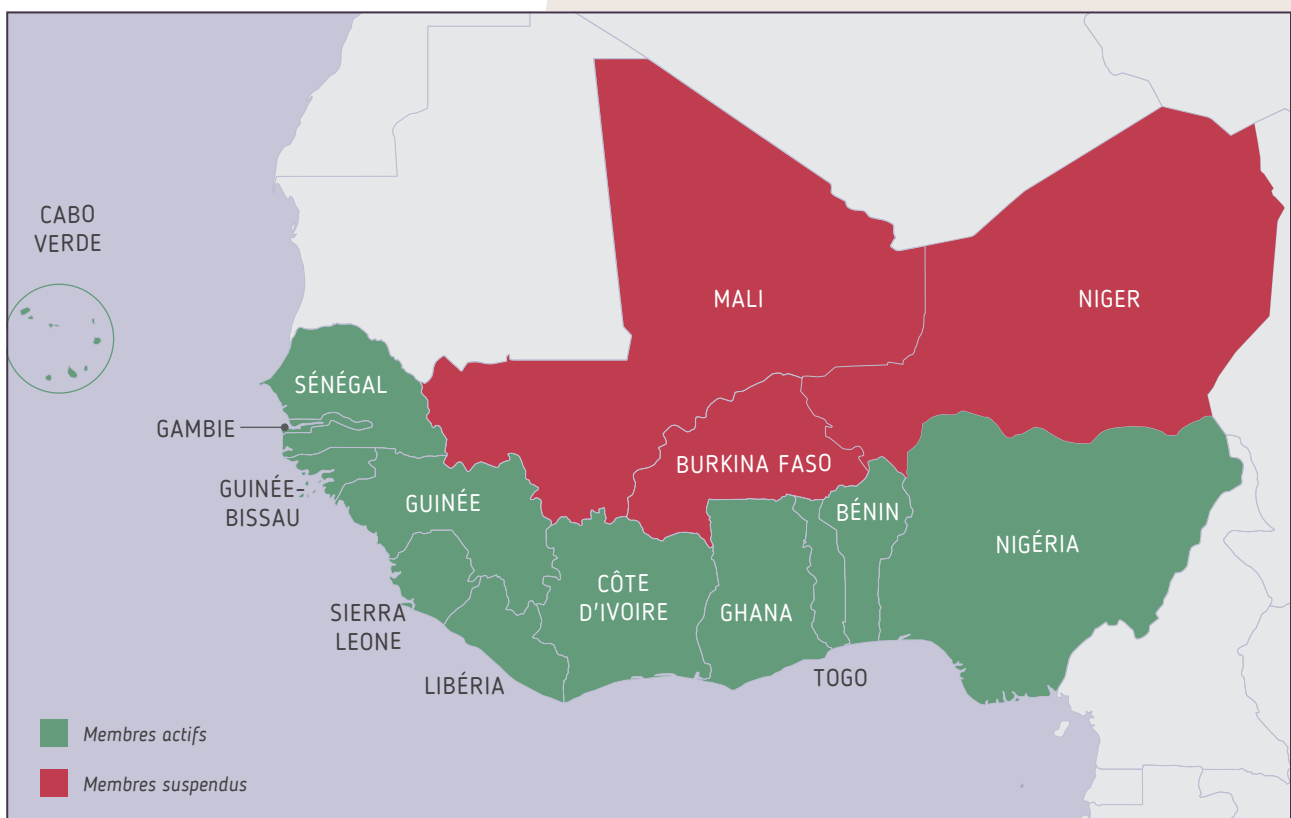
Le cadre des relations internationales a été établi avant que de nombreux pays africains n'obtiennent leur indépendance, de sorte que l'Afrique a longtemps dépendu des anciennes puissances coloniales pour l'aide et le développement. Pendant la guerre froide, les pays africains ont généralement maintenu une position de « non-alignement »¹²², mais l'influence européenne est restée profondément ancrée. L'UE est le premier partenaire commercial et investisseur en Afrique (en 2023, les échanges commerciaux entre les deux régions ont atteint 467,2 milliards d'euros) et un acteur majeur en matière d'aide au développement, de coopération sécuritaire et de soutien à la gouvernance¹²³.

L'engagement de l'Europe avec l'Afrique est passé d'une approche du développement focalisée sur la démocratie, les droits de l'homme et la fourniture d'aide à un « réalisme recalibré » qui associe ces valeurs à des stratégies pragmatiques et dictées par ses intérêts, en réponse aux pressions liées à l'immigration irrégulière, à la sécurité des ressources et à la concurrence de la Chine et de la Russie¹²⁴. Cependant, les accords commerciaux et d'aide avec l'Europe sont depuis longtemps accusés de perpétuer les inégalités structurelles. L'aide au développement favorise la mainmise des élites, renforce les hiérarchies de classe, génère une dépendance et sert des objectifs géopolitiques (au lieu de créer une véritable autosuffisance)¹²⁵, tandis que les relations commerciales reflètent souvent des modèles extractifs postcoloniaux, les économies africaines étant orientées vers l'exportation de leurs ressources tout en restant dépendantes des marchés et des financements européens¹²⁶.

En réponse, un nombre croissant de pays africains rejettent l'influence occidentale. La RCA, le Tchad,

FIGURE 6.2

Pays membres de la CEDEAO (2025)



le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont tous rompu leurs liens traditionnels avec l'Occident. En 2024, le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont expulsé les forces françaises et américaines, se sont retirés de la CEDEAO et ont formé l'Alliance des États du Sahel¹²⁷. Ils ont également accueilli favorablement l'aide militaire, la formation et les partenariats liés aux ressources offerts par la Russie, ce qui témoigne d'un affaiblissement de l'influence occidentale et de l'émergence d'une nouvelle dynamique multipolaire dans la région, avec des implications pour la sécurité, l'accès aux ressources et les alignements mondiaux.

6.1.1 Un paysage instable

Les États-Unis sont un acteur extérieur majeur en Afrique depuis la période de la décolonisation, leurs stratégies, politiques et interventions façonnant les dynamiques géopolitiques à travers le continent. Cependant, l'Afrique a rarement occupé une place centrale dans la politique étrangère américaine. Historiquement, les actions des États-Unis sur le continent ont plutôt été influencées par des considérations géopolitiques, telles que la lutte contre le communisme ou les activités d'organisations extrémistes violentes, la stabilisation et la promotion de la démocratie, ou encore des intérêts économiques, notamment liés à l'extraction des ressources naturelles.

Il y a eu à plusieurs reprises des frictions entre les différents intérêts américains sur le continent. Dans le cadre de leur lutte contre le communisme, par exemple, les États-Unis ont soutenu l'ascension au pouvoir de l'autocrate Mobutu Sese Seko au Zaïre (aujourd'hui RDC). Son régime a normalisé la corruption à grande échelle et enfermé le pays dans un cycle d'instabilité, de conflit et de fragilité qui se poursuit aujourd'hui.

Une tension similaire est perceptible dans les efforts déployés par les États-Unis pour lutter contre la criminalité organisée transnationale sur le continent. Le soutien aux États africains dans la lutte contre

la criminalité organisée fait partie depuis plusieurs décennies des programmes d'aide américains en Afrique et a donné lieu à la fourniture d'équipements et à des formations. Il convient de noter que le continent abrite deux académies de police internationales financées par les États-Unis, qui dispensent des formations spécialisées aux agents des forces de l'ordre. Parallèlement, les États-Unis s'efforcent de renforcer leur collaboration opérationnelle avec leurs partenaires africains dans les enquêtes, une approche que les forces de l'ordre africaines jugent importante dans la lutte locale contre la criminalité organisée transnationale.

Cependant, la volonté des États-Unis de collaborer avec les États africains pour lutter contre la criminalité a parfois été entravée par des intérêts géopolitiques ou internes plus larges. Cela aurait notamment conduit à une certaine retenue dans les efforts visant à lutter contre le contournement des sanctions par les alliés des États-Unis ou leurs clients dans certaines circonstances. Dans d'autres cas, les États-Unis ont involontairement alimenté des marchés criminels en soutenant des changements de régime, comme en Libye en 2011. La volonté actuelle des États-Unis de limiter l'aide internationale a entraîné une perturbation généralisée des programmes d'aide en Afrique, en particulier ceux liés à la lutte contre la corruption et au respect de l'État de droit.

Les intentions politiques de l'administration Trump pour l'Afrique restent floues. Cependant, certains signes indiquent que les relations avec le continent pourraient être encore davantage dépriorisées. Cela pourrait nuire à la coopération entre les États-Unis et l'Afrique dans la lutte contre le crime organisé et, plus largement, affaiblir l'influence du pays sur le continent. Cela pourrait créer un vide sécuritaire et géopolitique que plusieurs pays aux intérêts concurrents pourraient tenter de combler.

6.2 Sociétés militaires privées avec appui étatique

Ces dynamiques se manifestent clairement dans l'implication croissante de la Russie sur le continent. En Afrique, la guerre entre la Russie et l'Ukraine a non seulement perturbé les chaînes d'approvisionnement

et accru l'insécurité alimentaire, mais elle a également mis en évidence les divisions diplomatiques et attisé le désenchantement croissant de nombreux pays à l'égard des puissances occidentales et des institutions



internationales. Le départ des partenaires militaires européens et américains a créé un vide d'influence en Afrique. En conséquence, au cours des dernières années, la Russie a accru son soutien économique et militaire à de nombreux pays africains, en particulier ceux en proie à des conflits. Cela a notamment conduit au déploiement de sociétés militaires privées financées par l'État, dont la plus notable était le groupe Wagner, classé comme « organisation terroriste » par l'Union européenne et le Royaume-Uni, et comme « organisation criminelle transnationale » par les États-Unis et l'Ukraine ¹²⁸.

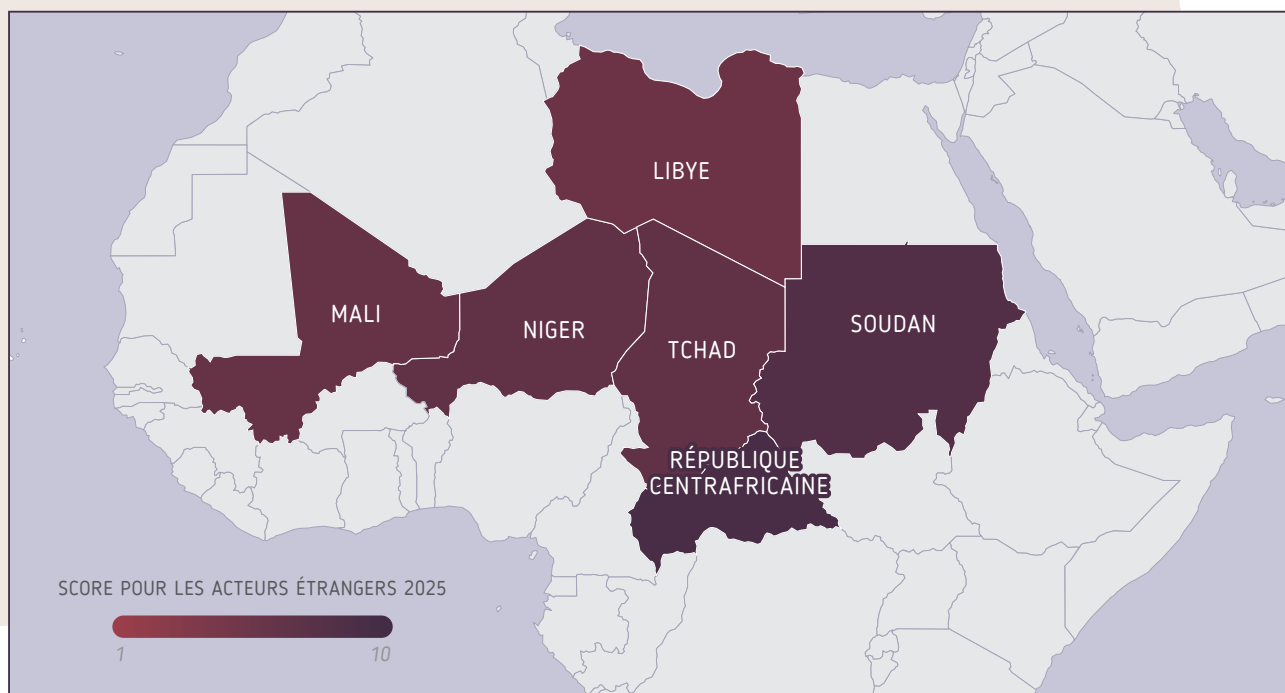
La présence du groupe Wagner en Afrique a été décrite comme un instrument de politique étrangère visant à renforcer la position mondiale de la Russie face à l'Occident et à aider les États à lutter contre les insurrections. Cependant, ses activités ont donné lieu à des violations des droits de l'homme et à des atrocités, à des cas d'ingérence politique et au pillage des ressources naturelles. Par exemple, en RCA, Wagner a été accusé d'être impliqué dans un trafic à grande échelle (notamment d'or et de diamants), d'ingérence politique dans les élections et d'atrocités contre les civils ¹²⁹. Au Soudan, la Russie s'est initialement positionnée des deux côtés du conflit, s'associant aux RSF par l'intermédiaire de Wagner, tout en maintenant des liens officiels avec le gouvernement et les Forces armées soudanaises. De cette manière, la Russie a pu renforcer sa position géopolitique et

faciliter les activités de contrebande. L'alignement avec le gouvernement et les forces armées du Soudan était motivé par l'objectif à long terme de la Russie d'acquérir une base navale sur la mer Rouge ¹³⁰. Dans le même temps, l'alliance de Wagner avec les RSF a permis un trafic d'or à grande échelle et l'accumulation de réserves non libellées en dollars, aidant ainsi la Russie à contourner les sanctions imposées après son invasion de l'Ukraine en 2022 ¹³¹. En 2025, le Soudan a obtenu le deuxième score le plus élevé du continent en termes d'acteurs étrangers, soulignant ainsi l'influence du groupe Wagner sur le paysage criminel du pays, tout en favorisant les intérêts géopolitiques russes ¹³².

Après le démantèlement du groupe Wagner en 2023, la Russie poursuit ses intérêts géopolitiques en Afrique par l'intermédiaire de l'Africa Corps, qui a repris bon nombre des opérations et stratégies de Wagner et a étendu ses activités à d'autres pays ¹³³. Parmi ces pays figurent le Burkina Faso, le Niger et le Tchad, qui ont tous connu une augmentation de l'influence des acteurs étrangers entre 2023 et 2025. Fin 2023, des troupes de l'Africa Corps ont été déployées au Burkina Faso pour aider la junte militaire, tandis qu'au début de l'année 2024, du matériel et du personnel militaires russes sont arrivés à Niamey, la capitale nigérienne, et auraient également été aperçus au Tchad ¹³⁴. Il n'existe pour l'instant pas de preuves concluantes que l'Africa Corps exploite les économies illicites de ces pays ¹³⁵, mais

FIGURE 6.3

Influence des acteurs étrangers dans les pays où le groupe Wagner est présent (2025)



la Russie a mis en place le projet African Initiative au Burkina Faso afin de « diffuser des discours favorables à la Russie dans la région »¹³⁶. La bannière du groupe

Wagner perdure au Mali, où le groupe participe à des pillages et au vol de bétail avec le consentement des élites politiques et militaires, ainsi qu'en RCA¹³⁷.

6.3 Investissements stratégiques

Outre la Russie, plusieurs acteurs extérieurs ont accru leur influence en Afrique afin de poursuivre leurs objectifs géopolitiques, alimentant ainsi les activités illicites et aggravant l'instabilité. Alors que la Russie a exploité les rivalités géopolitiques et les divisions internes pour renforcer sa présence en Afrique, les Émirats arabes unis ont principalement étendu leur influence en Afrique par le biais du commerce et des investissements. Leurs investissements portent sur des actifs stratégiques, tels que les ports, les aéroports et les corridors de transport, ainsi que sur des projets à grande échelle dans les domaines de l'agriculture, des énergies renouvelables, des mines et des télécommunications. Au cours de la dernière décennie, cet État du Golfe a investi près de 60 milliards de dollars en Afrique, ce qui en fait le quatrième investisseur étranger après la Chine, l'UE et les États-Unis¹³⁸, et a augmenté ses échanges commerciaux bilatéraux avec l'Afrique

subsaharienne de plus de 30 %, avec un nombre croissant d'entreprises émiraties s'implantant dans des secteurs économiques stratégiques¹³⁹.

Au fil du temps, les Émirats arabes unis ont progressivement dépassé le simple cadre de l'opportunisme économique pour inclure des partenariats en matière de sécurité, en recourant à l'aide militaire et, dans certains cas, à des acteurs non étatiques, afin de soutenir les gouvernements alliés et de garantir leur accès à long terme à des ressources précieuses¹⁴⁰. En Éthiopie, cette double approche était clairement visible pendant la guerre du Tigré, lorsque la fourniture par les Émirats arabes unis d'équipements militaires sophistiqués et la formation des forces d'élite ont été rapidement suivies d'une série d'accords dans les domaines de l'énergie, de la logistique et de l'agriculture¹⁴¹. Un modèle similaire a vu le jour en RDC, où des entreprises émiraties

ont fourni un soutien militaire et investi dans les infrastructures, dans le but d'accéder aux réserves d'or, de cobalt, de cuivre et de diamants ¹⁴².

L'exemple le plus flagrant de la propension des Émirats arabes unis à mêler intérêts géoéconomiques et manœuvres politiques se trouve peut-être au Soudan, où les Émirats arabes unis ont pris le parti des RSF plutôt que des Forces armées soudanaises dans le but de s'assurer un approvisionnement en or, des terres agricoles et un accès aux ports. Les enquêteurs de l'ONU ont jugé crédibles les allégations selon lesquelles un pont aérien à grande échelle entre les Émirats arabes unis et le Tchad voisin aurait servi de voie d'approvisionnement pour les RSF, bien que les Émirats arabes unis affirment que ces vols étaient purement humanitaires ¹⁴³.

Dans de nombreuses zones de conflit, notamment en Éthiopie et au Soudan, l'implication des Émirats a été associée à des victimes civiles et à des violations du droit international, ainsi qu'à une aggravation des hostilités et à une escalade des déplacements de population, aggravant l'instabilité dans des contextes déjà fragiles ¹⁴⁴. Ces conditions alimentent non seulement les urgences humanitaires, mais créent également un terrain fertile pour la prolifération du crime organisé, comme en témoigne l'augmentation des scores de criminalité en Éthiopie (+1,46) (depuis 2020, date à laquelle le conflit du Tigré a commencé) et au Soudan (+0,26).

Les Émirats arabes unis joueraient un rôle important dans le commerce illicite de l'or ¹⁴⁵. En 2022, on estimait que les Émirats arabes unis importaient plus de 435 tonnes (soit 66,5 %) d'or africain ¹⁴⁶. Les RSF et les Forces armées soudanaises trafiquent des quantités importantes d'or vers les Émirats arabes unis, tandis que le Trésor américain estime que plus de 90 % de l'or de la RDC est trafiqué vers les États voisins pour y être raffiné avant d'être exporté, principalement vers les Émirats arabes unis ¹⁴⁷. Les Émirats arabes unis ont également été identifiés – aux côtés des États-Unis, du Royaume-Uni, de la Suisse, des Seychelles, du Panama, de Hong Kong, de la France, de Chypre et des îles Vierges britanniques – comme une juridiction de transit et de destination pour les flux financiers illicites (FFI) africains ¹⁴⁸, et comme un paradis fiscal, une destination pour l'argent illicite et une plaque tournante du blanchiment d'argent, souvent par le biais de l'immobilier ¹⁴⁹.

À l'instar des Émirats arabes unis, la Chine s'est concentrée en Afrique sur la sécurisation de ressources naturelles et l'expansion des marchés étrangers afin de soutenir la croissance économique à long terme du pays. Pour de nombreux États africains, la Chine est considérée comme une alternative convaincante aux partenaires occidentaux traditionnels, offrant des accords de financement flexibles, des produits industriels compétitifs et des projets d'infrastructure à grande échelle, notamment grâce à l'initiative « Belt and Road » et à la création de zones économiques spéciales, ouvrant la voie à l'expansion économique et à une plus grande intégration dans l'économie mondiale ¹⁵⁰.

L'Afrique occupe une position centrale dans la stratégie chinoise visant à diversifier ses chaînes d'approvisionnement et à s'assurer un approvisionnement régulier en matières premières cruciales. Les principales exportations vers la Chine comprennent le pétrole brut d'Angola et du Soudan du Sud, le zinc et le cuivre d'Érythrée, le cobalt de la RDC, ainsi que le fer et le titane de Sierra Leone ¹⁵¹. Cependant, la présence chinoise en Afrique a été assortie d'allégations de pratiques illicites et abusives. La RDC en est un exemple frappant : il y a près de vingt ans, des entreprises publiques chinoises ont conclu l'accord « Sicominex » (minéraux contre infrastructures), promettant le développement d'infrastructures en échange de vastes droits miniers. Au lieu de cela, une société écran a transféré des dizaines de millions de dollars au profit de l'ancienne élite alors au pouvoir et de ses associés, détournant ainsi les richesses de l'intérêt public, compromettant la transparence, renforçant la kleptocratie et retardant la reprise économique de la RDC ¹⁵². L'exploitation par des acteurs étrangers se poursuit encore aujourd'hui (par exemple, des opérateurs chinois sont impliqués dans l'extraction illicite d'or)¹⁵³ et se reflète dans les scores élevés obtenus par le pays en 2025 pour la criminalité liée aux ressources non renouvelables (9,50) et l'influence des acteurs étrangers (9,0).

Même dans le cadre d'opérations légales, des entreprises chinoises ont été accusées de pratiques de travail abusives, de dégradation de l'environnement et de violations des droits de l'homme au Zimbabwe, où les Chinois contrôlèrent une part importante des industries extractives ¹⁵⁴.

Contrairement à de nombreuses autres puissances étrangères en Afrique, la Chine a traditionnellement adhéré à une politique de non-ingérence dans les affaires intérieures des États partenaires. Cependant, le pays a progressivement adopté une approche plus flexible et au cas par cas en matière de coopération pour la paix et la sécurité aux niveaux bilatéral, régional et international. Cela a permis à Pékin de réinterpréter ses principes de politique étrangère, en particulier la non-ingérence, de manière à protéger ses intérêts économiques et stratégiques tout en renforçant son influence à travers l'Afrique¹⁵⁵. Par exemple, l'implication de la Chine dans le conflit au Soudan du Sud a été motivée par la nécessité de protéger ses investissements pétroliers considérables, mais elle a été accusée par ses homologues internationaux de prolonger cette guerre dévastatrice et de fournir du matériel militaire qui a été utilisé pour commettre des violations des droits de l'homme. Outre le Soudan du Sud, du matériel militaire fourni par la Chine a été retrouvé entre les mains de groupes armés non étatiques au Mali et en RDC, ce qui

souligne le fait que l'implication de Pékin a parfois contribué à l'instabilité et à la violence armée¹⁵⁶.

La Chine a également renforcé son soutien aux forces de l'ordre à travers le continent, notamment en fournissant des équipements et des formations¹⁵⁷. Cependant, selon des informations, certains pays (comme l'Ouganda) ont utilisé des armes et des technologies de surveillance chinoises pour intimider, surveiller et réprimer l'opposition politique et la dissidence, ce qui soulève des inquiétudes en matière de gouvernance et de droits de l'homme¹⁵⁸. Cette tendance est particulièrement préoccupante étant donné que l'indicateur « acteurs non étatiques » a baissé de 0,64 depuis 2019, ce qui représente la baisse la plus forte parmi tous les indicateurs de résilience. Le score de 3,66 dans l'Indice 2025 reflète un environnement de plus en plus précaire pour les organisations de la société civile, les journalistes et les activistes qui remettent en question ou demandent des comptes aux gouvernements à travers le continent.



6.4 Après le soft power

Plusieurs autres pays ont également renforcé leur rôle en Afrique, consolidant ainsi leur position géopolitique tout en influençant le développement des activités illicites sur le continent. Parmi ceux-ci figure la Türkiye, dont l'implication en Afrique

a débuté sous la forme d'une initiative de soft power reposant sur l'aide humanitaire, l'éducation, les échanges culturels et la diplomatie religieuse, mais qui s'est depuis étendue au commerce, aux infrastructures et à la sécurité¹⁵⁹. L'expansion dans le

domaine de la sécurité a été en partie motivée par l'essor de l'industrie de la défense turque, dont les exportations sont passées de 2,3 milliards de dollars en 2020 à plus de 7,1 milliards en 2024, des entreprises de défense telles que Baykar, Aselsan, Tusas et Nuro Holding enregistrant une demande croissante pour leurs produits en Afrique ¹⁶⁰. La Turquie a d'abord fourni du matériel militaire, des armes, des munitions et des formations en Afrique du Nord (ce qui a été jugé contraire à l'embargo sur les armes imposé par l'ONU à la Libye)¹⁶¹ mais elle est ensuite entrée sur le marché de l'Afrique subsaharienne, devenant ainsi le quatrième fournisseur d'armes de la région ¹⁶².

Les équipements de défense turcs sont très demandés en raison de leur rapport qualité-prix avantageux. Les drones (notamment les modèles TB2 Bayraktar et Akinci) sont devenus le fleuron des exportations turques dans le domaine de la défense, particulièrement prisés par les régimes militaires du Niger, du Burkina Faso et du Mali ¹⁶³. Après avoir rompu leurs liens avec l'ancienne puissance coloniale française, ces pays considèrent les drones turcs comme un atout tactique et une alternative géopolitique. Outre les drones, les exportations turques vers l'Afrique comprennent des armes légères, des avions d'entraînement, des hélicoptères et des véhicules blindés, ce qui témoigne

du rôle de plus en plus important du pays dans le paysage sécuritaire africain ¹⁶⁴.

Si ces contrats d'armement ont été avantageux sur le plan commercial et stratégique tant pour la Turquie que pour ses partenaires africains, ils ont également suscité des critiques, en particulier lorsque les armes ont été fournies à des États qui participent à des conflits en cours ou sont impliqués dans des violations des droits de l'homme, comme l'Éthiopie, le Soudan et le Burkina Faso ¹⁶⁵. La présence croissante d'armes de fabrication turque dans les zones de conflit comporte également un risque important que ces armes soient détournées illicitement vers des acteurs armés non étatiques et des réseaux criminels. Le risque de tels détournements est plus élevé dans les environnements où les conflits armés perdurent, où la surveillance est faible, où le contrôle des stocks est insuffisant et où les capacités des forces de l'ordre sont limitées. Cela pourrait avoir pour conséquence d'intensifier les marchés bien établis du trafic d'armes dans des pays tels que le Soudan ¹⁶⁶, l'Éthiopie et le Burkina Faso, qui ont tous vu leur score en matière de trafic d'armes augmenter depuis 2019, et d'alimenter une instabilité plus générale, rendant la résolution des conflits plus difficile.

6.5 Géopolitique interne à l'Afrique

Outre les acteurs extérieurs, l'intersection entre le pouvoir étatique, la géopolitique et le crime organisé est également observable au niveau du continent. L'Afrique centrale en est un exemple notable, où le conflit est depuis longtemps alimenté par diverses activités criminelles, notamment la traite des personnes, le trafic d'armes et la criminalité liée aux ressources non renouvelables.

Le conflit entre la RDC et le Rwanda, qui a des origines historiques et ethniques anciennes, s'est transformé en une lutte géopolitique centrée sur des groupes armés non étatiques et des ressources naturelles très convoitées, notamment l'étain, l'or et le tantale, qui est extrait du coltan et très recherché pour la fabrication des smartphones.

La RDC a accusé le Rwanda d'utiliser le groupe rebelle congolais M23 comme proxy pour déstabiliser

le pays ¹⁶⁷. En réponse, le Rwanda a justifié sa présence dans l'est du Congo dans le cadre de son opération de sécurité visant à empêcher la résurgence des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), un groupe formé par des milices hutu qui ont fui le Rwanda après le génocide. Cependant, l'exploitation minière illicite de minerais tels que l'or et le coltan dans les zones contrôlées par le M23, puis leur expédition vers le Rwanda, ont conduit à des accusations selon lesquelles l'argument de la sécurité serait utilisé pour masquer les activités criminelles et l'exploitation minière par le gouvernement rwandais ¹⁶⁸. Cela illustre comment la rivalité géopolitique et le crime organisé se renforcent mutuellement lorsque les objectifs poursuivis par les États, tels que la consolidation de la sécurité et de l'influence régionales, coïncident avec des activités économiques illicites.

SECTION 7

Conflit et crises humanitaires





19-SS-3-1-18

SMH
RESCUE
11

33

14

80

45

10

4

6

3

1

2

5

7

9

0

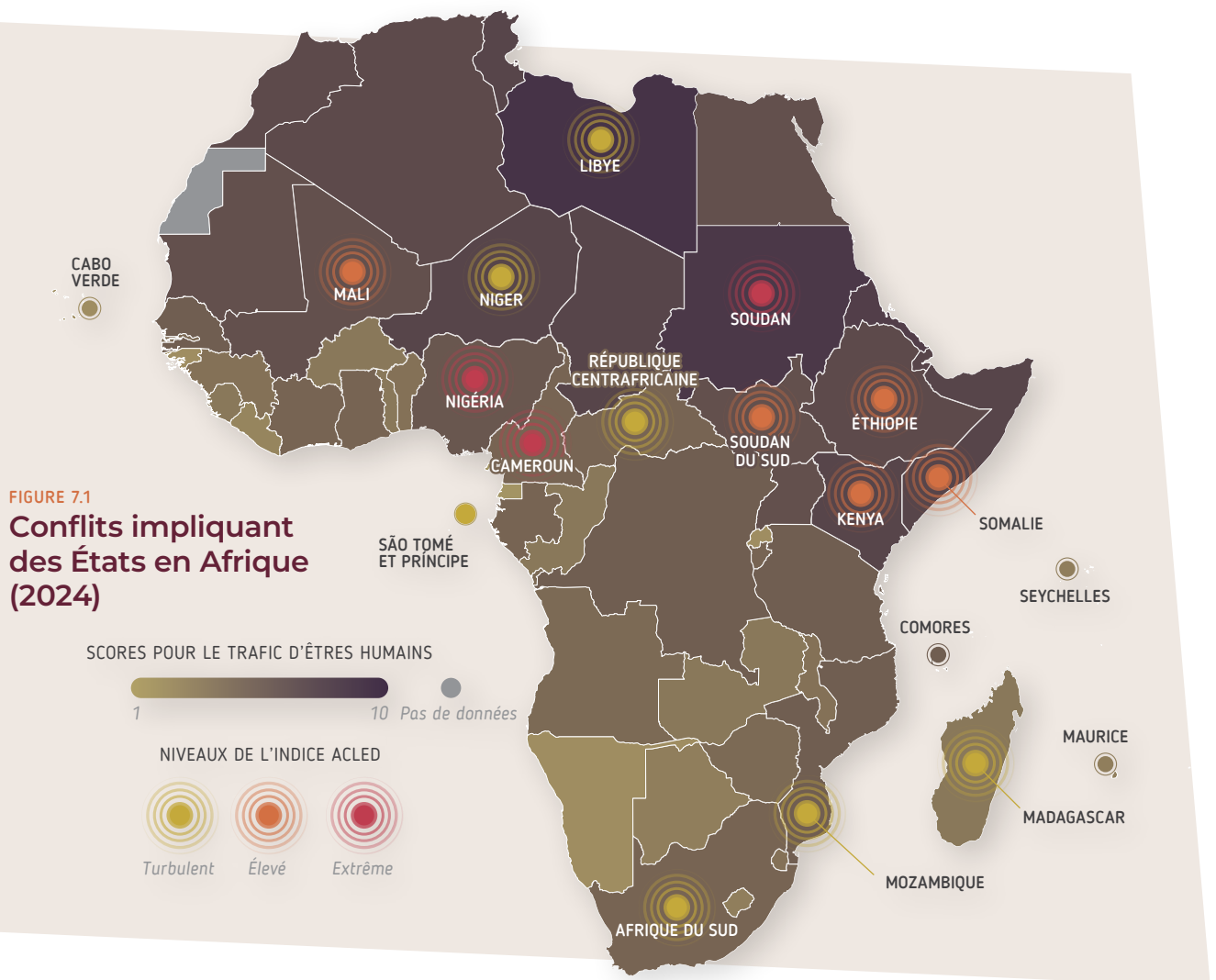
8

6

7

Conflit et crises humanitaires

Alors que les économies illicites se développent à travers l'Afrique et que le crime organisé continue de s'enraciner, le continent reste confronté à des conflits persistants et émergents, ce qui souligne le risque d'une fragilité durable. En 2024, l'Afrique concentrait 28 des 61 conflits étatiques actifs recensés dans le monde (le nombre le plus élevé depuis la Seconde Guerre mondiale), ce qui en fait le continent le plus touché par les conflits¹⁶⁹. Ces conflits allaient de guerres civiles et de conflits territoriaux (au Soudan et en Éthiopie) à la violence armée non étatique et aux coups d'État militaires (dans les pays du Sahel).



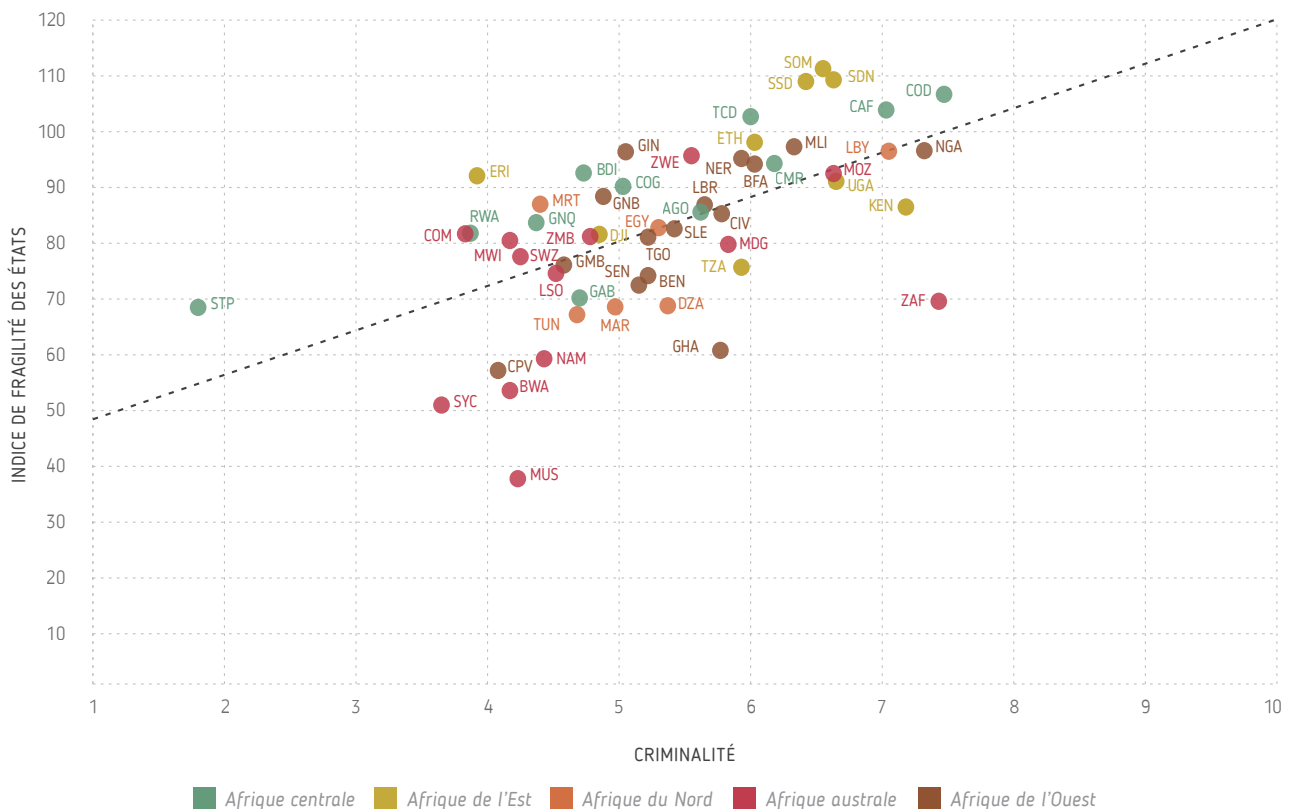
La nature des conflits en Afrique a évolué, passant de guerres par procuration à grande échelle à des insurrections plus décentralisées et fragmentées. Dans de nombreux pays, les gouvernements sont au pouvoir, mais ils ne contrôlent pas la situation en raison d'un « échiquier de contrôle et de compétition » avec les djihadistes, les mercenaires étrangers et les groupes rebelles locaux ¹⁷⁰. Il en résulte un paysage conflictuel plus complexe, en particulier dans la région du Sahel, au Soudan, en RDC, en Éthiopie, au Nigéria, en Somalie et au Mozambique.

- Dans les pays sahéliens que sont le Mali, le Burkina Faso et le Niger, des groupes djihadistes tels que Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (JNIM) et la Province de l'Etat islamique au Sahel (EI Sahel) profitent de l'instabilité politique pour mener des attaques meurtrières, de plus en plus souvent contre des civils. Ils progressent également vers le sud, menaçant la sécurité des États côtiers d'Afrique de l'Ouest ¹⁷¹.
- Au Soudan, l'une des zones de conflit les plus volatiles du continent, la guerre civile entre les Forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide se poursuit sans relâche, marquée par des atrocités généralisées contre les civils et des massacres à caractère ethnique ¹⁷².

- En RDC, le conflit continue de s'intensifier, les groupes armés (en particulier le M23) résistant aux forces gouvernementales et aux forces de maintien de la paix, dans un contexte humanitaire qui s'aggrave ¹⁷³.
- Dans la région du Tigré en Éthiopie, les tensions persistent malgré l'accord de paix qui a mis fin à la guerre civile en 2022 ¹⁷⁴.
- La région du nord-ouest du Nigéria est devenue un épicode de violence, les bandits armés continuant d'alimenter l'instabilité ¹⁷⁵.
- En Somalie et au Mozambique, des groupes insurgés bien implantés continuent de représenter une menace sérieuse contre la paix et la sécurité ¹⁷⁶.

Depuis 2019, l'Indice met en évidence la convergence entre criminalité et conflits. La criminalité contribue à la fragilité des États (et, dans de nombreux cas, en est la cause), ce qui affaiblit la résilience d'un pays et sa capacité à lutter contre le crime organisé. Des niveaux de criminalité plus élevés ont tendance à se produire dans les États plus fragiles et touchés par des conflits (Figure 7.2), ce qui est confirmé par la corrélation de +0,59 entre la criminalité (Indice 2025) et la fragilité des États (Indice de fragilité des États 2024).

FIGURE 7.2
Lien entre fragilité des États et criminalité



L'Indice 2025 a révélé que les pays confrontés à la fragilité et aux conflits affichaient également les scores de criminalité les plus élevés : la RDC (7,47), le Nigéria (7,32) et la Libye (7,05). De même, les pays

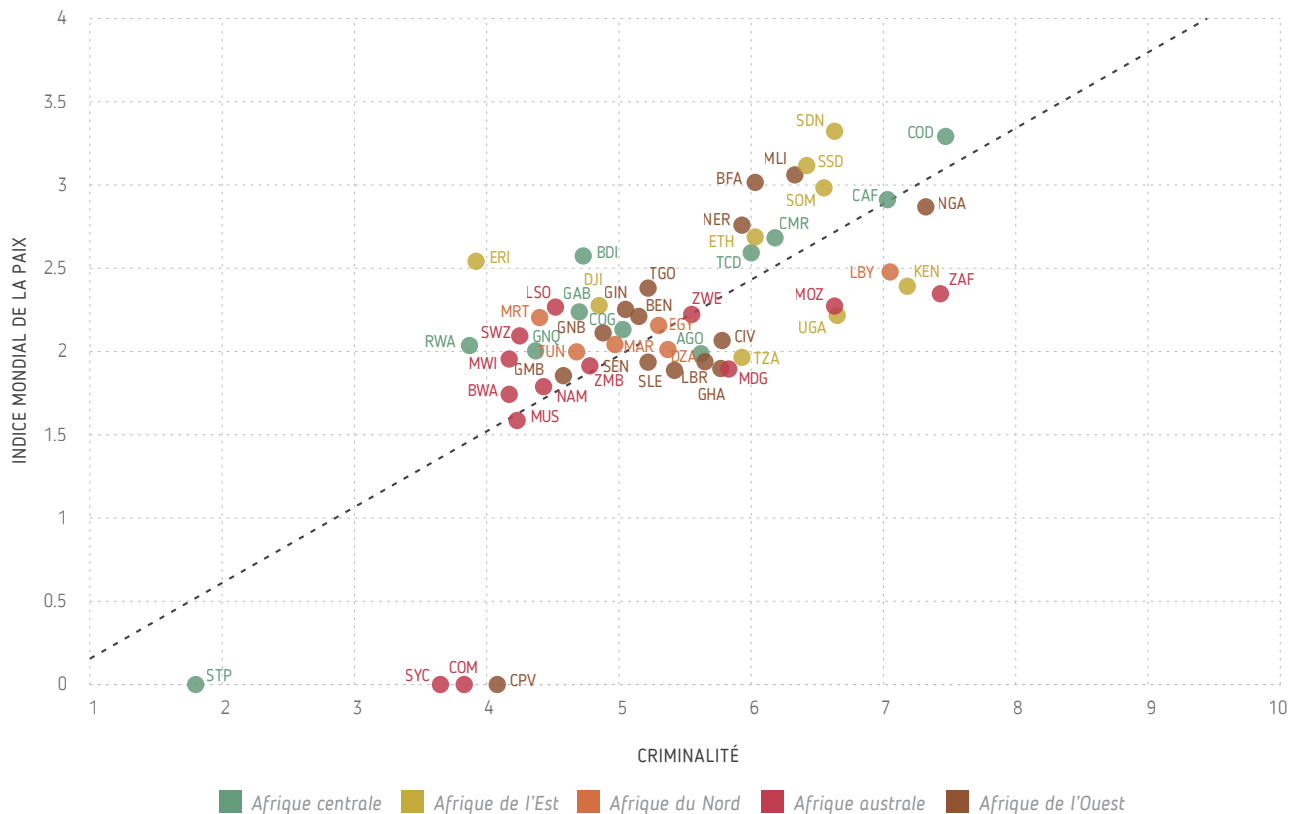
qui ont connu des années de conflits prolongés présentaient des niveaux de résilience très faibles : la RDC (2,21) et la Libye (1,88).

7.1 Le crime organisé alimente les conflits

Le crime organisé prolifère pendant les conflits, qui créent des opportunités pour les activités illicites. À leur tour, les profits tirés de ces entreprises criminelles sont souvent utilisés pour alimenter la violence et les troubles. Le trafic de drogues, d'armes, d'êtres humains et de ressources naturelles fournit des sources de revenus que les insurgés, les milices et les organisations terroristes peuvent utiliser pour financer leurs opérations et gagner en légitimité et en soutien.

Deux marchés criminels semblent particulièrement dynamiques dans les situations d'instabilité : la criminalité liée aux ressources non renouvelables et le racket d'extorsion et le chantage à la protection, qui ont tous deux une corrélation à la fragilité et à la paix. Une comparaison entre l'Indice 2025, l'Indice de fragilité des États 2024 et l'Indice mondial de la paix 2025 a révélé des corrélations modérées entre les États fragiles et l'extorsion (+0,58) et la criminalité liée aux ressources non renouvelables (+0,51), ainsi qu'une forte corrélation entre la paix et l'extorsion (+0,71).

FIGURE 7.3
Lien entre paix et criminalité



Les milices et les groupes plus structurés (tels que Boko Haram) ont recours à diverses activités criminelles pour financer leurs insurrections.

- Dans la région des Grands Lacs, à l'est de la RDC, les milices se livrent à la contrebande d'or, de diamants et de produits issus d'espèces sauvages par l'intermédiaire d'autres pays d'Afrique de l'Est ¹⁷⁷.
- Dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, des acteurs armés non étatiques, notamment des groupes extrémistes violents, des séparatistes et des mercenaires, financent de plus en plus leurs opérations par le vol de bétail, l'extraction artisanale de l'or, les enlèvements et le trafic de motos ¹⁷⁸.
- Au Nigéria, Boko Haram procède à des enlèvements à des fins d'extorsion, tandis que les bandits armés du nord-ouest sont passés du vol de bétail à des crimes plus lucratifs, tels que les enlèvements, l'extraction de l'or et le travail forcé. En 2023 et 2025, la Nigéria a obtenu le score le plus élevé (8,0) en Afrique de l'Ouest en matière de racket d'extorsion et de chantage à la protection. L'expansion de ces acteurs et leur influence croissante sur certaines économies illicites se reflètent dans le score de 2025 attribué aux groupes de type mafieux, qui a augmenté d'un point entier par rapport à 2023.
- Alors que le JNIM et l'EI Sahel ont étendu leurs opérations au-delà des frontières des pays du Sahel, la communauté internationale s'est largement concentrée sur l'extrémisme violent comme principale menace, plutôt que sur les

économies illicites qui alimentent et perpétuent ces groupes ¹⁷⁹.

Les groupes criminels utilisent également leurs activités illicites pour acquérir une légitimité locale et étendre leur contrôle territorial, brouillant ainsi la frontière entre motivations idéologiques et motivations financières.

Au Sahel, les groupes impliqués dans le trafic de bétail, l'extraction illicite et la contrebande d'or ont infiltré les chaînes d'approvisionnement qui sont essentielles à la subsistance des communautés locales. Ces marchés illicites deviennent de plus en plus transnationaux, les groupes criminels reproduisant les schémas de criminalité et de conflit du Sahel central dans les pays voisins. Par exemple, le bétail volé au Mali et au Burkina Faso est vendu au Ghana et en Côte d'Ivoire, l'or extrait en Côte d'Ivoire et au Ghana est vendu au Mali et au Burkina Faso ¹⁸⁰, et le mercure et le cyanure sont principalement trafiqués depuis le Burkina Faso pour être utilisés dans les mines d'or artisanales. Les zones nord des États côtiers servent également de principaux couloirs de contrebande pour le carburant et les motos, qui sont essentiels aux groupes armés ¹⁸¹.

Le JNIM a renforcé sa présence régionale en capitalisant sur les griefs locaux pour gagner en légitimité ¹⁸². Sa stratégie consiste à maintenir un contrôle centralisé tout en déployant des commandants expérimentés du Mali vers d'autres États d'Afrique de l'Ouest où ils dirigent des cellules locales jouissant d'une certaine autonomie.

7.2 Les conflits favorisent les économies criminelles

Les conflits affaiblissent le contrôle de l'État et créent un terrain propice aux activités criminelles, qui à leur tour affaiblissent la gouvernance, faussent les marchés légitimes et sapent le respect de l'État de droit. En l'absence d'une gouvernance forte et efficace, les acteurs criminels exploitent les zones non gouvernées pour poursuivre leurs ambitions économiques et opèrent avec une résistance minimale. L'instabilité et la violence font également augmenter la demande pour les biens illicites (tels que les armes, les drogues et les marchandises) et incitent au détournement de biens

légaux vers les marchés noirs qui approvisionnent les groupes armés non étatiques ¹⁸³.

La Libye constitue un cas notable où le conflit a favorisé les économies criminelles. Depuis le soulèvement de 2011 et l'effondrement de l'autorité centrale en Libye, des années d'instabilité et de guerre civile ont transformé le pays en une plaque tournante du crime organisé, avec une capacité limitée à lutter contre les activités illicites. Les marchés criminels qui se sont développés comprennent le trafic d'êtres

humains, la criminalité liée aux ressources non renouvelables et le trafic d'armes.

Bien que la Libye ait longtemps été un nœud important des réseaux de trafic transsahariens, elle est devenue après 2011 le principal corridor pour les migrants irréguliers entre l'Afrique et l'Europe¹⁸⁴. En 2025, la Libye affichait le score le plus élevé pour le trafic d'êtres humains (9,50, contre 8,0 en 2019). L'écosystème bien établi du trafic d'êtres humains dans le pays implique divers acteurs criminels, notamment des fonctionnaires corrompus qui facilitent le mouvement des migrants. Les conséquences pour les migrants peuvent être graves, car beaucoup entreprennent des voyages qui mettent leur vie en danger et sont victimes d'exploitation sous la forme d'extorsion, de travail forcé et d'autres abus¹⁸⁵.

En 2025, la Libye affichait également l'un des scores les plus élevés d'Afrique en matière de criminalité liée aux ressources non renouvelables (9,50). Après 2011, le carburant subventionné destiné à la consommation intérieure a commencé à être exporté clandestinement hors du pays, où il était revendu sur le marché noir. Aujourd'hui, le pétrole et le gaz sont au cœur de l'industrie de la contrebande en Libye.

Depuis 2011, des armes en provenance de Libye sont acheminées vers le sud, vers les pays voisins et au-delà¹⁸⁶. Des armes légères, des armes antiaériennes, des mitrailleuses lourdes, des obus d'artillerie et des explosifs provenant de stocks autrefois détenus par le gouvernement libyen sont tombés entre les mains de divers acteurs criminels en Afrique centrale et de

l'Ouest. Les réseaux de trafic ont fait passer des armes à travers les frontières poreuses vers le Niger, le Tchad, le Mali, le Soudan, l'Algérie et au-delà. Depuis 2019, le score de la Libye en matière de trafic d'armes est resté élevé (de 8,50 en 2019 à 9,50 en 2025). La forte circulation des armes a non seulement intensifié la violence, mais a également transformé l'ampleur et les ambitions des groupes armés dans toute la région¹⁸⁷.

De même, depuis 2017, le conflit de Cabo Delgado, dans le nord du Mozambique, causé par un groupe armé non étatique désormais connu sous le nom d'État islamique au Mozambique, a permis l'essor de marchés illicites, notamment celui de la drogue. Si le conflit semble être moins actif, la situation reste instable, l'année 2024 ayant été marquée par de nouvelles attaques et une intégration plus profonde des économies criminelles dans la gouvernance régionale et les moyens de subsistance locaux.

Les acteurs à l'origine du conflit ont particulièrement profité du commerce d'héroïne, qui était le marché de la drogue le plus important au Mozambique en 2025. L'héroïne est trafiquée depuis l'Afghanistan via le Pakistan et l'Iran, transportée par boutre à travers la mer d'Oman et l'océan Indien, puis entre dans le nord du Mozambique (et en Tanzanie), d'où elle continue vers l'Europe et l'Australie, ou elle est coupée et consommée à travers l'Afrique de l'Est et australe¹⁸⁸.

Les insurgés et les partisans de l'État islamique sont également impliqués dans la contrebande d'or, le commerce de bois et des activités d'extorsion¹⁸⁹.



- L'or et les pierres précieuses extraits illégalement dans la réserve spéciale de Niassa, près de la frontière avec la Tanzanie, sont exportés clandestinement via les aéroports de Pemba et Nampula.
- Des rubis et du graphite sont extraits dans le Cabo Delgado, vraisemblablement par des groupes opérant en dehors des cadres légaux.
- L'exploitation forestière illégale, en particulier celle du bois de rose dans le nord du Mozambique, constitue également une menace persistante.

Il est difficile de déterminer à quel point ces économies illicites financent l'insurrection en cours, mais on sait que les rebelles dans le Cabo Delgado facilitent ou participent directement à des activités criminelles dans les territoires qu'ils contrôlent ¹⁹⁰.

La Somalie est un autre pays en proie à un conflit chronique, ce qui en fait un refuge pour les activités criminelles. L'insurrection menée par Al-Shabaab a créé un vide politique dans des régions qui étaient auparavant sous le contrôle direct de

l'État, permettant ainsi au groupe de tirer profit des marchés illicites. En 2025, la Somalie (avec la Libye) affichait le score de résilience le plus bas (1,88) et le score le plus élevé en matière de racket d'extorsion et de chantage à la protection (9,50) en Afrique. Al-Shabaab impose des droits de passage aux barrages routiers et prélève des taxes sur les entreprises, même dans les zones qui ne sont pas sous son contrôle direct, y compris dans la capitale Mogadiscio ¹⁹¹. Le contrôle exercé par Al-Shabaab sur un vaste territoire, combiné à l'incapacité du gouvernement somalien à contrer les activités du groupe, se reflète dans le score de 1,50 obtenu par le pays pour les indicateurs de résilience « leadership politique et gouvernance » et « intégrité territoriale ». L'instabilité en Somalie a également exacerbé le trafic d'armes dans la Corne de l'Afrique, les armes provenant des zones de conflit se retrouvant entre les mains de réseaux criminels régionaux et de groupes extrémistes. Par exemple, les armes trafiquées depuis la Somalie aboutissent souvent au Kenya, où elles sont utilisées par des milices pratiquant le vol de bétail et des gangs criminels ¹⁹².

7.3 Le trafic d'armes exacerbe la violence

La violence est au cœur de nombreuses crises complexes en Afrique, où les marchés criminels et les dynamiques conflictuelles sont étroitement liés. Les flux illicites d'armes ont installé une instabilité durable sur tout le continent, créant un cercle vicieux dans lequel les conflits armés alimentent la demande en armes illicites (tant de la part d'acteurs étatiques que non étatiques), tandis que la facilité d'accès aux armes entretient les conflits. Il en résulte une mise à mal des efforts de paix, des violations systématiques des droits de l'homme, des divisions communautaires exacerbées, une intensification de la violence basée sur le genre et le déplacement de millions de personnes ¹⁹³. La faiblesse des cadres de réglementation et les capacités limitées des forces de l'ordre aggravent encore la situation.

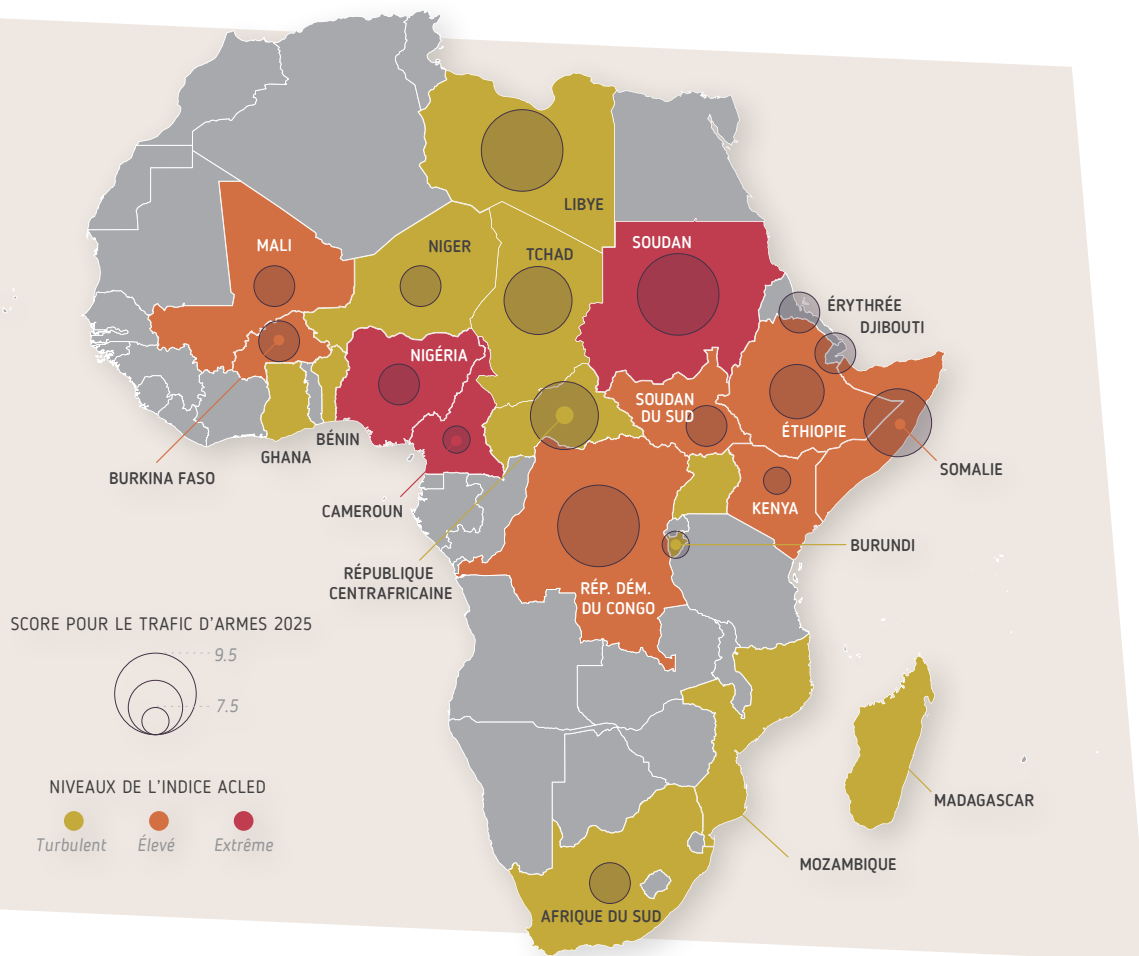
Une analyse de l'Indice Afrique 2025, combinée à l'Indice de fragilité des États et à l'Indice mondial de la paix, a révélé une forte corrélation entre le trafic d'armes et la fragilité (+0,72) et entre le trafic d'armes et l'insécurité (+0,79).

La prolifération incontrôlée des armes légères et de petit calibre à travers les frontières favorise la criminalité et la violence et brouille les frontières entre criminalité et conflit ¹⁹⁴. Dans les États fragiles et les régions sujettes aux conflits, la présence d'armes exacerbe souvent les tensions sociales, politiques et ethniques sous-jacentes. Au Nigéria, par exemple, l'insécurité grandissante a entraîné une demande croissante en armes illicites, non seulement de la part des extrémistes violents et des groupes séparatistes, mais aussi des communautés ordinaires cherchant à se protéger. Comblant le vide sécuritaire, des groupes d'autodéfense armés se sont initialement formés au niveau des communautés en réponse à l'insécurité, mais certains ont plutôt contribué à perpétuer des cycles de représailles et d'abus ¹⁹⁵. Dans le nord-ouest du Nigéria, la prolifération des armes illégales a militarisé les tensions existantes, entraînant des affrontements meurtriers entre les communautés, les agriculteurs et les éleveurs ¹⁹⁶.

De même, au Burkina Faso, les Volontaires pour la défense de la patrie, une structure financée par l'État et

FIGURE 7.4

Conflits et points chauds du trafic d'armes en Afrique (2025)



créée pour lutter contre les groupes extrémistes violents, ont été impliqués dans des abus et des violences intercommunautaires. Cela montre bien que, sans contrôle et mécanisme de responsabilité solides, les efforts visant à renforcer la protection des communautés peuvent au contraire aggraver l'insécurité ¹⁹⁷.

- Le trafic d'armes alimente également la violence dans les zones urbaines où la gouvernance de l'État est faible ou contestée. Dans certaines villes d'Afrique, des groupes criminels organisés (en particulier des gangs de jeunes) recourent à la violence pour contrôler un territoire, pratiquer l'extorsion et monopoliser des marchés illicites, tels que le trafic de drogues.
- Au Cap, en Afrique du Sud, des groupes criminels lourdement armés impliqués dans le trafic de drogues et l'extorsion exercent une influence considérable sur certains quartiers. Les guerres pour le contrôle du territoire ont entraîné des effusions de sang chroniques, semblables à un conflit armé de faible intensité ¹⁹⁸.

- À Nairobi, au Kenya, les gangs de jeunes opérant dans des quartiers informels situés dans des zones de gouvernance grise recourent à diverses formes d'agression, offrent des services de protection et servent (parfois) de bras armé à des acteurs politiques ou à des élites locales. Cela contribue à un cycle de violence qui est souvent toléré, voire tacitement soutenu, par certains éléments au sein des structures de pouvoir officielles ¹⁹⁹.

La violence en Afrique n'est pas seulement un symptôme ou un facteur aggravant des conflits et de la criminalité. Elle constitue un mécanisme central pour contester le pouvoir, extraire des ressources et perpétuer l'insécurité. L'Afrique du Sud, le Kenya, le Nigéria, le Mali et la RCA enregistrent systématiquement les taux de morts violentes les plus élevés du continent ²⁰⁰, en raison de la convergence de la violence criminelle, des guerres de gangs, de l'instabilité politique et des griefs communautaires et intergroupes non résolus. Dans de tels écosystèmes, la violence devient à la fois un

outil et une conséquence de l'ordre hybride politico-criminel. Le commerce illicite des armes joue un rôle

central dans cet écosystème, armant les acteurs non étatiques, tout en érodant la gouvernance formelle.

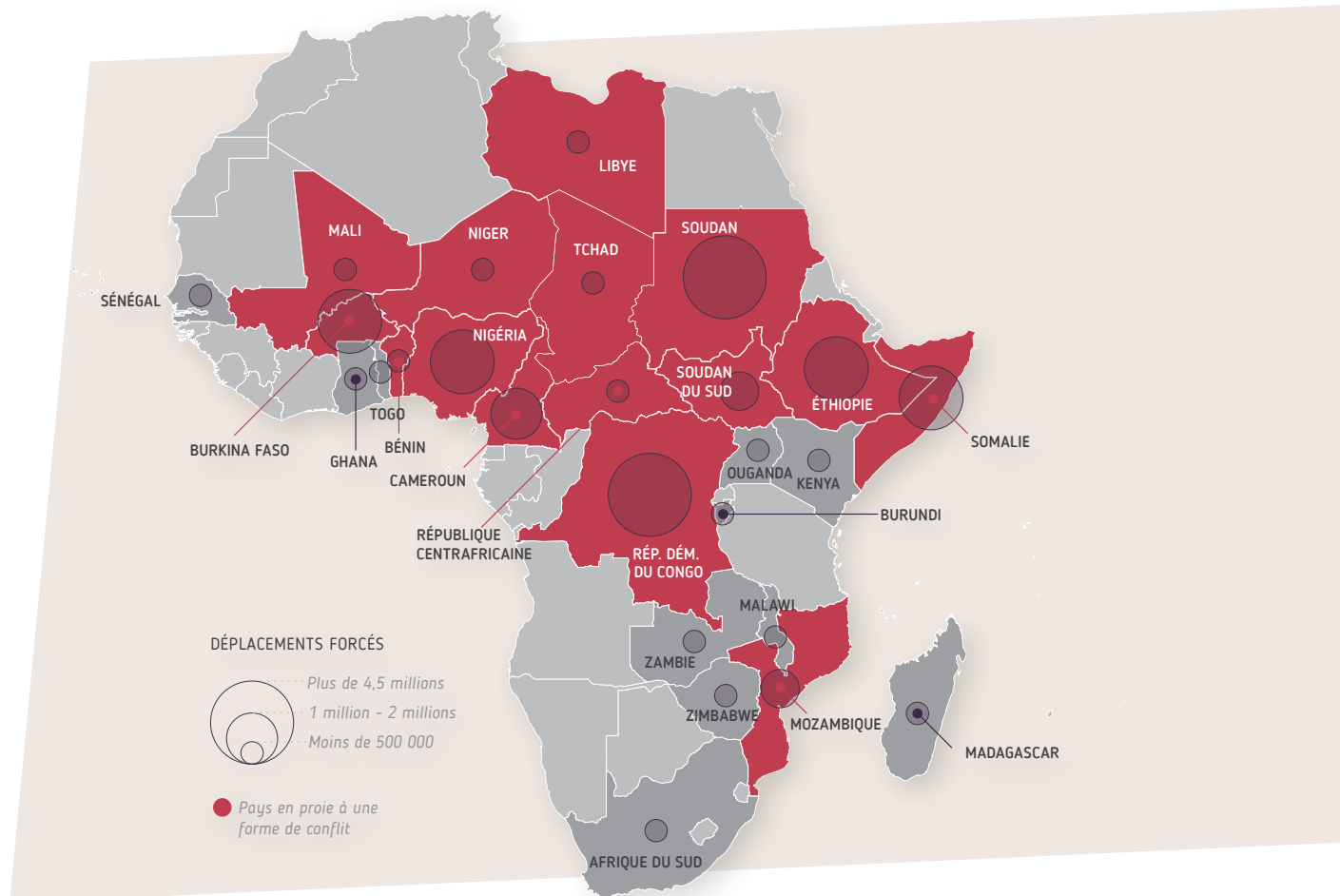
7.4 Les conflits nuisent à la résilience et exacerbent la fragilité

Les conflits armés peuvent ravager les infrastructures publiques, perturber la gouvernance, paralyser les économies formelles et déplacer un grand nombre de personnes, alimentant les cycles de criminalité et de fragmentation.²⁰¹ Dans des régions telles que la Corne de l'Afrique, les conflits amplifient également l'impact d'autres facteurs de stress, notamment la pénurie d'eau, les tensions ethniques et des opportunités économiques déjà limitées. La pauvreté et le chômage généralisés qui en résultent poussent les populations vers les marchés informels et illicites (tels que le trafic de drogues, la contrebande d'armes ou l'extraction minière illégale), où elles sont exploitées

par des réseaux criminels. Les économies criminelles deviennent profondément enracinées, car elles sont des sources de revenus et de protection.

Les personnes déplacées sont particulièrement vulnérables à l'exploitation. À la fin de 2024, plus d'une personne sur 67 dans le monde (soit 123,2 millions de personnes) avait été contrainte de fuir son foyer en raison d'un conflit, de violences ou de persécutions. Parmi ces personnes, 42,7 millions étaient des réfugiés et 73,5 millions étaient des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (c'est-à-dire à l'intérieur des frontières)²⁰². L'Afrique est touchée de manière disproportionnée (Figure 7.5).

FIGURE 7.5
Déplacements forcés et conflits en Afrique (2024)



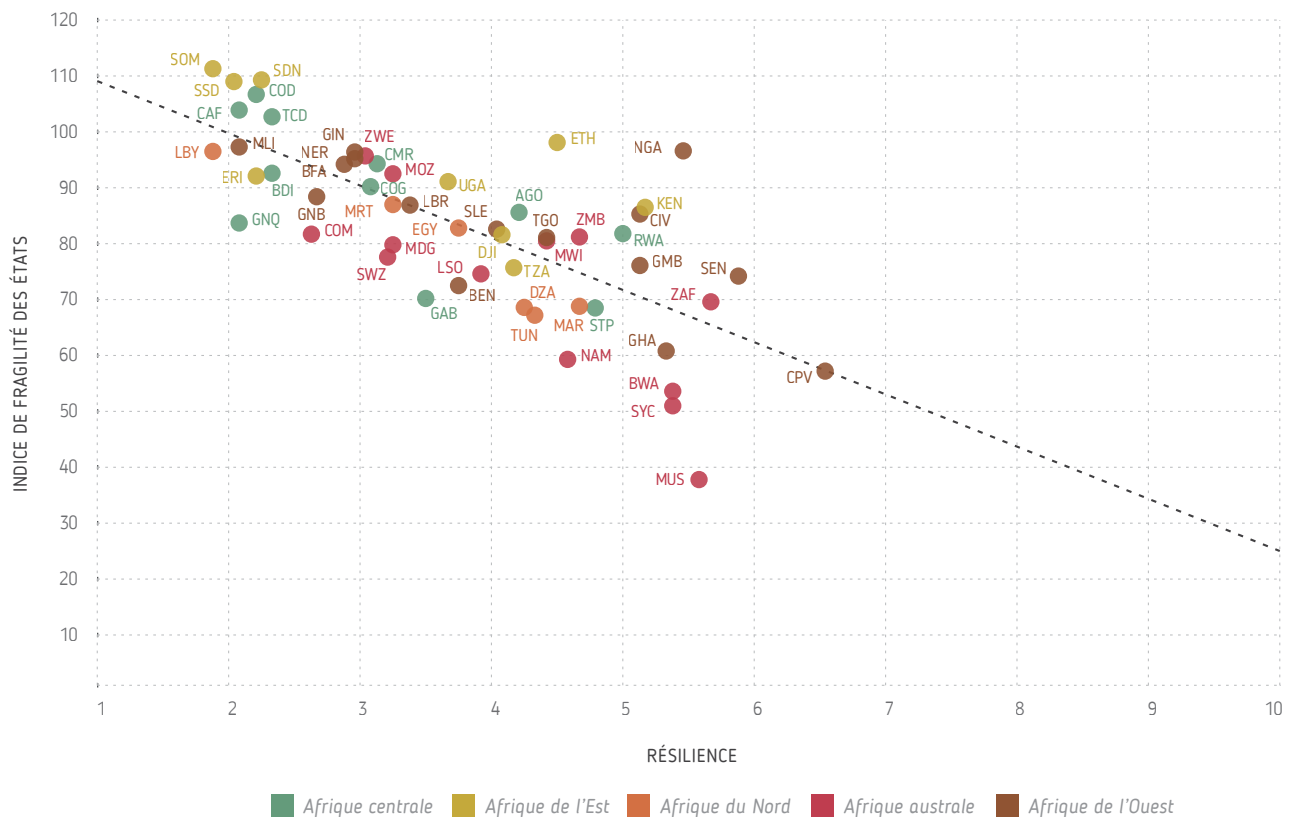
Les conflits créent également des environnements dans lesquels les groupes criminels peuvent opérer librement, car les institutions étatiques n'ont pas les capacités nécessaires pour leur faire face efficacement ou sont complices de ces activités illicites. L'affaiblissement des capacités législatives et répressives et l'effondrement du système pénal nuisent à la justice et font que les acteurs criminels ne sont pas punis, ce qui leur permet d'agir sans répercussions ²⁰³.

Dans les zones de conflit, les infrastructures essentielles cessent de fonctionner, privant les civils de l'accès à la justice, aux soins de santé, à l'éducation ou même à la sécurité la plus basique. L'effondrement des services essentiels affaiblit les structures étatiques et met à rude épreuve les efforts de consolidation de la paix ²⁰⁴. Dans les communautés ayant un accès limité ou inexistant aux soins de santé, à l'éducation ou aux moyens de

subsistance, les groupes criminels agissent souvent comme des prestataires de services parallèles, se substituant à l'État d'une manière qui affaiblit encore davantage les institutions officielles. Dans certaines régions, les groupes criminels et armés s'emparent de régions auparavant gouvernées par l'État, remplaçant souvent les structures officielles par des alternatives violentes ou sources d'exploitation.

La convergence de l'érosion des capacités de l'État, de faiblesses institutionnelles et d'urgences humanitaires crée des conditions où le crime organisé peut opérer en toute impunité et où les mécanismes de résilience restent inactifs. Il en résulte un cercle vicieux où une résilience affaiblie face au crime organisé conduit à un État fragile, qui est à son tour moins capable de lutter contre le crime organisé. Cela se reflète dans la forte corrélation négative de -0,74 entre la fragilité des États et les indicateurs de résilience en Afrique (Figure 7.6).

FIGURE 7.6
Lien entre résilience et fragilité de l'État



Depuis 2019, l'indicateur de résilience qui a le plus diminué est celui des « acteurs non étatiques », qui présentait également une corrélation négative modérée de $-0,54$ avec la fragilité. Dans les environnements instables, le travail des organisations de la société civile qui se consacrent à la prévention de la criminalité organisée et au soutien des victimes devient difficile. Beaucoup sont contraintes de réorienter leurs efforts vers les besoins humanitaires immédiats, tels que la distribution de nourriture, d'eau et de soins médicaux d'urgence, au détriment des initiatives de développement ou de lutte contre la criminalité à plus long terme. Les risques encourus par leur

personnel et leurs ressources limitées affaiblissent encore davantage leur efficacité et leur portée ²⁰⁵.

Les conflits érodent les éléments fondamentaux d'une résilience efficace à la criminalité organisée. Ils paralysent les réponses institutionnelles, fracturent les structures communautaires et offrent aux acteurs criminels des possibilités de consolider leur pouvoir ²⁰⁶. Pour briser ce cercle vicieux de violence, de déplacement et d'exploitation criminelle, des réponses holistiques et coordonnées sont nécessaires, dans lesquelles la réponse aux besoins humanitaires, la remise en place des institutions étatiques et le démantèlement des organisations criminelles doivent être menés de front ²⁰⁷.



SECTION 8

Gouvernance, corruption et crime organisé





8

Gouvernance, corruption et crime organisé

Une caractéristique de la criminalité en Afrique est l'implication d'acteurs institutionnels dans le crime organisé, soit par le biais de la corruption, soit en dirigeant et en facilitant activement la criminalité ²⁰⁸. Dans l'Indice, l'indicateur « acteurs intégrés à l'État » fait référence aux acteurs de la criminalité opérant au sein même de l'État, qu'il s'agisse d'agents des forces de l'ordre isolés ou des plus hautes sphères du gouvernement. Cet indicateur présente une forte corrélation négative avec la résilience globale (-0,68), ce qui est sans surprise compte tenu du maillage complexe de la criminalité qui brouille les frontières entre ce qui est légitime et illégitime lorsque les acteurs intégrés à l'État sont omniprésents.

La politisation du crime organisé n'est pas propre à l'Afrique. Le lien entre l'État et le crime organisé est aussi ancien que la notion même d'État-nation ²⁰⁹. Comme ailleurs dans le monde, des conditions économiques, politiques et sociales tout à la fois adverses et mutuellement bénéfiques en Afrique ont conduit à une relation complexe entre l'État et le crime organisé.

8.1 De la gouvernance à la gouvernance criminelle

La gouvernance désigne « les traditions et les institutions par lesquelles s'exerce l'autorité dans un pays », y compris le respect des règles et des institutions qui régissent les interactions économiques et sociales ²¹⁰. La gouvernance n'est pas synonyme de gouvernement et, en théorie, elle peut donc concerner des acteurs non étatiques, tels que les organisations de la société civile, les entreprises privées et même les groupes illicites qui participent aux processus décisionnels ou à la prestation de services. ²¹¹. Dans certains cas, ces acteurs non étatiques peuvent assurer l'ordre, fournir des services, assurer la sécurité et offrir des opportunités économiques en collaboration ou en concurrence avec l'État.

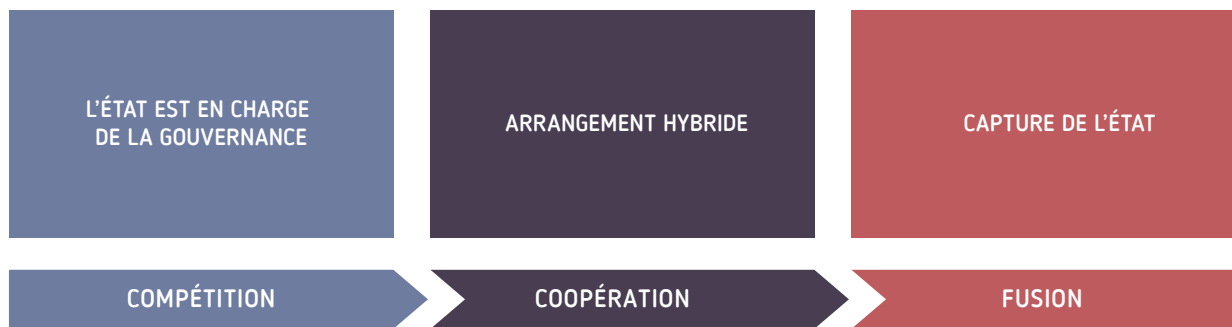
Lorsque des groupes criminels ou extrémistes fournissent des services de base et assurent l'ordre et la sécurité, en concurrence avec un État affaibli, une gouvernance criminelle s'installe. Dans de tels cas, le crime organisé peut passer d'un obstacle à la gouvernance à une partie intégrante, bien qu'illégitime, de celle-ci ²¹².

La nature de la relation entre l'État et la criminalité est influencée par divers facteurs, notamment les stratégies de l'État (selon qu'il lutte contre les groupes criminels ou s'associe à eux) et le type de groupe criminel (recours à la violence ou à des méthodes non coercitives)²¹³. Cette relation peut être vue comme un continuum, allant de la

concurrence à la fusion entre l'État et les groupes criminels (Figure 8.1). À chaque étape de la relation entre l'État et la criminalité, la corruption (l'utilisation de charges publiques à des fins privées) est présente, car la corruption est un phénomène qui a lieu au niveau de l'individu²¹⁴.

FIGURE 8.1

Le spectre des relations entre l'État et les acteurs criminels



8.1.1 Compétition

Dans cette relation, l'État et les groupes criminels se disputent le pouvoir, mais le crime organisé a une influence limitée et l'État est bien équipé pour répondre à cette menace. Pour l'État, le crime organisé est une menace qui doit être policée, poursuivie et démantelée. En réponse, les groupes criminels peuvent avoir des affrontements violents avec l'État ou opérer secrètement dans le « milieu » et gérer des marchés noirs clandestins. L'État gouverne et criminalise efficacement les marchés clandestins, en façonnant l'environnement juridique et réglementaire afin de contrôler et de réprimer les activités illicites. Cabo Verde illustre bien ces dynamiques.

En 2025, Cabo Verde affichait l'un des scores globaux les plus bas en matière de criminalité (4,08) et le score de résilience le plus élevé d'Afrique (6,54). La plupart des marchés criminels ont obtenu des scores inférieurs aux moyennes régionales, notamment le trafic d'êtres humains (2,50), le trafic d'armes (3,0), les crimes environnementaux et la criminalité cyberdépendante (3,50). Les marchés de la drogue, y compris le commerce de cocaïne (7,0), font exception, avec un score plus élevé en raison de la situation géographique stratégique du pays. Cabo Verde dispose d'institutions économiques, politiques et sociales robustes, notamment un engagement

politique avéré dans la lutte contre la criminalité, un système judiciaire indépendant et de faibles niveaux de corruption, comme en témoigne l'influence modérée des acteurs intégrés à l'État (4,0).

8.1.2 Coopération

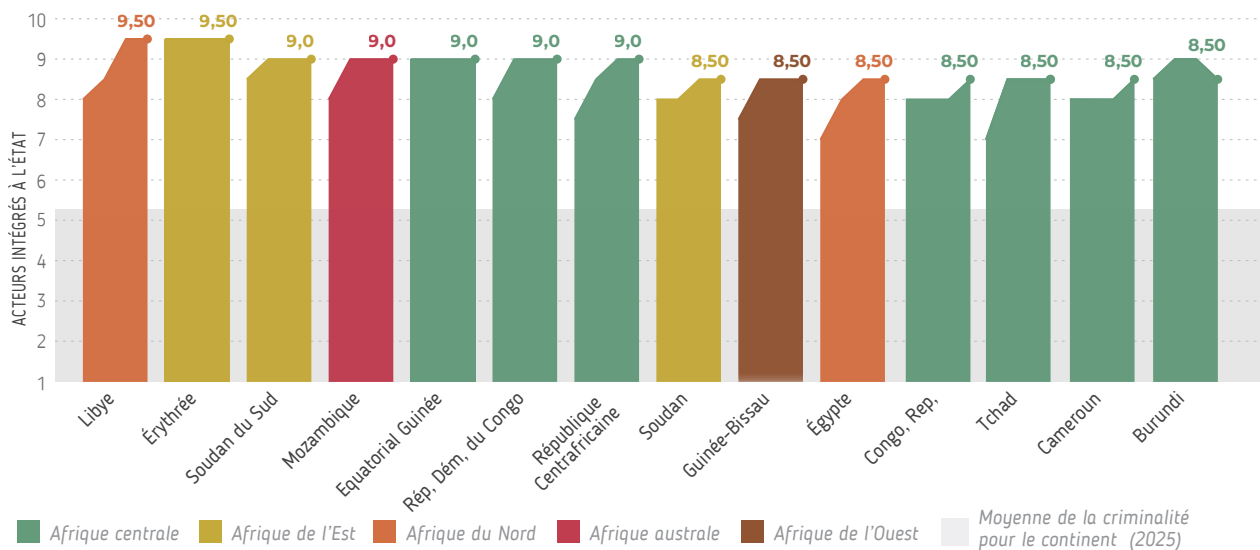
Dans cette relation, l'État coopte des groupes criminels, violents ou non, pour former des arrangements hybrides dans lesquels les acteurs criminels et les acteurs intégrés à l'État collaborent activement. L'État peut intégrer des groupes criminels non violents à des fins de développement économique²¹⁵, autoriser des groupes criminels à recourir à la violence pour mener leurs activités ou appliquer la loi de manière sélective en échange de services fournis par les groupes criminels²¹⁶. Les acteurs intégrés à l'État facilitent la criminalité de multiples façons, allant de la complaisance (par exemple, en permettant aux migrants sans papiers de passer les frontières sans les contrôler) à la conduite active d'activités criminelles. Par exemple, des membres de l'exécutif en Guinée équatoriale ont été accusés de détournement de fonds et d'extorsion à l'aide de sociétés écrans²¹⁷.

Dans le cadre d'arrangements hybrides, l'État ou les acteurs intégrés à l'État délaissent leur devoir de gouvernance au profit d'avantages financiers,

économiques ou politiques. Selon l'Indice 2025, l'une des corrélations négatives les plus fortes (-0,73) a été observée dans la relation entre les acteurs intégrés à l'État et l'indicateur de résilience « leadership politique et gouvernance ». Les scores très élevés pour les acteurs intégrés à l'État au Nigéria et au Kenya (8,0 dans les deux cas) soulignent leur influence sur le développement de la criminalité dans ces pays, en particulier pendant les élections, lorsque les acteurs

intégrés à l'État collaborent avec des organisations criminelles pour intimider leurs adversaires ou financer les campagnes. Au Nigéria, les groupes criminels ont recouru à la violence pour contraindre et intimider des électeurs ²¹⁸, tandis qu'au Kenya, des gangs et des milices armées ont été déployés pour inciter à la violence dans le but d'influencer les résultats des élections ou pour réprimer des manifestants ²¹⁹.

FIGURE 8.2
Acteurs intégrés à l'État et criminalité (2019–2025)



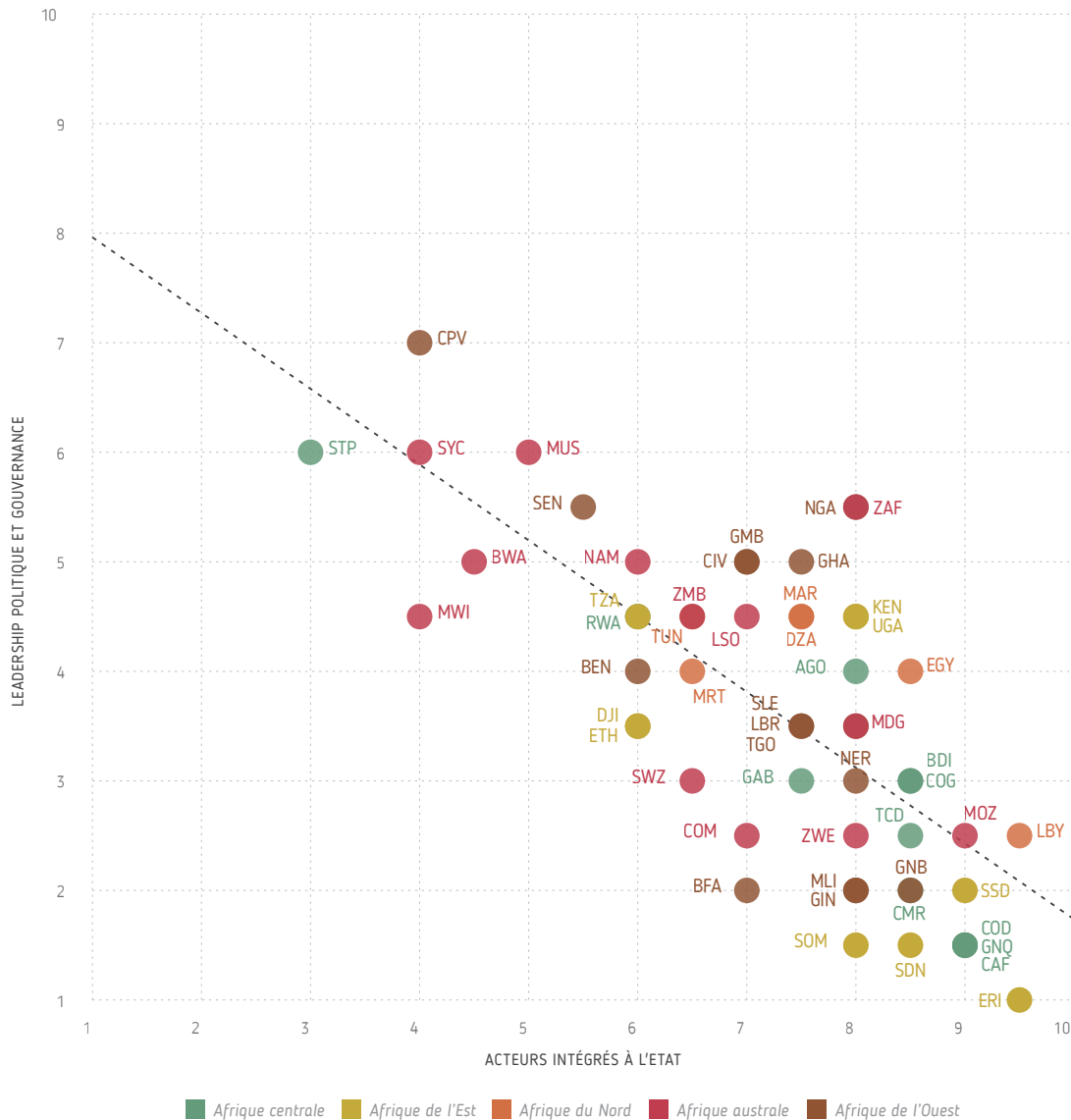
8.1.3 Fusion

Dans ce genre de relation, les groupes criminels influencent les lois et les politiques nationales et contrôlent les institutions publiques afin de servir leurs propres intérêts. Les groupes criminels peuvent également coopter l'État, en particulier lorsqu'ils acquièrent une influence sur les institutions ou les responsables publics par le biais de la corruption, des menaces ou de l'intimidation, et exploitent les faiblesses de l'État. Par exemple, dans l'industrie minière en Zambie, les acteurs criminels de la région de Copperbelt collaborent avec le gouvernement et les forces de l'ordre dans l'extraction et le commerce illicites du cuivre ²²⁰, tandis qu'en RCA, les acteurs criminels étrangers et les acteurs intégrés à l'État exercent une influence considérable et orchestrent le trafic de ressources naturelles, de drogues et d'armes ²²¹.

La version la plus poussée d'une logique de fusion est la captation de l'État, qui se produit lorsque des groupes criminels exercent une influence ou un contrôle significatif sur les institutions étatiques et détournent le pouvoir public à des fins privées ²²². La Guinée-Bissau et la Somalie, qui ont obtenu les scores les plus bas du continent en matière de « leadership politique et gouvernance », en sont des exemples. En Guinée-Bissau, des acteurs criminels ont coopté des membres des forces armées et des personnalités politiques de haut rang afin de faciliter le commerce de cocaïne ²²³, ce qui a conduit les responsables politiques à abandonner la lutte pour le contrôle légitime du pays au profit d'une lutte pour le contrôle des marchés illicites ²²⁴. La captation de l'État peut également conduire des organisations criminelles à exercer des fonctions quasi étatiques, comme en Somalie, où le système de taxation d'Al-Shabaab existe en parallèle du système fiscal de l'État ²²⁵.

FIGURE 8.3

Lien entre « leadership politique et gouvernance » et acteurs intégrés à l'Etat

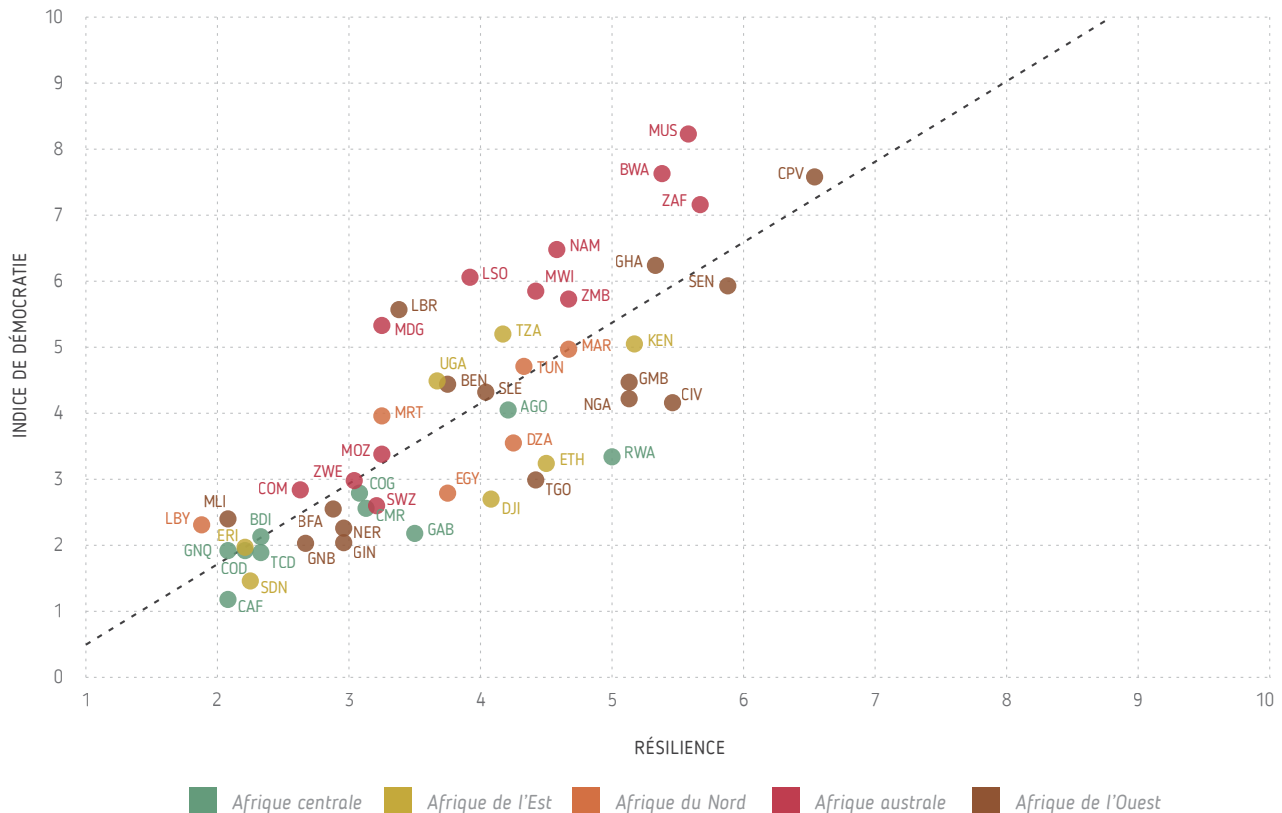


8.2 Démocratie et résilience

Les démocraties, qui se caractérisent par un État de droit, un système de contre-pouvoirs, la responsabilité et la transparence, des mesures de protection sociale et des espaces civiques ouverts, sont généralement mieux armées pour s'attaquer aux causes profondes et aux manifestations de la criminalité organisée ²²⁶. Selon l'Indice Afrique 2025 et l'Indice de démocratie 2024, la corrélation

entre les pays considérés comme démocratiques et les pays présentant une résilience élevée était forte (+0,81) (Figure 8.4). De même, l'analyse des données de l'Indice Afrique parallèlement à celles de l'Indice de perception de la corruption 2024 a révélé une forte corrélation entre les pays présentant une résilience élevée et les pays considérés comme moins corrompus (+0,83).

FIGURE 8.4
Lien entre démocratie et gouvernance

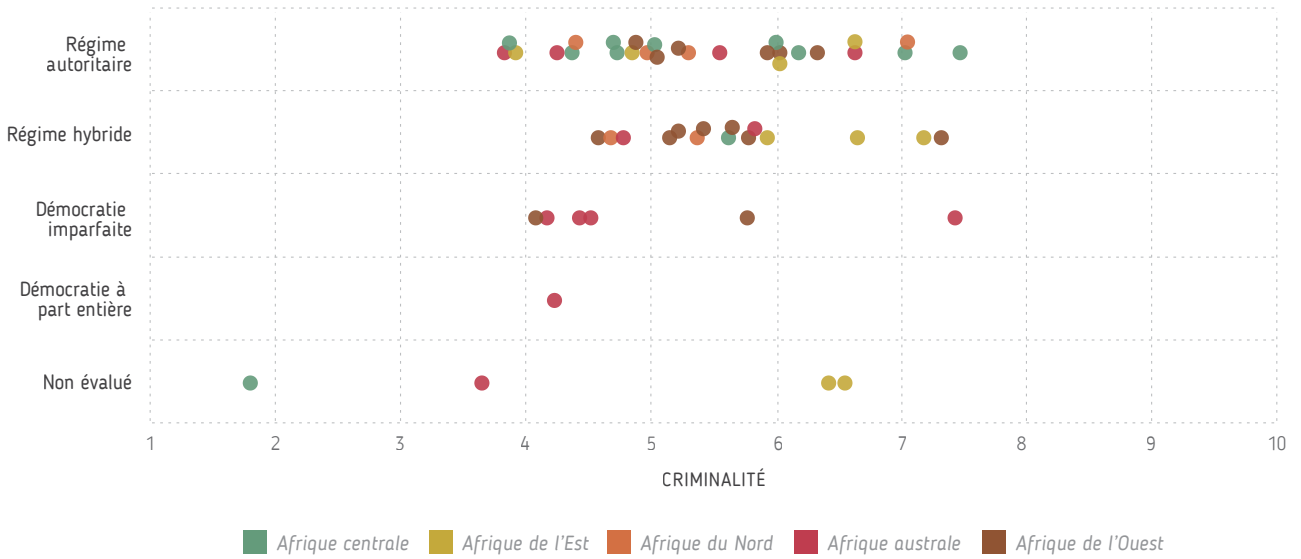


Il a été constaté que les démocraties qui fonctionnent correctement sont plus résilientes face à la menace et à l'impact de la criminalité organisée²²⁷. Les institutions démocratiques, notamment le pouvoir judiciaire et les organes de surveillance, ainsi qu'une société civile et des médias libres et actifs, sont importants pour demander des comptes aux gouvernements et dénoncer la corruption²²⁸. Cependant, les démocraties sont également vulnérables à l'infiltration par la criminalité organisée en raison du coût des élections et du manque de financement des campagnes électorales par les fonds publics. Les opportunités pour le crime organisé comprennent le financement de campagnes électorales coûteuses, les réseaux de clientélisme (cadeaux sous forme de temps d'antenne, de vêtements ou de colis alimentaires) et les frais élevés de dépôt de candidature et de publicité. Les élites politiques peuvent coopter des groupes criminels organisés pour financer leurs campagnes électorales en échange de pots-de-vein politiques et financiers une fois les élections remportées. Certains groupes armés acquièrent une influence politique afin de protéger et d'étendre leurs

activités économiques illégales, tandis que d'autres organisations criminelles pénètrent directement les structures politiques officielles, brouillant ainsi les lignes entre criminalité et gouvernance²²⁹.

Les jeunes démocraties sont les plus vulnérables à l'infiltration par le crime organisé, car leurs institutions ne sont généralement pas assez solides pour résister à la pression – la résilience prend du temps à se mettre en place. Les démocraties plus matures peuvent être plus résilientes face au crime organisé, mais peuvent néanmoins connaître des niveaux élevés de criminalité. L'Indice de démocratie considère les pays africains suivants comme des démocraties à part entière ou imparfaites : le Botswana, Cabo Verde, le Ghana, le Lesotho, Maurice, la Namibie et l'Afrique du Sud (Figure 8.5). Pourtant, le Ghana et l'Afrique du Sud ont tous deux documenté des cas où le crime organisé a infiltré les élections. Au Ghana, les revenus provenant de l'extraction artisanale illégale de l'or ont financé des campagnes électorales au fil des ans²³⁰, tandis qu'en Afrique du Sud, les élections municipales sont entachées par l'assassinat de candidats²³¹.

FIGURE 8.5
Lien entre démocratie et criminalité



Cependant, l'infiltration par le crime organisé est bien documentée peut être parce que les démocraties jouissent d'une plus grande couverture médiatique et d'une participation civique plus forte.

En revanche, les régimes autoritaires ont tendance à coopter activement ou à réprimer violemment le crime organisé. Le crime organisé est coopté à diverses fins, notamment pour générer des revenus, consolider le pouvoir et le contrôle, et servir de proxy pour des activités illicites. On peut citer comme exemples les relations du Rwanda avec M23 et l'implication des élites politiques dans la criminalité liée aux ressources non renouvelables au Zimbabwe, l'Indice de démocratie 2024 classant ces deux pays comme des régimes autoritaires.



SECTION 9

Les nouvelles menaces liées au boom digital en Afrique





TRANSNET

National Ports
Authority House

9

Les nouvelles menaces liées au boom digital en Afrique

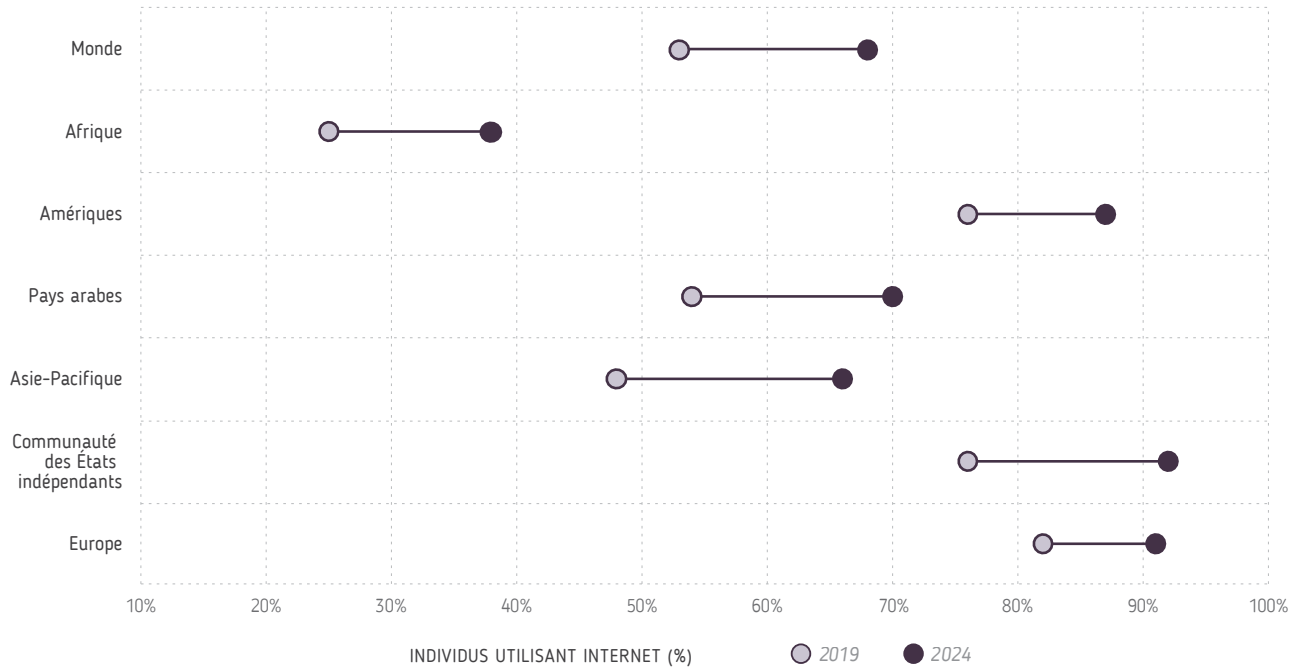
La transformation numérique est un impératif stratégique qui remodèle les économies, les organisations et les sociétés à travers le monde. Consciente de cela, l'UA a lancé la Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique (2020–2030), qui vise à tirer parti des technologies digitales et de l'innovation pour progresser dans la réalisation de l'Agenda 2063 et des Objectifs de développement durable des Nations Unies²³². L'Afrique a également établi des partenariats avec des acteurs internationaux dans le cadre d'autres initiatives, telles que la Digital Economy for Africa Initiative de la Banque mondiale, l'EU-Africa Global Gateway et l'AU–EU Digital for Development Hub²³³. Cependant, le continent continue d'accuser un retard par rapport aux niveaux mondiaux en raison d'obstacles structurels, notamment l'approvisionnement en électricité peu fiable, des coûts élevés pour les communications, une connectivité rurale limitée et de faibles niveaux de compétences numériques²³⁴. En 2024, par exemple, seuls 38 % des Africains utilisaient internet, contre une moyenne mondiale de 68 % (Figure 9.1)²³⁵. Néanmoins, l'Afrique affiche l'un des taux de pénétration d'internet les plus rapides au monde : depuis 2005, l'accès à internet a augmenté en moyenne de près de 17 % par an, contre une moyenne mondiale de 8 %. Toutefois, cette croissance a ralenti au cours de la dernière décennie, atteignant 10,7 % par an, contre une moyenne mondiale de 6,1 %²³⁶.

L'augmentation de l'accès à internet a stimulé l'économie numérique du continent et contribué à la croissance économique. Entre 2012 et 2020, la contribution de l'économie numérique au PIB est passée de 1 % à 4,5 % et devrait atteindre 5,2 % d'ici la fin 2025 et 8,5 % d'ici 2050²³⁷. Une étude portant sur 40 pays subsahariens a révélé qu'une augmentation de 10 % de la pénétration de la téléphonie mobile était liée à une hausse de 1,2 % du PIB par habitant²³⁸, tandis qu'une autre étude a montré qu'une augmentation de 0,4 % des investissements dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) correspondait à une amélioration de 0,7 % de la croissance inclusive²³⁹.

Grâce à internet, les individus, les communautés et les économies ont accès à l'information, aux marchés, aux services et aux opportunités ; cela facilite le commerce et l'innovation, et connecte les sociétés africaines à l'économie numérique mondiale²⁴⁰. Cependant, dans le même temps, les acteurs criminels se sont rapidement mis à exploiter les failles créées par la faiblesse des infrastructures, la fragmentation des réglementations, une coordination insuffisante des politiques et un niveau de cybersécurité insuffisant. L'Indice 2025 a révélé une corrélation de +0,56 entre les marchés criminels et la criminalité cyberdépendante, ce qui

FIGURE 9.1

Usage d'internet en Afrique et dans le monde (2019–2024)



indique que les pays où le niveau de criminalité cyberdépendante est plus élevé ont également des marchés criminels plus diversifiés et mieux établis.

La criminalité cyberdépendante comprend le ransomware, les chevaux de Troie bancaires, les escroqueries en ligne, le phishing, la compromission des e-mails professionnels, les logiciels malveillants sous forme de service et l'usurpation d'identité ²⁴¹. L'Indice mesure la criminalité cyberdépendante séparément de la criminalité cyber-facilitée. Par exemple, la criminalité financière cyber-facilitée est

considérée comme de la criminalité financière, tandis que les crimes dépendant uniquement de l'utilisation des infrastructures TIC (tels que la diffusion de logiciels malveillants ou de ransomware) sont considérés comme des crimes cyberdépendants. En 2025, la criminalité cyberdépendante et la criminalité cyber-facilitée représentaient plus de 30 % des crimes signalés en Afrique de l'Ouest et de l'Est ²⁴². Le coût financier direct de ces crimes est estimé à plus de 3 milliards de dollars par an, sans compter le coût des opportunités économiques manquées et l'atteinte à la réputation ²⁴³.

LE CYBERESPACE FACILITE D'AUTRES CRIMES

Outre la criminalité cyberdépendante, les groupes criminels utilisent internet pour appuyer d'autres activités criminelles, en exploitant l'anonymat en ligne, le langage codé et les outils à usage unique pour opérer sans laisser de traces. Certains marchés criminels plus traditionnels sont désormais cyber-facilités, notamment la vente de drogues, la traite des personnes et le trafic d'espèces sauvages ²⁴⁴.

La traite des personnes et le trafic d'êtres humains sont couramment facilités par les réseaux sociaux et les applications de messagerie cryptée. En Afrique de l'Ouest, les groupes criminels organisés actifs à la fois localement et en Europe utilisent Facebook et WhatsApp, entre autres plateformes, pour promouvoir leurs services, attirer des victimes et proposent mêmes des « packs voyage » comprenant des documents falsifiés, le transport et l'hébergement tout au long du trajet ²⁴⁵.

Le trafic d'espèces sauvages, d'armes et de stupéfiants s'effectue via des plateformes numériques, les groupes criminels organisés africains travaillant souvent en coopération avec des réseaux transnationaux. L'Afrique du Sud est une plaque tournante majeure pour les publicités en ligne proposant des produits issus d'espèces sauvages (animaux vivants et produits dérivés), en particulier ceux liés aux marchés de la médecine traditionnelle, à la vente locale et internationale. Les vendeurs échappent souvent à la détection en utilisant un langage codé et des emojis dans leurs annonces, ce qui rend l'application de la loi encore plus difficile ²⁴⁶.

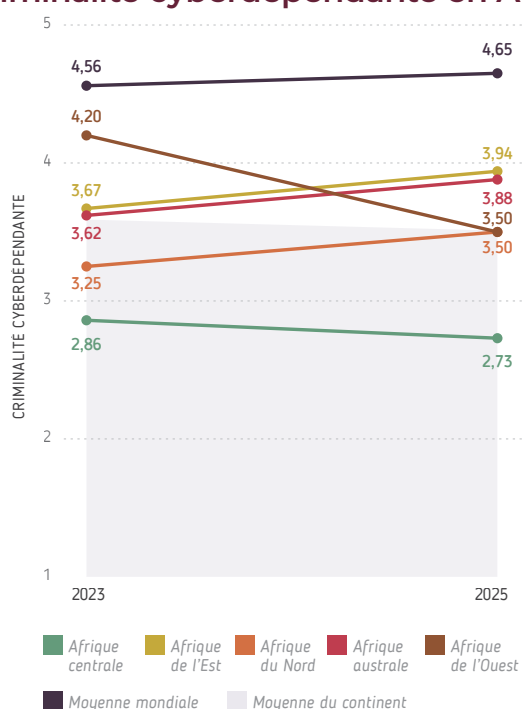
Le commerce de drogues et de produits associés est de plus en plus influencé par la numérisation rapide de l'Afrique. Les outils digitaux jouent un rôle central dans l'expansion de l'Afrique en tant que plaque tournante mondiale du transit de cocaïne en provenance d'Amérique du Sud, d'héroïne en provenance d'Asie et de cannabis cultivé localement ²⁴⁷. Les plateformes de paiement mobile, telles que M-Pesa en Afrique de l'Est, facilitent le transfert et la dissimulation des profits tirés de la vente de drogues et d'autres produits illicites par les trafiquants ²⁴⁸. En Afrique de l'Ouest, les plateformes de paiement mobile ont été impliquées dans la forte augmentation des ventes illicites de médicaments sur ordonnance, en particulier du tramadol, au Bénin, au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Nigéria ²⁴⁹.

9.1 Criminalité cyberdépendante

Introduite dans l'Indice 2023, la criminalité cyberdépendante reste la moins répandue parmi les marchés criminels mesurés, avec une légère baisse globale en 2025 (de 3,59 à 3,51), comme le montre la Figure 9.2.

À l'échelle mondiale, l'Afrique se classe systématiquement avant-dernière pour ce marché criminel (juste devant l'Océanie), en raison du faible taux de pénétration d'internet, du coût élevé de l'accès à internet et du sous-développement de ses infrastructures technologiques.

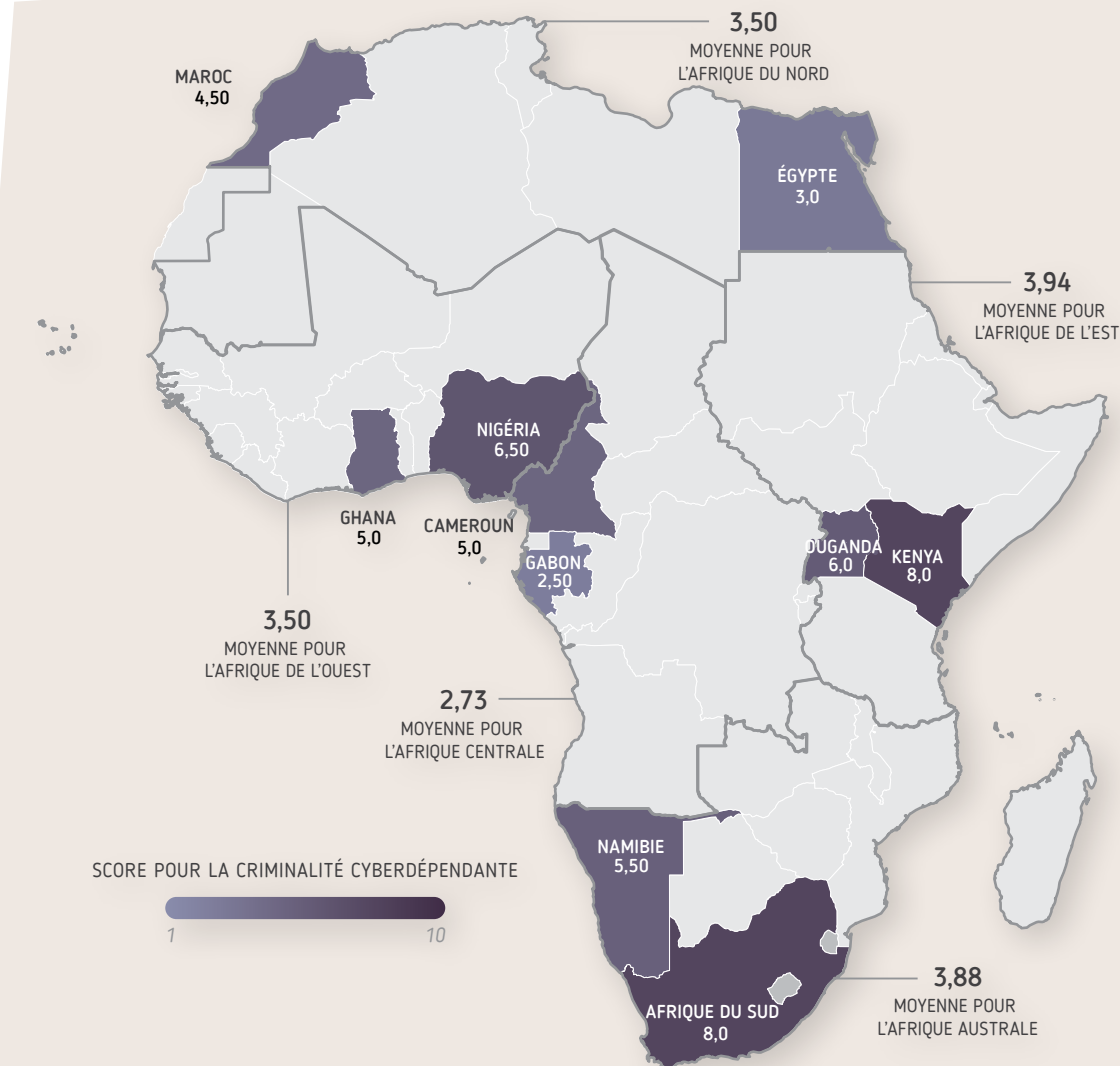
FIGURE 9.2
Criminalité cyberdépendante en Afrique



Malgré cette baisse générale, la situation est différente dans les pays où l'accès à internet est élevé et en expansion, notamment au Kenya, au Nigéria et en Afrique du Sud. La criminalité cyberdépendante dans ces pays reste élevée dans l'Indice 2025, l'Afrique du Sud enregistrant une augmentation d'un point entier pour ce marché criminel depuis 2023. Au cours de cette période, de nombreux pays africains ont été touchés par des cyberattaques majeures qui ont affecté les infrastructures et les services dans divers secteurs, notamment les banques, l'énergie et les administrations publiques. La Figure 9.3 présente un petit échantillon des millions d'attaques enregistrées à travers le continent, qui mettent en évidence les risques pour les différents secteurs et la sécurité des données.

FIGURE 9.3

Exemples de crimes cyberdépendants majeurs (2023–2025)



AFRIQUE CENTRALE

CAMEROUN (2024)

En janvier 2024, une cyberattaque contre Eneo, le fournisseur national d'énergie du Cameroun, a perturbé plusieurs applications. L'entreprise a confirmé la brèche, mais n'a pas divulgué plus de détails ²⁵⁰.

GABON (2023)

En juin 2023, le groupe de ransomware Bianlian a attaqué le groupe BGFIBank au Gabon, volant des données commerciales sensibles et perturbant les services bancaires ²⁵¹.

AFRIQUE DE L'EST

KENYA (2024)

Une attaque informatique contre l'Autorité kenyane des micro et petites entreprises a entraîné la divulgation de données sensibles sur le dark web.

Les données divulguées, qui comprenaient notamment les dossiers des employés, des correspondances gouvernementales, des rapports financiers et des informations sur l'enregistrement des entreprises, auraient été proposées à la vente aux enchères ²⁵².

SOUDAN (2024)

Début mars 2024, le groupe de cyberactivistes Anonymous Sudan a lancé une série d'attaques par déni de service distribué (DDoS) contre deux des plus grands opérateurs mobiles égyptiens, provoquant des interruptions de service pendant plusieurs heures ²⁵³.

OUGANDA (2024)

Des pirates informatiques offshore se faisant appeler « Waste » ont ciblé la Banque d'Ouganda, infiltrant ses systèmes informatiques et transférant illégalement environ 16,8 millions de dollars ²⁵⁴.

AFRIQUE DU NORD

ÉGYPTE (2024)

Le groupe FunkSec a pénétré l'infrastructure numérique d'Egyptair, accédant aux portails administratifs et aux systèmes de messagerie électronique. Bien qu'aucune rançon n'ait été publiquement exigée, l'accès aux systèmes d'Egyptair a été mis en vente sur une plateforme du dark web ²⁵⁵.

MAROC (2025)

Une cyberattaque sans précédent contre les services de sécurité sociale du Maroc a entraîné la fuite d'un volume important de données sensibles concernant des millions de citoyens et des milliers d'entreprises ²⁵⁶.

AFRIQUE AUSTRALE

NAMIBIE (2024)

En décembre 2024, une attaque par ransomware contre l'entreprise publique Telecom Namibia a entraîné la fuite de près d'un demi-million de données clients, notamment des informations personnelles et financières concernant des ministères, des hauts fonctionnaires et d'autres clients. L'entreprise ayant refusé de satisfaire aux demandes des pirates, ils (Hunters International) ont commencé à divulguer les données volées au public, notamment des documents d'identité, les adresses des clients et leurs coordonnées

bancaires, exposant ainsi ces derniers à des risques d'usurpation d'identité et de fraude financière ²⁵⁷.

AFRIQUE DU SUD (2024)

En juin 2024, une attaque par ransomware contre le Service national des laboratoires de santé d'Afrique du Sud a gravement perturbé le système de santé publique, rendant son site web inaccessible pendant tout le week-end et bloquant l'accès aux documents de laboratoire, aux tests et au traitement des échantillons. Cette violation a également mis en danger les données médicales sensibles de millions de patients ²⁵⁸.

AFRIQUE DE L'OUEST

GHANA (2024)

Les attaques par ransomware contre le principal distributeur d'électricité du pays, Electricity Company of Ghana, ont paralysé les capacités de distribution d'électricité de l'entreprise, affectant la fourniture de services dans tout le pays. Cette interruption d'une semaine a entraîné des pertes financières estimées entre 34 et 42 millions de dollars et a gravement affecté les activités de l'entreprise et des millions de clients ²⁵⁹.

NIGÉRIA (2024)

En décembre 2024, le Bureau national des statistiques a subi une attaque informatique, laissant son site web afficher uniquement une page blanche avec le message : « Page piratée » ²⁶⁰.

Les formes les plus courantes et en plein essor de criminalité cyberdépendante sont les attaques de ransomware et par déni de service distribué (DDoS). Comme l'illustrent les exemples de la Figure 9.3, les attaques de ransomware peuvent avoir de graves conséquences pour les entreprises, les gouvernements et les particuliers, en perturbant des infrastructures et des services essentiels et en entraînant des pertes financières. En 2024, le nombre d'attaques de ransomware détectées chaque mois a augmenté par rapport à 2023 ²⁶¹, l'Égypte, le Nigéria et l'Afrique du Sud enregistrant le plus grand nombre d'attaques en Afrique, avec plus de 30 000 incidents détectés pour ces trois pays. Bon nombre de ces attaques ont été menées par des groupes de « ransomware-as-a-service », tels que LockBit et Hunters International, qui utilisent des logiciels malveillants achetés ou loués auprès de développeurs de ransomware ²⁶². Les cybercriminels utilisent de plus en plus l'Afrique comme terrain d'essai pour tester de nouveaux types de ransomware et d'autres

attaques cyberdépendantes ²⁶³. Ils peaufinent leurs méthodes en se concentrant dans un premier temps sur des entreprises vulnérables (grandes et petites) de différents secteurs (notamment la finance, l'énergie et l'industrie manufacturière) dans des pays où la cybersécurité est limitée, avant de lancer des attaques dans des régions mieux protégées ²⁶⁴.

Les attaques DDoS sont également en augmentation en Afrique, en particulier dans les pays où le taux de pénétration d'internet est élevé. Dans le cadre d'une attaque DDoS, un flux important de trafic internet est utilisé pour paralyser les réseaux ou les serveurs, perturbant ainsi leur disponibilité et limitant l'accès des utilisateurs légitimes. Au cours des six premiers mois de 2024, l'Afrique du Sud a enregistré de loin le plus grand nombre d'attaques DDoS de tous les pays africains, avec 230 000 attaques contre 75 000 en Namibie et 60 000 au Maroc. Ces attaques ont touché des secteurs d'infrastructures critiques, notamment les opérateurs de télécommunication mobile, les

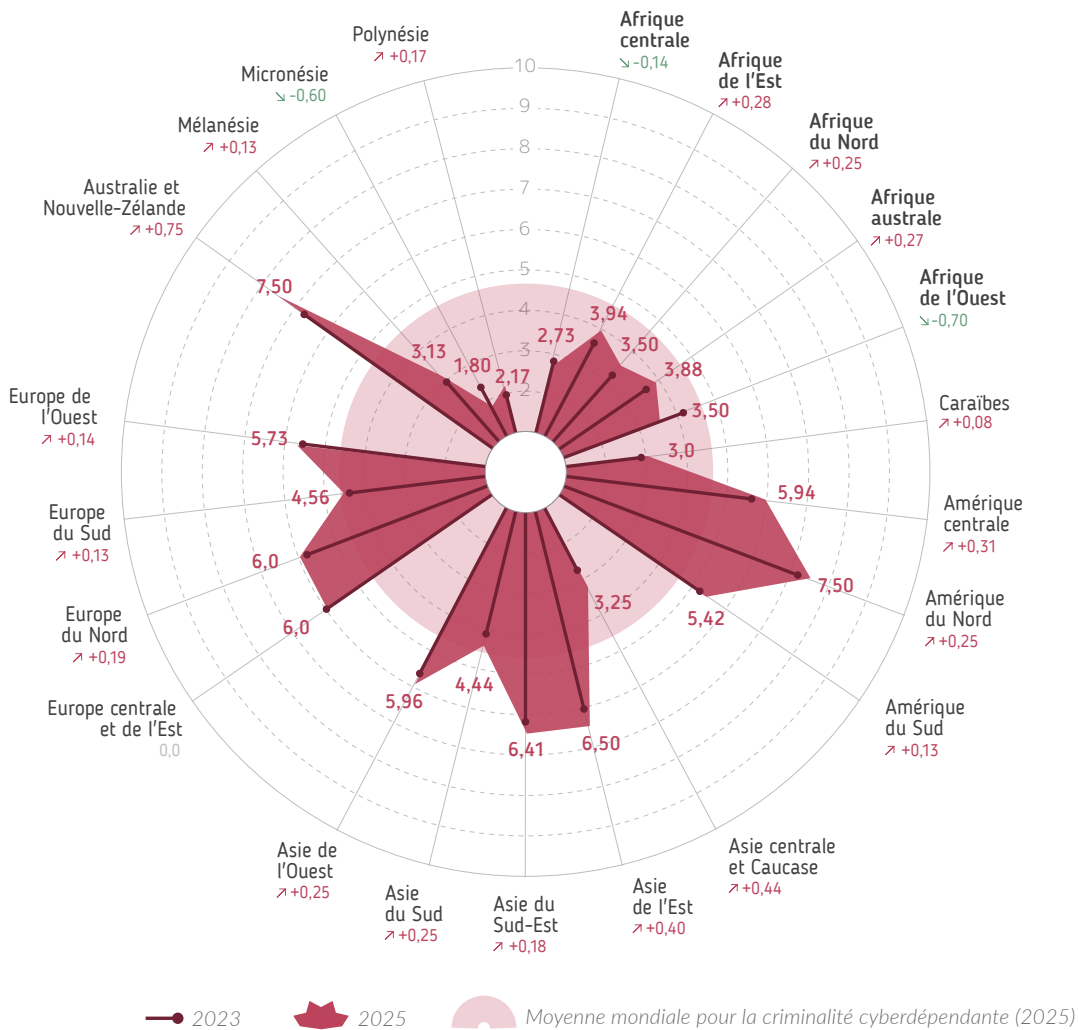
services informatiques, les compagnies d'assurance et les fabricants d'ordinateurs ²⁶⁵. L'augmentation des attaques DDoS est motivée non seulement par des gains financiers (lorsque les pirates cherchent à extorquer des entreprises), mais aussi par des idéologies politiques (lorsque des groupes soutenus par des États ou des cyberactivistes cherchent à causer un maximum de perturbations) dans des régions où les tensions géopolitiques se répercutent sur le monde digital ²⁶⁶. Cette ambiguïté entre activisme politique et crime organisé fait qu'il peut être difficile pour l'Indice de recenser toutes les activités criminelles liées au cyberspace.

L'ampleur réelle de la criminalité cyberdépendante en Afrique est probablement sous-estimée en raison des capacités limitées du continent en matière de détection, des mécanismes de signalement sous-développés et d'une collecte de données insuffisante.

Cela signifie que les cas qui font la une des journaux ne représentent qu'une petite partie de la réalité. Pour mettre les choses en perspective, en 2024, les entreprises de cybersécurité ont estimé qu'il y avait eu plus de 4,5 millions de cas de ransomware détectés et plus de 20 millions d'attaques DDoS dans le monde ²⁶⁷. Ces chiffres dépassent largement les incidents signalés en Afrique. C'est pourquoi il est essentiel de compléter les scores quantitatifs de l'Indice par une analyse contextuelle et qualitative plus approfondie. Une telle analyse est essentielle pour mettre en lumière les dynamiques sous-jacentes, les menaces émergentes et les nuances locales que les chiffres seuls ne permettent pas de refléter. Seule une approche exhaustive nous permettra de mieux comprendre le paysage émergent de la cybercriminalité en Afrique et de nous préparer aux défis à venir.

FIGURE 9.4

Criminalité cyberdépendante dans les régions du monde (2023–2025)

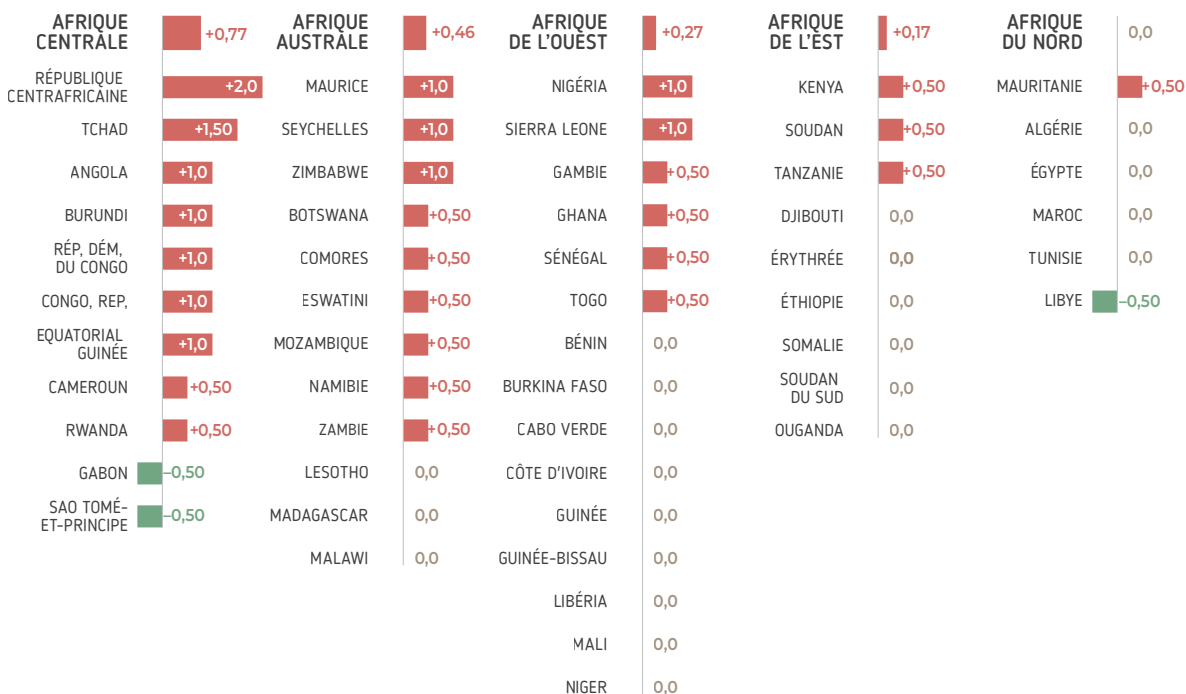


9.2 La criminalité financière cyber-facilitée

Nouvel indicateur introduit à partir de l'Indice 2023, la criminalité financière était le marché criminel à la croissance la plus rapide en Afrique entre 2023 et 2025, en particulier en Afrique centrale, qui a enregistré la plus forte augmentation parmi toutes les régions du monde. L'un des principaux facteurs contributeurs semble être l'augmentation des fraudes cyber-facilitées, comme en témoignent les scores des pays connus pour leurs niveaux élevés de criminalité

cyberdépendante. Depuis 2023, le Nigéria et l'Angola, par exemple, ont chacun enregistré une augmentation d'un point entier de leur score en matière de criminalité financière, tandis que le Ghana, la Zambie et le Kenya ont chacun connu une augmentation d'un demi-point. Ces tendances à la hausse soulignent l'importance croissante de la fraude en ligne, qui constitue une menace transfrontalière tant pour l'Afrique que pour le reste du monde.

FIGURE 9.5
Criminalité financière en Afrique (2023–2025)



Avec l'utilisation croissante des réseaux sociaux, des services bancaires dématérialisés, de l'e-commerce et d'autres services en ligne, les fraudeurs exploitent de plus en plus les plateformes numériques pour escroquer et profiter des victimes ²⁶⁸. En 2023, près de 40 % des personnes interrogées à travers l'Afrique ont déclaré avoir été affectées par une forme ou une autre de fraude en ligne, soulignant l'ampleur de ces problèmes sur le continent ²⁶⁹. L'impact économique des escroqueries en ligne est particulièrement important pour les pays en développement. En 2024, le Kenya et l'Afrique du Sud ont perdu respectivement 3,6 % et 3,4 % de leur PIB à cause des escroqueries en ligne ²⁷⁰.

En Afrique, les types d'escroqueries en ligne les plus courants sont le phishing et les escroqueries amoureuses, devenues plus sophistiquées grâce à l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) et des techniques d'ingénierie sociale. Les escroqueries financières basées sur le phishing représentaient plus de 30 % des incidents cybernétiques détectés en 2025 ²⁷¹. Dans ces escroqueries, les cybercriminels dupent leurs victimes afin qu'elles leur révèlent des informations sensibles, telles que leurs identifiants bancaires, qui sont ensuite utilisées pour accéder sans autorisation à leurs comptes, usurper leur identité et commettre des fraudes financières. La disponibilité généralisée de kits et d'outils de phishing à bas prix sur les marchés en ligne illicites a favorisé la croissance

de ces activités. Les criminels renforcent le réalisme et l'efficacité de leurs campagnes de phishing en utilisant l'IA pour adapter leurs messages aux langues et aux contextes culturels locaux ²⁷².

Les escroqueries amoureuses sont en augmentation, en particulier en Afrique de l'Ouest ²⁷³, qui est le berceau de certains réseaux d'escroquerie mondiaux notoires. Parmi eux, on trouve les Yahoo Boys du Nigéria, les Sakawa Boys du Ghana et les Brouteurs de Côte d'Ivoire ²⁷⁴. Ce qui a commencé il y a plusieurs décennies avec des lettres papier et des fax s'est

transformé en des systèmes de fraude numérique sophistiqués qui exploitent l'IA pour tromper les victimes. Les fraudeurs achètent des comptes Facebook ou Twitter piratés et les utilisent pour créer de fausses identités en ligne. Grâce à ces identités, ils ciblent des personnes relativement aisées, principalement dans les pays du Nord, dans le but initial de nouer des liens émotionnels et amoureux avec leurs victimes. Une fois la confiance établie, ils manipulent et exploitent leurs cibles, tant sur le plan financier qu'émotionnel.

ESCROQUERIES EN AFRIQUE DE L'OUEST – UN POINT D'HISTOIRE

Bien avant l'avènement d'internet, l'Afrique de l'Ouest, en particulier le Nigéria, était déjà connue pour ses escroqueries financières sophistiquées. L'une des plus connues était l'escroquerie à l'avance de fonds, communément appelée « escroquerie 419 » (en référence à l'article 419 du Code pénal nigérian), dans laquelle les victimes étaient persuadées de payer des montants initiaux en échange d'importants rendements financiers à venir qui ne se concrétisaient jamais. Les origines de ces arnaques remontent au début des années 1900 ²⁷⁵, lorsque des annonces parurent dans les journaux américains et britanniques proposant toutes sortes de services, allant des remèdes miracles et des prestations spirituelles aux opportunités commerciales, en passant par des investissements dans l'or et l'immobilier, ainsi que des messages de soi-disant princes nigériens à la recherche de correspondants. Toutes ces annonces avaient pour but d'attirer les victimes en leur promettant richesses, produits exotiques (ivoire ou émeraudes) et autres récompenses ²⁷⁶.

Les successeurs modernes de ces premières escroqueries sont des opérations cyber-facilitées très sophistiquées qui utilisent des chatbots générés par l'IA, des manipulations de photos hyperréalistes et des deepfakes pour escroquer des personnes peu méfiantes sur les applications de rencontre et les réseaux sociaux ²⁷⁷.

Ces dernières années, des réseaux informels de formation en ligne (souvent appelés « hustle academies » par les fraudeurs) ont vu le jour. Ces écoles clandestines de cybercriminalité se sont développées dans les pays d'Afrique de l'Ouest, en particulier au Nigéria et au Ghana. Elles sont devenues des centres transnationaux de formation à la cyberfraude, enseignant aux recrues les stratégies, les techniques de manipulation et l'utilisation des outils numériques. Elles sont décentralisées et ont une portée de plus en plus mondiale ²⁷⁸.

Un nombre croissant de jeunes sont attirés par ces réseaux, poussés par les pressions socio-économiques et le taux de chômage élevé, qui dépasse 30 % au Ghana, par exemple ²⁷⁹. L'attrait de la richesse et la glorification de la réussite matérielle jouent un rôle important dans la normalisation de la cybercriminalité. Les fraudeurs exhibent leurs voitures

de luxe, leurs maisons et leurs marques griffées, se présentant comme des personnes qui ont réussi par elles-mêmes ²⁸⁰. L'incapacité de la plupart des gouvernements africains à offrir à leur population croissante des opportunités économiques viables rend ces activités criminelles plus attrayantes pour les jeunes.

Outre la menace que représentent les escroqueries en ligne développées localement, les cybercriminels étrangers, en particulier les membres des grands réseaux criminels asiatiques, sont de plus en plus présents sur le continent africain ²⁸¹. Des opérations menées par les forces de l'ordre en Angola, au Nigéria et en Zambie ont mis au jour des activités cybercriminelles dirigées par des ressortissants étrangers, notamment d'Asie de l'Est et du Sud-Est, avec une augmentation notable de la participation chinoise ²⁸². Ces activités illicites comprenaient des plateformes de jeux d'argent en ligne illégales et

des fraudes cyber-facilitées, souvent gérées par des structures complexes et dotées de ressources importantes.

Ces opérations ont mis en évidence de nouveaux liens préoccupants entre les pays africains et des groupes criminels organisés asiatiques notoires, en particulier ceux connus pour gérer de larges sites de fraude

cyber-facilitée²⁸³. Les experts ont mis en garde contre un flux bidirectionnel, dans lequel des ressortissants africains sont trafiqués pour travailler dans des sites de fraude à l'étranger, tandis que des « fraudeurs professionnels » d'Asie s'installent dans des pays africains pour y établir des centres de fraude basés sur les modèles utilisés en Asie du Sud-Est²⁸⁴.

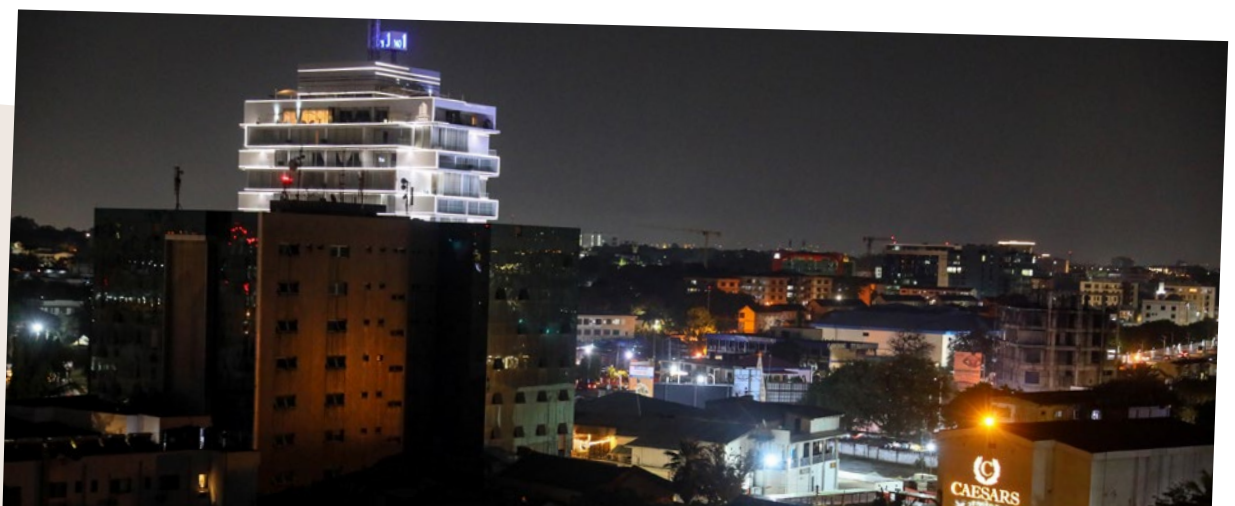
BLANCHIMENT D'ARGENT GRÂCE AU CYBERESPACE

Les criminels exploitent le cyberespace pour blanchir de l'argent et participer à d'autres flux financiers illicites²⁸⁵. Dans toute l'Afrique, l'expansion rapide des technologies financières émergentes (fintech), notamment les cryptomonnaies et les portefeuilles électroniques, a favorisé l'inclusion financière, en particulier parmi les jeunes populations. Parallèlement, la fintech a ouvert de nouvelles voies aux flux financiers illicites, en offrant rapidité, portée transfrontalière et un certain degré d'anonymat, autant d'atouts qui séduisent les acteurs criminels²⁸⁶.

Le Nigéria est le pays du continent à la plus forte adoption des cryptomonnaies²⁸⁷, qui ont pris leur essor depuis 2023 sous l'effet des pressions économiques (dépréciation de la monnaie et hausse de l'inflation), de la suppression des subventions sur le carburant et de la levée de l'interdiction des opérations bancaires liées aux cryptomonnaies²⁸⁸. Dans ce pays, des réseaux criminels tels que Black Axe ont été associés à l'utilisation de cryptomonnaies pour dissimuler des profits illicites et faciliter les transactions transfrontalières²⁸⁹. Black Axe est un réseau très structuré qui serait responsable d'une grande partie des fraudes financières cyber-facilitées dans le monde²⁹⁰, en plus d'être impliqué dans la traite des personnes et le trafic de drogues²⁹¹.

La criminalité cyberdépendante continuera de gagner en ampleur et en complexité en Afrique, à mesure que la pénétration d'internet et les services numériques se développeront et que le continent s'intégrera dans l'économie numérique mondiale. Cela créera de nouvelles opportunités et de nouvelles vulnérabilités. Le continent pourrait devenir à la fois une cible et une base opérationnelle pour la criminalité cyberdépendante, à mesure que les acteurs criminels locaux et mondiaux exploiteront

les failles dans la réglementation, l'application de la loi et les infrastructures. L'implication croissante de groupes de criminalité organisée transnationale, en particulier ceux qui ont des liens avec les réseaux asiatiques de cybercriminalité, témoigne d'une évolution vers des menaces plus mondialisées et interconnectées. Si elles ne sont pas maîtrisées, ces menaces pourraient avoir de graves répercussions sur les services, les systèmes financiers et la confiance du public.



9.3 Résilience face aux cybermenaces émergentes en Afrique

La connectivité croissante de l'Afrique s'accompagne de graves vulnérabilités, en particulier dans les pays où les cadres de réglementation sont fragmentés, les capacités de détection limitées, les systèmes de signalement faibles et la collecte de données insuffisante. Dans la plupart des pays africains, les cadres légaux et judiciaires se sont révélés inadéquats, soulignant les lacunes systémiques dans la cyber-résilience au niveau national ²⁹².

Afin de combler ces lacunes, plusieurs pays, notamment le Burkina Faso, la Gambie, le Nigéria et la Zambie, ont renforcé leurs cadres juridiques en matière de cybercriminalité, alignant leurs efforts nationaux sur les normes internationales ²⁹³. Cela reflète un engagement politique croissant à lutter contre les cybermenaces. Cependant, ces lois ne sont pas sans susciter la controverse. Par exemple, les dispositions générales et vaguement définies des lois récemment promulguées en Gambie et en Zambie ont suscité des inquiétudes que, sans garanties adéquates, ces lois pourraient être instrumentalisées pour restreindre la liberté d'expression en ligne et la liberté des médias ²⁹⁴. Le défi pour les décideurs politiques consiste à trouver un équilibre entre la sécurité numérique et les droits civils.

De nombreux États africains ont renforcé les capacités de leurs forces de l'ordre en créant ou en renforçant des unités spécialisées dans la cybercriminalité et en améliorant leurs aptitudes techniques. Par exemple, l'Algérie a élargi le champ d'action de son Service central de lutte contre la cybercriminalité et le Bénin a créé un Centre national d'investigations numériques.

Au-delà de l'application de la loi, les gouvernements ont lancé de vastes campagnes de sensibilisation dans les écoles, à la radio et sur les réseaux sociaux afin d'éduquer le public sur la cyber-hygiène et la résilience, souvent avec le soutien de la société civile et de partenaires internationaux ²⁹⁵. En outre, les gouvernements collaborent de plus en plus avec les acteurs du secteur privé, en particulier les télécoms et les fournisseurs d'accès à internet, dans le cadre de mesures préventives ²⁹⁶.

Malgré des progrès encourageants, les pays africains continuent de faire face à de sérieux défis dans la lutte

contre les cybermenaces en raison d'un manque de capacités et de coopération entre les États. La plupart des services répressifs africains ne disposent pas des outils techniques nécessaires, tels que des laboratoires de cybersécurité avancés, des systèmes sécurisés de stockage des preuves numériques et des technologies de surveillance des réseaux en temps réel ²⁹⁷, pour mener des enquêtes en temps utile, suivre les preuves numériques et démanteler les réseaux transnationaux ²⁹⁸. Dans le même temps, les cybercriminels adoptent des logiciels de cryptage, d'anonymisation et d'autres outils à un rythme qui dépasse les capacités de la plupart des systèmes nationaux. L'asymétrie entre les capacités des États et les outils numériques sophistiqués utilisés par les cybercriminels risque d'aggraver encore davantage le déficit en matière de maintien de l'ordre ²⁹⁹. Cela se reflète dans l'Indice 2025, où le score moyen du continent pour l'indicateur « forces de l'ordre » a baissé de 0,41 point depuis 2019.

En outre, les pays africains n'ont pas encore atteint le niveau d'harmonisation juridique, de partage des données ou de coopération internationale nécessaire pour lutter efficacement contre la cybercriminalité, étant donné qu'il s'agit d'un problème intrinsèquement transfrontalier. La fragmentation de la législation, le manque d'interopérabilité entre les systèmes et l'accès limité aux preuves numériques provenant de plateformes étrangères entravent les efforts visant à poursuivre les auteurs au-delà des frontières nationales. En conséquence, de nombreuses enquêtes restent au point mort ou n'aboutissent pas, laissant le continent de plus en plus exposé aux réseaux cybercriminels transnationaux ³⁰⁰.

Une approche holistique et intégrée est nécessaire pour lutter contre la cybercriminalité, notamment des cadres juridiques solides, des capacités techniques améliorées et des réformes de la réglementation fondées sur les principes des droits de l'homme et assorties de mécanismes de surveillance robustes. À moins que la cybersécurité ne devienne un élément fondamental des stratégies de développement de l'Afrique plutôt qu'une réponse politique réactive, la cybercriminalité continuera de devancer les mesures répressives, compromettant l'avenir numérique du continent avant que son plein potentiel puisse être réalisé.

SECTION 10

Conclusion



ONE YEAR LATER

**WHAT HAS
CHANGED?**

10

Conclusion

Ces sept dernières années, l'Indice du crime organisé en Afrique (projet ENACT) a observé l'évolution, la diversification et l'expansion géographique d'un certain nombre de marchés et d'acteurs criminels influents. Une combinaison de facteurs économiques, politiques et sociaux a façonné la menace que représente aujourd'hui le crime organisé pour le continent. La mondialisation, la libre circulation et la numérisation ont créé un terrain fertile pour les marchés illicites, tandis que les perspectives de croissance économique limitées et l'expansion rapide de la main-d'œuvre ont entraîné une dépendance accrue à l'égard de l'économie informelle et des flux importants de trafic et de contrebande. Les relations étrangères et les ambitions géopolitiques de certains pays ont également favorisé les réseaux criminels et exacerbé les économies criminelles.

Dans le même temps, la résilience n'a pas réussi à suivre le rythme de la criminalité, ce qui fait peser de multiples risques sur le continent.

- Les systèmes de santé publique, déjà sous pression, peinent de plus en plus à gérer les défis sanitaires croissants liés à l'augmentation de la consommation de drogues et de substances.
- L'économie illicite continue de supplanter le secteur licite, même dans les pays qui ont connu une croissance économique modeste, ce qui réduit les incitations et la volonté politique de la combattre.
- La pénétration d'internet est relativement faible, mais la criminalité cyberdépendante (notamment la fraude en ligne, les logiciels malveillants et le ransomware) est susceptible d'augmenter si elle n'est pas traitée.
- La dépendance à l'égard de l'économie informelle devrait s'accroître, les économies ayant du mal à absorber la main-d'œuvre croissante.
- La montée des régimes politiques autoritaires marque un glissement vers des structures de gouvernance plus fragmentées et plus soucieuses de leurs propres intérêts. Il est essentiel de contrer activement ces sentiments croissants.

En Afrique, la résilience face à la criminalité organisée est insuffisante pour plusieurs raisons :

- Les conflits en cours limitent les capacités des États à anticiper et à répondre efficacement aux menaces criminelles.
- L'implication d'acteurs intégrés à l'État complique les interventions, diminue la volonté politique et affaiblit les structures de gouvernance, laissant des brèches dans lesquelles la criminalité organisée peut s'engouffrer.
- Les réponses à la criminalité organisée ont tendance à donner la priorité aux mécanismes institutionnels, tels que la promulgation de lois, la ratification d'instruments internationaux et la mise en œuvre de campagnes dans le cadre de la rhétorique politique et de stratégies nationales, avec peu d'exécution concrète.
- Les investissements limités dans les technologies de lutte contre la criminalité cyberdépendante, le soutien aux victimes et aux témoins et l'autonomisation

des acteurs non étatiques ont abouti à un cadre déséquilibré.

Malgré ces défis, il est possible – et nécessaire – de renverser la tendance. Cela nécessite d'apporter des changements qui peuvent renforcer des cadres de résilience capables de résister à la menace de la criminalité organisée. Les signes de ces changements sont déjà visibles, par exemple dans les organismes régionaux de plaidoyer de haut niveau chargés de concevoir de nouvelles approches aux questions liées à la drogue, et les ressources doivent être mobilisées pour soutenir ce genre d'initiatives³⁰¹.

D'autres changements réalisables peuvent être envisagés, notamment

- une meilleure réglementation des secteurs informels, afin de réduire la pression qui pousse les individus à participer à l'économie informelle ;
- la mise en place de filets de sécurité dans les secteurs susceptibles d'être infiltrés par les acteurs criminels ; et
- le renforcement des mécanismes de contrôle permettant de demander des comptes au gouvernement, en particulier par des acteurs non étatiques, et dissuader ainsi les acteurs intégrés à l'État.

Pour briser le cercle vicieux des conflits et du crime organisé, il convient de donner la priorité aux solutions favorisant une paix durable, notamment en mettant en œuvre des processus qui offrent des moyens de subsistance légaux alternatifs et en s'attaquant aux griefs sociaux et économiques qui sont à l'origine des conflits.

Le rôle des acteurs de la société civile dans le renforcement de la résilience est crucial. Bien qu'ils opèrent dans des environnements de plus en plus restrictifs, les acteurs de la société civile soutiennent les personnes les plus vulnérables et les plus touchées par la criminalité. Ils dénoncent la corruption, souvent au péril de leur vie, et mettent en place des initiatives communautaires pour soutenir et renforcer la résilience au niveau local.

Les États africains peuvent également tirer parti des conditions qui ont rendu le continent vulnérable pour lutter contre la criminalité organisée transnationale. Il s'agit notamment d'exploiter les nouvelles technologies et le capital humain afin de réduire les vulnérabilités socio-économiques systémiques face à la criminalité organisée, et de tirer parti de la demande croissante en ressources naturelles pour créer des opportunités économiques.



Outre une approche holistique et inclusive de la lutte contre la criminalité organisée, la collecte de données et un suivi continu sont essentiels. Sans données fiables et comparables, il est impossible d'évaluer avec précision l'ampleur de la criminalité organisée ou de mesurer l'amélioration des réponses apportées. Bien que le projet ENACT soit désormais terminé, il a jeté des bases qui perdureront grâce à

l'Indice mondial du crime organisé, garantissant un suivi continu, des comparaisons plus riches et la mise en évidence d'enseignements communs. L'Afrique est profondément ancrée dans l'économie criminelle mondiale et doit être évaluée dans ce contexte plus large afin de garantir qu'elle soit incluse dans les efforts internationaux visant à comprendre et à lutter contre la criminalité organisée.

10.1 Points d'action clés

- Donner la priorité aux investissements en faveur des jeunes.** Les jeunes constituent la majorité de la main-d'œuvre croissante en Afrique et ne bénéficient pas d'un soutien suffisant, ce qui les expose à la criminalité organisée, soit en tant que victimes, soit en tant qu'auteurs. Tout effort visant à réduire la vulnérabilité à la criminalité organisée doit être axé sur les jeunes.
- Surveiller la criminalité organisée.** Les plus grands défis dans la lutte contre la criminalité organisée et le renforcement de la résilience sont liés à son caractère clandestin et à la diversité des marchés et des acteurs criminels. Il existe des lacunes considérables dans les connaissances sur la nature, l'ampleur et l'impact de la criminalité organisée, même dans les statistiques officielles des pays, les données sur les saisies et les recherches empiriques. Il est essentiel de surveiller la criminalité organisée afin de combler les lacunes en matière d'information, et il est nécessaire de renforcer les capacités pour la collecte, la conservation et le partage d'informations pouvant éclairer les réponses politiques.
- Veiller à ce que l'UA priorise le crime organisé.** Le continent reconnaît que la coopération internationale est un pilier essentiel pour renforcer la résilience face à la criminalité organisée transnationale, comme le soulignent les scores élevés obtenus pour la « coopération internationale » dans l'Indice Afrique 2025. Bien que la criminalité organisée soit mentionnée dans diverses conventions et résolutions de l'UA, elle est rarement au premier plan. L'UA devrait donner la priorité à la lutte contre la criminalité organisée afin de renforcer le soutien politique nécessaire à une réponse coordonnée et d'assurer la synchronisation des instruments et des approches juridiques (au lieu des politiques et lois nationales individualistes actuelles et des cas isolés de coopération internationale).
- Renforcer la société civile et soutenir la résilience locale.** Les communautés locales sont les plus touchées par la criminalité organisée, tandis que les acteurs de la société civile sont en première ligne pour renforcer la résilience des communautés et offrir un soutien aux victimes. La baisse de l'indicateur de résilience « acteurs non étatiques » montre que les acteurs de la société civile opèrent désormais dans des environnements de plus en plus contraignants et difficiles. Afin de garantir une approche globale de la société, il convient d'accorder une plus grande attention et d'investir davantage dans le renforcement de la résilience communautaire face à la criminalité organisée et dans le soutien aux acteurs de la société civile.
- Créer des organismes d'enquête indépendants pour lutter contre la criminalité aggravée.** Le rôle important joué par les acteurs intégrés à l'État dans le crime organisé (comme en témoignent le score élevé dans l'Indice 2025) montre à quel point le crime organisé s'est profondément ancré dans les structures étatiques. Afin de garantir que les acteurs intégrés à l'État soient tenus responsables pour le rôle qu'ils jouent dans le crime organisé, des organismes d'enquête indépendants devraient être mis en place pour identifier leurs liens avec d'autres acteurs criminels.
- Consolider la démocratie et la bonne gouvernance.** Les conflits, la fragilité et la faiblesse des structures gouvernementales sont des facteurs clés qui favorisent le crime organisé en Afrique. Afin de créer des environnements dans lesquels l'impunité, l'instabilité politique, les guerres et les conflits sont éliminés, ou du moins minimisés, il est essentiel de consolider

la démocratie et les pratiques de bonne gouvernance, notamment en garantissant des élections libres et équitables.

- **Utiliser la technologie pour perturber les activités illicites.** Les infrastructures TIC ont ouvert de nouvelles perspectives pour le crime organisé, donnant naissance à de nouvelles formes de criminalité telles que la traite des personnes en ligne, les flux financiers illicites et le blanchiment d'argent cyber-facilités, ainsi que la propagation du ransomware et des logiciels malveillants. Cependant, la technologie peut également être utilisée par les forces de l'ordre comme un outil pour perturber les marchés illicites. Pour y parvenir, il convient de renforcer les capacités technologiques des forces de l'ordre et des organismes d'enquête et de donner la priorité aux investissements dans les technologies et les systèmes TIC.
- **Établir des partenariats de sécurité et de gouvernance résilients.** Les cas du Mali, du Burkina Faso et du Niger démontrent comment les dynamiques géopolitiques et le crime organisé sont devenus des facteurs qui se renforcent mutuellement et qui façonnent l'évolution des relations internationales contemporaines. Les gouvernements et les organisations internationales devraient donner la priorité à l'établissement de partenariats solides en matière de sécurité et de gouvernance avec les États vulnérables. Cela inclurait un engagement multilatéral coordonné visant à empêcher les acteurs criminels d'exploiter l'instabilité et l'intégration de stratégies de lutte contre le crime organisé dans des cadres géopolitiques, économiques et de politique étrangère plus larges.
- **Renforcer les réglementations financières dans les principales juridictions de transit et de destination pour les flux financiers illicites originaires d'Afrique.** Des pays tels que Chypre, le Panama et les Émirats arabes unis ont été identifiés comme les principales destinations des flux financiers illicites provenant d'Afrique, en raison des faiblesses de leurs systèmes de réglementation financière. La mise en place de registres publics des bénéficiaires effectifs et le développement d'outils juridiques et administratifs permettant de suivre les transactions financières et immobilières suspectes sont essentiels pour lutter contre ce problème.
- **Élaborer des stratégies intégrées de consolidation de la paix et de développement.** La trajectoire du crime organisé en Afrique démontre que des facteurs économiques, sociaux, historiques et politiques sous-tendent souvent l'intersection entre criminalité et conflit. Afin de faire face à ce problème, les pays doivent investir dans les besoins des communautés, créer des moyens de subsistance alternatifs et offrir aux acteurs de conflits des voies de sortie des économies illicites.



ANNEXE

Tableaux de classement

Annexe

Tableaux de classement

A.1 Scores de criminalité

PAYS	2025	2023-25 CHANGEMENT DE SCORE
1	RÉP. DÉM. DU CONGO	7,47 +0,12
2	AFRIQUE DU SUD	7,43 +0,25
3	NIGÉRIA	7,32 +0,04
4	KENYA	7,18 +0,16
5	LIBYE	7,05 +0,12
6	RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	7,03 +0,28
7	OUGANDA	6,65 +0,10
8	MOZAMBIQUE	6,63 +0,43
8	SOUDAN	6,63 +0,26
10	SOMALIE	6,55 +0,42
11	SOUDAN DU SUD	6,42 +0,10
12	MALI	6,33 +0,40
13	CAMEROUN	6,18 -0,09
14	BURKINA FASO	6,03 +0,11
14	ÉTHIOPIE	6,03 +0,35
16	TCHAD	6,00 +0,50
17	NIGER	5,93 +0,23
17	TANZANIE	5,93 -0,27
19	MADAGASCAR	5,83 +0,25
20	CÔTE D'IVOIRE	5,78 -0,24
21	GHANA	5,77 -0,03
22	LIBÉRIA	5,65 +0,15
23	ANGOLA	5,62 +0,04
24	ZIMBABWE	5,55 +0,08
25	SIERRA LEONE	5,42 +0,47
26	MAROC	5,37 +0,57
27	ÉGYPTE	5,30 +0,25

PAYS	2025	2023-25 CHANGEMENT DE SCORE
28	SÉNÉGAL	5,22 -0,30
28	TOGO	5,22 -0,01
30	BÉNIN	5,15 -0,17
31	GUINÉE	5,05 +0,47
32	CONGO, REP.	5,03 +0,25
33	ALGÉRIE	4,97 +0,09
34	GUINÉE-BISSAU	4,88 -0,22
35	DJIBOUTI	4,85 +0,20
36	ZAMBIE	4,78 +0,05
37	BURUNDI	4,73 -0,14
38	GABON	4,70 -0,15
39	TUNISIE	4,68 +0,23
40	GAMBIE	4,58 +0,05
41	LESOTHO	4,52 +0,60
42	NAMIBIE	4,43 +0,13
43	MAURITANIE	4,40 +0,02
44	EQUATORIAL GUINÉE	4,37 -0,01
45	ESWATINI	4,25 -0,13
46	MAURICE	4,23 -0,14
47	BOTSWANA	4,17 -0,18
47	MALAWI	4,17 -0,31
49	CABO VERDE	4,08 -0,20
50	ÉRYTHRÉE	3,92 -0,05
51	RWANDA	3,87 +0,27
52	COMORES	3,83 -0,09
53	SEYCHELLES	3,65 -0,25
54	SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	1,80 +0,10

A.2 Scores des marchés criminels

RANG	PAYS	MARCHÉS CRIMINELS (MOYENNE)	1. TRAITE DES PERSONNES		2. TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS		3. RACKET D'EXTORSION ET CHANTAGE À LA PROTECTION		4. TRAFIC D'ARMES		5. COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON		6. COMMERCE ILLICITE DE BIENS DE CONSOMMATIONS SOUMIS À ACCISE		7. CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE	
			Score	Δ	Score	Δ	Score	Δ	Score	Δ	Score	Δ	Score	Δ	Score	Δ
1	NIGÉRIA	7,33 -0,04	8,00 +0,50	6,50 +0,50	8,00 0,00	8,00 -0,50	8,00 0,00	8,00 0,00	6,50 -0,50	6,00 0,00						
2	KENYA	7,27 +0,34	8,00 0,00	8,00 +0,50	7,50 +0,50	7,50 0,00	7,50 +0,50	6,50 +0,50	6,50 +0,50							
3	AFRIQUE DU SUD	7,17 +0,30	4,50 0,00	5,50 +0,50	8,50 +0,50	8,00 0,00	7,00 0,00	7,00 0,00	6,00 +1,00							
4	LIBYE	6,70 +0,13	8,50 0,00	9,50 0,00	9,00 0,00	9,50 +0,50	6,50 +0,50	7,00 0,00	1,00 0,00							
5	UGANDA	6,50 +0,10	7,50 0,00	7,00 +0,50	5,50 +0,50	6,50 -0,50	7,50 0,00	6,00 0,00	7,50 +0,50							
6	MALI	6,37 -0,10	7,50 0,00	7,00 0,00	8,00 0,00	8,00 0,00	6,50 0,00	7,00 0,00	5,50 +0,50							
6	MOZAMBIQUE	6,37 +0,47	5,00 +0,50	6,00 +0,50	6,00 +1,00	6,50 0,00	5,00 +1,00	5,50 +1,00	8,00 0,00							
8	RÉP. DÉM. DU CONGO	6,33 +0,13	7,50 0,00	6,00 +0,50	7,50 0,00	9,50 +0,50	7,00 +1,00	5,00 +1,00	9,00 0,00							
9	CAMEROUN	6,27 +0,04	6,50 0,00	5,50 0,00	7,00 +1,00	7,50 0,00	7,50 0,00	5,50 +0,50	7,50 0,00							
9	TANZANIE	6,27 -0,13	6,50 0,00	6,00 -1,00	4,00 0,00	6,00 0,00	7,00 0,00	6,50 -0,50	7,00 0,00							
11	ÉTHIOPIE	6,17 +0,10	8,00 0,00	7,50 0,00	6,50 +0,50	8,50 0,00	7,00 -1,00	8,00 0,00	4,50 0,00							
12	GHANA	6,03 +0,03	6,50 -0,50	5,50 0,00	3,50 0,00	6,50 +0,50	5,50 +0,50	5,00 +0,50	7,00 0,00							
13	RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	5,97 +0,37	8,00 +0,50	5,50 0,00	7,00 +0,50	9,00 0,00	7,00 0,00	5,00 +0,50	7,00 0,00							
14	NIGER	5,87 +0,17	8,00 +0,50	8,00 0,00	6,00 +2,00	8,00 0,00	7,00 0,00	6,00 +1,00	2,50 +0,50							
15	BURKINA FASO	5,77 -0,06	7,00 0,00	4,00 -0,50	7,00 +0,50	8,00 0,00	6,00 0,00	6,50 0,00	5,50 0,00							
16	CÔTE D'IVOIRE	5,67 -0,26	6,50 -0,50	5,50 -1,00	5,00 -0,50	6,50 -0,50	6,50 -0,50	4,00 +0,50	6,50 +0,50							
16	SOUDAN	5,67 +0,44	8,50 +0,50	9,00 +1,00	7,50 +3,00	9,50 +0,50	4,00 +1,00	4,00 +1,50	3,00 +0,50							
18	SOMALIE	5,60 +0,33	8,50 +0,50	8,00 +0,50	9,50 0,00	9,00 0,00	7,00 +1,00	6,00 +1,00	6,50 -0,50							
19	MAROC	5,53 +0,43	5,50 0,00	7,50 +0,50	5,50 +0,50	2,00 0,00	7,00 +0,50	6,00 0,00	2,00 0,00							
20	MADAGASCAR	5,47 +0,20	5,50 -0,50	4,00 +1,00	5,50 0,00	5,50 -0,50	4,50 +0,50	4,00 0,00	8,00 0,00							
21	TCHAD	5,40 +0,30	7,50 +0,50	8,00 +0,50	6,50 +1,50	9,00 +0,50	6,00 +1,00	4,50 0,00	1,50 0,00							
22	ANGOLA	5,33 +0,16	6,00 -0,50	5,00 0,00	2,50 +0,50	6,00 0,00	5,00 +0,50	6,00 0,00	7,50 0,00							
22	ALGERIA	5,33 +0,16	4,00 0,00	7,50 +0,50	3,00 0,00	4,50 0,00	6,00 0,00	6,50 0,00	1,50 -0,50							
22	SÉNÉGAL	5,33 -0,20	6,00 +0,50	6,00 +1,00	2,00 -2,50	5,50 +0,50	7,00 -0,50	6,00 0,00	7,00 -0,50							
22	SOUDAN DU SUD	5,33 +0,20	8,50 0,00	7,00 +1,50	5,50 +0,50	8,00 0,00	6,00 0,00	5,00 0,00	7,00 0,00							
26	LIBÉRIA	5,30 -0,10	6,00 0,00	3,00 0,00	1,00 -3,00	5,00 0,00	6,50 0,00	5,00 +0,50	7,50 +1,50							

PAYS	8. CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE	9. NON- RENEWABLE RESOURCE CRIMES	10. CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES NON RENOUVELABLES	11. COMMERCE DE COCAÏNE	12. COMMERCE DE CANNABIS	13. COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE	14. CRIMINALITÉ CYBER- DÉPENDANTE	15. CRIMINALITÉ FINANCIÈRE
1 NIGÉRIA	7,50 +0,50	8,00 0,00	6,00 0,00	7,50 +0,50	7,00 -1,00	8,50 0,00	6,50 -1,50	8,00 +1,00
2 KENYA	7,00 0,00	7,00 0,00	8,00 +0,50	6,50 +0,50	6,50 0,00	6,50 +1,00	8,00 0,00	8,00 +0,50
3 AFRIQUE DU SUD	8,00 0,00	8,00 0,00	8,00 +0,50	7,50 +0,50	5,00 0,00	9,00 +0,50	8,00 +1,00	7,50 0,00
4 LIBYE	3,50 0,00	9,50 0,00	2,50 0,00	6,50 +1,00	7,00 0,00	8,00 +0,50	3,50 0,00	9,00 -0,50
5 OUGANDA	7,00 0,00	8,00 0,00	6,00 0,00	5,00 +0,50	6,50 0,00	4,00 0,00	6,00 0,00	7,50 0,00
6 MALI	5,00 0,00	8,00 0,00	2,50 -0,50	6,00 0,00	7,00 0,00	6,50 -0,50	4,00 -1,00	7,00 0,00
6 MOZAMBIQUE	8,00 0,00	8,50 +0,50	8,00 0,00	6,50 +0,50	4,50 +0,50	7,50 +0,50	3,50 +0,50	7,00 +0,50
8 RÉP. DÉM. DU CONGO	8,50 +0,50	9,50 0,00	3,00 -1,00	3,00 -1,00	7,00 0,00	3,00 +0,50	1,50 -1,00	8,00 +1,00
9 CAMEROUN	7,50 0,00	7,00 -0,50	3,50 -1,00	3,50 0,00	7,00 0,00	7,00 0,00	5,00 0,00	6,50 +0,50
9 TANZANIE	7,00 -1,00	6,50 0,00	8,00 0,00	6,50 +0,50	6,50 -0,50	5,50 0,00	5,00 0,00	6,00 +0,50
11 ÉTHIOPIE	6,50 +0,50	7,00 +1,00	3,50 0,00	4,00 0,00	6,00 0,00	3,00 0,00	5,50 +0,50	7,00 0,00
12 GHANA	6,50 0,00	8,00 +0,50	5,50 -0,50	6,50 0,00	6,50 +0,50	6,50 -0,50	5,00 -1,00	6,50 +0,50
13 RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	8,00 0,00	10,00 0,00	1,50 0,00	2,00 +0,50	4,00 +0,50	7,00 0,00	3,00 +1,00	5,50 +2,00
14 NIGER	5,00 0,00	7,50 0,00	3,00 0,00	5,50 -1,00	6,50 -0,50	7,50 0,00	1,00 0,00	6,50 0,00
15 BURKINA FASO	6,50 0,00	8,50 0,00	3,50 -0,50	4,00 0,00	4,50 +0,50	5,50 0,00	4,50 -1,00	5,50 0,00
16 CÔTE D'IVOIRE	6,50 0,00	6,50 +0,50	2,00 -2,00	6,00 +0,50	6,50 0,00	6,00 0,00	4,50 -1,00	6,50 0,00
16 SOUDAN	4,50 -1,00	9,00 +0,50	2,50 0,00	1,50 -1,00	6,50 -1,00	5,00 0,00	3,00 +0,50	7,50 +0,50
18 SOMALIE	6,00 +0,50	4,00 +1,00	2,50 0,00	2,00 0,00	2,50 +0,50	3,00 +0,50	2,50 0,00	7,00 0,00
19 MAROC	5,00 +0,50	3,50 +2,00	4,50 +0,50	6,50 +0,50	9,00 0,00	7,00 +1,00	4,50 +0,50	7,50 0,00
20 MADAGASCAR	8,00 +0,50	8,00 0,00	7,00 0,00	4,00 +1,00	6,50 0,00	3,50 +1,00	2,00 0,00	6,00 0,00
21 TCHAD	3,50 0,00	7,50 -0,50	2,00 0,00	4,50 0,00	6,00 0,00	7,50 0,00	2,50 -0,50	4,50 +1,50
22 ANGOLA	6,00 +0,50	8,00 0,00	2,50 -0,50	7,00 +0,50	4,50 0,00	2,50 0,00	5,50 +0,50	6,00 +1,00
22 ALGERIA	5,50 0,00	7,50 +0,50	2,50 0,00	4,50 +0,50	7,00 0,00	7,50 +1,00	4,50 +0,50	8,00 0,00
22 SÉNÉGAL	6,50 -0,50	5,00 +0,50	1,00 -2,00	7,00 0,00	6,00 -1,00	4,00 +1,00	5,00 0,00	6,00 +0,50
22 SOUDAN DU SUD	6,50 0,00	8,50 0,00	2,00 0,00	1,50 0,00	3,00 -1,00	2,00 +1,00	2,00 +1,00	7,50 0,00
26 LIBÉRIA	6,00 0,00	7,00 0,00	3,00 -2,00	7,00 +0,50	6,00 0,00	5,00 +1,50	4,00 -0,50	7,50 0,00

INDICE DU CRIME ORGANISÉ EN AFRIQUE 2025

PAYS	MARCHÉS CRIMINELS (MOYENNE)	1. TRAITE DES PERSONNES		2. TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS		3. RACKET D'EXTORSION ET CHANTAGE À LA PROTECTION		4. TRAFIC D'ARMES		5. COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON		6. COMMERCE ILLICITE DE BIENS DE CONSOMMATIONS SOUMIS À ACCISE		7. CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE	
27 BÉNIN	5,20 -0,23	6,00 -0,50	4,50 +0,50	4,50 +0,50	6,00 0,00	6,50 -0,50	5,00 0,00	6,00 0,00							
27 ÉGYPTÉ	5,20 +0,10	6,00 0,00	7,00 +1,00	3,50 0,00	7,00 0,00	6,00 0,00	3,50 0,00	1,00 0,00							
27 ZIMBABWE	5,20 +0,17	5,50 0,00	5,00 +1,50	2,50 0,00	4,50 0,00	5,00 +1,00	6,50 0,00	5,00 +0,50							
30 TANZANIE	5,17 +0,17	4,50 +0,50	8,00 0,00	3,50 +1,50	3,00 0,00	6,00 0,00	6,00 +0,50	2,50 -1,00							
31 SIERRA LEONE	4,93 +0,33	5,50 +0,50	4,00 0,00	2,00 0,00	3,50 0,00	5,00 +1,00	4,00 +0,50	6,50 -0,50							
32 GUINÉE	4,90 +0,13	6,50 -0,50	4,50 +0,50	1,00 0,00	5,50 0,00	7,00 +2,00	4,50 0,00	5,00 0,00							
33 BURUNDI	4,67 +0,04	8,50 0,00	5,50 -1,00	5,50 +1,00	7,50 -0,50	6,50 +1,00	6,00 0,00	2,00 0,00							
34 TOGO	4,63 -0,14	5,50 0,00	4,00 +0,50	1,00 -0,50	4,00 0,00	7,00 0,00	5,50 0,00	4,50 +0,50							
35 ZAMBIE	4,57 +0,10	5,00 0,00	4,00 +1,00	2,50 0,00	3,00 -0,50	4,50 0,00	5,00 0,00	7,50 0,00							
36 MALAWI	4,53 -0,24	5,00 0,00	4,50 0,00	2,00 0,00	4,00 -0,50	6,00 -1,00	6,00 0,00	5,00 0,00							
37 DJIBOUTI	4,50 +0,20	7,00 +0,50	8,00 +0,50	3,00 -0,50	8,00 +0,50	6,00 +0,50	6,00 -0,50	1,50 -0,50							
37 GABON	4,50 -0,10	5,50 0,00	5,50 0,00	1,00 0,00	2,50 -2,00	7,00 0,00	4,00 +1,00	8,50 0,00							
37 MAURITANIE	4,50 +0,23	7,50 0,00	7,00 +0,50	3,00 +0,50	4,00 +0,50	6,00 0,00	6,00 0,00	1,50 +0,50							
40 GAMBIE	4,47 -0,20	6,00 0,00	5,00 0,00	2,00 +1,00	2,50 0,00	6,50 0,00	3,00 +0,50	5,50 -1,50							
41 RÉP. DÉM. DU CONGO	4,37 -0,10	7,00 +0,50	4,00 -0,50	3,50 +0,50	4,00 -1,00	5,50 0,00	4,00 +1,00	8,00 0,00							
42 BOTSWANA	4,23 -0,17	4,00 -0,50	3,50 0,00	1,50 -2,50	3,00 -1,00	5,50 +0,50	5,50 0,00	2,00 -0,50							
43 GUINÉE-BISSAU	4,17 -0,43	5,50 0,00	2,50 0,00	1,00 -3,00	4,50 -1,00	4,00 +1,00	4,00 0,00	7,00 -1,50							
43 MAURICE	4,17 +0,04	4,50 0,00	3,50 0,00	1,50 0,00	2,50 0,00	4,00 0,00	1,50 -0,50	3,50 0,00							
43 NAMIBIE	4,17 +0,07	3,50 0,00	2,50 0,00	1,50 -1,50	3,50 +0,50	4,50 0,00	3,50 0,00	6,50 0,00							
46 RWANDA	4,13 +0,13	5,50 +0,50	2,50 0,00	1,00 0,00	6,00 +1,00	6,00 0,00	4,00 0,00	2,00 -0,50							
47 ÉRYTHRÉE	3,93 0,00	9,00 0,00	8,50 -1,00	1,00 0,00	8,00 +0,50	4,00 +1,00	7,00 0,00	2,00 +0,50							
48 ESWATINI	3,80 -0,07	4,00 0,00	4,50 0,00	3,00 -1,50	3,50 -0,50	4,50 +0,50	4,50 0,00	1,50 -1,00							
49 LESOTHO	3,73 +0,30	4,00 0,00	3,50 0,00	3,00 +1,00	5,00 +1,00	2,50 +1,50	3,50 0,00	1,00 0,00							
50 COMORES	3,67 -0,06	4,50 -0,50	6,00 -0,50	1,50 0,00	3,00 -0,50	2,50 -1,00	4,50 +0,50	3,00 0,00							
51 CABO VERDE	3,57 -0,40	4,50 0,00	2,50 +0,50	1,50 -3,50	3,00 0,00	4,00 0,00	4,50 0,00	1,50 -0,50							
52 EQUATORIAL GUINÉE	3,53 -0,04	5,00 +0,50	2,00 0,00	2,00 0,00	4,00 -1,50	2,50 +0,50	2,00 0,00	8,50 +0,50							
53 SEYCHELLES	3,40 -0,10	4,00 0,00	3,50 0,00	1,00 0,00	3,00 -0,50	3,00 0,00	2,00 0,00	1,00 -3,00							
54 SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	1,90 +0,20	1,50 0,00	1,00 0,00	1,00 0,00	1,50 0,00	2,50 +1,00	2,00 +0,50	3,00 +0,50							

PAYS	8. CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE	9. NON- RENEWABLE RESOURCE CRIMES	10. CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES NON RENOUVELABLES	11. COMMERCE DE COCAÏNE	12. COMMERCE DE CANNABIS	13. COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE	14. CRIMINALITÉ CYBER- DÉPENDANTE	15. CRIMINALITÉ FINANCIÈRE
27 BÉNIN	5,00 0,00	5,50 +0,50	2,50 -2,00	6,50 -0,50	5,00 0,00	6,00 0,00	3,00 -1,50	6,00 0,00
27 ÉGYPTTE	5,50 0,00	4,00 0,00	5,50 0,00	2,50 0,00	7,50 0,00	8,00 0,00	3,00 +0,50	8,00 0,00
27 ZIMBABWE	7,00 0,00	8,50 0,00	4,50 +0,50	3,00 -0,50	4,50 -1,50	5,50 0,00	4,50 0,00	6,50 +1,00
30 TANZANIE	5,00 0,00	6,00 +0,50	3,00 -0,50	4,00 0,00	7,00 0,00	7,00 +1,00	4,00 0,00	8,00 0,00
31 SIERRA LEONE	6,50 0,00	7,00 0,00	2,00 -0,50	7,50 +2,00	6,00 -1,00	7,00 +1,00	2,50 +1,00	5,00 +1,00
32 GUINÉE	6,00 -0,50	7,00 0,00	1,00 -1,50	7,50 +0,50	5,00 +0,50	5,50 +1,00	2,00 0,00	5,50 0,00
33 BURUNDI	4,00 0,00	4,00 0,00	3,50 +0,50	2,50 0,00	3,50 0,00	2,00 -1,00	1,50 -0,50	7,50 +1,00
34 TOGO	5,50 0,00	6,00 -0,50	2,50 0,00	6,00 +0,50	6,00 -1,00	5,00 0,00	3,00 -2,00	4,00 +0,50
35 ZAMBIE	5,50 +0,50	5,50 0,00	4,50 0,00	3,50 0,00	5,00 0,00	3,50 0,00	4,00 0,00	5,50 +0,50
36 MALAWI	6,50 0,00	4,50 0,00	2,00 -2,00	3,50 0,00	6,50 0,00	3,00 0,00	2,50 0,00	7,00 0,00
37 DJIBOUTI	6,00 +1,00	4,00 +1,00	3,00 +0,50	2,00 0,00	3,50 0,00	1,00 -0,50	2,00 +0,50	6,50 0,00
37 GABON	7,00 0,00	3,00 0,00	2,50 0,00	3,00 0,00	4,00 0,00	5,00 0,00	2,50 0,00	6,50 -0,50
37 MAURITANIE	4,50 +0,50	3,50 0,00	1,50 0,00	5,00 +0,50	7,00 0,00	3,00 0,00	1,50 0,00	6,50 +0,50
40 GAMBIE	4,00 0,00	3,00 -1,50	2,50 -2,00	7,50 +0,50	6,50 -0,50	5,00 +1,00	2,00 -1,00	6,00 +0,50
41 RÉP. DÉM. DU CONGO	7,00 0,00	4,50 +0,50	1,00 -1,00	6,00 0,00	2,00 -2,00	2,00 0,00	2,00 -0,50	5,00 +1,00
42 BOTSWANA	7,50 0,00	4,00 +0,50	3,50 0,00	3,50 0,00	4,50 0,00	4,00 0,00	5,50 +0,50	6,00 +0,50
43 GUINÉE-BISSAU	6,00 -0,50	1,50 +0,50	3,00 -2,00	8,50 0,00	4,00 -1,00	3,00 +1,00	2,00 0,00	6,00 0,00
43 MAURICE	3,00 0,00	4,00 0,00	8,00 0,00	3,50 0,00	5,50 0,00	8,00 0,00	4,00 0,00	5,50 +1,00
43 NAMIBIE	6,00 +0,50	4,50 0,00	3,00 0,00	4,50 0,00	4,00 +0,50	4,50 0,00	5,50 +0,50	5,00 +0,50
46 RWANDA	4,00 0,00	8,50 0,00	3,00 0,00	3,00 +0,50	4,00 0,00	1,50 0,00	4,50 0,00	6,50 +0,50
47 ÉRYTHRÉE	3,00 0,00	2,50 +0,50	2,00 -1,00	1,50 0,00	4,00 0,00	1,00 -0,50	1,50 0,00	4,00 0,00
48 ESWATINI	2,00 0,00	3,50 +0,50	3,00 0,00	3,00 0,00	6,00 +0,50	3,00 0,00	5,00 0,00	6,00 +0,50
49 LESOTHO	3,00 0,00	6,00 0,00	3,50 0,00	5,00 0,00	5,50 0,00	3,50 0,00	2,00 +1,00	5,00 0,00
50 COMORES	6,00 0,00	2,00 0,00	4,00 -0,50	2,00 0,00	3,50 0,00	5,00 +0,50	2,00 +0,50	5,50 +0,50
51 CABO VERDE	4,00 0,00	1,50 +0,50	2,50 -1,50	7,00 -0,50	5,50 0,00	4,00 0,00	3,50 -1,00	4,00 0,00
52 EQUATORIAL GUINÉE	5,00 0,00	6,00 0,00	1,00 -1,00	2,50 +0,50	3,50 0,00	1,00 -0,50	1,00 -0,50	7,00 +1,00
53 SEYCHELLES	4,50 0,00	2,00 +1,00	8,00 0,00	4,50 0,00	3,50 0,00	3,50 +0,50	2,00 -0,50	5,50 +1,00
54 SAO TOMÉ-ET- PRINCIPE	2,00 0,00	1,00 0,00	2,50 +0,50	2,50 +0,50	3,00 +0,50	1,50 0,00	1,00 0,00	2,50 -0,50

A.3 Scores des acteurs de la criminalité

PAYS	ACTEURS CRIMINELS (MOYENNE)	1. GROUPE DE TYPE MAFIEUX	2. RÉSEAUX CRIMINELS	3. ACTEURS INTÉGRÉS À L'ÉTAT	4. ACTEURS ÉTRANGERS	5. ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ
1 RÉP. DÉM. DU CONGO	8,60 +0,10	9,00 0,00	9,00 0,00	9,00 0,00	9,00 0,00	7,00 +0,50
2 RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	8,10 +0,20	8,00 0,00	8,00 0,00	9,00 0,00	9,00 0,00	6,50 +1,00
3 AFRIQUE DU SUD	7,70 +0,20	8,00 +0,50	8,00 0,00	8,00 0,00	7,50 0,00	7,00 +0,50
4 SOUDAN	7,60 +0,10	7,50 +1,00	6,50 -1,00	8,50 0,00	8,00 0,00	7,50 +0,50
5 SOMALIE	7,50 +0,50	9,50 0,00	7,50 0,00	8,00 +1,00	6,00 +0,50	6,50 +1,00
5 SOUDAN DU SUD	7,50 0,00	5,50 +0,50	7,50 0,00	9,00 0,00	8,00 0,00	7,50 -0,50
7 LIBYE	7,40 +0,10	9,00 0,00	8,00 +0,50	9,50 0,00	5,50 0,00	5,00 0,00
8 NIGERIA	7,30 +0,10	6,50 +1,00	8,00 -0,50	8,00 +0,50	7,00 -0,50	7,00 0,00
9 KENYA	7,10 0,00	7,00 0,00	8,00 0,00	8,00 0,00	6,50 0,00	6,00 0,00
10 MOZAMBIQUE	6,90 +0,40	6,00 +1,00	8,00 0,00	9,00 0,00	7,50 0,00	4,00 +1,00
11 OUGANDA	6,80 +0,10	5,50 0,00	7,00 +0,50	8,00 0,00	7,00 0,00	6,50 0,00
12 TCHAD	6,60 +0,70	5,00 0,00	7,00 +0,50	8,50 0,00	6,50 +1,50	6,00 +1,50
13 BURKINA FASO	6,30 +0,30	5,00 +1,00	7,00 0,00	7,00 0,00	6,50 +0,50	6,00 0,00
13 MALI	6,30 +0,90	7,00 +3,00	6,50 -0,50	8,00 0,00	6,00 +2,00	4,00 0,00
15 MADAGASCAR	6,20 +0,30	5,00 +0,50	6,00 +1,00	8,00 0,00	6,50 0,00	5,50 0,00
16 CAMEROUN	6,10 -0,20	3,50 -1,00	7,50 0,00	8,50 +0,50	7,50 +0,50	3,50 -1,00
17 LIBÉRIA	6,00 +0,40	3,00 0,00	7,00 +0,50	7,50 +1,00	6,50 +0,50	6,00 0,00
17 NIGER	6,00 +0,30	5,50 +1,50	7,00 -0,50	8,00 -0,50	6,50 +1,00	3,00 0,00
19 ANGOLA	5,90 -0,10	2,50 -1,00	6,00 0,00	8,00 0,00	5,50 +0,50	7,50 0,00
19 CÔTE D'IVOIRE	5,90 -0,20	3,50 0,00	6,50 -0,50	7,00 -0,50	7,50 0,00	5,00 0,00
19 ÉTHIOPIE	5,90 +0,60	4,00 +2,00	7,00 +0,50	6,00 +1,00	6,00 0,00	6,50 -0,50
19 SIERRA LEONE	5,90 +0,60	3,50 +1,00	6,50 +0,50	8,00 +1,50	7,50 0,00	4,00 0,00
19 ZIMBABWE	5,90 0,00	2,50 -1,00	7,50 0,00	8,00 0,00	6,50 +0,50	5,00 +0,50
24 TOGO	5,80 +0,10	1,00 0,00	7,00 0,00	7,50 0,00	7,50 +0,50	6,00 0,00
25 RÉP. DÉM. DU CONGO	5,70 +0,60	3,50 +0,50	6,50 0,00	8,50 +0,50	6,00 +1,00	4,00 +1,00
26 GUINÉE-BISSAU	5,60 0,00	1,00 0,00	8,00 0,00	8,50 0,00	6,50 0,00	4,00 0,00
26 TANZANIE	3,00 -0,50	6,50 -0,50	6,00 -0,50	6,00 -0,50	6,50 0,00	4,00 0,00

PAYS	ACTEURS CRIMINELS (MOYENNE)	1. GROUPE DE TYPE MAFIEUX	2. RÉSEAUX CRIMINELS	3. ACTEURS INTÉGRÉS À L'ÉTAT	4. ACTEURS ÉTRANGERS	5. ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ
28 GHANA	5,50 -0,10	2,00 -1,00	7,00 +0,50	7,50 0,00	6,00 -0,50	5,00 +0,50
29 ÉGYPTÉ	5,40 +0,40	4,00 +1,00	6,00 +0,50	8,50 0,00	5,00 0,00	3,50 +0,50
30 LESOTHO	5,30 +0,90	6,00 +3,00	5,50 0,00	7,00 +1,00	5,50 +0,50	2,50 0,00
31 DJIBOUTI	5,20 +0,20	1,00 -0,50	6,00 +1,00	6,00 +0,50	7,00 0,00	6,00 0,00
31 GUINÉE	5,20 +0,80	1,00 0,00	6,50 +0,50	8,00 +0,50	6,50 0,00	4,00 +3,00
31 EQUATORIAL GUINÉE	5,20 0,00	1,00 0,00	2,00 0,00	9,00 0,00	5,50 0,00	8,50 0,00
31 MAROC	5,20 +0,70	1,50 0,00	7,00 +0,50	7,50 0,00	5,50 +1,50	4,50 +1,50
35 BÉNIN	5,10 -0,10	1,00 -1,00	6,00 +0,50	6,00 0,00	8,00 0,00	4,50 0,00
35 SÉNÉGAL	5,10 -0,40	1,00 -2,00	6,00 0,00	5,50 +0,50	6,50 0,00	6,50 -0,50
37 ZAMBIE	5,00 0,00	2,00 -1,00	6,00 +1,00	6,50 0,00	7,00 -0,50	3,50 +0,50
38 GABON	4,90 -0,20	1,00 0,00	4,50 -0,50	7,50 -0,50	6,00 0,00	5,50 0,00
39 BURUNDI	4,80 -0,30	1,00 -1,00	4,00 -0,50	8,50 -0,50	4,50 +0,50	6,00 0,00
40 GAMBIE	4,70 +0,30	1,00 0,00	6,50 0,00	7,00 +0,50	5,00 +1,00	4,00 0,00
40 NAMIBIE	4,70 +0,20	1,00 -1,50	5,50 0,00	6,00 +1,00	6,50 +0,50	4,50 +1,00
40 ESWATINI	4,70 -0,20	1,00 -1,00	5,50 0,00	6,50 +0,50	4,50 -0,50	6,00 0,00
43 CABO VERDE	4,60 0,00	3,00 0,00	5,00 +0,50	4,00 0,00	6,50 -0,50	4,50 0,00
43 ALGÉRIE	4,60 0,00	1,00 -0,50	5,00 0,00	7,50 0,00	5,00 0,00	4,50 +0,50
45 MAURITANIA	4,30 -0,20	1,00 -0,50	5,50 +0,50	6,50 0,00	5,00 -1,00	3,50 0,00
45 MAURICE	4,30 -0,30	2,00 0,00	5,50 -1,00	5,00 -1,00	4,00 -0,50	5,00 +1,00
47 TANZANIE	4,20 +0,30	1,50 0,00	4,50 0,00	6,50 0,00	4,00 +1,50	4,50 0,00
48 BOTSWANA	4,10 -0,20	1,00 0,00	5,50 0,00	4,50 +0,50	5,50 0,00	4,00 -1,50
49 COMORES	4,00 -0,10	1,50 +0,50	4,50 0,00	7,00 0,00	5,00 0,00	2,00 -1,00
50 ÉRYTHRÉE	3,90 -0,10	1,00 0,00	5,00 -0,50	9,50 0,00	2,50 0,00	1,50 0,00
50 SEYCHELLES	3,90 -0,40	1,50 -0,50	5,00 0,00	4,00 -1,50	5,00 0,00	4,00 0,00
52 MALAWI	3,80 -0,40	1,00 -1,00	4,50 0,00	4,00 0,00	5,50 0,00	4,00 -1,00
53 RWANDA	3,60 +0,40	2,00 +1,00	3,00 0,00	6,00 +1,00	4,00 0,00	3,00 0,00
54 SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	1,70 0,00	1,00 0,00	1,50 0,00	3,00 0,00	2,00 0,00	1,00 0,00

A.4 Scores de résilience

PAYS	RÉSILIENCE (MOYENNE)	1. LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	2. TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT	3. COOPÉRATION INTERNATIONALE	4. POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	5. SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION
1 CABO VERDE	6,54 -0,04	7,00 0,00	7,00 0,00	8,00 -0,50	7,00 0,00	7,50 0,00
2 SÉNÉGAL	5,88 +0,09	5,50 0,00	5,50 +0,50	7,00 0,00	6,50 0,00	5,00 0,00
3 AFRIQUE DU SUD	5,67 +0,04	5,50 0,00	5,50 0,00	7,00 +1,00	7,00 0,00	6,00 0,00
4 MAURICE	5,58 +0,04	6,00 0,00	6,00 0,00	6,50 0,00	6,00 0,00	6,00 +0,50
5 NIGÉRIA	5,46 -0,33	5,50 0,00	4,50 -0,50	7,50 0,00	7,00 -0,50	4,50 -0,50
6 BOTSWANA	5,38 -0,08	5,00 0,00	4,00 0,00	7,50 -1,00	7,00 0,00	6,00 0,00
6 SEYCHELLES	5,38 +0,17	6,00 +1,00	6,00 +0,50	6,50 0,00	5,50 0,00	6,00 0,00
8 GHANA	5,33 -0,13	5,00 -1,00	5,50 0,00	6,50 0,00	5,50 +0,50	5,00 0,00
9 KENYA	5,17 -0,16	4,50 -0,50	4,00 -1,00	7,50 0,00	7,00 0,00	5,50 +0,50
10 CÔTE D'IVOIRE	5,13 0,00	5,00 -0,50	4,50 0,00	6,00 0,00	6,00 +1,00	5,00 0,00
10 GAMBIE	5,13 -0,04	5,00 -0,50	5,00 0,00	5,50 0,00	5,50 +0,50	4,50 0,00
12 RWANDA	5,00 -0,54	4,50 -1,00	4,00 -0,50	5,00 0,00	6,00 0,00	4,50 -0,50
13 SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	4,79 -0,13	6,00 0,00	5,00 0,00	7,00 0,00	7,00 0,00	6,00 0,00
14 MAROC	4,67 +0,04	4,50 0,00	3,50 0,00	6,00 0,00	6,50 0,00	4,00 0,00
14 ZAMBIE	4,67 +0,13	4,50 0,00	4,00 +0,50	5,50 0,00	6,50 0,00	5,00 0,00
16 NAMIBIE	4,58 +0,04	5,00 +0,50	4,00 0,00	6,50 -0,50	6,50 +0,50	4,00 0,00
17 ÉTHIOPIE	4,50 -0,25	3,50 -0,50	4,00 -0,50	5,50 -0,50	6,00 0,00	5,00 0,00
18 MALAWI	4,42 -0,16	4,50 -1,00	5,00 0,00	5,50 0,00	5,50 0,00	5,00 0,00
18 TOGO	4,42 -0,08	3,50 0,00	4,00 0,00	6,00 0,00	5,50 0,00	4,00 0,00
20 TUNISIE	4,33 -0,17	4,50 0,00	3,00 -1,00	5,50 +0,50	6,00 0,00	3,00 -0,50
21 ALGÉRIE	4,25 -0,13	4,50 0,00	3,00 0,00	5,00 0,00	6,50 +0,50	3,00 0,00
22 ANGOLA	4,21 -0,29	4,00 -1,00	4,50 -0,50	5,00 0,00	5,00 0,00	3,00 -0,50
23 TANZANIE	4,17 +0,04	4,50 -1,00	3,00 +0,50	5,00 +0,50	6,00 +0,50	5,00 0,00
24 DJIBOUTI	4,08 -0,30	3,50 -0,50	3,00 0,00	6,50 0,00	4,50 0,00	3,50 -0,50
25 SIERRA LEONE	4,04 0,00	3,50 -1,00	3,50 -0,50	5,00 0,00	4,00 +0,50	3,00 0,00
26 LESOTHO	3,92 0,00	4,50 +0,50	3,50 0,00	7,00 0,00	4,50 -0,50	3,00 0,00

PAYS	6. FORCES DE L'ORDRET	7. INTÉGRITÉ TERRITORIALE	8. LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT	9. CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	10. SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	11. PRÉVENTION	12. ACTEURS NON ÉTATIQUES
1 CABO VERDE	6,00 0,00	7,00 -0,50	5,50 +0,50	6,00 0,00	4,00 0,00	6,50 0,00	7,00 0,00
2 SÉNÉGAL	6,00 0,00	7,00 0,00	5,50 +0,50	5,50 0,00	5,00 0,00	5,00 0,00	7,00 0,00
3 AFRIQUE DU SUD	4,50 0,00	6,00 0,00	5,00 -0,50	6,00 0,00	4,00 0,00	4,50 0,00	7,00 0,00
4 MAURICE	5,50 0,00	5,50 0,00	4,00 0,00	7,00 0,00	4,00 0,00	5,00 0,00	5,50 0,00
5 NIGÉRIA	5,50 +0,50	4,00 -1,00	4,50 -0,50	6,00 -0,50	4,50 -0,50	5,50 0,00	6,50 -0,50
6 BOTSWANA	5,00 0,00	5,00 0,00	5,50 +0,50	6,00 0,00	4,50 0,00	4,50 0,00	4,50 -0,50
6 SEYCHELLES	5,00 0,00	5,00 0,00	5,00 +0,50	4,50 0,00	4,50 0,00	5,00 0,00	5,50 0,00
8 GHANA	4,50 0,00	6,00 0,00	6,00 0,00	5,50 -1,00	4,00 +0,50	4,00 0,00	6,50 -0,50
9 KENYA	5,00 +0,50	5,50 -0,50	5,50 -0,50	5,00 -0,50	3,00 0,00	3,50 +0,50	6,00 -0,50
10 CÔTE D'IVOIRE	5,50 0,00	5,00 0,00	4,50 -0,50	5,00 0,00	4,50 0,00	5,50 0,00	5,00 0,00
10 GAMBIE	5,00 0,00	6,50 0,00	5,00 -0,50	5,00 -0,50	3,50 0,00	4,50 +0,50	6,50 0,00
12 RWANDA	5,50 -1,50	6,50 0,00	5,50 -0,50	5,50 -1,00	5,00 -0,50	5,50 0,00	2,50 -1,00
13 SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	4,50 -0,50	5,00 0,00	3,50 +0,50	3,00 0,00	3,50 -0,50	3,00 0,00	4,00 -1,00
14 MAROC	5,50 0,00	6,00 0,00	4,00 +0,50	4,50 0,00	4,50 0,00	4,00 0,00	3,00 0,00
14 ZAMBIE	4,00 0,00	3,50 0,00	5,50 0,00	5,50 0,00	3,00 0,00	4,00 +1,00	5,00 0,00
16 NAMIBIE	3,50 0,00	3,50 0,00	3,50 -0,50	4,50 +0,50	4,00 0,00	4,00 0,00	6,00 0,00
17 ÉTHIOPIE	4,00 +0,50	4,00 0,00	6,00 -1,00	4,50 -0,50	3,00 0,00	5,00 0,00	3,50 -0,50
18 MALAWI	3,50 0,00	3,00 0,00	5,00 -1,00	4,00 0,00	3,00 +0,50	4,00 0,00	5,00 -0,50
18 TOGO	5,00 0,00	3,00 -0,50	3,50 0,00	5,00 +0,50	5,00 0,00	5,00 0,00	3,50 -1,00
20 TUNISIE	5,00 +0,50	6,00 0,00	5,50 0,00	3,50 0,00	4,00 -0,50	3,00 0,00	3,00 -1,00
21 ALGÉRIE	6,00 0,00	5,50 -1,00	4,00 -1,00	4,50 0,00	3,00 0,00	3,50 0,00	2,50 0,00
22 ANGOLA	4,00 -0,50	5,50 0,00	4,50 -0,50	4,50 0,00	3,50 -0,50	4,00 0,00	3,00 0,00
23 TANZANIE	4,00 +0,50	4,50 0,00	4,50 -0,50	4,00 -1,00	3,00 0,00	3,00 0,00	3,50 +1,00
24 DJIBOUTI	4,00 0,00	5,00 -0,50	5,00 0,00	4,50 -1,00	2,50 -0,50	4,00 0,00	3,00 -0,50
25 SIERRA LEONE	4,50 +0,50	4,00 -0,50	4,50 0,00	3,50 0,00	3,50 +0,50	4,50 +0,50	5,00 0,00
26 LESOTHO	3,00 0,00	3,50 +0,50	4,00 0,00	4,00 0,00	3,50 0,00	3,50 0,00	3,00 -0,50

INDICE DU CRIME ORGANISÉ EN AFRIQUE 2025

PAYS	RÉSILIENCE (MOYENNE)	1. LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCEE	2. TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT	3. COOPÉRATION INTERNATIONALE	4. POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	5. SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION
27 BÉNIN	3,75 +0,25	4,00 +0,50	4,00 0,00	4,50 0,00	3,00 0,00	3,00 0,00
27 ÉGYPTE	3,75 -0,08	4,00 +0,50	2,50 0,00	5,00 0,00	4,50 0,00	2,50 -0,50
29 OUGANDA	3,67 -0,21	4,50 0,00	2,00 0,00	5,00 0,00	5,00 0,00	4,00 0,00
30 GABON	3,50 +0,25	3,00 +1,00	2,50 +0,50	4,50 -0,50	4,00 0,00	3,00 0,00
31 LIBÉRIA	3,38 +0,13	3,50 0,00	3,00 0,00	4,00 +0,50	4,00 0,00	3,50 0,00
32 MADAGASCAR	3,25 -0,08	3,50 -0,50	2,00 0,00	3,00 0,00	3,50 0,00	2,50 0,00
32 MOZAMBIQUE	3,25 -0,04	2,50 -0,50	3,00 -0,50	5,50 0,00	5,50 0,00	2,00 0,00
32 MAURITANIE	3,25 +0,12	4,00 0,00	3,00 -0,50	4,00 +0,50	3,50 0,00	2,50 0,00
35 ESWATINI	3,21 -0,08	3,00 0,00	2,00 -0,50	5,00 0,00	3,00 0,00	3,00 0,00
36 CAMEROUN	3,13 -0,04	2,00 0,00	2,00 +0,50	5,50 0,00	4,50 0,00	2,50 0,00
37 CONGO, REP.	3,08 -0,17	3,00 0,00	1,50 -0,50	5,00 0,00	4,00 -1,00	2,00 0,00
38 ZIMBABWE	3,04 -0,09	2,50 +0,50	3,00 0,00	3,50 0,00	3,50 0,00	2,00 -0,50
39 GUINÉE	2,96 -0,17	2,00 -0,50	3,00 -0,50	3,50 0,00	3,00 -1,00	3,00 -0,50
39 NIGER	2,96 -0,50	3,00 -1,00	2,00 -0,50	3,50 -2,00	4,50 0,00	2,00 -0,50
41 BURKINA FASO	2,88 -0,58	2,00 -0,50	3,50 0,00	3,50 -1,50	5,50 0,00	2,50 -1,50
42 GUINÉE-BISSAU	2,67 +0,09	2,00 0,00	2,50 0,00	4,00 +0,50	3,00 0,00	3,00 0,00
43 COMORES	2,63 +0,25	2,50 +0,50	2,00 0,00	3,00 0,00	2,50 0,00	2,00 0,00
44 BURUNDI	2,33 +0,16	3,00 0,00	1,50 +0,50	2,50 0,00	3,00 0,00	2,00 0,00
44 TCHAD	2,33 -0,09	2,50 -0,50	2,00 0,00	4,50 -0,50	3,00 0,00	2,00 0,00
46 SOUDAN	2,25 -0,46	1,50 -0,50	1,50 -0,50	4,00 -1,50	4,50 0,00	2,50 -0,50
47 RÉP. DÉM. DU CONGO	2,21 -0,17	1,50 +0,50	2,00 +0,50	3,50 -0,50	3,00 0,00	2,50 0,00
47 ÉRYTHRÉE	2,21 -0,12	1,00 0,00	1,00 0,00	2,00 0,00	2,50 0,00	2,00 0,00
49 RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	2,08 +0,29	1,50 0,00	2,00 +0,50	3,50 +0,50	2,50 +0,50	1,50 -0,50
49 EQUATORIAL GUINÉE	2,08 -0,13	1,50 0,00	1,50 +0,50	2,50 +0,50	3,50 -2,00	1,50 -1,00
49 MALI	2,08 -0,30	2,00 -0,50	2,00 -0,50	3,00 -1,00	2,50 0,00	2,00 -0,50
52 SOUDAN DU SUD	2,04 +0,16	2,00 0,00	1,50 0,00	3,00 +1,00	3,00 0,00	2,00 0,00
53 LIBYE	1,88 +0,34	2,50 +1,00	1,50 0,00	2,50 0,00	2,00 0,00	1,50 0,00
53 SOMALIE	1,88 +0,09	1,50 0,00	1,50 +0,50	3,00 +0,50	2,50 0,00	2,00 0,00

PAYS	6. FORCES DE L'ORDRET	7. INTÉGRITÉ TERRITORIALE	8. LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT	9. CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	10. SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	11. PRÉVENTION	12. ACTEURS NON ÉTATIQUES
27 BÉNIN	4,00 0,00	3,00 0,00	4,50 +0,50	4,00 0,00	3,50 +0,50	3,00 +1,00	4,50 +0,50
27 ÉGYPTTE	5,00 0,00	5,00 -1,00	5,00 0,00	4,00 0,00	2,50 0,00	2,50 0,00	2,50 0,00
29 OUGANDA	3,00 -1,00	4,50 -1,00	3,50 +0,50	3,50 0,00	2,00 0,00	4,00 0,00	3,00 -1,00
30 GABON	4,50 0,00	5,00 +0,50	2,00 0,00	3,00 +0,50	3,00 0,00	3,50 0,00	4,00 +1,00
31 LIBÉRIA	4,00 0,00	3,50 0,00	3,50 0,00	3,00 0,00	2,00 +0,50	2,00 0,00	4,50 +0,50
32 MADAGASCAR	3,50 -0,50	5,00 -0,50	4,50 0,00	2,50 +0,50	2,50 0,00	4,00 0,00	2,50 0,00
32 MOZAMBIQUE	2,00 0,00	3,00 0,00	3,00 0,00	4,00 0,00	3,00 0,00	3,00 +1,00	2,50 -0,50
32 MAURITANIE	3,00 +0,50	3,50 -0,50	4,50 0,00	3,00 0,00	2,00 +0,50	2,50 +0,50	3,50 +0,50
35 ESWATINI	3,00 0,00	4,00 0,00	4,50 -0,50	2,50 +0,50	2,50 0,00	4,00 0,00	2,00 -0,50
36 CAMEROUN	3,50 -0,50	2,00 0,00	3,50 0,00	2,50 0,00	2,50 0,00	3,00 +0,50	4,00 -1,00
37 CONGO, REP.	4,50 0,00	3,00 0,00	3,00 0,00	3,00 0,00	2,00 0,00	3,50 -0,50	2,50 0,00
38 ZIMBABWE	2,50 -0,50	4,00 -0,50	4,00 0,00	2,50 -0,50	2,00 0,00	4,00 +0,50	3,00 0,00
39 GUINÉE	3,00 -0,50	3,50 0,00	3,00 0,00	3,00 0,00	2,50 +0,50	3,00 +1,00	3,00 -0,50
39 NIGER	3,50 -0,50	3,00 -0,50	4,00 0,00	3,50 0,00	2,00 -0,50	2,50 0,00	2,00 -0,50
41 BURKINA FASO	3,00 0,00	2,00 0,00	3,50 -0,50	2,50 -0,50	2,00 -0,50	2,00 0,00	2,50 -2,00
42 GUINÉE-BISSAU	3,00 0,00	3,50 0,00	3,00 0,00	1,50 0,00	1,50 +0,50	2,00 0,00	3,00 0,00
43 COMORES	2,50 +0,50	3,00 0,00	4,00 0,00	3,00 0,00	2,00 +0,50	2,50 +1,00	2,50 +0,50
44 BURUNDI	1,50 0,00	3,00 0,00	2,50 +1,00	2,00 0,00	1,50 0,00	3,00 +0,50	2,50 0,00
44 TCHAD	2,50 0,00	3,00 0,00	1,50 -0,50	2,00 0,00	1,50 +0,50	1,50 +0,50	2,00 -0,50
46 SOUDAN	2,00 -0,50	2,00 -0,50	3,00 -0,50	2,00 0,00	1,00 0,00	1,50 -0,50	1,50 -0,50
47 RÉP. DÉM. DU CONGO	1,50 0,00	1,50 -0,50	1,50 -1,00	1,50 0,00	2,00 0,00	2,00 0,00	4,00 -1,00
47 ÉRYTHRÉE	2,50 -0,50	6,50 -0,50	3,00 0,00	2,50 0,00	1,00 0,00	1,50 -0,50	1,00 0,00
49 RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	2,00 +0,50	2,00 +0,50	2,00 0,00	1,50 0,00	2,00 -0,50	2,00 +1,00	2,50 +1,00
49 EQUATORIAL GUINÉE	2,00 0,00	3,50 0,00	2,00 0,00	2,00 +0,50	1,50 0,00	2,00 0,00	1,50 0,00
49 MALI	2,00 0,00	1,50 0,00	2,50 0,00	2,00 0,00	1,50 0,00	2,00 0,00	2,00 -1,00
52 SOUDAN DU SUD	2,00 0,00	1,50 0,00	1,50 0,00	3,00 +0,50	1,50 +0,50	1,50 0,00	2,00 0,00
53 LIBYE	2,00 +0,50	2,00 +0,50	2,00 +1,00	2,00 0,00	1,00 0,00	1,50 +0,50	2,00 +0,50
53 SOMALIE	1,50 0,00	1,50 0,00	2,00 0,00	1,50 0,00	1,50 +0,50	1,50 0,00	2,50 -0,50

Notes

- 1 Le projet ENACT est mis en œuvre par un consortium composé de l'Institut d'études de sécurité (ISS), d'INTERPOL et de The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC).
- 2 Gernot Klantschnig et al, *Rethinking organized crime in Africa*, *Trends in Organized Crime*, 26 (2023): 329–339, <https://link.springer.com/article/10.1007/s12117-023-09519-9>.
- 3 Stephen Ellis et Mark Shaw, *Does organized crime exist in Africa?*, *African Affairs*, 114, 457 (2015): 505–528, <https://academic.oup.com/afraf/article-abstract/114/457/505/2195165>.
- 4 Ibid.
- 5 L'Organisation de coopération des chefs de police d'Afrique de l'Est rassemble les chefs de police de 14 pays membres et a pour mandat de prévenir, détecter et combattre la criminalité organisée transnationale grâce à la coopération policière régionale.
- 6 Peter Gastrow, *Organised crime in South Africa: An assessment of its nature and origins*, ISS, août 1998, <https://issafrica.org/research/monographs/monograph-28-organised-crime-in-south-africa-an-assessment-of-its-nature-and-origins-by-peter-gastrow>.
- 7 Ibid.
- 8 Stephen Ellis, *External Mission: The ANC in Exile, 1960-1990*, Hurst Publishers, 2015, 203.
- 9 Jason Eligh, *The evolution of illicit drug markets and drug policy in Africa*, juin 2019, 5, <https://enactafrica.org/research/continental-reports/the-evolution-of-illicit-drug-markets-and-drug-policy-in-africa>; Stephen Ellis, *This Present Darkness: A History of Nigerian Organized Crime*, Oxford University Press, 2016.
- 10 Christopher Goffard, *Court sheds light on scary Kenya gang*, *Los Angeles Times*, 27 novembre 2011, <https://www.latimes.com/archives/la-xpm-2011-nov-27-la-fg-kenya-mungiki-20111127-story.html>.
- 11 Bodil Folke Frederiksen, *Mungiki, Kenya's violent youth gang, serves many purposes: how identity, politics and crime keep it alive*, *The Conversation*, 11 février 2024, <https://theconversation.com/mungiki-kenyas-violent-youth-gang-serves-many-purposes-how-identity-politics-and-crime-keep-it-alive-221791>.
- 12 James SE Opolot, *Organized crime in Africa*, *International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice*, 3, 2 (1979), 177–183.
- 13 Ibid.
- 14 Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), *Transnational organized crime in the West African region*, 2005, 4, https://www.unodc.org/pdf/transnational_crime_west-africa-05.pdf.
- 15 Vanda Felbab-Brown, *The West African drug trade in the context of the region's illicit economies and poor governance*, Brookings, 14 octobre 2010, <https://www.brookings.edu/articles/the-west-african-drug-trade-in-the-context-of-the-regions-illicit-economies-and-poor-governance>.
- 16 James SE Opolot, *Organized crime in Africa*, *International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice*, 3, 2 (1979), 177–183.
- 17 Ibid.
- 18 ONUDD, *Transnational organized crime in the West African region*, 2005, 5, https://www.unodc.org/pdf/transnational_crime_west-africa-05.pdf.
- 19 Ibid, 8.
- 20 Ibid, 24.
- 21 Peter Gastrow, *Organised crime in South Africa: An assessment of its nature and origins*, ISS, 1 août 1998, <https://issafrica.org/research/monographs/monograph-28-organised-crime-in-south-africa-an-assessment-of-its-nature-and-origins-by-peter-gastrow>.
- 22 Ibid.
- 23 Ibid.
- 24 Chris McGreal, *Brothers in arms: Israel's secret pact with Pretoria*, *The Guardian*, 7 février 2006, <https://www.theguardian.com/world/2006/feb/07/southafrica.israel>.
- 25 Peter Gastrow, *Organised crime in South Africa: An assessment of its nature and origins*, ISS, 1 août 1998, 20, <https://issafrica.org/research/monographs/monograph-28-organised-crime-in-south-africa-an-assessment-of-its-nature-and-origins-by-peter-gastrow>.
- 26 Ibid, 2.
- 27 Ibid, 13.

28 Outre l'Afrique du Sud, des ressortissants russes auraient également été impliqués dans des groupes criminels se livrant à la contrebande de diamants et d'armes, à la fraude et au blanchiment d'argent dans d'autres pays d'Afrique australe tels que l'Angola, le Botswana, le Mozambique, la Namibie et le Swaziland. Julia Stanyard, Thierry Vircoulon et Julian Rademeyer, *La zone grise : L'engagement militaire, mercenaire et criminel de la Russie en Afrique*, GI-TOC, février 2023, 34, <https://globalinitiative.net/analysis/russia-in-africa>.

29 Ibid.

30 Mark Shaw et Tuesday Reitano, *The evolution of organised crime in Africa: Towards a new response*, ISS, avril 2013, 5, <https://issafrica.org/research/papers/the-evolution-of-organised-crime-in-africa-towards-a-new-response>.

31 Mark Micallef et Alexandre Bish, *After the Storm: Organized crime across the Sahel-Sahara following upheaval in Libya and Mali*, GI-TOC, novembre 2019, 3, <https://globalinitiative.net/analysis/after-the-storm>.

32 Ian Tennant, *Fulfilling the promise of Palermo? A political history of the UN Convention Against Transnational Organized Crime*, *Journal of Illicit Economies and Development*, 2, 1 (2021).

33 Ibid.

34 UA, *Resolution on the Strengthening of Cooperation and coordination among African States*, AHG/Res 213, juillet 1992.

35 ONU, *Security Council lifts sanctions imposed on Libya after terrorist bombings of Pan Am 103*, septembre 2003, <https://unis.unvienna.org/unis/en/pressrels/2003/sc7868.html>.

36 Jonathan C Randal, *Algeria leader assassinated during speech*, *Los Angeles Times*, 30 juin 1992, <https://www.latimes.com/archives/la-xpm-1992-06-30-mn-1277-story.html>.

37 Jay Albanese et Philip Reichel, *Transnational Organized Crime: An Overview from Six Continents*. Sage Publications, 2013, 94.

38 Pius Adeleye, *How Nigeria has become key transit hub for global cocaine trafficking*, *The Africa Report*, 16 juin 2023, <https://www.theafricareport.com/312261/how-nigeria-has-become-key-transit-hub-for-global-cocaine-trafficking>.

39 Mark Micallef et Alexandre Bish, *After the storm: Organized crime across the Sahel-Sahara following*

upheaval in Libya and Mali, GI-TOC, novembre 2019, 3-4, <https://globalinitiative.net/analysis/after-the-storm>.

40 Ibid, 4.

41 Peter Tinti, *Path of insecurity for migrants leaving the Horn*, ENACT, 1 décembre 2017, <https://enactafrica.org/enact-observer/path-of-insecurity-for-migrants-leaving-the-horn>.

42 INTERPOL, *Online crime in Africa a bigger threat than ever before*, *INTERPOL report warns*, 14 août 2020, <https://www.interpol.int/en/News-and-Events/News/2020/Online-crime-in-Africa-a-bigger-threat-than-ever-before-INTERPOL-report-warns>.

43 ISS African Futures, *Chapter 3: Demographics*, <https://futures.issafrica.org/thematic/03-demographic-dividend/#01-introduction>.

44 OECD et al, *Planning for urban expansion: Africa's urbanisation dynamics 2025*, https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/publications/support-materials/2025/03/africa-s-urbanisation-dynamics-2025_005a8aa0/AUD%202024_Key%20messages-3March-A5.pdf.

45 Alanda A Kamana, Hassan Radoine et Chimango Nyasulu, *Urban challenges and strategies in African cities: A systemic literature review*, *City and Environment Interactions*, 21 (2024).

46 Africa Center for Strategic Studies, *African conflicts displace over 40 million people*, 22 août 2023, <https://africacenter.org/spotlight/african-conflicts-displace-over-40-million-people>.

47 Ibid.

48 Ibid.

49 Ibid.

50 Ibid.

51 Chloe Sydney, *Trafficking and exploitation in mixed migration*, Mixed Migration Centre, avril 2025, <https://mixedmigration.org/trafficking-exploitation-mixed-migration>.

52 Le développement humain est mesuré à l'aide de l'Indice de développement humain 2025, qui évalue les niveaux de réalisation dans les dimensions clés du développement humain : une vie longue et saine, le savoir et un niveau de vie décent. Pour plus d'informations, veuillez consulter : Human Development Reports, Human

Development Index, <https://hdr.undp.org/data-center/human-development-index#/indicies/HDI>.

53 Organisation internationale pour les migrations (OIM), *World Migration Report, Chapter 3: Migration and migrants: Regional dimensions and developments*, <https://worldmigrationreport.iom.int/what-we-do/world-migration-report-2024-chapter-3/africa>.

54 Conseil européen, *Migration flows on the Western routes*, <https://www.consilium.europa.eu/en/policies/western-routes>.

55 Ibid.

56 OIM, *World Migration Report, Chapter 3: Migration and migrants: Regional dimensions and developments*, <https://worldmigrationreport.iom.int/what-we-do/world-migration-report-2024-chapter-3/africa>.

57 OIM, *Migration along the eastern corridor, Report 52*, juin 2024, https://dtm.iom.int/sites/g/files/tmzbd11461/files/reports/IOM_Eastern_Corridor_Migrant_Situation_June_2024_1.pdf.

58 Peter Tinti, *Path of insecurity for migrants leaving the Horn*, ENACT, 1 décembre 2017, <https://enactafrica.org/enact-observer/path-of-insecurity-for-migrants-leaving-the-horn>.

59 Ibid.

60 JR Mailey, *The war of thieves: Illicit networks, commoditized violence and the arc of state collapse in Sudan*, GI-TOC, février 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/illicit-networks-commoditized-violence-state-collapse-sudan-conflict>.

61 Les chiffres sont fournis par l'ACLEd, *Conflict Watchlist 2025, Foreign meddling and fragmentation fuel the war in Sudan*, décembre 2024, <https://acleddata.com/report/foreign-meddling-and-fragmentation-fuel-war-sudan>. Cependant, ces chiffres sont considérés comme une sous-estimation du nombre réel de morts causées par la guerre, que certains estiment à 150 000. Pour plus d'informations : Kalkidan Yibeltal et Basillioh Rukanga, *Sudan death toll far higher than previously reported - study*, BBC, novembre 2024, <https://www.bbc.com/news/articles/crln9lk51dro>.

62 Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, *Press release: Sudan war intensifying with devastating consequences for civilians, UN fact-finding mission says*, 17 juin 2025, <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2025/06/sudan-war-intensifying-devastating-consequences-civilians-un-fact-finding>.

63 Matt Herbert et Emadeddin Badi, *Sudan: Conflict drives mass refugee movement and fuels human smuggling*, GI-TOC, octobre 2024, 15, <https://globalinitiative.net/analysis/human-smuggling-and-trafficking-in-the-sahel-2024>.

64 Jessica Donati, *Tens of billions of dollars in gold flows illegally out of Africa each year, a new report says*, AP News, mai 2024, <https://apnews.com/article/gold-smuggling-africa-uae-switzerland-e1a614c465766f1c3e90fb9e5a5167a2>.

65 Ohemeng Tawiah, *JoyNews uncovers smuggling syndicate illegally shipping out tons of gold*, JoyNews, 22 mars 2021, <https://www.myjoyonline.com/joynews-uncovers-smuggling-syndicate-illegally-shipping-out-tons-of-gold>; Joseph Ackah-Blay, *Ghana Airport Company confirms arrests of its officials in the past for illegal gold trade*, mars 2021, <https://www.myjoyonline.com/ghana-airport-company-confirms-arrests-of-its-officials-in-the-past-for-illegal-gold-trade>; *Libya Arrests Customs Officers over Huge Gold Shipment*, TRT Afrika, 13 mai 2024, <https://trtafrika.com/africa/libya-arrests-customs-officers-over-huge-gold-shipment-18144703>; Département du trésor américain, *Treasury sanctions Alain Goetz and a network of companies involved in the illicit gold trade*, 17 mars 2022, <https://home.treasury.gov/news/press-releases/jy0664>; Marcena Hunter et al, *Illicit gold markets in East and Southern Africa*, GI-TOC, mai 2021, <https://globalinitiative.net/analysis/illicit-gold-east-southern-africa>; Marc Ummel et Yvan Schulz, *On the trail of African gold*, Swissaid, 30 mai 2024, <https://www.swissaid.ch/en/articles/on-the-trail-of-african-gold>.

66 ONUDC, *World Wildlife Crime Report 2024*, 38, https://www.unodc.org/cofrb/uploads/documents/ECOS/World_Wildlife_Crime_Report_2024.pdf.

67 Environmental Investigation Agency (EIA), *Out of Africa: How West and Central Africa have become the epicentre of ivory and pangolin scale trafficking to Asia*, décembre 2020, 6, <https://reports.eia-international.org/out-of-africa>.

68 GI-TOC, *Mapping organized criminal economies in East and Southern Africa*, juillet 2025, 24, <https://globalinitiative.net/analysis/mapping-organized-criminal-economies-in-east-and-southern-africa>.

69 Valtino Omolo et Willis Okumu, *Trafficking is decimating the Horn's cheetah population*, ISS, 10 avril 2025, <https://issafrica.org/iss-today/trafficking-is-decimating-the-horn-s-cheetah-population>; GI-TOC, *Mapping organized criminal economies in East and Southern Africa*, juillet 2025, 28, <https://globalinitiative.net/analysis/mapping-organized-criminal-economies-in-east-and-southern-africa>.

- 70 Département des forêts, de la pêche et de l'environnement (Afrique du Sud), *Minister D George (Dr): Downward trend in rhino poaching is encouraging*, mars 2025, https://www.dffe.gov.za/speeches/george_downwardtrend_rhinopoachingstats.
- 71 Alison Kock, *Participation in the National Abalone Plan to combat poaching and recover the species*, South African National Parks, 28 janvier 2024, <https://www.sanparks.org/conservation/scientific-services/stories/participation-in-the-national-abalone-plan-to-combat-poaching-and-recover-the-species>.
- 72 Mischka Moosa, *A plague of flora and fauna crime*, *Good Governance Africa*, 18 janvier 2023, <https://gga.org/a-plague-of-flora-and-fauna-crime>.
- 73 Ibid.
- 74 Djaffar Al Katanty et Sonia Rolley, *DR Congo conflict fuels forest loss*, *Reuters*, 17 juillet 2024, <https://www.reuters.com/world/africa/dr-congo-conflict-fuels-forest-loss-2024-07-17>.
- 75 EIA, *Until the last log: How a log export ban can strengthen DRC's economy, stop corporate delinquents, and address the climate crisis*, octobre 2024, 2, <https://eia.org/wp-content/uploads/2024/10/Until-the-Last-Log.pdf>.
- 76 Feyi Ogunade, *Global hardwood demand cuts deep into The Gambia's revenue*, ISS, 13 janvier 2025, <https://issafrica.org/iss-today/global-hardwood-demand-cuts-deep-into-the-gambia-s-revenue>.
- 77 Melissa Castlemaine-Viljoen et Sophy Kohler, *Losing ground: The illicit trade in South Africa's ornamental plants*, GI-TOC, octobre 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/the-growing-illicit-trade-in-south-africas-ornamental-plants>.
- 78 GI-TOC, *Mapping organized criminal economies in East and Southern Africa*, juillet 2025, 29, <https://globalinitiative.net/analysis/mapping-organized-criminal-economies-in-east-and-southern-africa>.
- 79 ONUDC, *World Drug Report 2025: Special points of interest*, 33, https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/WDR_2025/WDR25_Special_points_of_interest.pdf.
- 80 Matt Herbert et Max Gallien, *A rising tide: Trends in production, trafficking and consumption of drugs in North Africa*, GI-TOC, mai 2020, 5, <https://globalinitiative.net/analysis/north-africa-drugs-report>.
- 81 Raouf Farrah, *Seeds of reform: Morocco's cannabis policy aims high, but faces resistance in its bid to formalize a deeply rooted informal economy*, GI-TOC, 29 avril 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/morocco-cannabis-policy-informal-economy-ocindex>.
- 82 ONUDC, *World Drug Report 2025: Special points of interest*, https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/WDR_2025/WDR25_Special_points_of_interest.pdf.
- 83 Anine Kriegler, *Cannabis policy reform and organized crime: A model and review for South Africa*, GI-TOC, février 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/cannabis-reform-organized-crime-south-africa>.
- 84 Ibid.
- 85 London School of Economics, *Ending the drug wars: Report of the LSE Expert Group on the Economics of Drug Policy*, mai 2014, 7, <https://www.lse.ac.uk/ideas/Assets/Documents/reports/LSE-IDEAS-Ending-the-Drug-Wars.pdf>.
- 86 Hazel Norman, *How many countries in Africa have legalized commercial cannabis cultivation*, International Cannabis Business Conference, 21 octobre 2024, <https://internationalcbc.com/how-many-countries-in-africa-have-legalized-commercial-cannabis-cultivation> ; Commission de l'Afrique de l'Est et australe sur les drogues, *Cannabis regulation: An entry point for regional drug policy reform, Maputo, 5-6 August 2024*, <https://globalinitiative.net/analysis/cannabis-regulation-an-entry-point-for-regional-drug-policy-reform>.
- 87 Niko Vorobyov, *South Africa legalises cannabis use: Will the rest of Africa follow?*, *Al Jazeera*, 10 juin 2024, <https://www.aljazeera.com/news/2024/6/10/south-africa-legalises-cannabis-use-will-the-rest-of-africa-follow>.
- 88 Anine Kriegler, *Cannabis policy reform and organized crime: A model and review for South Africa*, GI-TOC, février 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/cannabis-reform-organized-crime-south-africa>.
- 89 Commission de l'Afrique de l'Est et australe sur les drogues, *Cannabis regulation: An entry point for regional drug policy reform, Maputo, 5-6 August 2024*, <https://globalinitiative.net/analysis/cannabis-regulation-an-entry-point-for-regional-drug-policy-reform>.
- 90 Christoph Capelle-Sghiouar, *Press release, Alarming diversification of local drug markets in Africa poses a growing public health crisis*, ONU Ghana, 26 juin 2024, <https://ghana.un.org/en/272368-alarming-diversification-local-drug-markets-africa-poses-growing-public-health-crisis>.
- 91 INTERPOL, *Illicit trafficking of cocaine in Western and Northern Africa*, ENACT, 22 janvier 2024, <https://enactafrica.org/research/interpol-reports/illicit-trafficking-of-cocaine-in-western-and-northern-africa>.

92 Ibid.

93 Jason Eligh, A powder storm: *The cocaine markets of East and Southern Africa*, GI-TOC, décembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/cocaine-east-southern-africa>.

94 INTERPOL, *Illicit trafficking of cocaine in Western and Northern Africa*, ENACT, 22 janvier 2024, <https://enactafrica.org/research/interpol-reports/illicit-trafficking-of-cocaine-in-western-and-northern-africa>.

95 Anta Seck, Sénégal : saisie record de plus d'une tonne de cocaïne à Tambacounda, TV 5 Monde Info, 17 April 2024, <https://information.tv5monde.com/afrique/senegal-saisie-record-de-plus-dune-tonne-de-cocaine-tambacounda-2718309>.

96 Moroccan police seizes 1.4 tonnes of cocaine, Reuters, 2 January 2024, <https://www.reuters.com/world/africa/moroccan-police-seizes-14-tonnes-cocaine-2024-01-02>.

97 Cape Verde seizes 1.6 tons of cocaine in international Interpol operation, Brava News, 5 February 2025, <https://www.brava.news/en/cape-verde-seizes-16-tonnes-of-cocain-in-interpol-international-operation>.

98 Guinea-Bissau police seize over 2 tons of cocaine on plane from Venezuela, Reuters, 9 September 2024, <https://www.reuters.com/world/guinea-bissau-police-seize-over-2-tonns-cocaine-plane-venezuela-2024-09-09>.

99 Maritime Analysis and Operations Centre (Narcotics), *Guinean navy seizes 1.5 tonnes of cocaine with support from MAOC-N*, 10 April 2023, <https://maoc.eu/guinean-navy-seizes-1-5-tonnes-of-cocaine-with-support-from-maoc-n>.

100 Le Mali face à une explosion du trafic de drogues : plus de 1 466 kg de cocaïne saisis en 2023, Mali Web, 27 June 2024, <https://www.maliweb.net/societe/le-mali-face-a-une-explosion-du-traffic-de-drogues-plus-de-1-466-kg-de-cocaine-saisis-en-2023-3068224.html>.

101 Jamal Jamal, *Mozambican police seize 573 kilograms of cocaine from Indian ship*, Anadolu Agency, 12 novembre 2024, <https://www.aa.com.tr/en/africa/mozambican-police-seize-573-kilograms-of-cocaine-from-indian-ship/3391426>.

102 Simone Haysom, Peter Gastrow et Mark Shaw, *The heroin coast: A political economy along the eastern African seaboard*, GI-TOC, juin 2018, <https://globalinitiative.net/analysis/the-heroin-coast-a-political-economy-along-the-eastern-african-seaboard>; GI-TOC, *Mapping organized criminal economies in East and Southern Africa*, juillet 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/mapping-organized-criminal-economies-in-east-and-southern-africa>.

103 Simone Haysom, Peter Gastrow et Mark Shaw, *The heroin coast: A political economy along the eastern African seaboard*, GI-TOC, juin 2018, <https://globalinitiative.net/analysis/the-heroin-coast-a-political-economy-along-the-eastern-african-seaboard>.

104 ONUDC, *World Drug Report 2025*, https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/WDR_2025/WDR25_B1_Key_findings.pdf.

105 Lucia Bird, *West Africa's cocaine corridor: Building a subregional response*, GI-TOC, avril 2021, <https://globalinitiative.net/analysis/west-africas-cocaine-corridor>.

106 Dalatou Mamane et Jack Thompson, *The West African Sahel is becoming a drug smuggling corridor, UN warns, as seizures skyrocket*, AP News, avril 2024, <https://apnews.com/article/drugs-west-africa-sahel-cocaine-seizures-unodc-71b56f03fcb6660a8df43e68e77e8996>.

107 Elizia Volkmann et Tom Levitt, *A cycle of debt, sex work and cocaine: the women in west Africa caught in Europe's drugs trail*, *The Guardian*, 14 juin 2024, <https://www.theguardian.com/global-development/ng-interactive/2024/jun/14/a-cycle-of-debt-sex-work-and-cocaine-the-women-in-west-africa-caught-in-europes-drugs-trail>.

108 ONUDC, *World Drug Report 2025*, 40, https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/WDR_2025/WDR25_B1_Key_findings.pdf; Lucia Bird et al, Diffusion, détournement, déplacement, mais pas de perturbation : Les marchés des drogues de synthèse vus à travers l'exemple du tramadol en Afrique de l'Ouest, Document de recherche OCWAR-T n°14, GI-TOC, février 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/responding-to-synthetic-drug-markets-tramadol-west-africa>.

109 Lucia Bird Ruiz-Benitez de Lugo et Kars de Bruijne, *Kush en Sierra Leone : Le défi croissant des drogues synthétiques en Afrique de l'Ouest*, GI-TOC, février 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/kush-in-sierra-leone>.

110 Jason Eligh, *Global synthetic drug markets: The present and future*, GI-TOC, mars 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/global-synthetic-drug-market-the-present-and-future>.

111 Ibid, 17.

112 Selon la méthodologie de l'Indice, les marchés ou acteurs criminels aux scores au-dessus de 5,50 et de 7,50 sont considérés comme ayant respectivement une « influence significative » ou une « influence grave » sur la société.

- 113 Flore Berger et Mouhamadou Kane, *Le trafic illicite de produits médicaux en Afrique de l'Ouest*, Document de recherche OCWAR-T n°5, GI-TOC, août 2023, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/09/OCWAR-T-paper-5.pdf>.
- 114 Ijeoma Nwanosike, *NAFDAC raids 240 shops, confiscates over N5b fake products in Aba*, *The Guardian (Nigeria)*, 29 janvier 2025, <https://guardian.ng/news/nafdac-raids-240-shops-confiscates-over-n5b-fake-products-in-aba>; National Agency for Food and Drug Administration and Control NAFDAC (Nigeria), *NAFDAC bursts large hauls of fake wines, soft drinks, and consumables*, 18 décembre 2023, <https://nafdac.gov.ng/nafdac-bursts-large-hauls-of-fake-wines-soft-drinks-and-consumables>; Makua Ubanagu, *NAFDAC busts fake alcohol factory in Lagos*, *Punch*, 3 décembre 2024, <https://punchng.com/nafdac-busts-fake-alcohol-factory-in-lagos>; *NAFDAC seizes N37m fake cosmetics in Abuja raid*, *The Street Journal*, octobre 2024, <https://thestreetjournal.org/nafdac-seizes-n37m-fake-cosmetics-in-abuja-raid>.
- 115 Flore Berger et Mouhamadou Kane, *Le trafic illicite de produits médicaux en Afrique de l'Ouest*, Document de recherche OCWAR-T n°5, GI-TOC, août 2023, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/09/OCWAR-T-paper-5.pdf>.
- 116 Ibid.
- 117 Brian Wood et Peter Danssaert, *Africa armed violence and the illicit arms trade, in Gun Trafficking and Violence: From the Global Network to the Local Security Challenge*, edited by David Pérez Esparza, Carlos A Pérez Ricart et Eugenio Weigend Vargas, Palgrave Macmillan, 2021; *African security leaders seek ways to stop flow of illicit small arms and light weapons*, Africa Defense Forum (ADF), 26 mars 2024, <https://adf-magazine.com/2024/03/african-security-leaders-seek-ways-to-stop-flow-of-illicit-small-arms-and-light-weapons>.
- 118 Jennifer Jaeger, *Weapons fuel humanitarian crisis in Sudan*, *Ploughshares*, 17 septembre 2024, <https://ploughshares.ca/weapons-fuel-humanitarian-crisis-in-sudan>; Khristopher Carlson, *Sudan is awash with weapons: how the two forces compare and what that means for the war*, *The Conversation*, 15 mai 2023, <https://theconversation.com/sudan-is-awash-with-weapons-how-the-two-forces-compare-and-what-that-means-for-the-war-205434>; Agence France-Presse, *In Sudan's east, murky arms trade thrives as war rages*, *Voice of America*, 31 août 2023, <https://www.voanews.com/a/in-sudan-s-east-murky-arms-trade-thrives-as-war-rages/7248561.html>.
- 119 Amnesty International, *Sudan: Constant flow of arms fuelling relentless civilian suffering in conflict - new investigation*, 25 juillet 2024, <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2024/07/sudan-constant-flow-of-arms-fuelling-relentless-civilian-suffering-in-conflict-new-investigation>.
- 120 Khristopher Carlson, *Firearms and ammunition trafficking in Eastern Africa*, ONUDC, 2022, https://eapcco-ctcoe.org/wp-content/uploads/2022/06/UNODC-ROEA-Issue-Paper-1_2022_-_Firearms-and-Ammunition-Trafficking-in-Eastern-Africa.pdf.
- 121 Laia Aycart-Piquer et Dora Meredith, *One year since Russia invaded Ukraine: implications for the Africa-Europe relationship*, European Think Tanks Group, <https://ettg.eu/one-year-since-russia-invaded-ukraine-implications-for-the-africa-europe-relationship>.
- 122 Chika Esiobu, *NATO, Russia, and Africa: Cold War Lessons from the Non-Aligned Movement*, *The Pan African Review*, 4 mars 2022, <https://panafricanreview.com/nato-russia-and-africa-cold-war-lessons-from-the-non-aligned-movement>.
- 123 Conseil européen, *EU-Africa relations*, <https://www.consilium.europa.eu/en/policies/eu-africa>.
- 124 Paulo Aguiar, *Can Europe compete in Africa's new great game?*, *Geopolitical Monitor*, 23 avril 2025, <https://www.geopoliticalmonitor.com/can-europe-compete-in-africas-new-great-game>.
- 125 Abdullahi Abdulkarim et Saleel Chembayil, *Colonial legacies and their impact on Africa's economic system*, *British Journal of Interdisciplinary Research*, 2, 5 (2025), 97-114.
- 126 David McNair (ed), *Why Europe needs Africa*, Carnegie Endowment for International Peace, juillet 2024, <https://carnegieendowment.org/research/2024/07/why-europe-needs-africa>.
- 127 Bate Felix, David Lewis et Giulia Paravicini, *West Africa's 'Brexit' moment spells trouble for the region*, *Reuters*, 31 janvier 2024, <https://www.reuters.com/world/africa/west-africas-brexit-moment-spells-trouble-region-2024-01-30>.
- 128 Julia Stanyard, *Mercenaries and illicit markets: Russia's Africa Corps and the business of conflict*, GI-TOC, février 2025, 1, <https://globalinitiative.net/analysis/russia-africa-corps-business-of-conflict>.
- 129 Nathalia Dukhan, *State of prey: Proxies, Predators, and Profiteers in the Central African Republic*, *The Sentry*, octobre 2020, 9, <https://thesentry.org/reports/state-of-prey>.

- 130 GI-TOC, *After the fall: Russian influence on Africa's illicit economies post-Wagner*, février 2025, 4, <https://globalinitiative.net/analysis/after-the-fall-russian-modes-of-influence-in-africa-post-wagner>.
- 131 Ibid, 5.
- 132 Julia Stanyard, Thierry Vircoulon et Julian Rademeyer, La zone grise : L'engagement militaire, mercenaire et criminel de la Russie en Afrique, GI-TOC, février 2023, 23, <https://globalinitiative.net/analysis/russia-in-africa>.
- 133 Environ 70 à 80 % des soldats de l'Africa Corps sont d'anciens membres de Wagner. *Russia plans to boost economic and military ties in Africa*, Al Jazeera, 9 juin 2025, <https://www.aljazeera.com/news/2025/6/9/russia-plans-to-boost-economic-and-military-ties-in-africa>.
- 134 GI-TOC, *After the fall: Russian influence on Africa's illicit economies post-Wagner*, février 2025, 27, <https://globalinitiative.net/analysis/after-the-fall-russian-modes-of-influence-in-africa-post-wagner>.
- 135 Julia Stanyard, *Mercenaries and illicit markets: Russia's Africa Corps and the business of conflict*, GI-TOC, février 2025, p 12, <https://globalinitiative.net/analysis/russia-africa-corps-business-of-conflict>.
- 136 GI-TOC, *After the fall: Russian influence on Africa's illicit economies post-Wagner*, février 2025, 6, <https://globalinitiative.net/analysis/after-the-fall-russian-modes-of-influence-in-africa-post-wagner>.
- 137 Ibid.
- 138 Husam Mahjoub, *The emerging sub-imperial role of the United Arab Emirates in Africa, in Geopolitics of Capitalism: State of Power 2025*, Transnational Institute, février 2025, <https://www.tni.org/en/article/the-emerging-sub-imperial-role-of-the-united-arab-emirates-in-africa>.
- 139 Chido Munyati, *A new economic partnership is emerging between Africa and the Gulf states*, World Economic Forum, 28 avril 2024, <https://www.weforum.org/stories/2024/04/africa-gcc-gulf-economy-partnership-emerging>.
- 140 International Institute for Strategic Studies, *The UAE as a security partner in Africa*, décembre 2024, <https://www.iiss.org/publications/strategic-comments/2024/12/the-uae-as-a-security-partner-in-africa>.
- 141 Ibid.
- 142 Ibid.
- 143 Ibid.
- 144 Emadeddin Badi, *Sudan is caught in a web of external interference*. So why is an international response still lacking?, Atlantic Council, 17 décembre 2024, <https://www.atlanticcouncil.org/blogs/menasource/sudan-rsf-saf-uae-intervention>.
- 145 Dominique Soguel, *Hidden wealth: Swiss NGO maps Africa's undeclared gold flows*, SWI, 30 mai 2024, <https://www.swissinfo.ch/eng/multinational-companies/hidden-wealth-swiss-ngo-maps-africas-undeclared-gold-flows/79009684>.
- 146 Yared Seyoum, *More than 400 tonnes of African gold smuggled to UAE, report finds*, Birr Metrics, 17 juin 2025, <https://birrmetrics.com/more-than-400-tonnes-of-african-gold-smuggled-to-uae-report-finds>.
- 147 Husam Mahjoub, *The emerging sub-imperial role of the United Arab Emirates in Africa, in Geopolitics of Capitalism: State of Power 2025*, Transnational Institute, février 2025, <https://www.tni.org/en/article/the-emerging-sub-imperial-role-of-the-united-arab-emirates-in-africa>.
- 148 Corruption Watch, *Where do illicit financial flows out of Africa go? TI follows the dirty money*, 8 janvier 2025, <https://www.corruptionwatch.org.za/where-do-illicit-financial-flows-out-of-africa-go-ti-follows-the-dirty-money>.
- 149 Matthew Kupfer et Eiliv Frich Flydal, *Dubai uncovered: Data leak exposes how criminals, officials, and sanctioned politicians poured money into Dubai real estate*, Organized Crime and Corruption Reporting Project, 3 mai 2022, <https://www.occrp.org/en/investigation/dubai-uncovered-data-leak-exposes-how-criminals-officials-and-sanctioned-politicians-poured-money-into-dubai-real-estate>.
- 150 Faiza Abid, Haya Fatima et Aiysha Safdar, *China's Strategic Involvement in Africa and its regional implications (1949-2022)*, *NUST Journal of International Peace and Stability*, 61, 1 (2023), 17-36.
- 151 Ibid.
- 152 The Sentry, *The backchannel: State capture and bribery in Congo's deal of the century*, novembre 2021, <https://thesentry.org/reports/backchannel>.
- 153 Amani Matabaro Tom, *China's illegal mining operations in the Democratic Republic of Congo*, Harvard Kennedy School, <https://www.hks.harvard.edu/centers/carr-ryan/publications/chinas-illegal-mining-operations-democratic-republic-congo>.

- 154 *Troubles mount with Chinese mining In Zimbabwe*, ADF, 22 avril 2025, <https://adf-magazine.com/2025/04/troubles-mount-with-chinese-mining-in-zimbabwe>.
- 155 Gisela Grieger, *China's growing role as a security actor in Africa*, *Parlement européen*, octobre 2019, [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_BRI\(2019\)642232](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_BRI(2019)642232).
- 156 Ibid.
- 157 Paul Nantulya, *China's growing police and law-enforcement cooperation in Africa*, The National Bureau of Asian Research, juin 2022, <https://www.nbr.org/publication/chinas-growing-police-and-law-enforcement-cooperation-in-africa>.
- 158 Paul Nantulya, *China widening its influence in Africa through expanded security engagements*, Africa Center for Strategic Studies, juin 2025, <https://africacenter.org/spotlight/china-influence-africa-security-engagements>; Veneranda Langa, *Rise of Chinese surveillance tech in Africa: Development or espionage*, The Africa Report, 11 juillet 2024, <https://www.theafricareport.com/354469/rise-of-chinese-surveillance-tech-in-africa-development-or-espionage>.
- 159 Anne-Sophie Vial et Emile Bouvier, *Türkiye, the new regional power in Africa (1/3)*. "African solutions for African problems", Les clés du Moyen-Orient, 21 février 2025, <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Turkiye-the-new-regional-power-in-Africa-1-3-African-solutions-for-African.html>.
- 160 Anadolu Agency, *Turkish defense sector positioned as key in Europe's rearming spree*, Daily Sabah, 5 août 2025, <https://www.dailysabah.com/business/defense/turkish-defense-sector-positioned-as-key-in-europes-rearming-sprees>; Turkish exports to Africa rise as 'win-win' strategy pays off, Daily Sabah, 25 juin 2025, <https://www.dailysabah.com/business/economy/turkish-exports-to-africa-rise-as-win-win-strategy-pays-off>.
- 161 Conseil de sécurité de l'ONU, *Letter dated 8 March 2021 from the Panel of Experts on Libya established pursuant to resolution 1973 (2011) addressed to the President of the Security Council*, mars 2021, <https://docs.un.org/en/S/2021/229>.
- 162 Agence France-Presse, *Turkey seeks deeper Africa ties at summit*, Voice of America, 3 novembre 2024, <https://www.voanews.com/a/turkey-seeks-deeper-africa-ties-at-summit/7849389.html>.
- 163 GI-TOC, *Sociétés militaires privées et défis pour le contrôle des armements : Le groupe Wagner au Mali*, octobre 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/private-military-companies-and-arms-control-challenges-the-wagner-group-in-mali>.
- 164 Raphael Parens et Marcel Plichta, *Turkey's return to Africa*, Foreign Policy Research Institute, 10 mars 2025, <https://www.fpri.org/article/2025/03/turkeys-return-to-africa>.
- 165 Turkish Minute, *Turkey's drone industry fuels African conflicts, expands geopolitical reach*, juillet 2025, <https://turkishminute.com/2025/07/25/turkeys-drone-industry-fuels-african-conflicts-expands-geopolitical-reach/>.
- 166 Sheriff Bojang Jnr, *Sudan: Weapons from China, Russia, Serbia, Turkiye, UAE and Yemen fuelling the war - Amnesty*, The Africa Report, juillet 2024, <https://www.theafricareport.com/356320/sudan-weapons-from-china-russia-serbia-turkiye-uae-and-yemen-fuelling-the-war-amnesty/>; Jamal Jamal, *Mozambican police seize 573 kilograms of cocaine from Indian ship*, Anadolu Agency, 12 November 2024, <https://www.aa.com.tr/en/africa/mozambican-police-seize-573-kilograms-of-cocaine-from-indian-ship/3391426>.
- 167 Zobel Behalal, *The long arm of Kigali: Rwanda's use of organized crime for geopolitical interests*, GI-TOC, 1 juillet 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/rwanda-drc-peace-deal-m23-organized-crime-geocriminality>.
- 168 Zobel Behalal, *The long arm of Kigali: Rwanda's use of organized crime for geopolitical interests*, GI-TOC, 1 juillet 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/rwanda-drc-peace-deal-m23-organized-crime-geocriminality>; Reade Levinson, David Lewis et Sonia Rolley, *Major Rwandan coltan exporter bought smuggled minerals, a UN report says*, Reuters, 3 juillet 2025, <https://www.reuters.com/world/africa/major-rwandan-coltan-exporter-bought-smuggled-congolese-minerals-un-report-says-2025-07-03>.
- 169 Selon l'Uppsala Conflict Data Program (UCDP), les conflits actifs impliquant des États sont définis comme ceux dans lesquels au moins un État est impliqué. Un conflit est qualifié de guerre lorsqu'il entraîne au moins 1 000 décès liés aux combats en l'espace d'un an. Uppsala Universitet, *UCDP: Sharp increase in conflicts and wars*, 11 juin 2025, <https://www.uu.se/en/news/2025/2025-06-11-ucdp-sharp-increase-in-conflicts-and-wars>.
- 170 Heni Nsaibia, *Conflict intensifies and instability spreads beyond Burkina Faso, Mali, and Niger*, ACLED, décembre 2024, <https://acleddata.com/report/conflict-intensifies-and-instability-spreads-beyond-burkina-faso-mali-and-niger>.
- 171 Ibid.

- 172 Human Rights Watch, *The Sudan conflict, 2 years on, 14 avril 2025*, <https://www.hrw.org/feature/2025/04/14/sudan-conflict-2-years/des-millions-de-vies-brisees-des-dizaines-de-milliers-de>.
- 173 Damian Zane et Wedaeli Chibelushi, What's the fighting in DR Congo all about?, BBC, 1 juillet 2025, <https://www.bbc.com/news/articles/cgly1yrd9j3o>.
- 174 Council on Foreign Relations, Global Conflict Tracker: Conflict in Ethiopia, mis à jour le 20 mars 2025, <https://www.cfr.org/global-conflict-tracker/conflict/conflict-ethiopia>.
- 175 GI-TOC et ACLED, Groupes armés non étatiques et économies illicites en Afrique de l'Ouest : Bandits armés au Nigéria, juillet 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/non-state-armed-groups-illicit-economies-west-africa>.
- 176 Agence de l'Union européenne pour l'asile, *Somalia: EUAA reports show rising insecurity and political fragmentation in the country*, 26 mai 2025, <https://euaa.europa.eu/news-events/somalia-euaa-reports-show-rising-insecurity-and-political-fragmentation-country>; Tomás de Almeida, *7 years into the conflict, solutions to displacement in Cabo Delgado remain elusive*, Internal Displacement Monitoring Centre, 10 octobre 2024, <https://www.internal-displacement.org/expert-analysis/7-years-into-the-conflict-solutions-to-displacement-in-cabo-delgado-remain-elusive>.
- 177 GI-TOC, *Mapping organized criminal economies in East and Southern Africa*, juillet 2025, 7, <https://globalinitiative.net/analysis/mapping-organized-criminal-economies-in-east-and-southern-africa>.
- 178 Lucia Bird et Lyes Tagziria, Criminalité organisée et dynamiques d'instabilité : cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, septembre 2022, 41, <https://globalinitiative.net/analysis/west-africa-illicit-hub-mapping>.
- 179 ISS, *Illicit activities fuel extremism in the Sahel's conflict zones*, 2 juillet 2025, <https://issafrica.org/pscreport/psc-insights/illicit-activities-fuel-extremism-in-the-sahel-s-conflict-zones>.
- 180 Flore Berger et Anicet Zran, Nord-est de la Côte d'Ivoire : Entre économie illicite et extrémisme violent, GI-TOC, septembre 2023, 12, <https://globalinitiative.net/analysis/north-east-cote-d-ivoire-illicit-economies-violent-extremism>.
- 181 Flore Berger et Lucia Bird, *Leaving the Sahel behind: An information black hole has security implications for the wider region*, GI-TOC, 21 juillet 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/leaving-the-sahel-behind>; Eleanor Beevor, *Motos et groupes armés au Sahel : Anatomie d'un marché régional*, GI-TOC, août 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/motorbikes-trade-armed-groups-sahel>.
- 182 Priya Sippy et Jacob Boswall, *How an al-Qaeda offshoot became one of Africa's deadliest militant groups*, BBC, 7 juillet 2025, <https://www.bbc.com/news/articles/cg4r5wylwq6o>.
- 183 Marina Caparini, *Conflict, governance and organized crime: Complex challenges for UN stabilization operations*, Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), décembre 2022, <https://www.sipri.org/publications/2022/policy-reports/conflict-governance-and-organized-crime-complex-challenges-un-stabilization-operations>.
- 184 Tim Eaton et Lubna Yousef, *How migrant smuggling has fuelled conflict in Libya*, Chatham House, 13 février 2025, <https://www.chathamhouse.org/2025/02/how-migrant-smuggling-has-fuelled-conflict-libya/05-distilling-national-level-analysis>.
- 185 GI-TOC, *Human smuggling and trafficking in North Africa and the Sahel: 2024 series*, <https://globalinitiative.net/analysis/human-smuggling-and-trafficking-in-the-sahel-2024>.
- 186 Hassane Koné, *Arms trafficking from Libya to Niger is back in business*, ISS, 28 juillet 2022, <https://issafrica.org/iss-today/arms-trafficking-from-libya-to-niger-is-back-in-business>.
- 187 Euan Clyde, Mila King et Iain Overton, *Impact of Libyan arms proliferation after NATO intervention in Africa: the role of the UK and France's air campaigns and their impact on regional destabilisation*, Action on Armed Violence, 28 juillet 2025, <https://aoav.org.uk/2025/impact-of-libyan-arms-proliferation-after-nato-intervention-in-africa-the-role-of-the-uk-and-frances-air-campaigns-and-their-impact-on-regional-destabilisation>.
- 188 GI-TOC, *Mapping organized criminal economies in East and Southern Africa*, juillet 2025, 1, <https://globalinitiative.net/analysis/mapping-organized-criminal-economies-in-east-and-southern-africa>.
- 189 Ibid.
- 190 Julia Stanyard et al, *Insurgency, illicit markets and corruption: The Cabo Delgado conflict and its regional implications*, GI-TOC et Hanns Seidel Foundation, février 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/mozambique-cabo-delgado-conflict>.

- 191 Wendy Williams, *Reclaiming Al Shabaab's revenue*, Africa Center for Strategic Studies, 27 mars 2023, <https://africacenter.org/spotlight/reclaiming-al-shabaabs-revenue>.
- 192 Ibid.
- 193 Elizabeth Kirkham, *Preventing and mitigating the risk of arms diversion in Africa*, ACE briefing paper, Saferworld, avril 2022, <https://www.saferworld-global.org/resources/publications/1388-preventing-and-mitigating-the-risk-of-arms-diversion-in-africa>.
- 194 ONUDC, *Global Study on Homicide*, 2023, 31, <https://www.unodc.org/unodc/data-and-analysis/global-study-on-homicide.html>.
- 195 International Crisis Group, *Managing vigilantism in Nigeria: A near-term necessity*, Africa Report No 38, avril 2022, <https://www.crisisgroup.org/africa/west-africa/nigeria/managing-vigilantism-nigeria-near-term-necessity>.
- 196 ISS, *Illicit activities fuel extremism in the Sahel's conflict zones*, 2 juillet 2025, <https://issafrica.org/pscreport/psc-insights/illicit-activities-fuel-extremism-in-the-sahel-s-conflict-zones>.
- 197 Ibid.
- 198 Jenni Irish-Qhobosheane, *Extortionists have South Africa's economies down the barrel of a gun*, ENACT, 10 septembre 2024, <https://enactafrica.org/enact-observer/extortionists-have-south-africa-s-economies-down-the-barrel-of-a-gun>.
- 199 Ken Opala, *Ghosts of violence past: Hired gangs unleashed on demonstrators in Nairobi*, GI-TOC, 1 juillet 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/hired-gangs-unleashed-on-demonstrators-in-nairobi>.
- 200 Adekunle Agbetiloye, *Top 10 African countries with the highest homicide rate*, Business Insider Africa, 3 décembre 2024, <https://africa.businessinsider.com/local/lifestyle/top-10-african-countries-with-the-highest-homicide-rate/xn851w6>.
- 201 International Rescue Committee, *The top 10 crises the world can't ignore in 2025*, 11 December 2024, <https://www.rescue.org/eu/article/top-10-crises-world-cant-ignore-2025>.
- 202 Agence des Nations Unies pour les réfugiés, *Figures at a glance*, juin 2025, <https://www.unhcr.org/about-unhcr/overview/figures-glance>.
- 203 African Centre for Justice and Peace Studies, Sudan: The war and the justice system, <https://web.acjps.org/sudan-the-war-and-the-justice-system>.
- 204 Groupe de la Banque mondiale, *Fragility, conflict & violence*, juin 2025, <https://www.worldbank.org/en/topic/fragilityconflictviolence/overview>.
- 205 Lyes Tagziria et Lucia Bird, 2023 Cadre de résilience face à la criminalité organisée en Afrique de l'Ouest : Évaluation des menaces et de la résilience – Rapport de base, GI-TOC et Commission de la CEDEAO, novembre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/2023-west-africa-organised-crime-resilience-framework>.
- 206 ONUDC, *Tackling organized crime essential to stabilizing Sahel region and achieving Sustainable Development Goals, says UNODC report*, 28 juin 2024, <https://www.unodc.org/unodc/en/press/releases/2024/June/tackling-organized-crime-essential-to-stabilizing-sahel-region-and-achieving-sustainable-development-goals--says-unodc-report.html>.
- 207 Guiseppa Saba, *Humanitarian crises are growing. So how do we make crisis response more efficient?*, World Economic Forum, 7 novembre 2024, <https://www.weforum.org/stories/2024/11/humanitarian-crisis-response-technology>.
- 208 Mark Shaw et Tuesday Reitano, *Organized crime and criminal networks in Africa*, Oxford Research Encyclopedias, mai 2019, <https://globalinitiative.net/analysis/organized-crime-and-criminal-networks-in-africa>.
- 209 Martin Thorley, *Of kingdoms and crooks: The rise of geocriminality*, GI-TOC, 17 mars 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/the-rise-of-geocriminality-Geocriminality-state-instrumentalization-of-criminality-abroad>, *Call for papers*, JIED, 18 mars 2025, <https://globalinitiative.net/announcements/jied-special-issue-geocriminality-state-instrumentalization-of-criminality-abroad>.
- 210 Groupe de la Banque mondiale, *Worldwide governance indicators*, <https://www.worldbank.org/en/publication/worldwide-governance-indicators/documentation>.
- 211 Emmanuelle Avril et al, *The governance of public policy in Britain since 1997, L'Observatoire de la société britannique*, 16 (2014).
- 212 Kendra L Koivu, *Illicit partners and political development: How organized crime made the state*, *Studies in Comparative International Development*, 53 (2018), 47-66.

213 Ibid.

214 Ibid.

215 Ibid.

216 Ibid.

217 Département de la Justice des États-Unis, *Second vice president of Equatorial Guinea agrees to relinquish more than \$30 million of assets purchased with corruption proceeds*, 10 octobre 2014, <https://www.justice.gov/archives/opa/pr/second-vice-president-equatorial-guinea-agrees-relinquish-more-30-million-assets-purchased>.

218 Kingsley Madueke et al, « Ne venez pas voter » : Gangs, élections, violence politique et criminalité à Kano et Rivers (Nigéria), GI-TOC, octobre 2023, 20, <https://globalinitiative.net/analysis/political-violence-gangs-kano-river-nigeria>.

219 Ken Opala, *Criminal gangs and elections in Kenya*, ENACT, mars 2023, 2, <https://enactafrica.org/research/research-papers/criminal-gangs-and-elections-in-kenya>; Ken Opala, *Ghosts of violence past: Hired gangs unleashed on demonstrators in Nairobi*, GI-TOC, 1 juillet 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/hired-gangs-unleashed-on-demonstrators-in-nairobi>.

220 *Challenges of corruption in Zambia's mining industry*, Melo Media, 3 novembre 2023, <https://melomediazambia.com/2023/11/03/challenges-of-corruption-in-zambias-mining-industry>.

221 Nathalia Dukhan, *State of prey: Proxies, Predators, and Profiteers in the Central African Republic*, The Sentry, octobre 2020, <https://thesentry.org/reports/state-of-prey>.

222 Cheryl Saunders et Katrina Malone, *State capture: How to recognize and react to it*, International IDEA, mai 2025, <https://www.idea.int/sites/default/files/2025-05/state-capture-how-to-recognize-and-react-to-it.pdf>.

223 Ed Vulliamy, *How a tiny West African country became the world's first narco state*, *The Guardian*, 9 mars 2008, <https://www.theguardian.com/world/2008/mar/09/drugstrade>; GI-TOC, *A murder and a shooting: What do two recent incidents reveal about Guinea-Bissau's cocaine politics?*, août 2025, <https://globalinitiative.net/analysis/recent-incidents-guinea-bissau-cocaine-politics>.

224 Davin O'Regan et Peter Thompson, *Advancing stability and reconciliation in Guinea-Bissau: Lessons from Africa's first narco-state*, Africa Center for Strategic Studies, juin 2013, <https://africacenter.org/publication/guinea-bissau-stability-reconciliation-narco-state>.

225 Jay Bahadur, *Terror and taxes: Inside al-Shabaab's revenue-collection machine*, GI-TOC, décembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/al-shabaab-tax>; GI-TOC, *Commerce under siege: Disrupting al-Shabaab's hold on Mogadishu's Economy*, GI-TOC, avril 2025, 5, <https://globalinitiative.net/analysis/disrupting-al-shabaabs-hold-on-mogadishu-economy>.

226 Kendra L Koivu, *Illicit partners and political development: How organized crime made the state*, *Studies in Comparative International Development*, 53, 3 (2018), 47-66.

227 ENACT, *Indice du crime organisé en Afrique 2023: Criminalité en hausse, vulnérabilités grandissantes*, 6, https://africa.ocindex.net/assets/downloads/french/enact_report_2023.pdf.

228 Carina Bruwer, *Organised crime's role in Southern African elections*, ENACT, 22 mai 2024, <https://enactafrica.org/enact-observer/organised-crime-s-role-in-southern-african-elections>.

229 Marina Caparini, *Conflict, governance and organized crime: Complex challenges for UN stabilization operations*, SIPRI, décembre 2022, 8, <https://www.sipri.org/publications/2022/policy-reports/conflict-governance-and-organized-crime-complex-challenges-un-stabilization-operations>.

230 Ghana Center for Democratic Development, *Understanding how dirty money fuels campaign financing in Ghana*, juin 2021, 4, <https://cddgh.org/wp-content/uploads/2022/02/Final-Report-CDD-Campaign-Financing-FCDO-11th-June-2021.pdf>.

231 Rumbidzai Matamba, *The business of killing: Assassinations in South Africa*, GI-TOC, avril 2023, 18, <https://globalinitiative.net/analysis/assassinations-targeted-killings-south-africa>.

232 UA, *The draft digital transformation strategy for Africa (2020-2030)*, mars 2020, https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/38223-wd-digital_transformation_strategy_e.pdf.

233 Groupe de la Banque mondiale, *The Digital Economy for Africa Initiative*, <https://www.worldbank.org/en/programs/all-africa-digital-transformation>; Commission européenne, *Global gateway in Africa: European Union and African Union take stock of significant progress*, 21 mai 2025, https://international-partnerships.ec.europa.eu/news-and-events/news/global-gateway-africa-european-union-and-african-union-take-stock-significant-progress-2025-05-21_en; *Global Gateway, D4DHUB: Sub-Saharan Africa*, <https://d4dhub.eu/what-we-do/regional-engagement/sub-saharan-africa>.

- 234 Gardner Mwansa et Matipa R Ngandu, Bridging the digital divide: exploring the challenges and solutions for digital exclusion in rural South Africa, *Discover Global Society*, 3, 54 (2025).
- 235 Union internationale des télécommunications, *Internet use continues to grow, but universality remains elusive, especially in low-income regions*, 10 novembre 2024, <https://www.itu.int/itu-d/reports/statistics/2024/11/10/ff24-internet-use>.
- 236 Agence Ecofin, *Africa's internet growth outpaces world, but gaps in access remain deep*, 5 juin 2025, <https://www.ecofinagency.com/news-digital/0506-47164-africa-s-internet-growth-outpaces-world-but-gaps-in-access-remain-deep>.
- 237 Société financière internationale, *e-Conomy Africa 2020 - Africa's \$180 billion internet economy future*, 10 novembre 2020, <https://www.ifc.org/en/insights-reports/2020/google-e-conomy>.
- 238 GG Haftu, *Information communications technology and economic growth in Sub-Saharan Africa: A panel data approach*, *Telecommunications Policy*, 43, 1 (2019), 88-99.
- 239 Mamello A Nchake et Mohammed Shuaibu, *Investment in ICT infrastructure and inclusive growth in Africa*, *Scientific African*, 17 (2022).
- 240 Cliffe Dekker Hofmeyr, *Cyberspace - the world's largest crime zone - why it is essential for South Africa to establish and implement cybersecurity measures and legislation*, 11 mai 2016, <https://www.cliffedekkerhofmeyr.com/news/publications/2016/Technology/technology-and-sourcing-alert-11-may-cyberspace-the-worlds-largest-crime-zone-why-it-is-essential-for-south-africa-to-establish-and-implement-cybersecurity-measures-and-legislation-.html>.
- 241 INTERPOL, *Africa Cyberthreat Assessment Report 2025*, 11, <https://www.interpol.int/en/News-and-Events/News/2025/New-INTERPOL-report-warns-of-sharp-rise-in-cybercrime-in-Africa>.
- 242 Ibid, 10.
- 243 *Over half of Africans fear financial losses from cybercrime, survey finds*, *African Business*, 17 février 2025, <https://african.business/2025/02/apo-newsfeed/over-half-of-africans-fear-financial-losses-from-cybercrime-survey-finds>.
- 244 Attila Gulyás, *Cybercrime and dark web in Africa*, *Journal of Central and Eastern European African Studies*, 4, 3-4 (2024), 109-129.
- 245 ENACT et INTERPOL, *Online African organized crime from surface to dark web*, juillet 2020, 23 onward, <https://enactafrica.org/research/interpol-reports/online-african-organised-crime-from-surface-to-darkweb>
- 246 GI-TOC, *Monitoring online illegal wildlife trade: Insights from Brazil and South Africa*, octobre 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/monitoring-online-illegal-wildlife-trade-online-brazil-and-south-africa>.
- 247 ENACT et INTERPOL, *Mobile money and organized crime in Africa*, juin 2020, 34, <https://enactafrica.org/research/interpol-reports/mobile-money-and-organised-crime-in-africa>.
- 248 Ibid.
- 249 Laura Salm Reifferscheidt, *Doing the 'tramadol dance': What this latest craze says about pill addiction*, *Mail & Guardian*, 16 août 2019, <https://mg.co.za/article/2019-08-16-00-doing-the-tramadol-dance-what-this-latest-craze-says-about-pill-addiction>.
- 250 A&D Forensics, *Major cyberattack on Africa's top organizations in 2024*, 2 février 2025, <https://adforensics.com.ng/cyberattack-on-africas-top-organizations-2024>.
- 251 Koffi Acakpo, *Cyberattaque contre la BGFIBank : la liste des fichiers volés désormais en accès sur internet*, *Africa Cybersecurity Magazine*, 26 juin 2023, <https://cybersecuritymag.africa/cyberattaque-bgfibank-liste-fichiers-voles-internet>.
- 252 Delight Sunny, *Kenya's MSEA hacked, government information allegedly sold on dark web*, *Techpoint*, 3 décembre 2024, <https://techpoint.africa/insight/techpoint-digest-980>.
- 253 Alexey Lukash, *Cyberattacks on Egypt's infrastructure in 2024*, *Positive Technologies*, 26 février 2025, <https://global.ptsecurity.com/en/research/analytics/cyberattacks-on-egypt-s-infrastructure-in-2024>.
- 254 Elias Biryabarema, *Uganda confirms hack of central bank accounts, official downplays extent of loss*, *Reuters*, 28 novembre 2024, <https://www.reuters.com/world/africa/hackers-steal-17-mln-uganda-central-bank-state-paper-2024-11-28>.
- 255 Ibid.
- 256 National Social Security Fund Uganda, *Cybersecurity: Morocco, Australia funds hacked*, 12 mai 2025, <https://www.nssfug.org/savings-digest/cybersecurity-morocco-australia-funds-hacked>.

- 257 Basillioh Rukanga, *Sensitive data leaked after Namibia ransomware hack*, BBC, 17 décembre 2024, <https://www.bbc.com/news/articles/ce31509e6x7o>.
- 258 ESET, *Held for ransom: SA top target for cyber crime*, 24 mars 2025, <https://www.eset.com/za/about/newsroom/press-releases-za/press-releases/held-for-ransom-sa-top-target-for-cyber-crime>.
- 259 Plena Solutions, *Top cyber events of 2024 in Africa*, 16 janvier 2025, <https://www.plenasolutions.com/blog-events/top-cyber-events-of-2024-in-africa---january-2025-newsletter>.
- 260 A&D Forensics, *Major cyberattack on Africa's top organizations in 2024*, 2 février 2025, <https://adforensics.com.ng/cyberattack-on-africas-top-organizations-2024>.
- 261 INTERPOL, *Africa Cyberthreat Assessment Report 2025*, 15, <https://www.interpol.int/en/News-and-Events/News/2025/New-INTERPOL-report-warns-of-sharp-rise-in-cybercrime-in-Africa>.
- 262 Ibid.
- 263 *New research suggests Africa is being used as a 'testing ground' for nation state cyber warfare*, Dark Reading, 26 avril 2024, <https://www.darkreading.com/cybersecurity-operations/new-research-suggests-africa-is-being-used-as-a-testing-ground-for-nation-state-cyber-warfare>.
- 264 *Cybercriminals see Africa as testing ground*, ADF, 16 octobre 2024, <https://adf-magazine.com/2024/10/cybercriminals-see-africa-as-testing-ground>.
- 265 Solomon Ekanem, *Cybersecurity alert: 10 African countries frequently targeted by DDoS attacks*, Business Insider Africa, 8 novembre 2024, <https://africa.businessinsider.com/local/lifestyle/10-african-countries-frequently-targeted-by-ddos-attacks/v22fw6v>.
- 266 Jai Vijayan, *DDoS attacks surge as Africa expands its digital footprint*, Dark Reading, 26 décembre 2024, <https://www.darkreading.com/cloud-security/ddos-attacks-surge-africa-digital-footprint>.
- 267 Fabio Assolini et al, *State of ransomware in 2025*, Securelist, 7 mai 2025, <https://securelist.com/state-of-ransomware-in-2025/116475>; Omer Yoachimik et Jorge Pacheco, *Record-breaking 5.6 Tbps DDoS attack and global DDoS trends for 2024 Q4*, The Cloudflare Blog, 21 janvier 2025, <https://blog.cloudflare.com/ddos-threat-report-for-2024-q4>.
- 268 INTERPOL, *Africa Cyberthreat Assessment Report 2025*, 13, <https://www.interpol.int/en/News-and-Events/News/2025/New-INTERPOL-report-warns-of-sharp-rise-in-cybercrime-in-Africa>.
- 269 Anna Collard, *KnowBe4, 2023 online scams in Africa report*, <https://www.knowbe4.com/hubfs/Online-Scams+Victims-Africa-report-2023.pdf>
- 270 Global Anti-Scam Alliance, *Global State of Scams Report 2024*, <https://www.feedzai.com/wp-content/uploads/2024/11/Global-State-of-Scams-Report-2024.pdf>.
- 271 INTERPOL, *Africa Cyberthreat Assessment Report 2025*, 13, <https://www.interpol.int/en/News-and-Events/News/2025/New-INTERPOL-report-warns-of-sharp-rise-in-cybercrime-in-Africa>.
- 272 Derek Manky and Gil Baram, *Beyond phishing: Exploring the rise of AI-enabled cybercrime*, UC Berkeley Center for Long-term Cybersecurity, janvier 2025, <https://cltc.berkeley.edu/2025/01/16/beyond-phishing-exploring-the-rise-of-ai-enabled-cybercrime>.
- 273 INTERPOL, *Africa Cyberthreat Assessment Report 2025*, 14, <https://www.interpol.int/en/News-and-Events/News/2025/New-INTERPOL-report-warns-of-sharp-rise-in-cybercrime-in-Africa>.
- 274 Bukola Adebayo, *Sakawa Boys: Meet Ghana's online romance scammers*, Reuters, 15 août 2023, <https://www.reuters.com/article/markets/commodities/feature-sakawa-boys-meet-ghanas-online-romance-scammers-idUSL8N39J2J8>.
- 275 Stephen Ellis, *The origins of Nigeria's notorious 419 scams*, Newsweek, 9 mai 2016, <https://www.newsweek.com/origins-nigerias-notorious-419-scams-456701>.
- 276 Maria Konnikova, *The first 'Nigerian prince' scam*, Science Friday, 15 janvier 2016, <https://www.sciencefriday.com/articles/the-first-nigerian-prince-scam>.
- 277 Eromo Egbejule, *How West Africa's online fraudsters moved into sextortion*, The Guardian, 21 août 2024, <https://www.theguardian.com/uk-news/article/2024/aug/21/how-west-africas-online-fraudsters-moved-into-sextortion>.
- 278 Suleman Lazarus et Mark Button, *Hustle academies: West Africa's online scammers are training others in fraud and sextortion*, The Conversation, 12 septembre 2024, <https://theconversation.com/hustle-academies-west-africas-online-scammers-are-training-others-in-fraud-and-sextortion-238253>.
- 279 Bukola Adebayo, *Sakawa Boys: Meet Ghana's online romance scammers*, Reuters, 15 août 2023, <https://www.reuters.com/article/markets/commodities/feature->

sakawa-boys-meet-ghanas-online-romance-scammers-idUSL8N39J2J8.

280 Nigeria's 'hustle kingdom' trains future generations of cybercriminals, ADF, 10 décembre 2024, <https://adf-magazine.com/2024/12/nigerias-hustle-kingdom-trains-future-generations-of-cybercriminals/>

281 ONUDC, *Inflection point: Global implications of scam centres, underground banking and illicit online marketplaces in Southeast Asia*, avril 2025, 54, https://www.unodc.org/roseap/uploads/documents/Publications/2025/Inflection_Point_2025.pdf.

282 Chinese cybercrime networks spread 'like a cancer' into Africa, ADF, 10 juin 2025, <https://adf-magazine.com/2025/06/chinese-cybercrime-networks-spread-like-a-cancer-into-africa>.

283 ONUDC, *Inflection point: Global implications of scam centres, underground banking and illicit online marketplaces in Southeast Asia*, avril 2025, https://www.unodc.org/roseap/uploads/documents/Publications/2025/Inflection_Point_2025.pdf.

284 Ibid.

285 L'Indice n'évalue pas le blanchiment d'argent comme un marché criminel à part entière, car il s'agit d'une infraction secondaire liée aux produits d'infractions primaires, mais la « lutte contre le blanchiment d'argent » est un des indicateurs de résilience. Marcena Hunter, Michael McLaggan et Henry Harbottle, *Illicit finance and Africa: A regional assessment*, GI-TOC, à venir.

286 Groupe d'action financière (GAFI), *Opportunities and challenges of new technologies for AML/CFT*, juillet 2021, <https://www.fatf-gafi.org/content/dam/fatf-gafi/guidance/Opportunities-Challenges-of-New-Technologies-for-AML-CFT.pdf>; GAFI, *Guidance for a risk-based approach to virtual assets and virtual asset service providers*, juillet 2019, <https://www.fatf-gafi.org/publications/fatfrecommendations/documents/guidance-rba-virtual-assets.html>.

287 *Sub-Saharan Africa: Nigeria takes #2 spot in global adoption, South Africa grows crypto-TradFi nexus*, Chainalysis, 2 octobre 2024, <https://www.chainalysis.com/blog/subsaharan-africa-crypto-adoption-2024>.

288 Emomotimi Agama, *Cryptocurrency adoption and investor protection in the Nigerian securities market*, *Nigerian Journal of Securities Market*, 6, 1 (2023); Kaina Habila Garba, Suleman Lazarus et Mark Button, *An assessment of convicted cryptocurrency fraudsters, Current Issues in Criminal Justice*, septembre 2024.

289 Emmanuel Ayuba, *The crypto dimension of Nigerian cybercrime: The case of Black Axe, Deviant Behavior*, 2024.

290 Charlie Northcott, *World's police in technological arms race with Nigerian mafia*, BBC, 28 août 2024, <https://www.bbc.com/news/articles/c984w8jr1glo>.

291 INTERPOL, *INTERPOL operation strikes major blow against West African financial crime*, 16 juillet 2024, <https://www.interpol.int/en/News-and-Events/News/2024/INTERPOL-operation-strikes-major-blow-against-West-African-financial-crime>.

292 INTERPOL, *Africa Cyberthreat Assessment Report 2025*, 23, <https://www.interpol.int/en/News-and-Events/News/2025/New-INTERPOL-report-warns-of-sharp-rise-in-cybercrime-in-Africa>.

293 Voir, par exemple : Lilia Habboul, *Burkina Faso: A new cybersecurity law*, Powers of Africa, 12 juillet 2024, <https://powersofafrica.com/article/724/burkina-faso-a-new-cybersecurity-law>; Freedom House, *Freedom on the Net 2024, The Gambia: Key developments, June 1, 2023 - May 31, 2024*, <https://freedomhouse.org/country/gambia/freedom-net/2024>; Hannatu Gyang, *Nigeria's cybercrime reform*, National Assembly Library Trust Fund, 22 mai 2025 <https://naltf.gov.ng/nigerias-cybercrime-reform>.

294 Freedom House, *Freedom on the Net 2024 country report: The Gambia: Key developments, June 1, 2023 - May 31, 2024*, <https://freedomhouse.org/country/gambia/freedom-net/2024>; Global Network Initiative, *GNI statement on Zambia's new cyber laws: A blow to freedom of expression and privacy*, 2 juillet 2025, <https://globalnetworkinitiative.org/gni-statement-on-zambias-new-cyber-laws-a-blow-to-freedom-of-expression-and-privacy>.

295 INTERPOL, *Africa Cyberthreat Assessment Report 2025*, 27, <https://www.interpol.int/en/News-and-Events/News/2025/New-INTERPOL-report-warns-of-sharp-rise-in-cybercrime-in-Africa>.

296 *Building cyber resilience in Africa: Lessons from breaches*, Africa Telecom Review, 1 juillet 2025, <https://www.telecomreviewafrica.com/articles/features/12217-building-cyber-resilience-in-africa-lessons-from-breaches>.

297 Union internationale des télécommunications, *Global Cybersecurity Index 2024*, 8, https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/hdb/d-hdb-gci.01-2024-pdf-e.pdf.

298 INTERPOL, *Africa Cyberthreat Assessment Report 2025*, 8, <https://www.interpol.int/en/News-and-Events/News/2025/New-INTERPOL-report-warns-of-sharp-rise-in-cybercrime-in-Africa>.

299 Ibid, 12.

300 Ibid, 19.

301 For example, the Eastern and Southern Africa Commission on Drugs, <https://globalinitiative.net/initiatives/esacd>.

Remerciements

L'Indice du crime organisé en Afrique du projet ENACT a été élaboré par une équipe principale au sein de The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) : Rumbi Matamba, Ioana Vasi, Raouf Farrah, Laura Adal, Kosyo Ivanov, Ebru Erkan, Chiara Gentili, Tuesday Reitano et Mark Shaw.

L'équipe de l'Indice exprime sa gratitude envers les équipes Publications et Communication de la GI-TOC pour leur travail. Nous remercions également Kristina Davidson pour son travail d'édition, ainsi que Café.art.br pour la conception, la visualisation, le développement et les mises à jour du site web.

Au cours du processus d'élaboration de la quatrième et dernière version de l'Indice Afrique, l'équipe a bénéficié du soutien et de l'expertise d'environ 160 personnes et tient à exprimer sa sincère gratitude à ses collègues, experts, réviseurs et assistants de recherche pour leurs efforts inlassables visant à enrichir les éditions précédentes de l'Indice et créer un outil de partage des connaissances complet et informatif. Pendant deux ans, expériences et avis éclairés ont été échangés, et des enseignements ont été tirés, afin de recueillir des données et des informations dans un contexte mondial unique en 2024. Nous espérons vivement que cet outil permettra à l'avenir une plus grande adhésion et une meilleure collaboration afin de constituer une base de données plus importante que les parties prenantes pourront utiliser pour élaborer des réponses plus efficaces à la criminalité organisée en Afrique et dans le monde.

Toutes les images proviennent de Getty Images (sauf mention contraire) :

pp 6–7 Giles Clark; p 11 Chris Stein/AFP; pp 14–15 Gerald Anderson/Anadolu; pp 20–21 Camille Laffont/AFP; p 23 AFP; pp 26–27 Jospin Mwish /AFP;
 p 28 Media24 via Gallo Images; p 35 Sia Kambou/AFP;
 pp 36–37 Vuk Valcic/SOPA Images/LightRocket;
 p 47 Fadel Senna/AFP; p 53 Issouf Sanogo/AFP;
 pp 56–57 Gousno/AFP; pp 60–61 Patrick Meinhardt/AFP; p 64 Gokhan Kavak/Anadolu; pp 66–67 Borja Abargues/Anadolu; p 72 Krisztian Elek/SOPA Images/LightRocket; p 77 AFP; pp 78–89 Marco Longari/AFP; p 85 Rajesh Jantilal/AFP; pp 86–87 Rodger Bosch/APF; p 96 Nipah Dennis/Bloomberg; pp 98–99 Boniface Muthoni/SOPA Images/LightRocket; p 101 Patrick Robert/Sygma/CORBI; p 103 Hasan Mrad/DeFodi Images News

8 5 2 5 8 5 6 1 8

5.9
8.7

7 8 3 4
7 8 4 0 5 8 5 3 4
8 7 10

6 7 3 2 2 8 29 6

2 8 8
3 4 8 9 9

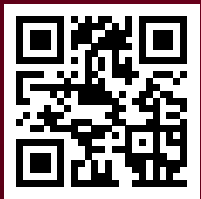
5 6 6 5 2
3 3 3 2 6
8 1 5 8



Ce projet est financé
par l'Union européenne

L'Union européenne a fait de la sécurité en Afrique l'une de ses priorités internationales, notamment par le biais de son plan d'action panafricain, le premier programme de ce type à se concentrer sur le développement et la coopération et à concerner l'Afrique dans son ensemble. Le projet ENACT est né dans le cadre de ce plan d'action panafricain. Il vise à renforcer la capacité de l'Afrique à répondre plus efficacement à la criminalité organisée transnationale. Le projet ENACT s'efforce d'atténuer l'impact de la criminalité organisée transnationale sur le développement, la gouvernance, la sécurité et l'État de droit en Afrique. Pour ce faire, il préconise deux méthodes. La première consiste à renforcer les connaissances et à proposer une analyse factuelle de la criminalité organisée transnationale en Afrique, qui éclairera les politiques et renforcera la coopération aux niveaux régional et continental. La deuxième méthode consiste à renforcer les compétences et les capacités des principales parties prenantes africaines afin de mieux répondre à la criminalité organisée transnationale et d'atténuer ses effets.

enactafrica.org



Visiter le site internet sur
at africa.ocindex.net

ENACT est mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité en partenariat avec INTERPOL et l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale.

